

47	18/05/2021	BE 0205.764.318	238	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21147.00530	CONSO 1.1

47				1		
NAT.	date du dépôt	N°	P.	U.	D.	1.

COMPTES CONSOLIDES EN EUROS

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE :

CONSOLIDATION DU GROUPE CRELAN

Forme juridique :

SOCIETE ANONYME DE DROIT PRIVE

Adresse :

Boulevard SYLVAIN DUJUIS N° : 251 Bte :

Code postal :

1070 Commune : BRUXELLES

Registre :

Commerce Commune : BRUXELLES N° :

Numéro de TVA ou numéro national

BE 205 764 318

Date 10/06/2014 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du

22/04/2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

1/01/2020

au

31/12/2020

Exercice précédent du

1/01/2019

au

31/12/2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement :

oui / non

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

Monsieur	Jan ANNAERT	Adm. indépendant	De Vis 30	2930 BRASSCHAAT
Monsieur	René BERNAERT (jusqu'au 01/10/2020)	Administrateur	Rue de Berloz 15	4300 WAREMME
Monsieur	Joris CNOCKAERT	Administrateur	Kruiskensstraat 88	9420 ERPE-MERE
Madame	Ann DIELEMAN (jusqu'au 01/10/2020)	Administrateur	Heirweg 24	9180 MOERBEKE-WAAS
Monsieur	Alain DIEVAL	Adm. indépendant	Avenue de Flandre 24	59700 MARCQ-EN-BAROEUL (France)
Monsieur	Jean-Pierre DUBOIS	Vice-Président	Rue Saint-Georges 5	1370 JODOIGNE
Madame	Anne FIEVEZ (à partir du 04/05/2020)	Administrateur	Chemin de Stoisy, 49	1400 NIVELLES
Monsieur	Xavier GELLYNCK (jusqu'au 01/10/2020)	Administrateur	Beekstraat 35	9920 LOVENDEGEM
Monsieur	Jean-Paul GREGOIRE	Administrateur	Avenue des marlins pêcheurs 13	1840 RHODE-SAINT-GENESE
Madame	Catherine HOUSSA (jusqu'au 01/10/2020)	Adm. indépendant	Rue du Viaduc 15	1050 BRUXELLES
Monsieur	Robert JOLY (jusqu'au 01/10/2020)	Administrateur	Rue de l'Estroil 37	5640 METTET
Monsieur	Paul MALFEYT (à partir du 04/05/2020)	Administrateur	Avenue de la Rose des Vents, 3	1410 WATERLOO
Madame	Marianne STREEL	Administrateur	Rue du Spinoy 3	5080 RHISNES
Monsieur	Paul THYSENS (à partir du 01/10/2020)	Adm. indépendant	Herendreef, 19	3001 HEVERLEE
Monsieur	Hendrik VANDAMME	Administrateur	Kruisshofstraat 2	8400 OOSTENDE
Madame	Agnes VAN DEN BERGE	Adm. indépendant	Leopold II-laan 10 bus 21	8400 OOSTENDE
Monsieur	Luc VERSELE	Président	Schoutput 15	9830 SINT-MARTENS-LATEM
Monsieur	Philippe VOISIN	Président C.D.	Rue Albert Lancaster 12	1180 BRUXELLES
Monsieur	Clair YSEBAERT (jusqu'au 01/10/2020)	Administrateur	Moregemplein 9	9790 WORTEGEM-PETEM
EY Réviseurs d'Entreprises SRL (Jean-François HUBIN)		Commissaire	De Kleetlaan 2	1831 DIEGEM

(éventuellement suite page)

Sont joints aux présents comptes annuels :

- le rapport des commissaires
- le rapport de gestion

Nombre total de pages déposées : 238

Numéros des pages, du document normalisé, non déposées parce que sans

objet :

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)



P. MALFEYT
Membre du Comité de Direction



P. VOISIN
Président du Comité de Direction.

* Biffer ce qui ne convient pas

Comptes annuels consolidés 2020

Bilan consolidé	
Etat consolidé du résultat global	
Tableau consolidé des flux de trésorerie	
Tableau consolidé des variations des fonds propres	

Annexes

1. OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉVOLUTION DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT	13
1.1. OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉVOLUTION DU BILAN	13
1.2. OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉVOLUTION DU COMPTE DE RÉSULTAT	14
1.3. PROJET D'ACQUISITION D'AXA BANQUE BELGIQUE PAR LE GROUPE CRELAN	15
2. INFORMATION GÉNÉRALE	17
2.1. DÉNOMINATION OFFICIELLE ET FORME JURIDIQUE DE L'ENTITÉ	17
2.2. LE DOMICILE ET LE PAYS DANS LEQUEL ELLE A ÉTÉ ENREGISTRÉE ET L'ADRESSE DE SON SIÈGE SOCIAL	17
2.3. ACTIVITÉS PRINCIPALES	17
2.4. STRUCTURE DU GROUPE CRELAN	17
2.5. LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE	19
2.6. LES COLLABORATEURS DU GROUPE	19
2.7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	19
2.7.1. <i>Dividende</i>	19
2.7.2. <i>Événements importants survenus après la date de clôture du bilan</i>	19
3. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ IAS/IFRS	20
3.1. APPLICATION DE NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS	20
4. NOTES RELATIVES AU BILAN	21
4.1. TRÉSORERIE ET COMPTES À VUE AUPRÈS DES BANQUES CENTRALES	21
4.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	21
4.3. PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	22
4.4. PRÊTS ET CRÉANCES	24
4.4.1. <i>Prêts et créances</i>	24
4.4.2. <i>Forbearance</i>	26
4.4.3. <i>Expositions performantes et non-performantes</i>	27
4.4.3.1. Par exposition	28
4.4.3.2. Par stage	29
4.4.4. <i>Moratoires</i>	30
4.4.4.1. Ventilation des prêts et avances soumis à des moratoires statutaires et non statutaires selon la durée résiduelle des moratoires	31
4.4.4.2. Informations sur les prêts et avances performants auxquels s'appliquent les moratoires statutaires et non statutaires	32
4.4.4.3. Informations sur les prêts et avances non performants auxquels s'appliquent les moratoires statutaires et non statutaires	32
4.4.4.4. Informations sur les nouveaux prêts et avances accordés dans le cadre des nouveaux régimes de garantie publique mis en place à la suite de la crise COVID-19	33
4.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33
4.6. GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35
4.7. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS	37
4.8. AUTRES ACTIFS ET PASSIFS	39
4.9. IFRS 16	39
4.10. CRELAN INSURANCE SA BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT	43
4.10.1. <i>Disponible à la vente : bilan de Crelan Insurance SA</i>	43
4.10.2. <i>Disponible à la vente : Résultats de Crelan Insurance SA</i>	45
4.11. PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	47

4.11.1.	Dépôts	47
4.11.2.	Dettes représentées par un titre, y compris les obligations	48
4.11.3.	Passifs subordonnés	48
4.11.4.	Autres passifs financiers	49
4.11.5.	Prêts TLTRO	49
4.12.	PROVISIONS	49
4.13.	AVANTAGES DU PERSONNEL	50
4.13.1.	Engagements de retraite	50
4.14.	DÉRIVÉS ET TRAITEMENT COMPTABLE	56
4.15.	JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS	60
4.15.1.	Juste valeur des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti	60
4.15.2.	Évaluation des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	62
4.16.	COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	65
4.17.	FONDS PROPRES	66
4.18.	CONTRATS D'ASSURANCE	68
4.19.	ACTIFS GREVÉS	70
5.	NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	72
5.1.	PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊT	72
5.2.	PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS	73
5.3.	DIVIDENDES	74
5.4.	PROFITS ET PERTES RÉALISÉS SUR ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAS DU COMPTE DE RÉSULTAT	74
5.5.	PROFITS ET PERTES SUR ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	75
5.6.	PROFITS ET PERTES SUR ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR AVEC TRAITEMENT DES FLUCTUATIONS DE VALEUR DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT	75
5.7.	PROFITS ET PERTES SUR LA DÉ-COMPTABILISATION D'ACTIFS AUTRES QUE CEUX DESTINÉS À LA VENTE	76
5.8.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	76
5.9.	CHARGES ADMINISTRATIVES	76
5.9.1.	Charges de personnel	76
5.9.2.	Dépenses générales et administratives	77
5.9.3.	Contributions aux Fonds de résolution et aux Systèmes de garantie des dépôts	78
5.10.	DÉPRÉCIATIONS	78
5.11.	IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	79
5.12.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES	80
5.13.	INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES	80
6.	NOTES RELATIVES AUX TRANSACTIONS HORS BILAN	81
7.	GESTION DES RISQUES	82
7.1.	ORGANISATION GÉNÉRALE AU SEIN DU GROUPE	82
7.1.1.	Les comités de risque	82
7.1.2.	Bâle	83
7.2.	RISQUE DE CRÉDIT	83
7.2.1.	La maîtrise du risque de crédit	84
7.2.1.1.	Prêts et créances	84
7.2.1.2.	Portefeuille d'investissement	101
7.2.1.3.	Dérivés	103
7.2.2.	Risque de crédit maximal	103
7.2.3.	Risque de concentration	104
7.3.	RISQUE DE MARCHÉ	105
7.3.1.	ALM risque de taux	105
7.3.2.	Risque de marché dans le portefeuille Trading	108
7.3.3.	Risque de marché dans le portefeuille non-Trading	108
7.3.4.	Risque de change	110
7.4.	RISQUE DE LIQUIDITÉ	110
7.5.	RISQUE OPÉRATIONNEL	114
7.5.1.	Cartographie	114
7.5.2.	Incidents	114

7.5.3.	<i>Indicateurs de risque clés</i>	115
7.6.	GESTION DE RISQUES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	115
7.6.1.	<i>Risque de liquidité</i>	115
7.6.2.	<i>Sensibilité aux risques d'assurance</i>	116
7.6.3.	<i>Risque de crédit</i>	116
7.6.4.	<i>Risque d'assurance technique</i>	117
7.6.4.1.	Politique de souscription	117
7.6.4.2.	Politique de réassurance	117
7.6.4.3.	Politique de réservation	117
7.6.4.4.	Politique de tarification	117
7.6.5.	<i>Solvency II</i>	117
7.7.	CAPITAL MANAGEMENT	118
8.	SOMMAIRE DES PRINCIPALES BASES D'ÉVALUATION POUR LE REPORTING FINANCIER	122
8.1.	GÉNÉRALITÉS	122
8.2.	LA CONSOLIDATION	122
8.3.	ENREGISTREMENT DANS LE BILAN	122
8.3.1.	<i>Enregistrer / ne pas enregistrer dans le bilan</i>	122
8.3.2.	<i>Date de transaction et date de règlement</i>	122
8.4.	ACTIFS FINANCIERS	123
8.4.1.	<i>Business model</i>	123
8.4.2.	<i>Flux de trésorerie contractuels de l'actif financier</i>	123
8.4.3.	<i>Règles spécifiques</i>	123
8.4.4.	<i>Classifications</i>	124
8.4.4.1.	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	124
8.4.4.2.	Actifs financiers non détenus à des fins de transaction obligatoirement à la juste valeur par le biais du résultat net	124
8.4.4.3.	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	124
8.4.4.4.	Actifs financiers à la juste valeur par le biais des réserves de réévaluation directement en fonds propres (Other Comprehensive Income)	125
8.4.4.5.	Actifs financiers désignés au coût amorti	125
8.4.5.	<i>Réductions de valeur</i>	125
8.4.5.1.	Estimation du risque de crédit	125
8.4.5.2.	Détermination de la perte de valeur	126
8.4.5.3.	Défaut	126
8.5.	PASSIFS FINANCIERS	126
8.5.1.	<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	126
8.5.2.	<i>Autres passifs financiers</i>	127
8.5.3.	<i>Juste valeur des actifs et passifs financiers</i>	127
8.5.4.	<i>Cessions-rétrocessions de titres</i>	127
8.5.5.	<i>Compensation d'un actif et d'un passif financiers</i>	127
8.6.	DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE	127
8.6.1.	<i>Comptabilisation et évaluation</i>	127
8.6.2.	<i>Couverture</i>	128
8.7.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	129
8.8.	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	129
8.9.	REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES (IFRS 3)	130
8.10.	DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS	130
8.11.	PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	131
8.12.	PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊT	131
8.13.	PRODUITS ET CHARGES DE PROVISIONS ET DE COMMISSIONS	132
8.14.	DIVIDENDES	132
8.15.	GAINS ET PERTES RÉALISÉS ET NON RÉALISÉS	132
8.16.	IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	132
8.17.	CONTRATS DE LOCATION	133
8.18.	AVANTAGES DU PERSONNEL	133
8.19.	TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET FLUX DE TRÉSORERIE	134
8.20.	EFFETS DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE	135
8.21.	FONDS PROPRES	135

8.22.	PROVISIONS TECHNIQUES	135
8.23.	CONTRATS D'ASSURANCE IFRS 4.....	136
8.24.	PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE DE L'ESTIMATION.....	136

Comptes Annuels Consolidés 2020

Bilan Consolidé

Actifs (en EUR)	Note	31/12/2020	31/12/2019
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	4.1.	3.113.595.469	1.876.717.846
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4.2.	39.459	22.882.716
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	4.3.	6.781.148	6.953.077
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	4.3.	9.669.787	8.705.691
Actifs financiers évalués au coût amorti		18.808.394.736	18.869.961.526
<i>Prêts et créances (y compris les contrats de location financement) aux banques</i>	4.4.	123.949.884	113.917.039
<i>Prêts et créances (y compris les contrats de location financement) aux clients</i>	4.4.	17.683.734.930	17.560.864.241
<i>Titres de dette</i>	4.3.	1.000.709.922	1.195.180.246
Dérivés, comptabilité de couverture	4.14.	2.877.569	28.577.911
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	4.15.	694.165.840	598.799.289
Immobilisations corporelles	4.5.	35.309.001	34.827.565
Goodwill et immobilisations incorporelles	4.6.	35.889.122	32.825.049
Investissements dans les filiales, les entreprises communes et les entreprises		90.000	0
Actifs d'impôts	4.7.	44.430.707	43.711.950
Autres actifs	4.8.	14.538.179	12.571.559
Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*	4.10.	53.433.499	59.007.085
Total actifs		22.819.214.516	21.595.541.264
Passifs (en EUR)	Note	31/12/2020	31/12/2019
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	4.2.	1.393.873	23.908.344
Passifs financiers évalués au coût amorti		21.291.883.236	19.451.833.322
<i>Dépôts</i>		20.419.169.177	18.233.847.899
<i>d'établissements de crédit</i>	4.11.1.	417.217.715	24.576.488
<i>d'établissements autres que de crédit</i>	4.11.1.	20.001.951.462	18.209.271.411
<i>Dettes représentées par un titre, y compris les obligations</i>	4.11.2.	682.504.692	906.798.610
<i>Dettes subordonnées</i>	4.11.3.	77.172.706	177.956.787
<i>Autres dettes financières</i>	4.11.4.	113.036.661	133.230.027
Dérivés, comptabilité de couverture	4.14.	46.263.230	682.810.463
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	4.15.	9.383.220	8.884.620
Provisions	4.12.	16.521.280	21.201.429
Passifs d'impôts	4.7.	10.577.749	7.036.535
Autres passifs	4.8.	105.641.187	101.393.590
Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*	4.10.	26.087.207	35.463.778
Total passifs		21.507.750.982	20.332.532.081
Fonds Propres (en EUR)	Note	31/12/2020	31/12/2020
Capital émis		896.520.856	871.767.914
<i>Capital libéré</i>	4.17.	896.520.856	871.767.914
<i>Capital appelé non libéré</i>		0	0
Agio		0	0
Autres fonds propres		-1.300.156	-51.730
<i>Réserve de réévaluation: Variations de la juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais de résultats non réalisés</i>	4.17.	2.127.880	2.123.414
<i>Réserve de réévaluation: gains et pertes actuariels sur les plans de pensions</i>	4.17.	-3.428.037	-2.175.144
Réserves (y compris les résultats non distribués)	4.17.	366.836.880	320.995.423
Résultat de l'exercice	4.17.	49.405.954	70.297.576
Intérêts minoritaires		0	0
Total des capitaux propres		1.311.463.534	1.263.009.183
Total des passifs et des fonds propres		22.819.214.516	21.595.541.264

* Suite à la décision de vendre Crelan Insurance en 2021, les actifs et passifs de Crelan Insurance sont reclassés au 31/12/2019 et au 31/12/2020 sur une ligne séparée comme groupe d'actifs et de passifs détenus en vue de la vente (voir paragraphe 4.10.1)

Etat consolidé du résultat total

Etat des résultats réalisés et non-réalisés (en EUR)	Note	31/12/2020	31/12/2019
Activités ordinaires			
Produits et charges financiers et opérationnels		312.179.148	316.734.011
Produits d'intérêt	5.1.	311.551.406	324.140.992
Charges d'intérêt	5.1.	-45.187.258	-50.505.948
Dividendes	5.3.	634.571	1.207.908
Produits d'honoraires et de commissions	5.2.	110.565.298	103.693.615
Charges d'honoraires et de commissions	5.2.	-99.386.610	-95.256.186
Gains et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	5.4.	1.997.450	4.796.646
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (net)	5.5.	-1.303.377	-1.461.377
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat (nets)	5.6.	14.628	452.454
Ajustements de la juste valeur lors de la comptabilisation des opérations de couverture		5.608.223	-859.493
Réévaluation des différences de taux de change		1.002.573	988.656
Gains et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente (net)	5.7.	398.343	-12.671
Autres produits opérationnels	5.8.	26.404.964	29.706.787
Autres charges opérationnelles	5.8.	-121.063	-157.372
Charges administratives		-212.007.307	-219.071.400
Dépenses de personnel	5.9.1.	-90.762.696	-91.684.205
Dépenses générales et administratives	5.9.2.	-121.244.611	-127.387.195
Contributions en espèces aux fonds de résolution et aux systèmes de garantie des dépôts		-17.799.291	-16.820.789
Amortissements		-10.634.817	-11.961.896
Immobilisations corporelles	4.5.	-6.910.994	-8.011.703
Immobilisations incorporelles (autres que goodwill)	4.6.	-3.723.823	-3.950.193
Variation des gains ou (pertes), net		-3.134.853	0
Provisions	4.12.	4.591.300	8.951.900
Dépréciations	5.10.	-17.743.064	1.226.839
Dépréciations sur actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat		-17.743.064	1.226.839
<i>Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)</i>		0	0
<i>Actifs financiers évalués au coût amorti</i>		-17.743.064	1.226.839
Dépréciations sur immobilisations corporelles		0	0
Goodwill négatif comptabilisé immédiatement en résultat		0	0
Pertes et profits sur actifs non courants ou groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente*		6.302.987	5.049.650
TOTAL DES PROFITS ET PERTES D'ACTIVITES ORDINAIRES POURSUIVIES, AVANT IMPÔTS		61.754.103	84.108.315
Charges fiscales (impôt sur le résultat) associées au résultat des activités ordinaires	5.11.	-12.348.149	-13.810.739
<i>Impôts exigibles</i>		-10.207.326	-11.676.946
<i>Impôts différés</i>		-2.140.823	-2.133.793
PROFIT OU PERTE (NET)		49.405.954	70.297.576
Etat des résultats non-réalisés			
Résultats non réalisés pouvant être reclassés à l'avenir dans les résultats réalisés			
<i>Réévaluation des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)</i>		4.466	-1.480.339
Résultats non réalisés qui ne seront jamais inclus dans les résultats obtenus			
<i>Gains/(Pertes) actuariels sur régimes à prestations définies</i>		-1.252.892	-1.646.112
Total des résultats non-réalisés (net)		-1.248.426	-3.126.451
Total des résultats réalisés et non-réalisés de l'année		48.157.528	67.171.125

* Suite à la décision de vendre Crelan Insurance en 2021, les résultats de Crelan Insurance au 31/12/2019 et au 31/12/2020 sont reclassés sur une ligne séparée en tant que Pertes et profits sur actifs non courants ou groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente (voir section 4.10.2)

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en EUR)	31/12/2020*	31/12/2019*
ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Résultat net	49.405.954	70.297.576
<u>Rapprochement entre le résultat net et les flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles</u>	17.817.179	19.510.171
Charges d'impôts exigibles et différés, comptabilisés en résultat	14.430.156	15.839.128
Gains ou pertes de change latents	-1.002.573	-988.656
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT		
Amortissements	10.626.974	11.983.515
Dépréciations	17.740.503	-1.225.109
Provisions nettes (reprises)	2.124.282	-2.984.927
Résultat net sur vente d'immobilisations corporelles	-398.343	12.671
ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Profits nets latents sur les investissements disponibles à la vente	4.466	-1.480.339
Autres ajustements	-25.708.286	-1.646.112
Flux de trésorerie résultant de résultats opérationnels avant variations des actifs et passifs opérationnels	67.223.133	89.807.747
<u>Augmentation (diminution) des actifs opérationnels (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie):</u>	<u>-6.426.262</u>	<u>733.989.505</u>
Augmentation (diminution) des prêts et créances	0	0
Augmentation (diminution) des actifs financiers au coût amorti	39.515.331	741.280.292
Augmentation (diminution) des actifs disponibles à la vente	0	0
Augmentation (diminution) des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés	964.096	-3.667.609
Augmentation (diminution) des actifs financiers détenus à des fins de transaction	-22.843.257	2.299.312
Augmentation (diminution) des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-79.748	1.432.694
Augmentation (diminution) des dérivés d'actifs, comptabilité de couverture	-25.700.342	-8.611.454
Augmentation (diminution) des produits d'actifs financiers	0	0
(Augmentation) diminution des actifs non courants et des groupes destinés à être cédés, détenus en vue de la vente	0	0
Augmentation (diminution) des autres actifs	1.717.658	1.256.270
<u>Augmentation (diminution) des passifs opérationnels (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie):</u>	<u>1.271.171.666</u>	<u>1.129.046.282</u>
Augmentation (diminution) des dépôts d'établissements de crédit	392.641.227	-18.884.421
Augmentation (diminution) des dépôts (autres que d'établissements de crédit)	1.779.037.124	1.021.808.308
Augmentation (diminution) des titres de dette	-224.293.918	-61.146.843
Augmentation (diminution) des passifs financiers détenus à des fins de transaction	-22.514.471	3.761.965
Augmentation (diminution) des dérivés de passifs, comptabilité de couverture	-636.547.233	127.354.215
Augmentation (diminution) des autres passifs (définition du bilan)	-17.151.063	56.153.058
(Diminution) augmentation du capital d'exploitation net	1.277.597.928	395.056.777
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1.344.821.061	484.864.524
Impôts sur le résultat (payés) remboursés	-11.525.692	-15.702.881
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	1.333.295.369	469.161.643
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
(Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'actifs corporels)	7.123.047	22.600.999
Entrées de trésorerie provenant de la vente d'actifs corporels	0	0
(Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles)	6.788.472	3.026.817
Entrées de trésorerie provenant de la vente d'actifs incorporels	0	0
(Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition des actifs détenus jusqu'à leur échéance)	0	0
Autres entrées de trésorerie liées à des activités d'investissement	144.378	19.823
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-13.767.141	-25.607.993
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
(Dividendes versés)	0	24.257.034
(Sorties de trésorerie pour rembourser des dettes subordonnées)	100.784.081	64.054.687
Entrées de trésorerie provenant de l'émission ou de remboursement d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres	24.752.986	53.058.378
(Autres sorties de trésorerie liées à des activités d'investissement)	726	0
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	-76.031.821	-35.253.343
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie ou les équivalents de trésorerie	-608.467	312.122
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1.242.887.940	408.612.430
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN DÉBUT D'EXERCICE	1.901.902.160	1.493.289.730
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE	3.144.790.100	1.901.902.160
<u>Composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :</u>		
Fonds en caisse	50.363.464	51.451.730
Avoirs auprès des banques centrales	3.063.232.004	1.825.266.116
Prêts et créances	31.194.631	25.184.314
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en fin d'exercice	3.144.790.100	1.901.902.160
Dont : montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par l'entreprise, mais non disponibles pour le groupe	180.638.363	164.044.510
<u>Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie opérationnels:</u>		
Produits d'intérêts reçus	422.327.426	442.074.926
Dividendes reçus	634.571	1.207.908
Charges financières payées	108.854.776	363.515.818

* Les mouvements comprennent CRI

Tableau consolidé des variations des fonds propres

(en EUR)	Capital	Réserve de réévaluation: Variations de la juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais de résultats non réalisés	Réserve de réévaluation: gains / pertes actuariels sur les régimes de retraite	Réserves (y compris les bénéfices non distribués)	Revenu de l'exercice
Solde d'ouverture au 1er janvier 2020	871.767.914	2.123.415	-2.175.145	320.995.423	70.297.576
Augmentation du capital					
Réduction du capital					
Entrées/sorties de coopérateurs	24.752.942				
Dividendes payés				-24.455.393	
Tantièmes payés					
Transactions actionnaires	24.752.942			-24.455.393	
Transfert aux bénéfices non distribués				70.297.576	-70.297.576
Réévaluation des actifs		1.001.154			
Titres vendus et échus		-995.199			
Couverture de juste valeur macro- hedge					
Gains / pertes liés aux régimes de retraite			-1.670.524		
Impôts différés		-1.488	417.631		
Autres				-726	
Résultat de l'exercice					49.405.954
Transactions non-actionnaires		4.467	-1.252.893	70.296.850	-20.891.622
Solde de clôture au 31 décembre 2020	896.520.856	2.127.882	-3.428.038	366.836.880	49.405.954

(en EUR)	Capital	Réserve de réévaluation: Variations de la juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais de résultats non réalisés	Réserve de réévaluation: gains / pertes actuariels sur les régimes de retraite	Réserves (y compris les bénéfices non distribués)	Revenu de l'exercice
Solde d'ouverture au 1er janvier 2019	818.709.492	3.603.753	-529.032	279.458.538	65.794.729
Augmentation du capital					
Réduction du capital					
Entrées/sorties de coopérateurs	53.058.422				
Dividendes payés				-24.257.034	
Tantièmes payés					
Transactions actionnaires	53.058.422			-24.257.034	
Transfert aux bénéfices non distribués				65.794.729	-65.794.729
Réévaluation des actifs		-1.963.613			
Titres vendus et échus		-307.919			
Couverture de juste valeur macro- hedge					
Gains / pertes liés aux régimes de retraite			-1.706.836		
Impôts différés		791.194	60.723		
Autres				-810	
Résultat de l'exercice					70.297.576
Transactions non-actionnaires		-1.480.338	-1.646.113	65.793.919	4.502.847
Solde de clôture au 31 décembre 2019	871.767.914	2.123.415	-2.175.145	320.995.423	70.297.576

Abréviations

ABS	: Asset-Backed Securities
ALM	: Asset & Liability Management
ATM	: Automated Teller Machine
BCE	: Banque Centrale Européenne
BNB	: Banque Nationale Belge
CAD	: Capital Adequacy
CDS	: Credit Default Swap
CIR	: Crelan Insurance
COREP	: Common Solvency Ratio Reporting
CRO	: Chief Risk Officer
CSA	: Credit Support Annex
CVA	: Credit Valuation Adjustment
DBO	: Defined Benefit Obligation
DVA	: Debit Valuation Adjustment
EAD	: Exposure At Default
EB	: Europabank
EBA	: European Banking Authority
ECB	: European Central Bank
EMIR	: European Market Infrastructure Regulation
EONIA	: Euro OverNight Index Average
ERM	: External Risk Management
ESTER	: European Short Term Rate
ETP	: Equivalent Temps Plein
EUR	: Euro
FVOCI	: Fair Value through Other Comprehensive Income
FVPL	: Fair Value through Profit and Loss
GMRA	: Global Repurchase Master Agreement
HQLA	: High Quality Liquid Asset
HTC	: Hold-to-Collect
IAS	: International Accounting Standards
IBNR	: Incurred But Not Reported
ICAAP	: Internal Capital Adequacy Assessment Process
IFRIC	: International Financial Reporting Interpretations Committee
IFRS	: International Financial Reporting Standards
IRB	: Internal Ratings Based
IRS	: Interest Rate Swap
ISDA	: International Swap and Derivatives Association
LCH	: London Clearing House
LCR	: Liquidity Coverage Ratio
LGD	: Loss Given Default
LL	: Lease Liabilities
MBS	: Mortgage-Backed Securities
NSFR	: Net Stable Funding ratio
OCI	: Other Comprehensive Income
OLO	: Obligation Linéaire Obligations
OR	: Operational Risk
ORM	: Operational Risk Management
OTC	: Over-The-Counter

PD	: Probability of Default
PME	: Petite ou Moyenne Entreprise
PUC	: Projected Unit Credit
RDI	: Revenu Définitivement Imposé
REPO	: Sale and Repurchase Agreement
RMSA	: Risk & Monitoring Self-Assessment
RoU	: Right-of-Use
RWA	: Risk-Weighted Asset
SA	: Société Anonyme
SC	: Société Coopérative
SCRL	: Société Coopérative à Responsabilité Limitée
SPPI	: Solely Payments of Principal and Interest
TLTRO	: Targeted Longer-Term Refinancing Operation
USD	: US Dollar
VaR	: Value-at-Risk

Annexes

1. Observations générales sur l'évolution du bilan et du compte de résultat

1.1. Observations générales sur l'évolution du bilan

L'actif total du groupe a, tout comme l'année passée, progressé de 5,67 %¹. Les actifs financiers évalués au coût amorti restent toujours la composante principale, avec 82,42% de l'actif total même s'ils ont cependant baissé de -0,33% par rapport à 2019. Au sein des actifs financiers évalués au coût amorti, on observe des tendances différentes selon le type de produit : les prêts et avances à la clientèle ont augmenté de +0,70%, 4,7% si on fait abstraction de l'application de la norme IAS 32 (voir 4.16 "Compensation des actifs et passifs financiers"), tandis que le portefeuille de titres a diminué de -16,27%. Malgré la pandémie de corona et la crise économique qui l'a accompagnée, la production de nouveaux crédits à la clientèle a bien résisté, rencontrant même une belle progression pour les crédits logement et les crédits aux entreprises. La diminution des postes "Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction" et "Dérivés utilisés à des fins de couverture" s'explique par l'adoption de la norme IAS 32 mi-2020 (voir 4.16 "Compensation des actifs et passifs financiers").

Un deuxième élément important du bilan concerne la trésorerie et les comptes à vue auprès des banques centrales, représentant 13,64% du bilan (2019 : 8,7%). La baisse des autres postes du bilan s'est accompagnée d'une forte hausse de la trésorerie (2020 : +65,9%). Cette augmentation est due à : (1) l'importante hausse de l'épargne durant la crise du corona ; (2) l'accumulation de liquidités liée à la transaction avec AXA Banque Belgique et ; (3) la participation de Crelan au programme TLTRO III.

Pour l'analyse des actifs détenus en vue de la vente et des activités abandonnées, nous renvoyons à la note 1.3.

Le passif se compose pour 99,0% de produits évalués au coût amorti. La majorité d'entre eux (89,5% du total du bilan) concerne les dépôts des clients. Les explications se trouvent être les mêmes que pour l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. L'incertitude quant à l'avenir et à l'emploi a incité de nombreux ménages à épargner pendant la crise du corona, ce qui a permis aux dépôts d'atteindre des niveaux record. D'autre part, les dépôts d'établissements de crédit ont fortement augmenté (+1.597,6%) grâce au programme TLTRO III. Un troisième élément expliquant cette hausse des dépôts est la tendance toujours à la baisse des "dettes représentées par un titre" ainsi que les "dettes subordonnées" (respectivement -24,7% et -56,6%), qui se traduit par un transfert de ces fonds vers les dépôts. En raison des faibles taux d'intérêt, les clients ne choisissent plus d'investir leurs fonds à long terme.

Pour l'analyse des passifs détenus en vue de la vente et des activités abandonnées, nous renvoyons à la note 1.3.

Les fonds propres ont connu, au niveau du capital, une progression moins spectaculaire que l'année dernière (+24,8 millions d'EUR). Cela est dû, d'une part, au fait que la production de 2019 a été exceptionnelle et, d'autre part, au fait que le groupe a suspendu ses émissions pendant une courte période afin d'intégrer le rachat d'AXA Banque Belgique dans son prospectus. Les réserves ont quant à elles augmenté de +45,8 millions d'EUR (affectation du résultat 2019 après déduction de l'affectation du dividende de 2019). Sous réserve des recommandations de la BCE et de la BNB dans le contexte du Coronavirus, le dividende réservé aux actionnaires devrait s'élever à 26,2 millions d'EUR.

Le ratio CAD à la fin de 2020 est de 22,02% contre 21,85% à la fin de 2019. Le ratio TIER I est de 21,72% contre 21,03% à la fin de 2019. Ces ratios de capital figurent une fois de plus parmi les meilleurs du marché belge et confirment la solidité financière du Groupe.

¹ Sauf mention contraire, les chiffres mentionnés dans cette partie ne tiennent pas compte des actifs de Crelan Insurance SA.

1.2. Observations générales sur l'évolution du compte de résultat

La diminution du revenu net d'intérêt² (- 7,3 millions d'EUR) est principalement due à une diminution relativement plus importante des revenus d'intérêt (-12,6 millions d'EUR) que des charges d'intérêts (-5,3 millions d'EUR). Malgré la confirmation en 2020 des belles performances commerciales réalisées par le Groupe en 2019, tant sur le plan de la production de crédits que des marges commerciales sur ces derniers, la forte baisse des taux de référence a eu pour conséquence une baisse encore plus prononcée des produits d'intérêt. Alors que l'on aurait pu s'attendre à la même dynamique pour les charges d'intérêt, l'augmentation du passif dirigée par l'épargne des clients a exposé la banque à des coûts plus importants.

Au cours de l'année 2020, Crelan a ajusté la présentation des produits et charges d'intérêts sur les instruments de couverture à la fois de 2020 et de 2019. Les charges et produits de ces instruments sont désormais présentés sur les mêmes lignes que les actifs et passifs couverts. Ce changement reflète mieux les produits et charges d'intérêts effectifs des actifs et passifs dans les relations de couverture. Ce changement n'a aucun impact sur le revenu net d'intérêt.

Le revenu net des honoraires et des commissions relatifs aux activités de "fee-business" a produit un résultat solide (+6,9 millions d'EUR). Ce résultat provient de la production de produits d'investissement (émissions de titres : +2,4 millions d'EUR ; ordres de transfert de titres : +2,8 millions d'EUR et ; commissions de gestion reçues : +3,1 millions d'EUR) dans un contexte où les investisseurs ont essayé de tirer profit de la correction des marchés financiers au mois de mars 2020 et de la reprise de ces mêmes marchés financiers en raison des nouvelles optimistes concernant un vaccin. Par ailleurs, l'avancée de la production de produits d'assurance-vie proposés par notre "nouveau partenaire" (partenariat depuis fin 2018) Allianz a également contribué à la hausse de nos commissions.

Une hausse des charges d'honoraires et de commissions (+4,1 millions d'EUR) est également liée à l'évolution ci-dessus. Outre la hausse des investissements, l'augmentation des dépôts a également mené à une augmentation des commissions de production et d'accroissement payées aux agents.

Enfin, la baisse des autres produits d'exploitation par rapport à l'exercice 2019 est principalement due au fait que durant cet exercice, la banque avait enregistré un recouvrement exceptionnel lié à la fraude au CEO de 2016.

Crelan ne subit que des conséquences limitées suite à la transition de l'IBOR. D'une part, il n'existe pas de contrats commerciaux ou financiers dans des devises autres que l'EUR, et d'autre part, l'Euribor a été confirmé comme référence. Cela signifie que les changements ne concernent que le taux EONIA (taux journalier en EUR). Ce taux de référence a été progressivement remplacé à partir d'octobre 2019 par le nouveau taux à court terme pour l'EUR, l'ESTER (European Short Term Rate) et restera lié à l'ESTER jusqu'à fin 2021, date à laquelle la fixation quotidienne du taux EONIA cessera. Comme Crelan n'a pas de contrats commerciaux avec ses clients, cela n'a pas d'impact sur l'activité commerciale. En ce qui concerne les contrats financiers, seuls les placements en espèces dans le cadre du commerce des produits dérivés sont rémunérés au taux EONIA. Depuis le dernier trimestre de 2020, des négociations ont été entamées avec les contreparties pour passer à une rémunération en ESTER. Pour la contrepartie LCH, cette modification de l'ESTER a eu lieu à la mi-2020. Pour cela, Crelan a reçu une compensation en espèces de LCH (voir "4.14 Dérivés et traitement comptable").

Au sein de la banque, une task force "IBOR" a été mise en place sous la responsabilité du département Fin. Elle est responsable du suivi du dossier.

Charges administratives et amortissements

Les charges administratives ont fortement diminué en 2020 (-7 millions d'EUR). La baisse des ETP mais également la généralisation du homeworking ont contribué à la baisse des coûts du personnel (-0,92 million d'EUR).

² Sauf mention contraire, les chiffres mentionnés dans cette partie ne tiennent pas compte des résultats de Crelan Insurance SA.

Par ailleurs, la COVID-19 a également conduit le Groupe à revoir ses dépenses de marketing puisque la quasi-totalité des événements prévus dans l'année ont été annulés (par exemple, la foire de Libramont qui est un événement primordial dans nos campagnes marketing et qui représente un budget important). De plus, en recrutant des profils informatiques internes, le Groupe a réduit son recours à des consultants externes plus coûteux.

Finalement, les coûts liés à l'acquisition d'AXA Banque Belgique, y compris les frais d'intégration, ont diminué par rapport à l'année passée et s'élèvent à 6,2 millions d'EUR (2019 : 6,7 millions d'EUR).

Le coefficient d'exploitation ou Cost-Income Ratio (CIR) s'élève à 73,36%³ en 2020 contre 73,59% à la fin de 2019.

Provisions et dépréciations

Le résultat avant provisions et dépréciations s'élève à 71,7 millions d'EUR contre 68,9 millions d'EUR l'année précédente. Les provisions mais surtout les dépréciations expliquent la forte baisse du résultat net. Suites aux révisions de ses paramètres induites par la crise sanitaire (voir paragraphe 7.2.1.1. Prêts et Créances), le Groupe a dû enregistrer des réductions de valeur pour un montant total de 17,7 millions d'EUR pour son portefeuille d'actifs évalués au coût amorti.

Résultat global

Le résultat avant impôt passe de 84,1 millions d'EUR à 61,8 millions d'EUR. Les charges d'impôts ont quant à elles diminué de 1,5 millions d'EUR par rapport à 2019. Le résultat net s'élève ainsi, au 31 décembre 2020, à 49,4 millions d'EUR (2019 : 70,3 millions d'EUR).

Le rendement des fonds propres à la fin de 2020 était de 3,91% contre 6,02% un an plus tôt.

1.3. Projet d'acquisition d'AXA Banque Belgique par le Groupe Crelan

Le 24 octobre 2019, le Groupe Crelan et le Groupe AXA ont conclu un accord sur l'acquisition d'AXA Banque Belgique par le Groupe Crelan.

Le Conseil d'Administration de CrelanCo SC estime que l'acquisition d'AXA Banque Belgique représente une opportunité stratégique unique pour Crelan, qui permettra notamment de renforcer le Groupe Crelan à l'avenir (notamment par la mise en commun des investissements informatiques) et d'améliorer le service à la clientèle. Le Conseil d'Administration de CrelanCo SC a décidé de procéder à l'acquisition proposée après une évaluation détaillée de l'opportunité et de l'équilibre financier de la transaction.

Fin 2019, AXA Banque Belgique était la 6ème banque belge en termes d'actifs (30 milliards d'EUR, dont 22 milliards de crédits à la clientèle). Elle offre une gamme de produits bancaires et d'investissement à près de 860.000 clients. Cela concerne principalement des prêts, des solutions d'investissement, des opérations bancaires quotidiennes et des comptes de dépôt. Au 1er janvier 2020, la société comptait 850 employés et distribuait ses produits via un réseau d'environ 500 agences bancaires dans toute la Belgique. L'acquisition d'AXA Banque Belgique doublera la taille du Groupe Crelan.

La mise en œuvre effective de cette opération est soumise à l'approbation des autorités de contrôle, notamment la Banque Centrale Européenne, la Banque Nationale de Belgique et la Banque de France.

³ Attention, ces ratios ne tiennent pas compte des frais exceptionnels de 6,16 millions EUR (2019 : 6,67 millions EUR) liés à la transaction avec AXA Banque Belgique. En incluant ces coûts, le CIR s'élèverait à 75,23% (2019 : 75,57%).

Nouveau calendrier d'acquisition :

À la suite de consultations avec les régulateurs, il a été décidé de réviser le calendrier d'acquisition et de reporter la date de closing initialement prévue pour la fin juin 2020. Cela ne compromet pas l'objectif de la transaction, mais permet une meilleure préparation compte tenu de la complexité du dossier et du climat d'incertitude qui a suivi la pandémie de COVID-19.

Toutefois, l'objectif reste d'achever l'intégration et la fusion dans un délai de deux ans à compter de la date du closing, qui a été reportée à la fin du deuxième trimestre 2021.

Après le closing (= exécution effective de l'accord avec AXA), Crelan mettra en œuvre son plan d'intégration et de migration informatique, d'une durée prévue de 24 mois. Par la suite, AXA Banque Belgique pourra le cas échéant fusionner avec Crelan SA. Toutes les activités seront alors menées sous la marque Crelan.

Les développements les plus importants sont les suivants :

Le prix d'achat d'AXA Banque Belgique, précédemment fixé à 620 millions d'EUR, est maintenant fixé à 590 millions d'EUR ; CrelanCo SC verse 590 millions d'EUR à AXA SA pour 100% des actions d'AXA Banque Belgique. CrelanCo SC et Crelan SA vont à leur tour vendre 100% de leurs parts dans Crelan Insurance SA (la compagnie d'assurance du Groupe Crelan qui vend principalement des assurances solde restant dû liées à des prêts) à AXA Banque Belgique pour 80 millions d'EUR. Ainsi, un montant de 510 millions d'EUR sera versé.

Le financement de l'acquisition se fera comme suit :

Crelan SA a l'intention d'augmenter son capital réglementaire Tier 2 avant la clôture en émettant des emprunts subordonnés pour un montant total de 340 millions d'EUR, dont 240 millions d'EUR seront souscrits par AXA SA et/ou les filiales du Groupe AXA, et 100 millions d'EUR par AMUNDI ASSET MANAGEMENT SAS (AMUNDI). Crelan peut également substituer un ou plusieurs investisseurs institutionnels à AXA jusqu'à concurrence de 110 millions d'EUR.

Enfin, Crelan SA rachètera à AXA Deutschland le prêt perpétuel AT1 d'AXA Banque Belgique pour la valeur nominale de 90 millions d'EUR et les intérêts courus non échus.

Le paiement du prix d'achat n'entraînera pas de frais de financement pour Crelan. Le montant net des liquidités à distribuer sera de 260 millions d'EUR provenant des liquidités excédentaires.

Dans un premier temps, peu de choses changeront pour les clients et les deux banques continueront à coexister. Cela devrait permettre d'aligner les produits et les processus des deux banques afin que tous les clients et toutes les succursales puissent ensuite être facilement pris en charge par un système unique et uniforme.

Crelan a également conclu un accord de distribution à long terme pour la vente de l'assurance non-vie et de l'assurance solde restant dû d'AXA à travers ses réseaux.

L'acquisition d'AXA Banque Belgique doublera la taille du Groupe Crelan.

Suite à cette transaction, il a été décidé de présenter les actifs et passifs relatifs à Crelan Insurance SA sur deux lignes distinctes (Actifs : "Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées" ; Passifs : "Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées").

Toutefois, il est encore possible pour le lecteur de reconstituer un bilan dans lequel les activités de Crelan Insurance SA sont intégrées grâce aux précisions données dans la note 4.10.1. "Bilan de Crelan Insurance SA".

Les résultats de Crelan Insurance SA ont également été regroupés sur une ligne sous la rubrique "Gains et pertes sur actifs non courants ou groupes de cession classés comme détenus en vue de la vente". Ils sont expliqués dans le tableau 4.10.2 "Groupes de cession classés comme détenus pour la vente".

2. Information Générale

2.1. Dénomination officielle et forme juridique de l'entité

Le Groupe Crelan (ci-après appelé "le Groupe") comprend Crelan SA, Crelan Insurance SA, la caisse coopérative CrelanCo SC et Europabank SA.

2.2. Le domicile et le pays dans lequel elle a été enregistrée et l'adresse de son siège social

Crelan SA fut créée et est située en Belgique, son siège principal se trouve au Boulevard Sylvain Dupuis 251 à 1070 Bruxelles.

2.3. Activités principales

Le Groupe Crelan compte à présent 2.734 collaborateurs (2019 : 2.772 collaborateurs), 549 points de vente (2019 : 583 points de vente), 918.871 clients (2019 : 915.492 clients) et 275.015 actionnaires (2019 : 275.054 actionnaires).

Crelan SA est une banque de détail belge de taille moyenne qui, grâce à ses 275.015 actionnaires, possède un solide ancrage coopératif. La banque propose un service bancaire complet aux agriculteurs, horticulteurs, particuliers, indépendants et entreprises grâce à un réseau d'agents indépendants.

En 2007, la compagnie d'assurance Crelan Insurance SA a été créée. Le Groupe commercialise, via Crelan Insurance SA, une assurance solde restant dû, une assurance solde de financement et une assurance temporaire décès. En outre, le Groupe commercialise des produits d'assurance financiers (branches 21, 23 et 26) sur la base d'un accord de distribution avec des compagnies d'assurance.

Europabank SA est une banque de niche par son offre de produits et de services spécifiques. L'activité d'Europabank SA est l'octroi de crédits à des clients ayant un autre profil de risque que celui de la clientèle de Crelan SA. Les prêts sont effectués par l'intermédiaire d'un réseau d'agences distinct et par l'intermédiaire de courtiers indépendants. Du côté des dépôts, l'accent est mis sur les produits d'épargne traditionnels. En plus, Europabank SA parvient à attirer de plus en plus d'entreprises et de commerçants avec son cards-business unique : Europabank SA possède d'ailleurs une licence Visa et Mastercard internationale.

Europabank SA avait une filiale, EB-Lease. En 2020, la fusion d'Europabank et d'EB-Lease a été réalisée. Cette fusion a été motivée par le fait qu'EB-Lease était sous la même direction qu'Europabank, qu'elle commercialisait presque les mêmes produits de "crédit", qu'il y avait une gestion commune en termes de procédures, de comptabilité et de niveaux de décision et qu'EB-Lease travaillait avec la même plate-forme informatique commune et avec le même personnel qu'Europabank.

Le Groupe a décidé de donner à la banque de niche Europabank SA une grande autonomie dans le développement de ses activités spécialisées.

2.4. Structure du Groupe Crelan

Crelan SA et la Caisse coopérative agréée CrelanCo SC, dont les engagements sont solidaires entre elles, forment ensemble, conformément à l'article 239 de la loi du 25 avril 2014 sur l'état des établissements de crédit et leur surveillance, une fédération d'établissements de crédits au sens de l'article 61 de la loi du 22 mars 1993 sur le statut des établissements de crédit, Crelan SA assumant le rôle d'établissement central. Il y a une solidarité totale entre les différentes entités du Groupe.

CrelanCo SC a été fondée le 5 novembre 2015 suite à la fusion de Lanbokas SC, de Agricaisse SC et de huit sociétés coopératives régionales. De cette manière, les valeurs coopératives sont regroupées dans une société coopérative solide et solvable.

Le capital coopératif de CrelanCo SC est détenu par 275.015 actionnaires, agriculteurs et particuliers. La gestion opérationnelle de CrelanCo SC est assurée par le Comité de Direction de Crelan SA.

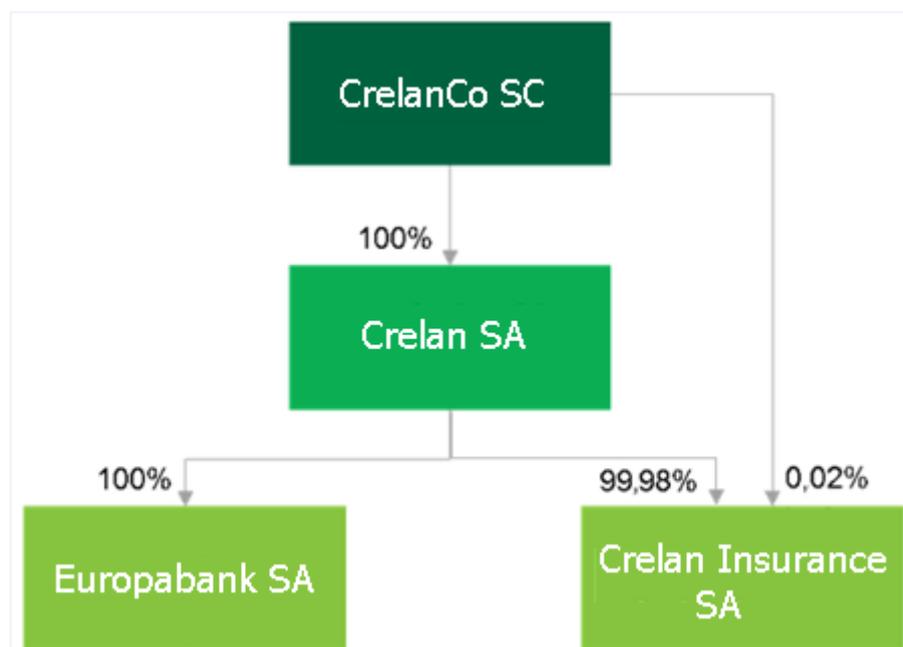
Depuis la mi-2015 la caisse coopérative agréée CrelanCo SC détient 100% du nombre total d'actions et des droits de vote dans Crelan SA.

Crelan SA détient 100% des actions de la société d'assurance Crelan Insurance SA et d'Europabank SA. Europabank SA fait partie du Groupe Crelan depuis 2004.

Les comptes annuels consolidés du Groupe Crelan comprennent par conséquent les chiffres de la Caisse coopérative agréée CrelanCo SC, de Crelan SA ainsi que de ses filiales (i.e. Europabank SA et Crelan Insurance SA).

Aucune restriction importante ne s'applique au Groupe quant à sa capacité d'accès ou d'utilisation des actifs au sein du Groupe ; ni à procéder au règlement des passifs au sein du Groupe.

Le schéma ci-dessous donne une vue simplifiée de la structure du Groupe.



2.5. Localisation géographique

Le Groupe Crelan se concentre uniquement sur le marché belge.

2.6. Les collaborateurs du Groupe

Fin décembre 2020, le Groupe emploie 2.734 collaborateurs, dont 1.110 employés et 1.624 agents indépendants et employés d'agences, contre 2.772 collaborateurs fin 2019 (respectivement 1.120 employés et 1.652 agents indépendants et employés d'agences). Cela signifie une diminution du nombre d'employés de -1,37%. Sur les 2.734 collaborateurs en 2020, il y a 1.391 hommes et 1.343 femmes.

En ce qui concerne les engagements de retraite, le Groupe dispose de différents régimes à prestations définies (cf. note 4.13.1).

2.7. Événements postérieurs à la date de clôture

2.7.1. Dividende

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 22 avril 2021 que CrelanCo SC verse un dividende de 3% ou de 0,37 EUR par action aux coopérateurs pour un montant total de 26,2 millions d'EUR (2020 : 24,5 millions d'EUR). Cependant, le paiement de dividendes par les institutions financières est toujours lié aux directives de la BCE et de la BNB en raison de la pandémie COVID-19. Dans une situation normale, ce dividende serait versé fin avril début mai, mais avec les lignes directrices COVID-19 en place, nous devons attendre que la situation financière en Europe s'améliore et que les restrictions soient levées. Ce dividende pourra être versé au plus tôt en octobre 2021.

Pour le dividende de l'exercice 2019 (24,5 millions d'EUR), les nouvelles directives, en vigueur depuis le 1er janvier 2021, nous ont permis de procéder à une distribution dans certaines limites, sous réserve de l'approbation des autorités de surveillance.

La part maximale autorisée de 1,36 % a été versée au cours des premiers mois de 2021. Pour le paiement de la partie restante du dividende de 2019 s'élevant à 1,64% , nous devons attendre, comme mentionné ci-dessus, une meilleure évolution de la situation financière en Europe et la levée des restrictions.

2.7.2. Événements importants survenus après la date de clôture du bilan

L'actuelle pandémie de corona et les différentes mesures prises par les autorités pour y faire face pourraient continuer à avoir un impact sur les résultats et sur l'évaluation de certains actifs et passifs en 2021. Les conséquences possibles étaient déjà prévues en 2020, mais la situation reste extrêmement incertaine. Sur la base des faits actuellement connus, nous n'avons pas connaissance d'un impact financier supplémentaire sur les chiffres de l'année fiscale 2020.

En dehors de ce qui précède, il n'y a pas d'autres événements à mentionner pour la période de référence qui se sont produits après la date de clôture et avant la date d'approbation des états financiers statutaires par le Conseil d'administration (25 mars 2021) qui pourraient avoir un impact significatif sur les chiffres présentés.

3. Déclaration de conformité IAS/IFRS

Les comptes annuels consolidés des sociétés cotées en bourse au sein de l'Union Européenne doivent être rédigés, depuis le 1er janvier 2005 avec bilan d'ouverture le 1er janvier 2004, conformément aux normes de l'International Financial Reporting Standards ("IFRS") adoptées par l'Union Européenne. Dans plusieurs pays, dont la Belgique, les régulateurs nationaux ont déterminé que toutes les institutions financières établissant des comptes annuels consolidés devaient également les rédiger selon les normes IFRS, indépendamment du fait qu'elles soient cotées en bourse ou non. Par conséquent, le Groupe Crelan présente également les états financiers consolidés (rapports périodiques) établis conformément aux normes IAS et IFRS applicables à la date de clôture, telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Le 25 mars 2021, le Conseil d'Administration a examiné les états financiers et les a approuvés pour publication. Les comptes annuels seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 22 avril 2021.

3.1. Application de nouvelles normes et interprétations

Normes et interprétations applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1er janvier 2020 :

- Amendements à IAS 1 et IAS 8 Modification de la définition du terme "significatif"
- Amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises : Définition d'une entreprise
- Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 1
- Amendements des références au Cadre conceptuel de l'information financière dans les normes IFRS

Normes et interprétations émises, mais non encore applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1er janvier 2020 :

- IFRS 17 Contrats d'assurance (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptée au niveau européen)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers : classification de passifs comme courants ou non-courants (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 16 Immobilisations corporelles : produits antérieurs à l'utilisation prévue (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises : référence au cadre conceptuel (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 4 Contrats d'assurance – report de la norme IFRS 9 (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2021, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements aux IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 and IFRS 16 Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2 (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2021, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendement à IFRS 16 Contrats de location : Allègements de loyer liés à la COVID-19 (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juin 2020)
- Améliorations annuelles 2018–2020 des IFRS (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022, mais non encore adoptées au niveau européen)

La phase 1 du passage à l'IBOR n'a que des conséquences limitées pour Crelan, voir point 1.2 "Observations générales sur l'évolution du compte de résultat". Pour la phase 2, Crelan n'a pas appliqué l'adoption anticipée car elle n'a que des relations de couverture en Euro sous Euribor.

Les autres normes et interprétations n'ont pas eu d'impact sur l'évolution du bilan ou du compte de résultat.

4. Notes relatives au bilan

4.1. Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales

La trésorerie et les comptes à vue auprès des banques centrales au 31 décembre 2020 et 2019 se présentent comme suit :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Espèces	50.363.464	51.451.730
Dépôts auprès des banques centrales	2.882.593.642	1.661.221.606
Dépôts de réserves monétaires à la Banque Nationale de Belgique	180.638.363	164.044.510
Total trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	3.113.595.469	1.876.717.846
dont repris en trésorerie et équivalents de trésorerie	3.113.595.469	1.876.717.846

Le poste "Espèces" correspond aux liquidités présentes dans les agences.

A côté de cela, cette rubrique comprend les dépôts auprès de banques centrales ainsi que les dépôts de réserve monétaire auprès de la Banque Nationale de Belgique.

Les dépôts auprès des banques centrales ont augmenté de 1,22 milliard d'EUR et constituent toujours la catégorie la plus importante de cette rubrique. Cette augmentation est à mettre sur le compte de la forte augmentation de l'épargne observée durant la crise de la COVID-19. Les taux d'épargne ont en effet fortement progressé durant la crise menant à un afflux de cash n'ayant pu être directement converti en crédits. Le surplus est donc placé à la BCE. Pour plus d'informations sur la gestion de la liquidité de la banque, nous renvoyons à la note 7.4. "Risque de liquidité".

Il est par ailleurs important de mentionner que dans le cadre du rachat d'Axa Banque Belgique, le Groupe garde un niveau de liquidités suffisant afin de mener à bien la transaction sans que les ratios de liquidités ne s'en trouvent affectés par la suite.

4.2. Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le Groupe Crelan n'exerce aucune activité commerciale (trading). Cependant, au moment du rachat de Centea SA, Crelan SA fut confrontée à des dérivés ne pouvant être identifiés comme instruments de couverture en vertu des règles IFRS. Ces dérivés durent donc être placés dans le portefeuille d'actifs/passifs détenus à des fins de transaction ; l'encours de ces dérivés diminuant donc au fur et à mesure des échéances. Pour plus d'informations sur les dérivés du Groupe, nous renvoyons à la note 4.14.

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Actifs		
Dérivés détenus à des fins de transaction	39.459	22.882.716
Titres de dette	0	0
Total actifs détenus à des fins de transaction	39.459	22.882.716
Passifs		
Dérivés détenus à des fins de transaction	1.393.873	23.908.344
Titres de dette	0	0
Total passifs détenus à des fins de transaction	1.393.873	23.908.344

En 2020, Crelan a appliqué la compensation selon la norme IAS 32 ("Offsetting of Financial Instruments"). Cela explique la réduction des comptes ci-dessus par rapport à 2019. La section 4.16 Compensation d'actifs et de passifs financiers traite de ce sujet de manière plus détaillée.

4.3. Portefeuille d'investissement

Les tableaux ci-dessous détaillent la composition du portefeuille titres au 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 :

(en EUR)	2020		
	Au coût amorti	À la juste valeur via OCI	À la juste valeur via le compte de résultat
Obligations d'Etat			
- cotées	707.633.306	0	0
- non cotées	30.004.738	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe			
- cotés	263.071.878	0	0
- non cotés	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable			
- cotés	0	0	0
- non cotés	0	0	6.781.148
Immobilisations financières			
- cotées	0	0	0
- non cotées	0	9.669.787	0
Total	1.000.709.922	9.669.787	6.781.148

(en EUR)	2019		
	Au coût amorti	À la juste valeur via OCI	À la juste valeur via le compte de résultat
Obligations d'Etat			
- cotées	835.167.635	0	0
- non cotées	20.006.832	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe			
- cotés	340.005.779	0	0
- non cotés	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable			
- cotés	0	0	0
- non cotés	0	0	6.863.077
Immobilisations financières			
- cotées	0	0	0
- non cotées	0	8.705.691	90.000
Total	1.195.180.246	8.705.691	6.953.077

Les portefeuilles du Groupe sont classés sur la base des directives IFRS 9 pour la classification et l'évaluation des actifs financiers. La catégorie de classification est basée sur le modèle commercial et le test du paiement du principal et des intérêts uniquement (test SPPI, i.e. "Solely Payments of Principal and Interest"). Sur la base du modèle commercial, documenté par la stratégie financière du Groupe, le portefeuille est presque entièrement affecté à la catégorie HTC ("Hold-to-Collect"), c'est-à-dire au coût amorti. Le modèle commercial de Crelan consiste à investir dans des actifs à faible risque et à les conserver jusqu'à leur échéance. Les ventes dans le portefeuille d'investissement n'ont lieu que dans des cas exceptionnels (e.g. risque de crédit accru, échéance au cours de la même année civile, etc.). L'analyse des ventes d'obligations sera effectuée sur une base annuelle, les ventes inférieures à 5% du portefeuille global étant considérées comme acceptables (à l'exclusion toutefois des obligations présentant un risque de crédit élevé ou arrivant à échéance dans l'année).

Les investissements dans le portefeuille de capital-investissement et un nombre limité de participations ont été placés dans la catégorie FVOCI ("Fair Value through Other Comprehensive Income"). Enfin, les

certificats immobiliers et un investissement limité dans un fonds d'obligations et d'actions ont été obligatoirement classés comme FVPL ("Fair Value through Profit and Loss"), car ils ne répondaient pas aux critères du SPPI.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du portefeuille financier au cours des exercices 2019 et 2020:

(en EUR)	2020		
	Au coût amorti	À la juste valeur via OCI	À la juste valeur via le compte de résultat
Solde d'ouverture	1.195.180.246	8.705.691	6.953.077
Acquisitions	135.165.805	0	0
Ventes et arrivés à échéance	-315.887.698	0	0
Fluctuations de la juste valeur	0	0	0
- via résultat	-4.375.439	0	-80.732
- via fonds propres	0	964.096	0
Mutations des provisions (stage 1)	49.775	0	0
Utilisation et reprise des réductions de valeur (stage 3)	0	0	0
Fluctuations du taux de change	0	0	0
Autres mouvements	-9.422.767	0	-91.197
Solde de clôture	1.000.709.922	9.669.787	6.781.148

(en EUR)	2019		
	Au coût amorti	À la juste valeur via OCI	À la juste valeur via le compte de résultat
Solde d'ouverture	1.647.719.970	12.373.300	6.569.002
Vente de l'entité Crelan Insurance	-58.905.754	0	0
Nouvelle solde d'ouverture	1.588.814.216	12.373.300	6.569.002
Acquisitions	7.164.481	1.372.677	90.000
Ventes et arrivés à échéance	-379.835.142	-3.152.000	0
Fluctuations de la juste valeur	0	0	0
- via résultat	-3.865.797	0	-12.029
- via fonds propres	0	-1.788.978	0
Mutations des provisions (stage 1)	7.610	0	0
Utilisation et reprise des réductions de valeur (stage 3)	0	0	369.125
Fluctuations du taux de change	0	0	0
Autres mouvements	-17.105.122	-99.308	-63.021
Solde de clôture	1.195.180.246	8.705.691	6.953.077

Au cours de l'année 2020, en raison du faible niveau des taux d'intérêt, un montant total de 135,1 millions d'EUR a été investi. La majeure partie de ce montant est constituée d'investissements dans les pouvoirs publics belges et régionaux.

En plus des directives ci-dessus, l'IFRS 9 contient également des exigences relatives à un modèle de provisionnement dans lequel les pertes de crédit potentielles sont comptabilisées sur la base d'un modèle de perte attendue (expected loss model). La perte estimée est calculée sur tous les titres de créance classés en coût amorti ou à la juste valeur par le biais de OCI. La perte estimée calculée sur la base de ce modèle a diminué de 49.775 EUR à la fin de 2020.

La macro-couverture est appliquée à une partie du portefeuille financier. Le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'obligations ayant des caractéristiques similaires est couvert au moyen d'un portefeuille de swaps de taux d'intérêt. Les variations de la juste valeur du portefeuille d'obligations attribuables au risque couvert donnent lieu à un ajustement de la valeur comptable de ces obligations par rapport au compte de résultat. Les variations de la juste valeur du portefeuille d'instruments de couverture donnent lieu à un

mouvement inverse dans le compte de résultat. Toute inefficacité de la relation de couverture est enregistrée dans le compte de résultat sous la rubrique "Ajustements de juste valeur dans la comptabilité de couverture".

Pour la gestion du risque de taux d'intérêt du portefeuille d'investissement, nous nous référons au point 7.3.1.

Pour une analyse du risque de marché du portefeuille d'investissement, nous renvoyons au point 7.3.3.

4.4. Prêts et créances

4.4.1. Prêts et créances

La ventilation des prêts et créances est exprimée comme suit :

(en EUR)	31/12/2020			
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
Encours total	16.501.045.758	1.161.976.122	289.177.318	17.952.199.198
Crédits interbancaires	123.955.812	0	0	123.955.812
Crédits logement	11.060.502.506	654.218.625	75.798.873	11.790.520.004
Crédits particuliers court terme	51.914.056	3.136.496	1.097.656	56.148.208
Crédits particuliers long terme	659.463.900	63.833.160	45.435.272	768.732.332
Crédits agricoles court terme	75.691.216	9.766.125	5.030.954	90.488.295
Crédits agricoles long terme	1.752.523.575	141.087.202	60.047.949	1.953.658.726
Crédits entreprises court terme	98.936.515	23.507.351	8.955.620	131.399.486
Crédits entreprises long terme	1.582.883.753	223.730.128	66.734.209	1.873.348.090
Prêts à tempérament	645.671.758	18.684.715	3.857.898	668.214.371
Crédits confort et de caisse	40.712.929	10.451.485	7.880.113	59.044.527
Crédits de garantie	72.411	269	683.966	756.646
Contrats de location	152.664.713	12.661.411	8.575.036	173.901.160
Garanties en espèces déposées	141.945.529	0	0	141.945.529
Autres prêts et avances	114.107.085	899.155	5.079.772	120.086.012
Pertes de valeur	-35.402.794	-17.000.365	-92.111.225	-144.514.384
Crédits interbancaires	-5.928	0	0	-5.928
Crédits logement	-3.652.429	-5.522.736	-16.516.897	-25.692.062
Crédits particuliers court terme	-16.008	-9.819	-466.896	-492.723
Crédits particuliers long terme	-7.997.331	-1.858.271	-12.920.659	-22.776.261
Crédits agricoles court terme	-47.295	-42.520	-1.496.279	-1.586.094
Crédits agricoles long terme	-11.190.364	-2.236.335	-18.045.108	-31.471.807
Crédits entreprises court terme	-488.381	-223.824	-3.541.269	-4.253.474
Crédits entreprises long terme	-7.059.976	-5.788.992	-22.105.435	-34.954.403
Prêts à tempérament	-2.077.547	-222.161	-1.698.864	-3.998.572
Crédits confort et de caisse	-567.823	-433.032	-5.264.908	-6.265.763
Crédits de garantie	0	0	-643.918	-643.918
Contrats de location	-2.257.020	-565.590	-4.480.256	-7.302.866
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0
Autres prêts et avances	-42.692	-97.085	-4.930.736	-5.070.513
Total des prêts et créances	16.465.642.964	1.144.975.757	197.066.093	17.807.684.814

(en EUR)	31/12/2019			
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
Encours total	16.666.901.494	838.853.703	313.563.319	17.819.318.516
Crédits interbancaires	113.922.367	0	0	113.922.367
Crédits logement	10.628.847.004	513.487.650	76.512.703	11.218.847.357
Particuliers à court terme	49.846.031	3.156.020	1.226.710	54.228.761
Particuliers à long terme	647.505.856	68.398.360	56.089.598	771.993.814
Crédits agricoles court terme	87.273.325	5.941.508	5.652.147	98.866.980
Crédits agricoles long terme	1.805.130.295	74.800.286	73.497.790	1.953.428.371
Entreprises à court terme	109.831.497	6.991.965	8.624.424	125.447.886
Entreprises à long terme	1.539.915.496	129.243.841	61.115.776	1.730.275.113
Prêts à tempérament	617.352.980	12.461.338	3.556.838	633.371.156
Crédits confort et de caisse	56.039.634	12.114.060	10.496.105	78.649.799
Crédits de garantie	53.896	0	769.063	822.959
Contrats de location	140.693.906	11.271.953	9.760.757	161.726.616
Garanties en espèces déposées	736.956.001	0	0	736.956.001
Autres prêts et avances	133.533.206	986.722	6.261.408	140.781.336
Pertes de valeur	-19.000.913	-8.712.317	-116.824.006	-144.537.236
Crédits interbancaires	-5.328	0	0	-5.328
Crédits logement	-964.104	-3.234.282	-22.672.605	-26.870.991
Particuliers à court terme	-4.861	-2.814	-544.872	-552.547
Particuliers à long terme	-3.828.477	-2.117.964	-19.178.261	-25.124.702
Crédits agricoles court terme	-17.721	-6.485	-1.995.342	-2.019.548
Crédits agricoles long terme	-9.486.862	-516.299	-26.995.976	-36.999.137
Entreprises à court terme	-63.098	-11.256	-3.121.051	-3.195.405
Entreprises à long terme	-2.730.745	-1.658.411	-22.505.061	-26.894.217
Prêts à tempérament	-457.159	-78.379	-1.364.379	-1.899.917
Crédits confort et de caisse	-564.969	-417.521	-6.976.219	-7.958.709
Crédits de garantie	0	0	-636.373	-636.373
Contrats de location	-850.527	-577.874	-4.759.778	-6.188.179
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0
Autres prêts et avances	-27.062	-91.032	-6.074.089	-6.192.183
Total des prêts et créances	16.647.900.581	830.141.386	196.739.313	17.674.781.280

La macro-couverture est appliquée à une partie du portefeuille de crédit. Pour plus d'informations à ce sujet, reportez-vous à la note 4.14.

Le groupe a réitéré en 2020 des performances similaires à 2019 en terme de production, le total de l'encours ayant en effet progressé de 4,42% (contre 4,9% en 2019)⁴. Cette forte croissance est à nouveau à mettre sur le compte des crédits logement (+572,85 millions d'EUR) ainsi qu'aux crédits professionnels à long terme aux entreprises (+135,01 millions d'EUR).

Les garanties en espèces déposées auprès d'une contrepartie centrale s'élèvent à 142 millions d'EUR (2019: 737 millions d'EUR). Cette diminution s'explique entièrement par la compensation appliquée en 2020. Les prêts interbancaires comprennent 44,8 millions d'EUR de garanties (2019 : 46,9 millions d'EUR). Ces montants correspondent aux garanties payées par le Groupe dans le cadre de ses transactions liées aux dérivés.

Pour plus de détails sur les dépréciations, nous renvoyons à la note 5.10. et à la note 7.2.1.1.

⁴ Tous les crédits à l'exclusion des: crédits interbancaires, des garanties en espèces déposées et des autres prêts et avances.

La catégorie "Autres prêts et créances" se compose de montants liés au financement des cartes de crédit de comptes transitoires et autres.

4.4.2. Forbearance

Les créances faisant l'objet de mesures de renégociation (i.e. "forbearance") sont définies par l'EBA ("European Banking Authority") comme des contrats par lesquels le client ne peut plus ou ne sera plus en mesure de faire face à ses obligations en raison de difficultés financières, ce qui implique que l'institution prend l'une des mesures suivantes :

- Un ajustement de la durée ou des conditions du contrat afin que le client puisse rembourser sa dette
- Un refinancement total ou partiel du contrat

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des prêts et créances considérés au sein du Groupe comme "restructurés" (forborne):

(en EUR)	31/12/2020					
	Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de renégociation		Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions renégociées	
	Performantes renégociées	Non performantes renégociées	Sur les expositions performantes renégociées	Sur les expositions non performantes renégociées	Performantes renégociées	Non performantes renégociées
Crédits interbancaires	0	0	0	0	0	0
Crédits logement	201.438.623	25.714.083	-1.088.148	-3.261.307	171.722.797	21.853.184
Crédits particuliers court terme	1.089.070	726.526	-3.069	-362.238	782.027	141.693
Crédits particuliers long terme	9.671.289	3.640.327	-165.854	-484.287	7.332.565	2.975.949
Crédits agricoles court terme	270.114	295.643	-719	-40.066	0	14.137
Crédits agricoles long terme	17.784.876	37.213.349	-320.459	-10.354.684	13.114.526	24.179.413
Crédits entreprises court terme	897.359	1.841.965	-7.822	-1.535.475	610.796	0
Crédits entreprises long terme	51.752.109	30.930.276	-1.211.961	-4.857.396	33.187.894	25.394.315
Prêts à tempérament	878.032	238.451	-9.828	-67.951	0	0
Crédits confort et de caisse	1.187.446	889.263	-70.025	-200.462	547.083	602.078
Crédits de garantie	0	0	0	0	0	0
Contrats de location	666.160	157.812	-10.546	-31.705	277.514	45.693
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0	0	0
Autres prêts et avances	0	0	0	0	0	0
Total forborne des prêts et créances	285.635.078	101.647.695	-2.888.431	-21.195.571	227.575.202	75.206.462

(en EUR)	31/12/2019					
	Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de renégociation		Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions renégociées	
	Performantes renégociées	Non performantes renégociées	Sur les expositions performantes renégociées	Sur les expositions non performantes renégociées	Performantes renégociées	Non performantes renégociées
Crédits interbancaires	0	0	0	0	0	0
Crédits logement	30.431.004	12.307.848	-96.052	-2.125.275	16.533.338	12.394.050
Crédits particuliers court terme	695.820	396.801	-573	-337.989	0	0
Crédits particuliers long terme	7.839.558	3.035.873	-103.836	-332.984	7.448.585	2.424.839
Crédits agricoles court terme	100.158	285.927	0	-58.249	0	1.603.044
Crédits agricoles long terme	13.682.445	42.368.221	-80.516	-14.266.880	8.911.965	9.260.257
Crédits entreprises court terme	585.053	1.493.457	-585	-1.487.497	581.043	0
Crédits entreprises long terme	10.993.786	20.284.983	-147.677	-4.969.862	7.840.930	6.509.732
Prêts à tempérament	97.992	0	-458	0	0	1.386.258
Crédits confort et de caisse	1.471.266	506.160	-68.586	-244.620	1.224.225	3.041.680
Crédits de garantie	0	0	0	0	0	296.286
Contrats de location	478.252	222.362	-6.120	-32.634	242.924	83.609
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0	0	0
Autres prêts et avances	0	0	0	0	0	749.271
Total forborne des prêts et créances	66.375.334	80.901.632	-504.403	-23.855.990	42.783.010	37.749.026

L'exposition des crédits qui ont fait l'objet de mesures forbearance a augmenté de façon significative. Cette augmentation est liée aux pauses mensualités accordées dans le cadre de la gestion de la crise du coronavirus, pour les échéances comprises entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 décembre 2020.

Crelan n'a pas modifié ses règles en matière de forbearance à la suite de la Covid. Cela signifie que tous les clients qui ont eu recours à une forme de moratoire à la suite de la Covid n'ont pas été automatiquement classés dans la catégorie forborn, mais seulement dans la mesure où ils remplissaient les différentes conditions. Néanmoins, il y a une augmentation significative des dossiers en forbearance.

Cette augmentation spectaculaire est due à l'octroi de facilités pour les crédits des acteurs impactés par cette crise à savoir :

- Les crédits logement des particuliers et des indépendants
- Les crédits professionnels des indépendants et des sociétés

L'augmentation est plus importante pour les contrats performing que pour les contrats non-performing.

Chez Crelan, dans le courant de l'année 2020, 3073 contrats sont entrés dans le statut "forbearance", tandis que 750 contrats en sont sortis.

Les réductions de valeur sur les crédits restructurés/forborne ne sont reprises que lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat n'a aucun jour d'arriérés et il n'existe plus aucun indice de problème avec le remboursement.
- Au moins 1 an s'est écoulé depuis la prise de mesures de renégociation (forbearance).

Si les deux conditions sont remplies et que la perte de valeur est reprise, le contrat reste sous surveillance accrue pendant 2 ans. Cela signifie que si le contrat a plus de 30 jours d'arriérés, une perte de valeur est à nouveau déterminée.

Les prêts et créances ne sont plus considérés comme faisant l'objet de mesures de renégociation lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Aucune réduction de valeur n'a été comptabilisée durant les 2 dernières années sur des créances impayées du débiteur.
- Le débiteur n'a aucune créance en suspens avec un arriéré de plus de 30 jours.

4.4.3. Expositions performantes et non-performantes

Globalement, on constate que, malgré la crise du corona, le portefeuille d'expositions non performantes est en baisse par rapport à 2019. Cette diminution est due à la gestion du portefeuille dans le cadre de laquelle les dossiers sont passés par pertes et profits et disparaissent donc de la comptabilité. D'autre part, l'afflux a été relativement limité, principalement parce que les diverses mesures de soutien mises en place par le gouvernement et le secteur financier ont permis aux clients de garder la tête hors de l'eau. Dans les expositions performantes, les dossiers en retard de paiement diminuent, là aussi la cause se trouve dans les différents mécanismes de soutien suite à la Covid.

Pour l'évolution du portefeuille non performant, nous nous référons au tableau de la section 4.4.1. En ce qui concerne le portefeuille stage 2, nous constatons une augmentation significative par rapport à 2019. Cette augmentation est le résultat d'une augmentation de l'encours des dossiers faisant l'objet de forbearance.

Le forbearance étant classé dans la catégorie stage 2, cela a entraîné une augmentation significative de l'encours en stage 2. En outre, pour la migration du stage 1 vers le stage 2, les critères habituels ont été appliqués pour déterminer s'il y avait une augmentation significative du risque de crédit, ce qui a également

conduit à une augmentation des volumes en stage 2. Au niveau des commissions, nous constatons également une augmentation significative tant pour S1 que pour S2. Cette augmentation est entièrement imputable à la Covid, en raison de laquelle les différents paramètres conduisant à la provision ont connu une évolution négative par rapport à 2019 (détérioration du contexte et des perspectives économiques). Cette augmentation est en grande partie liée au secteur professionnel.

4.4.3.1. Par exposition

La composition des expositions performantes et non-performantes au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 est la suivante :

(en EUR)	31/12/2020				
	Valeur comptable brute / montant nominal				
	Expositions performantes		Expositions non-performantes		
	Non en souffrance ou en souffrance ≤ 30 jours	En souffrance > 30 jours ≤ 90 jours	Paielement improbable, mais non en souffrance ou en souffrance ≤ 1 an	En souffrance > 1 an mais ≤ 5 ans	En souffrance > 5 ans
Crédits interbancaires	123.955.812	0	0	0	0
Crédits logement	11.696.471.911	18.249.219	50.317.195	17.019.226	8.462.453
Crédits particuliers court terme	54.629.677	420.874	370.819	301.900	424.938
Crédits particuliers long terme	692.092.432	27.448.333	40.962.339	7.362.175	867.053
Crédits agricoles court terme	85.457.341	0	4.664.800	222.063	144.090
Crédits agricoles long terme	1.892.929.963	680.814	45.365.272	7.167.940	7.514.737
Crédits entreprises court terme	122.683.837	385.198	3.660.350	2.421.859	2.248.242
Crédits entreprises long terme	1.798.051.962	6.956.677	39.798.021	13.686.312	14.855.118
Prêts à tempérament	663.051.470	1.281.852	2.682.925	580.121	618.003
Crédits confort et de caisse	48.797.420	854.418	6.443.785	2.102.460	846.444
Crédits de garantie	72.221	459	142.951	313.464	227.551
Contrats de location	161.286.698	3.762.980	7.942.206	823.967	85.309
Garanties en espèces déposées	141.945.529	0	0	0	0
Autres prêts et avances	115.006.240	0	5.079.772	0	0
Total des expositions performances et non-performantes en fonction des arriérés	17.596.432.513	60.040.824	207.430.435	52.001.487	36.293.938

(en EUR)	31/12/2019				
	Valeur comptable brute / montant nominal				
	Expositions performantes		Expositions non-performantes		
	Non en souffrance ou en souffrance ≤ 30 jours	En souffrance > 30 jours ≤ 90 jours	Paielement improbable, mais non en souffrance ou en souffrance ≤ 1 an	En souffrance > 1 an mais ≤ 5 ans	En souffrance > 5 ans
Crédits interbancaires	113.922.367	0	0	0	0
Crédits logement	11.114.951.975	27.382.679	50.019.669	15.988.155	10.504.879
Crédits particuliers court terme	52.742.707	259.344	668.723	131.411	426.576
Crédits particuliers long terme	685.500.774	35.902.046	42.488.084	7.070.990	1.031.920
Crédits agricoles court terme	93.214.799	34	5.098.219	304.369	249.559
Crédits agricoles long terme	1.879.014.021	916.560	55.906.818	11.215.167	6.375.805
Crédits entreprises court terme	116.435.513	239.228	5.101.509	2.535.788	1.135.848
Crédits entreprises long terme	1.648.131.954	11.711.740	38.990.012	13.903.244	17.538.163
Prêts à tempérament	628.153.705	1.011.039	2.446.555	600.810	1.159.047
Crédits confort et de caisse	67.484.522	465.201	6.658.332	2.667.816	1.373.928
Crédits de garantie	53.896	0	37.775	502.985	228.303
Contrats de location	147.303.700	4.155.512	9.470.343	706.395	90.666
Garanties en espèces déposées	736.956.001	0	0	0	0
Autres prêts et avances	134.519.742	186	6.261.408	0	0
Total des expositions performances et non-performantes en fonction des arriérés	17.418.385.676	82.043.569	223.147.447	55.627.130	40.114.694

4.4.3.2. Par stage

Ci-dessous, la présentation des expositions performantes et non-performantes par stage en 2020 :

(en EUR)		31/12/2020			
PERFORMANTES	Valeur comptable brute/montant nominal		Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés et garanties financières reçues
	dont Stage 1	dont Stage 2	dont Stage 1	dont Stage 2	
Encours total					
Crédits interbancaires	123.955.810	0	-5.928	0	0
Crédits logement	11.060.502.506	654.218.625	-3.652.429	-5.522.736	9.170.336.062
Crédits particuliers court terme	51.914.056	3.136.496	-16.008	-9.819	23.589.393
Crédits particuliers long terme	659.323.403	60.217.362	-7.891.704	-1.703.573	534.521.058
Crédits agricoles court terme	75.691.216	9.766.125	-47.295	-42.520	6.838.573
Crédits agricoles long terme	1.752.523.575	141.087.202	-11.190.364	-2.236.335	845.151.012
Crédits entreprises court terme	101.365.813	21.703.223	-885.970	-117.791	11.377.709
Crédits entreprises long terme	1.582.761.385	222.247.253	-7.059.504	-5.716.680	909.134.000
Prêts à tempérament	645.671.758	18.661.565	-2.077.547	-222.119	11.168
Crédits confort et de caisse	38.269.590	11.382.247	-205.787	-494.658	22.826.797
Crédits de garantie	72.411	269	0	0	35.522
Contrats de location	152.731.688	12.317.989	-2.324.884	-537.122	75.562.995
Garanties en espèces déposées	141.945.529	0	0	0	0
Autres prêts et avances	114.107.086	899.155	-42.692	-97.085	0
Total des expositions performantes par stages	16.500.835.826	1.155.637.511	-35.400.112	-16.700.438	11.599.384.289

(en EUR)		31/12/2020			
NON-PERFORMANTES	Valeur comptable brute/montant nominal		Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés et garanties financières reçues
	dont Stage 2	dont Stage 3	dont Stage 2	dont Stage 3	
Encours total					
Crédits interbancaires	0	0	0	0	0
Crédits logement	0	75.798.873	0	-16.516.897	57.613.409
Crédits particuliers court terme	0	1.097.656	0	-466.896	617.194
Crédits particuliers long terme	3.775.377	45.416.190	-154.870	-13.026.114	29.089.730
Crédits agricoles court terme	0	5.030.954	0	-1.496.280	597.353
Crédits agricoles long terme	0	60.047.949	0	-18.045.108	40.055.817
Crédits entreprises court terme	59.121	8.271.329	-2.738	-3.246.975	1.074.560
Crédits entreprises long terme	1.593.028	66.746.424	-72.847	-22.105.372	42.549.084
Prêts à tempérament	23.150	3.857.898	-42	-1.698.864	0
Crédits confort et de caisse	865.812	8.526.878	-43.644	-5.521.674	4.091.297
Crédits de garantie	0	683.966	0	-643.918	0
Contrats de location	343.422	8.508.061	-28.468	-4.412.392	1.152.088
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0	0
Autres prêts et avances	0	5.079.772	0	-4.930.736	0
Total des expositions non-performantes par stages	6.659.910	289.065.950	-302.609	-92.111.225	176.840.532

Ci-dessous, la présentation des expositions performantes et non-performantes par stage en 2019 :

(en EUR)		31/12/2019			
PERFORMANTES	Valeur comptable brute/montant nominal		Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés et garanties financières reçues
	dont Stage 1	dont Stage 2	dont Stage 1	dont Stage 2	
Encours total					
Crédits interbancaires	113.922.367	0	-5.328	0	0
Crédits logement	10.628.847.004	513.487.650	-964.104	-3.234.282	6.980.432.581
Crédits particuliers court terme	49.846.031	3.156.020	-4.861	-2.814	14.293.545
Crédits particuliers long terme	655.331.633	65.720.240	-3.698.956	-2.007.503	512.790.438
Crédits agricoles court terme	87.273.325	5.941.508	-17.721	-6.485	405.638
Crédits agricoles long terme	1.805.130.295	74.800.286	-9.486.862	-516.299	474.731.484
Crédits entreprises court terme	109.643.244	7.031.497	-65.843	-11.277	7.657.565
Crédits entreprises long terme	1.532.711.967	127.131.727	-2.730.165	-1.594.062	636.794.117
Prêts à tempérament	616.703.406	12.461.338	-457.159	-78.379	73.100
Crédits confort et de caisse	56.193.559	11.756.164	-613.415	-381.771	9.234.365
Crédits de garantie	53.896	0	0	0	0
Contrats de location	140.755.560	10.703.652	-929.437	-532.602	68.257.260
Garanties en espèces déposées	736.956.001	0	0	0	0
Autres prêts et avances	133.533.206	986.722	-27.062	-91.032	0
Total des expositions performantes	16.666.901.494	833.176.804	-19.000.913	-8.456.506	8.704.670.093

(en EUR)		31/12/2019			
NON-PERFORMANTES	Valeur comptable brute/montant nominal		Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés et garanties financières reçues
	dont Stage 2	dont Stage 3	dont Stage 2	dont Stage 3	
Encours total					
Crédits interbancaires	0	0	0	0	0
Crédits logement	0	76.512.703	0	-22.672.605	26.821.338
Crédits particuliers court terme	0	1.226.710	0	-544.872	84.051
Crédits particuliers long terme	2.665.958	48.275.983	-110.680	-19.307.563	29.417.038
Crédits agricoles court terme	0	5.652.147	0	-1.995.342	1.630.857
Crédits agricoles long terme	0	73.497.790	0	-26.995.976	22.904.627
Crédits entreprises court terme	521	8.772.624	-19	-3.118.266	1.304.330
Crédits entreprises long terme	2.108.586	68.322.833	-63.966	-22.506.024	22.269.857
Prêts à tempérament	0	4.206.412	0	-1.364.379	8.212.017
Crédits confort et de caisse	319.232	10.380.844	-35.712	-6.927.811	10.104.759
Crédits de garantie	0	769.063	0	-636.373	1.090.423
Contrats de location	582.602	9.684.802	-45.434	-4.680.706	1.732.027
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0	0
Autres prêts et avances	0	6.261.408	0	-6.074.089	1.995.351
Total des expositions non-performantes	5.676.899	313.563.319	-255.811	-116.824.006	127.566.675

4.4.4. Moratoires

Le secteur financier s'est engagé à accorder un moratoire aux entreprises non financières viables, aux PME, aux indépendants et aux organisations à but non lucratif, ainsi qu'aux emprunteurs hypothécaires ayant des problèmes de paiement en raison de la crise du corona.

Au départ, les paiements pouvaient être reportés de six mois au maximum (à partir d'avril 2020), et ce délai a ensuite été prolongé jusqu'à la fin de l'année.

En décembre 2020, il a été décidé de rendre à nouveau possible un report général de paiement pour les entreprises et les particuliers, à condition que le report accordé dans le cadre du premier et du deuxième report ne puisse jamais dépasser 9 mois. En février 2021, il a ensuite été décidé d'autoriser le deuxième report de paiement pour les prêts aux entreprises pour des dates d'échéance allant jusqu'au 30 juin 2021 et il a été décidé d'accorder un report de paiement supplémentaire aux entreprises/organisations saines qui bénéficiaient déjà d'un report de paiement maximum de 9 mois dans le cadre du premier et/ou du deuxième report de paiement des prêts aux entreprises.

Le lecteur peut trouver l'étendue du report de paiement accordé dans les tableaux ci-dessous. Au 31 décembre 2020, la valeur comptable brute des reports soumis aux moratoires légaux s'élevait à 645 millions d'EUR.

4.4.4.1. Ventilation des prêts et avances soumis à des moratoires statutaires et non statutaires selon la durée résiduelle des moratoires

(en EUR)		31/12/2020		
	Nombre de débiteurs	Valeur comptable brute		
			Dont : les moratoires légalement établis	Dont : expiré
Prêts et avances pour lesquels un moratoire a été proposé	6.294	785.551.105		
Prêts et avances soumis à un moratoire (accordés)	5.562	644.827.385	644.827.385	644.827.385
Particuliers Long terme		51.015.701	51.015.701	51.015.701
Prêts agricoles à long terme		14.870.322	14.870.322	14.870.322
Entreprises long terme		258.013.616	258.013.616	258.013.616
Crédits habitation		309.386.138	309.386.138	309.386.138
Prêts à tempérament		11.541.608	11.541.608	11.541.608

Compte tenu des mesures de soutien du gouvernement, il est difficile de faire une évaluation précise du risque de crédit aujourd'hui. Toutefois, Crelan a anticipé cette évolution en définissant des processus permettant d'identifier les clients présentant un risque accru, en analysant en détail leurs dossiers de crédit et, si nécessaire, en appliquant des réductions de valeur supplémentaires.

Dans le cadre des mesures prises pour atténuer l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les emprunteurs, Crelan et Europabank ont introduit des moratoires pour les clients individuels et pour les entreprises touchés par la pandémie.

Certains de ces moratoires ont coûté une perte de revenus aux deux banques, car pendant la période de moratoire, aucun intérêt n'est perçu sur les prêts (c'est le cas pour les prêts hypothécaires accordés aux clients "vulnérables", dont le revenu net est inférieur à 1 700 EUR par mois). Cette perte de revenu s'élève à 3,1 millions d'EUR et a été comptabilisée sous la rubrique "Variation des gains ou (pertes), net".

Bien que les moratoires au 31 décembre 2020 ont pris fin, les prolongations prévues (entrée en vigueur au 1er janvier 2021) sont déjà connues et s'élèvent à 81 millions d'EUR à ce jour.

Dans les tableaux ci-dessous, vous trouverez un aperçu des crédits (performants et non performants) sous moratoire avec les mesures prises.

4.4.4.2. Informations sur les prêts et avances performants auxquels s'appliquent les moratoires statutaires et non statutaires

(en EUR)	31/12/2020					
	Valeur comptable brute			Dépréciation cumulée, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit		
		Dont : expositions avec mesures de répit	Dont : les instruments présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale mais qui ne sont pas des instruments dépréciés (phase 2)		Dont : expositions avec mesures de répit	Dont : les instruments présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale mais qui ne sont pas des instruments dépréciés (phase 2)
Particuliers Long terme	50.505.032	1.475.692	4.723.331	-297.255	-20.062	-142.437
Prêts agricoles à long terme	14.575.594	2.539.731	4.751.007	-120.652	-81.772	-103.400
Entreprises long terme	252.432.555	43.334.716	93.088.690	-2.942.596	-942.204	-2.106.877
Crédits habitation	305.350.392	79.542.291	87.269.182	-697.713	-419.663	-562.652
Prêts à tempérament	11.348.106	828.341	1.919.950	-77.477	-9.419	-20.958
Prêts et avances soumis à un moratoire	634.211.679	127.720.771	191.752.160	-4.135.693	-1.473.120	-2.936.324

4.4.4.3. Informations sur les prêts et avances non performants auxquels s'appliquent les moratoires statutaires et non statutaires

(en EUR)	31/12/2020						
	Valeur comptable brute			Dépréciation cumulée, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit			Flux d'expositions non performantes
		Dont : expositions avec mesures de répit	Dont : les paiements improbables qui ne sont pas en retard ou en souffrance ≤ 90 jours		Dont : expositions avec mesures de répit	Dont : les instruments présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale mais qui ne sont pas des instruments dépréciés (phase 2)	
Particuliers Long terme	510.670	211.887	417.743	-51.989	-32.410	-35.475	
Prêts agricoles à long terme	294.727	269.726	294.727	-102.811	-101.003	-102.811	294.727
Entreprises long terme	5.581.060	4.319.203	4.286.334	-849.418	-659.535	-552.884	2.922.057
Crédits habitation	4.035.746	4.029.772	4.035.746	-279.884	-279.399	-279.884	1.888.460
Prêts à tempérament	193.502	157.937	187.706	-51.208	-38.803	-48.925	128.269
Prêts et avances soumis à un moratoire	10.615.705	8.988.525	9.222.256	-1.335.310	-1.111.150	-1.019.979	5.233.513

4.4.4.4. Informations sur les nouveaux prêts et avances accordés dans le cadre des nouveaux régimes de garantie publique mis en place à la suite de la crise COVID-19.

(en EUR)	31/12/2020			
	Valeur comptable brute		Montant maximal éligible de la garantie	Valeur comptable brute
		Dont : avec répit	Garanties d'État reçues	Flux d'expositions non performantes
Particuliers Long terme	0	0	0	0
Prêts agricoles à long terme	0	0	0	0
Prêts agricoles à court terme	7.845.792	0	0	0
Entreprises court terme	5.150.194	254.100	0	0
Entreprises long terme	760.594	0	0	200.000
Crédits habitation	0	0	0	0
Prêts à tempérament	8.377.357	0	0	0
Nouveaux prêts et avances dans le cadre des systèmes de garantie publique	22.133.937	254.100	0	200.000

En plus du moratoire, le gouvernement a également activé deux systèmes de garantie pour les nouveaux prêts et les lignes de crédit accordés par les banques.

Le premier régime de garantie prévoyait une garantie sur les crédits, d'une durée maximale de 12 mois, accordés jusqu'au 30 septembre 2020. Ce mandat a ensuite été prolongé jusqu'au 31 décembre 2020. Le groupe cible était composé de sociétés non financières, de PME, de travailleurs indépendants et d'organisations à but non lucratif.

Le deuxième régime de garantie couvrait les prêts d'une durée supérieure à 12 mois et allant jusqu'à 36 mois, accordés jusqu'au 31 décembre 2020. Le délai pour fournir la garantie a été prolongé jusqu'au 30 juin 2021 et la durée à cinq ans. Le groupe cible était les petites et moyennes entreprises non financières.

L'encours total au 31 décembre 2020 : 22 millions d'EUR.

4.5. Immobilisations corporelles

La composition des immobilisations corporelles au 31 décembre 2020 eu au 31 décembre 2019 est la suivante :

(en EUR)	2020					
	Terrains et constructions	Infrastructure informatique	Matériel de bureau	Autre matériel	IFRS 16	Total
Solde d'ouverture 1 janvier 2020						
Prix d'acquisition	34.713.023	37.499.530	15.516.395	29.703.065	19.594.561	137.026.574
Amortissements cumulés	25.732.763	35.433.634	12.772.783	24.706.287	3.553.541	102.199.008
Valeur comptable nette	8.980.260	2.065.896	2.743.612	4.996.778	16.041.020	34.827.566
Variations 2020						
Entrées	847.832	2.682.702	248.744	1.688.855	9.581.027	15.049.160
Sorties	55.740	7.636.871	674.196	265.140	0	8.631.947
Amortissements	532.624	1.242.158	-507.213	462.287	9.511.053	7.925.003
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	-20.876	7.636.871	674.196	275.003	-18.583	8.546.611
Autres	0	0	0	0	0	0
Solde de clôture 31 décembre 2020	8.840.862	3.078.814	2.305.799	4.991.115	16.092.411	35.309.001
Solde de clôture 31 décembre 2019						
Prix d'acquisition	35.480.615	32.518.183	15.046.096	30.211.357	29.136.396	142.392.647
Amortissements cumulés	26.639.753	29.439.369	12.740.297	25.220.242	13.043.985	107.083.646
Valeur comptable nette	8.840.862	3.078.814	2.305.799	4.991.115	16.092.411	35.309.001

(en EUR)	2019					Total
	Terrains et constructions	Infrastructure informatique	Matériel de bureau	Autre matériel	IFRS 16	
Solde d'ouverture 1 janvier 2019						
Prix d'acquisition	35.033.177	37.279.991	15.145.145	30.631.115	0	118.089.428
Amortissements cumulés	26.062.022	34.274.690	12.131.178	25.357.726	0	97.825.616
Valeur comptable nette	8.971.155	3.005.301	3.013.967	5.273.389	0	20.263.812
Variations 2019						
Entrées	401.286	567.435	529.578	1.483.792	19.606.237	22.588.328
Sorties	721.441	2.491	107.568	2.272.351	0	3.103.851
Amortissements	18.457	1.211.938	-566.216	569.312	3.556.890	1.616.017
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	721.440	2.491	107.453	2.266.564	-8.327	3.089.621
Autres	0	0	-3.674	3.674	0	0
Solde de clôture 31 décembre 2019	8.980.259	2.065.896	2.743.612	4.996.778	16.041.020	34.827.565
Solde de clôture 31 décembre 2019						
Prix d'acquisition	34.713.022	37.499.530	15.516.395	29.703.065	19.594.561	137.026.573
Amortissements cumulés	25.732.763	35.433.634	12.772.783	24.706.287	3.553.541	102.199.008
Valeur comptable nette	8.980.259	2.065.896	2.743.612	4.996.778	16.041.020	34.827.565

Les droits d'usage comptabilisés selon la norme IFRS 16 ont été classés en immobilisations corporelles. Dans un souci de clarté, nous avons séparé les mouvements relatifs au leasing des autres immobilisations corporelles afin de les regrouper dans une même colonne, quelle que soit leur nature. La colonne IFRS 16 comprend tous les actifs de location, notamment les voitures, les bâtiments et les distributeurs automatiques de billets.

Compte tenu de la date d'entrée en vigueur de la norme au 1er janvier 2019, le Groupe a comptabilisé les droits d'usage 2019 dans les "entrées" et non dans le "prix d'acquisition". De plus amples détails concernant les différents mouvements sont décrits dans la section 4.9. "IFRS 16".

La légère différence de valeur comptable nette observée entre 2019 et 2020 s'explique principalement par les amortissements sur le matériel de bureau (+0,57 millions d'EUR) et les variations des infrastructures informatiques (+1,01 millions d'EUR). Les mouvements dans ces deux catégories sont liés à des désaffectations d'immobilisations complètement amorties. Il s'agit d'une diminution de comptes à l'actif n'ayant pas d'impact sur le résultat.

Le Groupe n'a fourni aucune immobilisation corporelle en garantie de ses passifs.

4.6. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

La composition du goodwill et des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 est la suivante :

(en EUR)	Goodwill	Logiciels développés en interne	Logiciels acquis	Autres immobilisations incorporelles	Total
Solde d'ouverture 1 janvier 2020					
Prix d'acquisition	23.642.632	21.436.033	39.265.173	1.143.487	85.487.325
Amortissements cumulés	0	16.693.746	34.825.046	1.143.487	52.662.279
Valeur comptable nette	23.642.632	4.742.287	4.440.127	0	32.825.046
Variations 2020					
Entrées					
- acquises séparément/générées en interne	0	5.646.080	1.142.392	0	6.788.472
- résultant de regroupements d'entreprises	0	0	0	0	0
Sorties					
Amortissements	575	0	3.970.806	1.143.487	5.114.868
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	0	1.906.696	1.817.125	0	3.723.821
Autres	0	0	3.970.806	1.143.487	5.114.293
Autres	0	0	0	0	0
Solde de clôture 31 décembre 2020	23.642.057	8.481.671	3.765.394	0	35.889.122
Solde de clôture 31 décembre 2020					
Prix d'acquisition	23.642.057	27.082.113	36.436.759	0	87.160.929
Amortissements cumulés	0	18.600.442	32.671.365	0	51.271.807
Valeur comptable nette	23.642.057	8.481.671	3.765.394	0	35.889.122
Solde d'ouverture 1 janvier 2019					
Prix d'acquisition	23.642.632	20.136.100	37.701.507	1.143.487	82.623.726
Amortissements cumulés	0	14.730.201	33.032.748	1.076.784	48.839.733
Valeur comptable nette	23.642.632	5.405.899	4.668.759	66.703	33.783.993
Variations 2019					
Entrées					
- acquises séparément/générées en interne	0	1.299.933	1.726.884	0	3.026.817
- résultant de regroupements d'entreprises	0	0	0	0	0
Sorties					
Amortissements	0	0	44.716	0	44.716
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	0	1.963.545	1.919.945	66.703	3.950.193
Autres	0	0	9.145	0	9.145
Autres	3	0	0	0	3
Solde de clôture 31 décembre 2019	23.642.635	4.742.287	4.440.127	0	32.825.049
Solde de clôture 31 décembre 2019					
Prix d'acquisition	23.642.632	21.436.033	39.265.173	1.143.487	85.487.325
Amortissements cumulés	0	16.693.746	34.825.046	1.143.487	52.662.279
Valeur comptable nette	23.642.632	4.742.287	4.440.127	0	32.825.046

Hormis le Goodwill, toutes les immobilisations incorporelles ont une durée de vie économique limitée. Contrairement aux immobilisations incorporelles, le Goodwill ne fait pas l'objet d'amortissements, mais est soumis chaque année à un test de dépréciation (i.e. "impairment test") résultant de l'application de la norme IAS 36. Si la valeur comptable de l'entité concernée excède l'estimation de la valeur de réalisation faite par cette entité, une perte de valeur (i.e. "impairment") est comptabilisée dans le résultat.

La norme IAS 36 alinéa 134 exige des informations à fournir par unité génératrice de trésorerie pour laquelle la valeur comptable du goodwill et/ou des actifs incorporels ayant une durée de vie illimitée est significative par rapport au total.

Actuellement, seul le goodwill de 23,6 millions d'EUR résultant de l'achat d'Europabank SA, est repris dans cette rubrique en date 31 décembre 2020.

Le montant recouvrable est estimé à partir de la juste valeur moins les coûts liés à la vente (i.e. "Fair Value less costs to sell"). Ce montant est déterminé selon la méthode des flux de trésorerie actualisés (i.e. "Discounted Cash Flow Model"). Selon cette méthode, le montant recouvrable est calculé comme étant la valeur actuelle nette de tous les flux de trésorerie futurs de l'unité d'exploitation concernée.

La méthode repose sur un certain nombre d'hypothèses :

Hypothèses de flux de trésorerie Europabank SA

Sur le plan financier, le faible taux d'intérêt s'est maintenu en 2020, ce qui a entraîné une pression à la baisse sur les marges d'intérêt.

La Direction suppose qu'après une baisse en 2021 de -4,1%, le produit bancaire net sera suivi d'une croissance en 2022 et 2023 de 3,4% et 2,9%, respectivement. Entre 2024 et 2026, on s'attend à une croissance annuelle de 0,5% du produit bancaire net d'Europabank SA.

Les charges d'exploitation pour les années 2021 à 2023 sont basées sur l'évolution attendue des coûts. Pour les années suivantes, on suppose que les coûts d'exploitation évolueront sur la base du ratio coûts d'exploitation / produit net bancaire de 2020.

Une prévision détaillée est faite des activités pour les 5 prochaines années. Après la période de prévision explicite de 5 ans, la valeur terminale de la société est prise en compte au moyen d'une extrapolation des flux de trésorerie à l'infini. Ceci est basé sur un taux de croissance final après 5 ans de 1,5 % sur une base annuelle. Ce taux de croissance final est déterminé par la direction en fonction de la croissance moyenne attendue à long terme du marché pour chaque activité.

Le taux d'actualisation

La valeur actuelle nette des flux de trésorerie attendus d'Europabank SA est calculée sur la base du taux d'actualisation applicable. Le taux d'actualisation reflète l'exigence de rendement pour les capitaux propres. Ce taux d'actualisation est basé sur la théorie du modèle de valorisation du capital CAPM (Capital Asset Pricing Model) et se compose d'un taux d'intérêt du marché sans risque et d'une prime de risque du marché multipliée par un bêta dépendant de l'activité. Le taux d'intérêt du marché sans risque est basé sur le taux de l'IRS à 10 ans. Il s'élevait à -0,26% au 31 décembre 2020 (en 2019 : 0,15%). La prime de risque du marché s'est élevée à 5% en 2020 (5% en 2019). Bêta est le risque systématique d'un investissement par rapport au marché dans son ensemble. Le bêta de chaque unité déclarante a été déterminé en fonction de son profil de risque spécifique. En 2020, le bêta était de 1,5 (1,5 en 2019). Cela se traduit par un taux d'actualisation de 7,2% pour Europabank SA (2019 : 7,6%).

Sensibilité

La sensibilité de la valeur actuelle nette ou de la valeur recouvrable de l'entité est également calculée. Dans ce cas, l'impact sur la valeur actuelle nette de l'entité du fait d'une diminution et d'une augmentation respectives du bêta du taux d'intérêt sans risque et du bêta dépendant de l'activité est simulé. L'impact d'une baisse de la prévision de croissance des flux de trésorerie est également simulé à l'infini. Enfin, un test de résistance est réalisé en appliquant un taux de croissance annuel négatif de 0,25 % aux flux de trésorerie futurs à l'infini et en actualisant la valeur nette des flux de trésorerie futurs avec un taux d'actualisation sous contrainte de 11,4 %. Les tests de sensibilité et le test de résistance indiquent que les valeurs de réalisation ainsi obtenues sont supérieures aux valeurs comptables pour Europabank SA.

4.7. Actifs et passifs d'impôts exigibles et différés

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actifs et passifs d'impôts courants et différés au 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019. Les actifs et passifs d'impôt différé sont répartis par entité juridique du Groupe.

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Impôts exigibles		
Actifs	1.348.915	1.104.136
Passifs	1.848.559	506.001
Total impôts exigibles	-499.644	598.135
Impôts différés		
Actifs	43.081.792	42.607.814
Passifs	8.729.190	6.530.534
Total impôts différés	34.352.602	36.077.280

Le tableau ci-dessous détaille la composition des actifs et passifs d'impôts différés au bilan au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Repris dans le compte de résultat	33.994.167	36.170.228
<i>Lissage des commissions d'après le taux d'intérêt effectif</i>	-14.615.332	-14.130.778
<i>Provisions sur crédits</i>	928.621	3.423.469
<i>Ajustement portefeuille d'investissement</i>	866.416	1.099.867
<i>Dérivés et transactions de couverture</i>	11.800.978	13.858.319
<i>Avantages du personnel</i>	2.045.869	2.063.250
<i>Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles</i>	5.105	9.317
<i>Réductions de valeur sur immobilisations corporelles</i>	0	0
<i>Provisions</i>	3.364.888	1.505.132
<i>Impact revenus définitivement taxés (RDI)</i>	33.607.692	33.801.464
<i>Goodwill</i>	0	0
<i>Impact acquisition Centea</i>	-4.020.926	-5.466.408
<i>Autres</i>	10.856	6.596
Repris dans les réserves de réévaluation	358.435	-92.948
<i>Ajustement portefeuille d'investissement</i>	-709.293	-707.804
<i>Avantages du personnel</i>	1.067.728	614.856
Total impôts différés	34.352.602	36.077.280

Les impôts différés ne présentent pas de fortes fluctuations par rapport à l'année dernière. Comme en 2019, l'impact sur le revenu définitivement imposé (RDI) reste le poste le plus important avec 33,6 millions d'EUR. Cela inclut les actifs d'impôt différé sur les pertes reportées.

En 2018, les conditions d'utilisation des revenus définitivement taxés et des pertes reportées ont été renforcées. Désormais, seuls 70 % de ces crédits d'impôt peuvent être appliqués aux revenus supérieurs à 1 million d'EUR. Cela peut entraîner une réévaluation du stock à l'avenir. Les impôts différés ne sont comptabilisés que s'ils peuvent être compensés par des bénéfices futurs.

L'évolution des actifs et passifs d'impôts différés en 2020 et 2019 peut être représentée comme suit :

(en EUR)	2020	2019
Solde d'ouverture	36.077.280	37.330.937
Inclus dans le résultat de l'exercice	-2.140.823	-2.133.564
<i>Lissage des commissions d'après le taux d'intérêt effectif</i>	-484.554	-394.554
<i>Provisions sur crédits</i>	-2.538.572	-851.250
<i>Ajustement portefeuille d'investissement</i>	-233.451	-436.941
<i>Dérivés et transactions de couverture</i>	-2.057.341	-766.828
<i>Avantages du personnel</i>	17.860	119.754
<i>Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles</i>	-4.212	-164.538
<i>Réductions de valeur sur immobilisations corporelles</i>	0	0
<i>Provisions</i>	1.903.478	64.472
<i>Impact revenus définitivement taxés (RDT)</i>	-193.772	-851.965
<i>Goodwill</i>	0	0
<i>Suivi de l'acquisition de Centea</i>	1.445.482	1.141.719
<i>Autres</i>	4.259	6.800
<i>CRI</i>	0	-233
Repris dans les réserves de réévaluation	416.145	879.674
<i>Ajustement portefeuille d'investissement</i>	-1.489	571.587
<i>Avantages du personnel</i>	417.634	308.086
<i>Autres</i>	0	1
Solde de clôture	34.352.602	36.077.047
<i>Vente CRI</i>	0	233
Solde de clôture	34.352.602	36.077.280

Au niveau global, nous constatons une légère diminution de nos impôts différés. L'évolution des impôts différés dans le résultat de l'exercice montre une très légère diminution d'environ 0,5 million d'EUR par rapport à 2019. Dans les sous-totaux, nous pouvons attribuer cette légère baisse à une diminution des réserves de réévaluation. En 2020, comme en 2019, nous avons connu une faible utilisation pour l'impact des revenus définitivement taxés de seulement 0,2 million d'EUR et 0,9 million d'EUR respectivement.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que l'actif d'impôt différé sera compensé par des bénéfices futurs attendus.

Au 31 décembre 2020 et 2019, les actifs d'impôts différés suivants n'étaient pas comptabilisés au bilan en raison d'incertitudes quant au bénéfice imposable futur :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Réductions de valeur sur crédits	11.239.199	7.838.313
Provisions	0	0
Pertes fiscales	13.135.689	13.135.689
Impact non reconnu du revenu définitivement imposé (IDE)	704.510	6.192.429
Intérêts notionnels	0	0
Total des actifs d'impôts différés non inclus dans le bilan	25.079.398	27.166.431

4.8. Autres actifs et passifs

La composition des autres actifs au 31 décembre 2020 et 2019 est la suivante :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Charges payées d'avance	1.628.527	1.371.786
Produits à recevoir	9.780.704	7.873.524
Métaux précieux, biens et marchandises	144.591	145.387
Autres avances	1.818.733	2.173.218
Impôts à récupérer	0	0
Autres	1.165.624	1.007.644
Total autres actifs	14.538.179	12.571.559

La composition des autres passifs au 31 décembre 2020 et 2019 est la suivante :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Régimes de pension à prestations définies	12.515.229	11.986.275
Autres avantages du personnel	3.736.530	5.013.395
Charges sociales	12.160.187	12.519.521
Charges à payer	29.093.021	30.376.353
Produits à reporter	1.572	1.561
Dettes fiscales	2.937.729	4.669.132
Autres passifs	45.196.919	20.752.850
Passifs de Leasing (IFRS 16 - Leasing)	0	16.074.503
Total autres passifs	105.641.187	101.393.590

Le total des autres actifs a augmenté de 2 millions d'EUR en 2020, principalement en raison d'une augmentation des produits à recevoir (Fees sur les notes et les fonds).

Le total des autres passifs a augmenté de 4,2 millions d'EUR en 2020. En raison de la crise du corona, le dividende de l'exercice 2019 n'a pas pu être versé, de sorte que les autres passifs ont augmenté de 24,4 millions d'EUR. Toutefois, cette forte augmentation des autres passifs est compensée par le transfert de 16 millions d'EUR du passif de leasing vers les autres transactions financières, de la diminution des autres avantages du personnel pour 1,3 millions d'EUR, des charges à payer pour 1,3 millions d'EUR et des dettes fiscales pour 1,7 millions d'EUR.

L'absence de passifs de leasing (IFRS 16 – leasing) dans le tableau ci-dessus pour 2020 s'explique par leur inclusion dans la note 4.11.4. "Autres passifs financiers".

Les commentaires en lien avec IFRS 16 et les avantages du personnel figurent respectivement aux notes 4.9. et 4.13.

4.9. IFRS 16

Cette norme est introduite pour améliorer l'information financière sur les contrats de location. La norme IFRS 16 est entrée en vigueur le 1er janvier 2019 et a modifié le traitement actuel des contrats de location (i.e. "leasing") dans l'environnement des entreprises.

Les preneurs de contrats de location devront dorénavant comptabiliser ces contrats au bilan au moyen d'un droit d'utilisation (actifs – ventilés dans les "Immobilisations Corporelles") et d'une obligation de location (passifs – "Autres Obligations"). Il y a cependant deux exceptions. D'une part, les baux à court terme sont

exclus (moins de 12 mois) ; d'autre part, les contrats de location de faible valeur sont également exclus (moins de 5.000 USD).

Pour les contrats de location qui relèvent de la réglementation de l'IFRS 16, nous déterminons ensuite la durée du contrat de location. Les contrats de location ont une certaine durée mais contiennent souvent la possibilité de prolonger le contrat. L'entité décide de prolonger ou non le contrat sur la base de toutes les informations disponibles. Si le contrat est susceptible d'être prolongé, cela entraînera une augmentation de la durée ; le cas inverse étant bien entendu également envisageable.

La méthode de transition choisie par Crelan est la "Modified Retrospective Method". Selon cette méthode, le droit d'usage et l'obligation de location sont recalculés à la date d'entrée en vigueur d'IFRS 16 et au taux d'intérêt marginal au 1er janvier 2019.

Impact sur le bilan

En vertu d'IFRS 16, nous reconnaissons le droit d'utilisation et l'obligation de location dans le bilan. L'actif et le passif financier augmenteront dès lors tous les deux. De plus, la valeur comptable du droit d'utilisation diminue normalement plus rapidement que la valeur comptable de l'obligation de location ; résultant en une diminution des capitaux propres par rapport à la norme précédente IAS 17.

Le Groupe a identifié trois grandes classes d'actifs étant sujettes à des contrats de location :

- Les bâtiments ;
- Les voitures de société ;
- Les distributeurs d'argent (i.e. "ATM").

Pour chacun de ces actifs, Crelan a également du identifier le taux d'intérêt implicite devant être appliqué pour le financement de ces contrats :

- Bâtiments : taux d'intérêt d'un crédit hypothécaire d'une maturité de 10 ans (+/- 1,9%) ;
- Voitures de société : taux d'intérêt sur un prêt auto de 5 ans (+/- 2,8%) ;
- Les distributeurs d'argent : taux d'intérêt sur crédits professionnels avec une maturité de 7 ans (+/- 3,4%).

En 2020, il y a eu de nombreux changements en termes de contrats IFRS16. Le Groupe Crelan a conclu un nouveau bail avec AXA Banque Belgique. Le personnel d'Anvers a déménagé dans le nouveau bâtiment. L'ancien bail du bâtiment de la Poste X avait une durée de location fixe. Le groupe Crelan a décidé de sous-louer environ $\frac{3}{4}$ de ce bail à un tiers. Plus tard, cette même partie a été transférée. Le $\frac{1}{4}$ restant de l'ancien bâtiment de location Post X est toujours à la charge du groupe Crelan. Le groupe Crelan a l'intention de transférer également cette partie. Dans ce cas, le groupe Crelan n'aurait plus de lien contractuel avec l'ancien bâtiment de location Post X. Pour les distributeurs automatiques de billets, un nouveau contrat a été signé avec Jofico. Il est important de noter que les valeurs finales du droit d'usage, de la dette de location et de l'impact sur les bénéfices sont restées très limitées malgré les modifications apportées aux contrats.

Ci-dessous, le détail de l'évolution des droits d'utilisation en date du 31 décembre 2020 :

(en EUR)	2020				Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Entrées	Dépréciations	Impairment	
Crelan	8.214.145	8.280.510	-7.853.100	0	8.641.555
<i>Bâtiments</i>	3.611.156	5.505.229	-5.990.349	0	3.126.036
<i>Voitures</i>	2.321.608	1.475.026	-1.355.229	0	2.441.404
<i>ATM</i>	2.281.381	1.300.255	-507.521	0	3.074.115
Europabank	7.826.875	1.300.517	-1.657.953	-18.583	7.450.856
<i>Bâtiments</i>	7.094.410	999.535	-1.280.919	0	6.813.026
<i>Voitures</i>	732.465	300.982	-377.034	-18.583	637.830
<i>ATM</i>	0	6.777	0	0	0
CRI	6.999	6.777	-13.776	0	0
<i>Voitures</i>	6.999	6.777	-13.776	0	0
Résultat	16.048.018	9.587.804	-9.524.829	-18.583	16.092.411

Ci-dessous, le détail de l'évolution des droits d'utilisation en date du 31 décembre 2019 :

(en EUR)	2019				Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Entrées	Dépréciations	Impairment	
Crelan	9.139.557	1.044.296	-1.969.708	0	8.214.145
<i>Bâtiments</i>	4.196.749	0	-585.593	0	3.611.156
<i>Voitures</i>	2.005.119	1.044.296	-727.807	0	2.321.608
<i>ATM</i>	2.937.689	0	-656.308	0	2.281.381
Europabank	8.734.737	687.647	-1.587.182	-8.327	7.826.875
<i>Bâtiments</i>	7.852.823	511.915	-1.270.328	0	7.094.410
<i>Voitures</i>	881.914	175.732	-316.854	-8.327	732.465
<i>ATM</i>	0	0	0	0	0
CRI	39.897	0	-32.898	0	6.999
<i>Voitures</i>	39.897	0	-32.898	0	6.999
Résultat	17.914.190	1.731.943	-3.589.788	-8.327	16.048.018

Ci-dessous, le détail de l'évolution des obligations de location en date du 31 décembre 2020 :

(en EUR)	2020			
	Crelan	Europabank	CRI	Total
Solde d'ouverture	8.309.358	7.758.044	7.101	16.074.503
Ajouts	5.844.547	1.300.517	6.675	7.151.739
Retraits	-3.217.312	-18.583	0	-3.235.895
Paiement du leasing	-2.465.201	-1.747.360	-14.177	-4.226.738
Intérêt	283.320	88.503	401	372.224
Solde de clôture	8.754.712	7.381.121	0	16.135.833

Ci-dessous, le détail de l'évolution des obligations de location en date du 31 décembre 2019 :

(en EUR)	2019			
	Crelan	Europabank	CRI	Total
Solde d'ouverture	9.139.557	8.734.737	39.897	17.914.190
Ajouts	1.044.296	687.647	0	1.731.943
Retraits	0	-8.327	0	-8.327
Paiement du leasing	-2.099.900	-1.675.815	-33.345	-3.809.060
Intérêt	225.405	19.802	549	245.757
Solde de clôture	8.309.358	7.758.044	7.101	16.074.503

Impact sur le résultat

L'amortissement du droit d'usage se trouve dans le résultat sous la rubrique des amortissements. Les intérêts relatifs à l'obligation de location sont comptabilisés comme des charges d'intérêts, augmentant ainsi les charges financières. L'effet du paiement du leasing sur les résultats se retrouve dans les charges d'exploitation. Sur la base des règles de l'IAS 17, l'intégralité des coûts liés à la location a été rattachée aux charges d'exploitation.

Ci-dessous, le détail de l'impact sur le compte de résultat en date du 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 :

(en EUR)	2020	2019
Amortissements sur le droit d'utilisation	-9.524.829	-3.589.788
Intérêts sur les obligations de location	-372.224	-245.757
Paiement leasing	7.444.050	3.809.060
Difference in addition ROU and LL	2.436.065	0
Total	-16.938	-26.485

Ci-dessous, le détail de l'impact sur les flux de trésorerie en date du 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 :

(en EUR)	2020	2019
Total des flux de trésorerie sortants liés au leasing	-2.479.378	-3.809.060

Comme décrit ci-dessus, l'impact de l'entrée en vigueur de cette nouvelle norme a été très limité pour le Groupe. La différence entre les droits d'utilisation et les obligations de location a entraîné un impact sur le compte de résultat de -16 938 EUR en 2020 (-26 485 EUR en 2019).

4.10. Crelan Insurance SA bilan et compte de résultat

4.10.1. Disponible à la vente : bilan de Crelan Insurance SA

La composition du bilan sur une base "Stand Alone" de Crelan Insurance SA au 31 décembre 2020 est la suivante :

(en EUR)		31/12/2020		
Actifs	Crelan Insurance	Eliminations	Total	
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1.140.800	0	1.140.800	
Actifs financiers évalués au coût amorti	90.039.856	-40.188.071	49.851.785	
Prêts et créances (y compris les contrats de location financement) aux banques	38.479.574	-39.500.619	-1.021.045	
Prêts et créances (y compris les contrats de location financement) aux clients	48.597	-687.452	-638.855	
Titres de dette	51.511.686	0	51.511.686	
Immobilisations corporelles	0	0	0	
Goodwill et immobilisations incorporelles	0	0	0	
Actifs d'impôts	470.620	0	470.620	
Autres actifs	2.110.293	-139.999	1.970.294	
Total actifs	93.761.569	-40.328.070	53.433.499	
Passifs				
Passifs financiers évalués au coût amorti	111.735	-38.400.720	-38.288.985	
Depôts	79.213	-38.400.361	-38.321.148	
Autres dettes financières	32.522	-359	32.163	
Provisions	62.748.464	0	62.748.464	
Passifs d'impôts	78.350	0	78.350	
Autres passifs	3.476.728	-1.927.350	1.549.378	
Total passifs	66.415.277	-40.328.070	26.087.207	
Valeur comptable nette	27.346.292	0	27.346.292	

La composition du bilan sur une base "Stand Alone" de Crelan Insurance SA au 31 décembre 2019 était la suivante :

(en EUR)		31/12/2019		
Actifs	Crelan Insurance	Eliminations	Total	
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1.048.619	0	1.048.619	
Actifs financiers évalués au coût amorti	81.491.060	-26.233.126	55.257.934	
Prêts et créances (y compris les contrats de location financement) aux banques	24.179.622	-25.114.782	-935.160	
Prêts et créances (y compris les contrats de location financement) aux clients	87.953	-1.118.344	-1.030.391	
Titres de dette	57.223.485	0	57.223.485	
Immobilisations corporelles	6.999	0	6.999	
Goodwill et immobilisations incorporelles	0	0	0	
Actifs d'impôts	474.277	0	474.277	
Autres actifs	2.332.256	-113.000	2.219.256	
Total actifs	85.353.211	-26.346.126	59.007.085	
Passifs				
Passifs financiers évalués au coût amorti	47.829	-24.179.623	-24.131.794	
Depôts	0	-24.179.623	-24.179.623	
Autres dettes financières	47.829	0	47.829	
Provisions	56.084.339	0	56.084.339	
Passifs d'impôts	0	0	0	
Autres passifs	5.677.736	-2.166.503	3.511.233	
Total passifs	61.809.904	-26.346.126	35.463.778	
Valeur comptable nette	23.543.307	0	23.543.307	

La vente de la branche assurance de Crelan (Crelan Insurance SA) fait partie des négociations relatives à la transaction entre Crelan et AXA.

La première colonne "Crelan Insurance" représente la situation comptable de la filiale sur une base indépendante.

La colonne "Eliminations" comprend l'ensemble des transactions intergroupes ayant eu lieu entre Crelan Insurance SA et les autres entités du Groupe.

La colonne "Total" représente quant à elle les montants devant être ajoutés au "Bilan Consolidé" (voir page 5) afin d'inclure les activités d'assurance dans le périmètre du Groupe.

La progression de la valeur comptable nette de 3,8 millions d'EUR entre 2019 et 2020 correspond au résultat des activités d'assurance sur l'année 2020 (voir section suivante 4.10.2. "Compte de résultat de Crelan Insurance SA") duquel sont déduits les remontées de dividendes vers l'entité centrale du Groupe.

4.10.2. Disponible à la vente : Résultats de Crelan Insurance SA

La composition du compte de résultats sur une base "Stand Alone" de Crelan Insurance SA au 31 décembre 2020 est la suivante :

Etat des résultats réalisés et non-réalisés (en EUR)	31/12/2020		
	Crelan Insurance	Eliminations	Total
Activités ordinaires			
Produits et charges financiers et opérationnels	17.524.873	-1.104.595	16.420.278
Produits d'intérêt	949.516	-90.893	858.623
Charges d'intérêt	-79.065	90.893	11.828
Dividendes	0	0	0
Produits d'honoraires et de commissions	459.982	-4.209.480	-3.749.498
Charges d'honoraires et de commissions	-9.239.366	4.198.686	-5.040.680
Gains et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	26.657	0	26.657
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (net)	0	0	0
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat (nets)	92.182	0	92.182
Ajustements de la juste valeur lors de la comptabilisation des opérations de couverture	0	0	0
Réévaluation des différences de taux de change	0	0	0
Gains et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente (net)	0	0	0
Autres produits opérationnels	25.314.967	-1.093.801	24.221.166
Autres charges opérationnelles	0	0	0
Charges administratives	-4.742.752	1.104.595	-3.638.157
Dépenses de personnel	-977.955	0	-977.955
Dépenses générales et administratives	-3.764.797	1.104.595	-2.660.202
Contributions en espèces aux fonds de résolution et aux systèmes de garantie des	-2.811	0	-2.811
Amortissements	7.843	0	7.843
Immobilisations corporelles	7.843	0	7.843
Immobilisations incorporelles (autres que goodwill)	0	0	0
Variation des gains ou (pertes), net	0	0	0
Provisions	-4.404.720	0	-4.404.720
Dépréciations	2.561	0	2.561
Dépréciations sur actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2.561	0	2.561
<i>Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés</i>	0	0	0
<i>Actifs financiers évalués au coût amorti</i>	2.561	0	2.561
Dépréciations sur immobilisations corporelles	0	0	0
Goodwill négatif comptabilisé immédiatement en résultat	0	0	0
Profits et pertes sur actifs non courants ou groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente	0	0	0
TOTAL DES PROFITS ET PERTES D'ACTIVITES ORDINAIRES POURSUIVIES, AVANT IMPÔTS	8.384.994	0	8.384.994
Charges fiscales (impôt sur le résultat) associées au résultat des activités ordinaires	-2.082.007	0	-2.082.007
<i>Impôts exigibles</i>	-2.081.341	0	-2.081.341
<i>Impôts différés</i>	-666	0	-666
PROFIT OU PERTE (NET)	6.302.987	0	6.302.987

La composition du compte de résultats sur une base "Stand Alone" de Crelan Insurance SA au 31 décembre 2019 était la suivante :

Etat des résultats réalisés et non-réalisés (en EUR)	31/12/2019		
	Crelan Insurance	Eliminations	Total
Activités ordinaires			
Produits et charges financiers et opérationnels	17.732.736	-880.778	16.851.958
Produits d'intérêt	1.002.320	-2.933	999.387
Charges d'intérêt	-549	2.933	2.384
Dividendes	0	0	0
Produits d'honoraires et de commissions	403.088	-4.777.569	-4.374.481
Charges d'honoraires et de commissions	-9.399.497	4.739.543	-4.659.954
Gains et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	0	0	0
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (net)	0	0	0
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat (nets)	53.737	0	53.737
Ajustements de la juste valeur lors de la comptabilisation des opérations de couverture	0	0	0
Réévaluation des différences de taux de change	0	0	0
Gains et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente (net)	0	0	0
Autres produits opérationnels	25.673.802	-842.752	24.831.050
Autres charges opérationnelles	-165	0	-165
Charges administratives	-5.105.528	880.778	-4.224.750
Dépenses de personnel	-1.582.156	0	-1.582.156
Dépenses générales et administratives	-3.523.372	880.778	-2.642.594
Contributions en espèces aux fonds de résolution et aux systèmes de garantie des	-56	0	-56
Amortissements	-21.619	0	-21.619
Immobilisations corporelles	-21.619	0	-21.619
Immobilisations incorporelles (autres que goodwill)	0	0	0
Variation des gains ou (pertes), net	0	0	0
Provisions	-5.525.761	0	-5.525.761
Dépréciations	-1.730	0	-1.730
Dépréciations sur actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-1.730	0	-1.730
<i>Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés</i>	0	0	0
<i>Actifs financiers évalués au coût amorti</i>	-1.730	0	-1.730
Dépréciations sur immobilisations corporelles	0	0	0
Goodwill négatif comptabilisé immédiatement en résultat	0	0	0
Profits et pertes sur actifs non courants ou groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente	0	0	0
TOTAL DES PROFITS ET PERTES D'ACTIVITES ORDINAIRES POURSUIVIES, AVANT IMPÔTS	7.078.042	0	7.078.042
Charges fiscales (impôt sur le résultat) associées au résultat des activités ordinaires	-2.028.392	0	-2.028.392
<i>Impôts exigibles</i>	-2.028.623	0	-2.028.623
<i>Impôts différés</i>	231	0	231
PROFIT OU PERTE (NET)	5.049.650	0	5.049.650

Le résultat dégagé par Crelan Insurance SA au 31 décembre 2020 s'élève à 6,3 millions d'EUR, en progression de 1,3 millions d'EUR par rapport à l'exercice précédent. Les activités de Crelan Insurance SA sont étroitement liées aux prêts hypothécaires accordés par Crelan dans la mesure où le principal produit proposé est une assurance solde restant dû.

La production de crédit étant restée similaire à celle de 2019, les activités d'assurance ont rapporté un revenu stable au Groupe ; la progression du résultat net pouvant être en grande partie attribuée à la baisse de provision entre 2019 et 2020 (-1,1 millions d'EUR).

4.11. Passifs financiers évalués au coût amorti

4.11.1. Dépôts

La composition des dépôts au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 est la suivante :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Dépôts d'établissements de crédit	417.217.715	24.576.488
- dépôts des banques centrales	400.919.290	101.931
- dépôts à vue	3.455.726	3.791.121
- dépôts à terme	12.842.699	15.720.871
- passifs financiers liés aux actifs transférés (repo's)	0	4.962.565
Dépôts (autres que d'établissements de crédit)	20.001.951.462	18.209.271.411
- dépôts à vue	4.461.766.367	3.639.213.180
- dépôts à terme	746.674.422	811.855.673
- dépôts d'épargne	14.649.517.795	13.626.800.297
- autres dépôts	143.992.878	131.402.261
Total dépôts	20.419.169.177	18.233.847.899

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Dépôts de garantie dans le cadre du CSA	2.839.772	5.719.441

La progression des dépôts (+2,19 milliards d'EUR) est attribuable à deux facteurs :

- L'important taux d'épargne observé durant la crise ;
- Le lancement d'une troisième série d'opérations ciblées de refinancement de long terme ("Targeted Longer-Term Refinancing Operations", TLTRO III)

Concernant les dépôts provenant d'autres établissements que de crédit, outre l'augmentation mentionnée ci-dessus, nous constatons que la tendance de fond reste la même par rapport aux exercices précédents avec une migration des dépôts à terme qui ne sont pas renouvelés (-65,18 millions d'EUR) vers les dépôts à vue et d'épargne (+1,85 milliard d'EUR). Cela est en grande partie la conséquence de l'assouplissement monétaire toujours plus important mis en place par l'ECB afin de garder l'économie européenne à flots durant la crise de la COVID-19 ; continuant à pousser les taux toujours plus bas.

Enfin, le Groupe a reçu 2,84 millions d'EUR de collatéral en espèces en lien avec ces transactions de dérivés.

Le groupe n'a plus de convention de cession de titres (Repo) cette année. Cela explique donc qu'aucune différence n'est à observer entre la valeur comptable et la valeur de marché utilisée pour déterminer le montant des dépôts.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la valeur des actifs financiers transférés du Groupe :

31/12/2020	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Titres de dette au coût amorti	Prêts et créances
(en EUR)			
Valeur comptable des actifs transférés	0	0	0
Valeur comptable du passif correspondant	0	0	0

31/12/2019	<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	<i>Titres de dette au coût amorti</i>	<i>Prêts et créances</i>
(en EUR)			
Valeur comptable des actifs transférés	0	5.021.463	0
Valeur comptable du passif correspondant	0	4.962.565	0

4.11.2. Dettes représentées par un titre, y compris les obligations

Les dettes représentées par un titre sont composées exclusivement de bons de caisse au 31 décembre 2020 ainsi qu'au 31 décembre 2019 comme suit :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Bons de caisse	682.504.692	906.798.610
Obligations	0	0
Total titres de dette	682.504.692	906.798.610

La diminution de l'encours de -224,3 millions d'EUR (2019 : -61,1 millions d'EUR) est nettement plus prononcée que lors de l'exercice précédent. Cette prolongation de la tendance baissière du volume s'explique par la perte d'intérêt de ce type de produit auprès de la clientèle. En effet, celle-ci voit son capital immobilisé pour une période déterminée contre un taux plus avantageux. Ce taux préférentiel s'est toutefois fortement amenuisé au cours de ces dernières années suite à la baisse continue des taux du marché ; détournant par conséquent le client de ces produits d'épargne. Comme expliqué précédemment, cette dynamique a été exacerbée par les différents stimulus de l'ECB faisant suite à la crise sanitaire.

La macro couverture est appliquée à une partie du portefeuille des bons de caisse. Pour plus d'informations à ce sujet, nous nous reportons à la note 4.14.

4.11.3. Passifs subordonnés

Les passifs subordonnés se composent exclusivement de certificats subordonnés. La durée restante au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 peut être détaillée comme suit :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Echéance	0	0
Exercice en cours	0	0
Exercice en cours +1	50.274.290	100.980.627
Exercice en cours +2	17.415.246	50.144.924
Exercice en cours +3	3.851.556	17.370.591
Exercice en cours +4	5.631.614	3.842.932
Au delà de l'exercice en cours +4	0	5.617.713
Total dettes subordonnées	77.172.706	177.956.787

Le passif subordonné a continué à connaître une baisse en 2020 (-100,8 millions d'EUR). La baisse de l'encours est due à l'échéance des certificats et au non-renouvellement de ceux-ci. La raison est similaire à celle exposée au point précédent (4.11.2.). La baisse des taux du marché réduit la rémunération de ce type de produit et par conséquent l'intérêt de la clientèle.

4.11.4. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers peuvent être détaillés comme suit :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
IFRS16	16.135.834	0
Comptes d'attente	96.900.827	133.230.027
Total autres passifs financiers	113.036.661	133.230.027

Le poste IFRS16 a été classé dans la rubrique "Autres passifs" en 2019 (voir section 4.8.).

4.11.5. Prêts TLTRO

Crelan a participé pour 400 millions d'EUR à l'emprunt TLTRO émis par la BCE. Le prêt TLTRO est enregistré au coût amorti avec un taux d'intérêt effectif basé sur le taux des opérations principales de refinancement de la BCE (MRO). Sur la période allant du 30 septembre 2020 au 23 juin 2022, une décote de 50 points de base est appliquée, quel que soit le taux de croissance du portefeuille de prêts éligibles au TLTRO-III. Cet avantage d'un taux d'intérêt ajusté au marché est réparti sur la période à laquelle ces décotes se rapportent (IAS20.7 et IAS20.12). Pour l'exercice 2020, cela représente environ un demi-million d'EUR, qui ont été comptabilisés comme des revenus d'intérêt. Le rabais supplémentaire, c'est-à-dire la différence entre le taux MRO et le DFR (Deposit Facility Rate), qui s'élève actuellement à 50 points de base supplémentaires, dépend de la croissance du portefeuille de prêts éligibles pour le TLTRO-III. Compte tenu de l'estimation actuelle de cette croissance, Crelan considère qu'il est suffisamment certain que cette décote supplémentaire sera réalisée et un demi-million d'EUR supplémentaire a été comptabilisé comme produit d'intérêts.

4.12. Provisions

Les provisions peuvent être détaillées par type pour les années 2020 et 2019 comme suit :

31/12/2020 (en EUR)	Réorganisation	Litiges en cours	Autres provisions	Total
Solde d'ouverture	13.042.533	7.191.314	967.582	21.201.429
Ajouts	65.396	739.508	1.042.177	1.847.081
Montants utilisés	-5.744.739	-358.357	0	-6.103.096
Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	0	-424.134	0	-424.134
Reclassement comme détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	0	0
Solde de clôture	7.363.190	7.148.331	2.009.759	16.521.280

31/12/2019 (en EUR)	Réorganisation	Litiges en cours	Autres provisions	Total
Solde d'ouverture	23.365.163	5.948.823	828.634	30.142.620
Ajouts	0	2.140.280	158.787	2.299.067
Montants utilisés	-4.555.784	-814.628	0	-5.370.412
Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	-5.766.846	-83.161	-19.839	-5.869.846
Reclassement comme détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	0	0
Solde de clôture	13.042.533	7.191.314	967.582	21.201.429

En octobre 2016, le Conseil d'Administration de Crelan SA a approuvé le plan stratégique "Fit for the Future" pour la réorganisation des services centraux et du réseau d'agents. Les provisions pour ce projet s'élevaient à 38 millions d'EUR et étaient liées à la diminution progressive du nombre d'emplois à temps plein sur une période de 4 ans et à la restructuration du réseau d'agents. Après les différents transferts, utilisations et affectations au cours des années précédentes, ces provisions s'élevaient à 13,0 millions d'EUR fin 2019. En 2020, l'utilisation de ces provisions a été comptabilisée pour un montant de 5,7 millions d'EUR et la revalorisation des besoins en provisionnement a conduit à effectuer une dotation de 0,1 millions d'EUR.

Les litiges en cours concernent divers sinistres et affaires juridiques. Le montant de la provision est calculé individuellement par dossier par le service juridique ou le service du personnel s'il s'agit d'un sinistre impliquant un collaborateur. La variation de 0,04 millions d'EUR concerne à la fois les nouveaux dossiers et les dossiers existants. La majorité de ces dossiers concerne principalement des litiges juridiques avec des agents, en 2020 est venue s'ajouter une provision pour risque fiscal de 0,1 millions d'EUR.

Les autres provisions concernent les passifs et garanties donnés sur les lignes de crédit et les comptes courants du Stage 1 et du Stage 2. Celles-ci ont été établies depuis 2018 conformément à la norme IFRS 9.

Enfin, depuis 2019, la provision technique de l'activité d'assurance ne figure plus séparément dans les comptes, mais sur la ligne "Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées", puisque l'intention est de vendre la compagnie d'assurance en 2021. Toutefois, le solde à la fin de l'année se trouve à la section 4.10. Les provisions de Crelan Insurance SA s'élèvent à 63 millions d'EUR, soit une variation d'environ +7 millions d'EUR par rapport à 2019.

4.13. Avantages du personnel

4.13.1. Engagements de retraite

Les passifs au titre des régimes de pension à prestations définies sont comptabilisées dans la rubrique "Autres passifs". Crelan SA a deux "régimes de pension à prestations définies" couvrant les employés de l'ancien Crédit Agricole SA et de l'ancienne Centea SA. Les autres entités du Groupe ont mis en place des régimes belges à cotisations définies.

Depuis 2012, il n'est plus intéressant de souscrire à des régimes de pension à prestations définies. Ceux-ci sont financés par des contrats d'assurance de groupe ou des engagements de retraite individuels conclus avec des assureurs belges. Le mode de financement choisi par l'employeur prévoit une allocation annuelle au fonds de financement. Ce fonds tient compte d'hypothèses concernant les augmentations de salaire, l'inflation, le taux d'actualisation, l'âge de la retraite et la rotation du personnel, tout en respectant le financement minimum légal.

Au moment de la retraite, les salariés reçoivent un certain montant de capital, calculé sur la base de la rémunération annuelle et de l'ancienneté.

Les régimes de pension à prestations définies couvrent le risque actuariel, principalement le risque de taux d'intérêt, le risque de marché et le risque d'inflation.

Le Groupe dispose de quatre régimes "à cotisations définies", un pour les anciens employés du Crédit Agricole entrés en service depuis 2008, deux pour les anciens employés de Centea SA entrés en service avant 1999 et un pour Europabank SA. En outre, les employés de l'ancien Crédit Agricole SA qui sont inscrits à des régimes à prestations définies sont transférés vers des régimes à cotisations définies s'ils restent actifs après l'âge de la retraite. La filiale Europabank SA dispose également de son propre régime à cotisations définies pour tous ses employés. Tous ces régimes de pension sont financés par des polices d'assurance de groupe, l'assureur garantissant un rendement minimum.

Les régimes belges à cotisations définies étaient jusqu'à récemment soumis à un rendement minimum légal de 3,25 % sur les cotisations patronales et de 3,75 % sur les cotisations personnelles garanties par

l'employeur. Ce rendement garanti pouvait être modifié par arrêté royal. Dans ce cas, il était prévu que les nouveaux taux de rendement seraient appliqués aux cotisations passées accumulées et aux cotisations futures. Compte tenu du risque limité, ces régimes de retraite ont été considérés comme des régimes à cotisations définies et comptabilisés comme tels selon la norme IAS 19.

La loi belge a été modifiée le 1er janvier 2016 : le rendement minimum à garantir par l'employeur varie en fonction du rendement de l'OLO 10 ans, avec un minimum de 1,75 % et un maximum de 3,75 %. Pour les cotisations versées à partir de 2016, le rendement minimum garanti est de 1,75 %.

Pour les régimes de retraite financés par des contrats d'assurance de groupe dans lesquels l'assureur garantit un taux d'intérêt contractuel, le taux de 3,25 % ou 3,75 % continue de s'appliquer aux cotisations cumulées au 31 décembre 2015 jusqu'à la date de cessation d'activité de l'employé actif. De facto, ces régimes belges à cotisations définies peuvent être classés comme des régimes à prestations définies selon l'IAS 19 à partir de 2016.

À partir de 2016, le Groupe effectue le calcul complet des passifs des régimes à cotisations définies conformément à la norme IAS 19. Les passifs bruts des régimes à prestations définies sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées, la "méthode PUC"⁵ (i.e. "Projected Unit Credit method").

La "méthode PUC" est une technique actuarielle par laquelle les passifs bruts découlant des prestations de retraite définies sont évalués par le biais d'une prévision des prestations futures actualisées. La valeur actuelle du passif brut au titre des prestations définies est ensuite comparée à la juste valeur des investissements. Une provision est constituée pour tout découvert. Compte tenu des coûts de pension imputables à l'année de service, la variation du passif est comptabilisée par le biais de la réserve de réévaluation. L'évaluation des actifs des régimes à cotisations définies est basée sur l'application du paragraphe 115⁶ de la norme IAS 19 en tenant compte du risque standard des compagnies d'assurance. Les régimes de pension à prestations définies sont évalués selon la méthode de la juste valeur des actifs (IFRS 13), selon laquelle les actifs sont égaux à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs, en tenant compte du risque de défaut de paiement.

Pour déterminer la juste valeur des actifs, une estimation du risque de non-paiement est effectuée :

- Pour la juste valeur des actifs qui restent dans les limites des réserves mathématiques, le risque de défaut est assimilé au risque de défaut des obligations d'entreprises notées AA. Par conséquent, le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actuelle est identique au taux d'actualisation utilisé pour calculer le DBO (i.e. "Defined Benefit Obligation" - l'obligation de prestations définies).
- Pour la juste valeur des actifs dépassant les réserves mathématiques, un risque standard supplémentaire est pris en compte, qui est inclus dans le taux d'actualisation comme suit : la prime de risque supplémentaire est égale au rendement des obligations d'entreprises notées AA moins le rendement des institutions financières notées par les compagnies d'assurance concernées.

Cette méthode tient donc compte du risque que la compagnie d'assurance n'honore pas ses engagements, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas en mesure d'atteindre le rendement garanti convenu contractuellement.

⁵ La méthode "Projected Unit Credit" est utilisée pour déterminer la valeur actuelle, le passif brut lié au régime de pension à prestations définies et le coût des services rendus. Selon cette méthode, une "prestation accumulée projetée" est calculée en fonction du service à la date d'évaluation, mais lorsque la formule de calcul des prestations est fondée sur les niveaux de salaire et de sécurité sociale futurs, en utilisant des hypothèses sur la croissance de ces montants projetés à l'âge auquel l'employé est supposé quitter le service actif. Normalement, la "prestation accumulée projetée" est fondée sur la formule du régime. Toutefois, si les services dans les années futures causent des prestations matériellement plus élevées que dans les années précédentes, les "prestations accumulées projetées" sont calculées en affectant les prestations de façon linéaire sur la période considérée.

⁶ Cela signifie que l'actif est égal à la valeur actualisée des capitaux assurés des contrats d'assurance de groupe prévoyant un taux d'intérêt garanti par l'assureur (Branche 21).

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la valeur actuelle de l'engagement brut des régimes à prestations définies et des régimes de pension belges à cotisations définies :

(en EUR)	31/12/2020		31/12/2019	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Solde d'ouverture	71.269.078	82.124.832	65.907.721	74.730.585
Coût des services rendus au cours de la période	2.653.723	3.197.469	2.563.353	2.813.919
Coût financier	451.058	649.077	900.921	1.072.962
Cotisations des participants au régime	169.527	867.623	176.966	836.997
Impôts	-377.442	-349.984	-340.444	-347.473
Ecart actuariels - ajustements liés à l'expérience	-140.918	0	-504.542	0
Ecart actuariels - hypothèses démographiques	71.981	0	0	0
Ecart actuariels - hypothèses financières	1.941.971	1.596.665	5.425.228	7.330.491
Prestations payées	-6.764.103	-4.602.973	-2.860.125	-4.312.649
Coût des services rendus au cours de la période précédente - réductions	0	0	0	0
Avantages de la cessation d'emploi	0	0	0	0
Reclassements de régime des cotisations définies	0	0	0	0
Solde de clôture	69.274.876	83.482.710	71.269.078	82.124.832

L'augmentation significative en 2019 des écarts actuariels liés aux hypothèses financières est entièrement due à la baisse des taux d'actualisation. La diminution des taux d'actualisation se poursuit en 2020, mais dans une mesure plus limitée. L'effet final sur l'engagement brut en 2020 est donc plus faible qu'en 2019.

L'augmentation des prestations versées est largement imputable au régime de départ en pension anticipée offert par le Groupe à ses salariés âgés de plus de 58 ans.

La répartition de l'engagement brut des régimes de pension à prestations définies et des régimes à cotisations définies belges peut être composée comme suit :

(en EUR)	31/12/2020		31/12/2019	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Actifs	58.318.863	69.286.278	61.350.273	68.858.703
Dormants	9.742.908	13.977.059	8.845.112	13.059.104
Retraités	8.787	0	64.545	0
Impôts	1.204.318	219.373	1.009.149	207.025
Solde	69.274.876	83.482.710	71.269.078	82.124.832

Les actifs sont détenus en contrepartie de régimes de pension à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la juste valeur des actifs concernés :

(en EUR)	31/12/2020		31/12/2019	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Solde d'ouverture	62.354.820	80.356.530	58.686.984	72.950.261
Revenus d'intérêts sur des actifs du régime	393.154	649.012	815.598	1.069.818
Rendement des actifs du régime supérieur/(inférieur) aux taux d'actualisation	-217.948	1.987.255	3.075.402	7.469.378
Cotisations de l'employeur (taxe comprise)	3.136.245	2.701.478	2.800.438	2.690.198
Cotisations des participants au régime	169.527	867.623	176.966	836.997
Prestations payées	-6.764.104	-4.602.974	-2.860.125	-4.312.649
Impôts	-377.442	-349.984	-340.443	-347.473
Reclassements de régime des cotisations définies	0	0	0	0
Solde de clôture	58.694.253	81.608.941	62.354.820	80.356.530

Le rendement observé des actifs des régimes de pension à prestations définies s'élevait à 0,2 millions d'EUR en 2020 (2019 : 3,9 millions d'EUR). Dans l'ensemble, la juste valeur des actifs concernés a diminué en raison d'une augmentation des prestations versées et d'une diminution du rendement observé.

Les actifs ne comprennent pas d'instruments financiers émis par le Groupe ni d'investissements immobiliers ou d'actifs utilisés par le Groupe. Tous les actifs sont investis dans des contrats d'assurance de groupe qui prévoient un taux d'intérêt contractuel garanti par l'assureur (contrats de la branche 21).

Le tableau ci-dessous donne le détail du rapprochement entre la valeur actuelle du passif brut et la juste valeur de l'actif lié aux régimes de pension à prestations définies et des régimes à cotisations définies belges, ainsi que des actifs et passifs figurant au bilan :

(en EUR)	31/12/2020		31/12/2019	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Obligations au titre des régimes à prestations définies	69.274.876	83.482.710	71.269.078	82.124.832
Juste valeur des actifs du régime définis	-58.694.253	-81.608.941	-62.354.820	-80.356.530
Obligation nette au titre des régimes à prestations/cotisations définies	10.580.623	1.873.769	8.914.258	1.768.302
Montants comptabilisés au bilan				
Passifs pour régimes à prestations définies	10.580.623	1.873.769	8.914.258	1.768.302
Actifs pour régimes à prestations définies	0	0	-2	0
Obligation nette au titre des régimes à prestations/cotisations définies	10.580.623	1.873.769	8.914.256	1.768.302

Le tableau ci-dessous détaille les charges totales comptabilisées dans le résultat global au cours de l'exercice :

(en EUR)	31/12/2020		31/12/2019	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Coût des services rendus au cours de la période	2.653.723	3.197.469	2.563.353	2.813.919
Coût financier	451.058	649.077	900.921	1.072.962
Coût des services rendus au cours de la période précédente - réductions	0	0	0	0
Coût des avantages de la cessation d'emploi	0	0	0	0
Revenus d'intérêts sur des actifs du régime	-393.154	-649.012	-815.599	-1.069.818
Charges totales comptabilisées en résultat	2.711.627	3.197.535	2.648.675	2.817.063
Effets de réévaluation comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	2.090.981	-390.591	1.845.284	-138.887
Charges totales comptabilisées dans le résultat	4.802.609	2.806.944	4.493.959	2.678.176

Les principales hypothèses actuarielles relatives aux régimes de pension à prestations définies et aux régimes belges à cotisations définies sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	2020		2019	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Taux d'actualisation	0,33% - 0,68%	0,31% - 0,82%	0,59%-0,96%	0,59%-1,11%
Taux attendus d'augmentation des salaires	2,80%	2,80%	2,80%	2,80%
Taux attendus d'inflation	1,80%	1,80%	1,80%	1,80%

Les principales hypothèses actuarielles permettant de déterminer le total des charges comptabilisées dans le compte de résultat au cours de l'exercice sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	2020		2019	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Taux d'actualisation	0,59% - 0,96%	0,31% - 0,82%	1,37% - 1,72%	0,59% - 1,11%
Taux attendus d'augmentation des salaires	2,80%	2,80%	2,80%	2,80%
Taux attendus d'inflation	1,80%	1,80%	1,80%	1,80%

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur des engagements du régime de retraite est différent pour ex-Centea SA, Crelan SA et pour les régimes belges de pension à prestations définies et les régimes belges à cotisations définies. Dans le régime à prestations définies de Crelan SA, il y a des employés (relativement) plus âgés. Le " Defined Benefit Plan" (régime à prestations définies) de l'ex-Centea SA n'a été mis en place qu'en 2009 et s'applique à tous les employés rentrés en service après 1998. Comme la période moyenne à financer est plus longue pour l'ex-Centea SA que pour Crelan SA, le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de l'obligation de prestations définies est plus élevé pour l'ex-Centea SA que pour Crelan SA. La même déclaration s'applique aux régimes belges à cotisations définies.

Les flux de trésorerie attendus en 2021 pour les régimes de pension à prestations définies et les régimes belges à cotisations définies du Groupe sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(en EUR)	31/12/2021	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Cotisations de l'employeur aux actifs du régime (taxes comprises)	2.724.182	2.683.159
Cotisations des participants au régime	174.274	870.226
Prestations payées	3.998.854	664.088
Prestations payées par employeur	1.530	0
Impôts	388.010	0

La durée moyenne des obligations relatives aux régimes à prestations définies est de 9 ans pour Crelan SA et de 16 ans pour ex-Centea SA. La durée moyenne des engagements relatifs aux différents régimes à cotisations définies est comprise entre 9 et 15 ans.

L'analyse de sensibilité des hypothèses actuarielles sur l'obligation brute des régimes de pension à prestations définies à la fin de la période est présentée dans le tableau ci-dessous :

(en EUR)	31/12/2020
Régimes des pensions à prestations définies	
1	Obligation brute de la fin de période basée sur les hypothèses de l'année passée
a.	Obligation brute - Montant Nominal 67.260.924
2	Sensibilité aux taux d'actualisation
a.	Hypothèse Centrale 1,01%
b.	Obligation brute 69.274.876
a.	Hypothèse - Variation 1 2,01%
b.	Obligation brute - Montant Nominal 65.699.033
a.	Hypothèse - Variation 2 0,01%
b.	Obligation brute - Montant Nominal 73.141.201
3	Sensibilité aux taux attendus d'augmentation des salaires
a.	Hypothèse Centrale 5,60%
b.	Obligation brute 69.274.876
a.	Hypothèse - Variation 1 6,60%
b.	Obligation brute - Montant Nominal 74.377.711
a.	Hypothèse - Variation 2 4,60%
b.	Obligation brute - Montant Nominal 64.727.301
4	Sensibilité aux taux de mortalité
a.	Hypothèse Centrale MR/FR -3
b.	Obligation brute 69.274.876
a.	Hypothèse - Variation 1 MR/FR
b.	Obligation brute - Montant Nominal 69.024.746
5	Sensibilité aux taux attendus d'inflation
a.	Hypothèse Centrale 3,60%
b.	Obligation brute 69.274.876
a.	Hypothèse - Variation 1 4,60%
b.	Obligation brute - Montant Nominal 71.794.186
a.	Hypothèse - Variation 2 2,60%
b.	Obligation brute - Montant Nominal 66.916.087

L'analyse de sensibilité des hypothèses actuarielles sur la valeur du passif brut et de l'actif des régimes de pension belges à cotisations définies à la fin de la période est présentée dans le tableau ci-dessous:

(en EUR)	31/12/2020
Ex-régimes des pensions à cotisations définies	
Taux d'actualisation +50bp	
L'obligation brute	78.436.098
Les actifs du régime	76.734.727
Taux d'actualisation -50bp	
L'obligation brute	89.019.305
Les actifs du régime	86.950.538
Taux d'actualisation +25bp	
L'obligation brute	80.901.638
Les actifs du régime	79.116.687
Taux d'actualisation -25bp	
L'obligation brute	86.186.160
Les actifs du régime	84.217.932

4.14. Dérivés et traitement comptable

Un produit dérivé est un instrument financier dont la valeur dépend de la valeur d'un actif sous-jacent (e.g. taux d'intérêt, taux de change, cours de bourse, indice, etc.), qui nécessite un investissement initial limité et dont le paiement est effectué à une date ultérieure.

Le Groupe ne détient des dérivés que dans le cadre d'opérations de couverture. Les types de dérivés suivants sont utilisés dans le Groupe :

- Un **swap de taux** d'intérêt est un accord par lequel deux parties conviennent d'échanger périodiquement des paiements d'intérêts.
- Un **cap** est une option d'intérêt qui limite l'intérêt maximal pour l'acheteur du cap à un niveau prédéterminé pour différentes périodes.
- Un **swaption** est une option sur un swap de taux d'intérêt par lequel le propriétaire du swaption a le droit, mais non l'obligation, de conclure un swap.

Le Groupe n'applique qu'une couverture de la juste valeur, qui couvre le risque de variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif.

Chez Crelan SA, la couverture de la juste valeur du risque de taux d'intérêt sur un portefeuille d'actifs ou de passifs financiers est constituée de trois portefeuilles, chacun étant couvert séparément par un portefeuille de swaps de taux d'intérêt :

- Portefeuille d'actifs composé de crédits à la consommation, de crédits hypothécaires et de crédits d'investissement
- Portefeuille d'investissement
- Portefeuille de passifs composé de bons de caisse et de comptes à terme

Les portefeuilles d'actifs (1) ou de passifs (3) sont soumis à des relations de couverture par le biais de la macro couverture. La macro-couverture consiste à couvrir le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille présentant des caractéristiques similaires en utilisant un portefeuille de swaps de taux d'intérêt. Les variations de la juste valeur du portefeuille sous-jacent, attribuables au risque couvert, donnent lieu à un ajustement de la valeur comptable du portefeuille sous-jacent par rapport au compte de résultat.

Les variations au niveau du bilan sont comptabilisées dans la rubrique "Variations de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille" à l'actif ou au passif du bilan (selon que le portefeuille couvert soit actif ou passif).

Les variations du compte de résultat ainsi que toute inefficacité de la relation de couverture sont comptabilisées dans la rubrique "Ajustements de la juste valeur lors de la comptabilisation des opérations de couverture".

Depuis 2011, le Groupe applique également la couverture de la juste valeur avec des caps et des swaptions. À cette fin, Crelan SA a implicitement placé des portefeuilles synthétiques de caps liés à des prêts hypothécaires à taux d'intérêt révisable comme élément couvert auquel s'applique la couverture de la juste valeur.

Pour toutes les couvertures de juste valeur, les tests d'efficacité requis sont effectués à chaque date de clôture.

Le tableau ci-dessous détaille la juste valeur des instruments de couverture détenus au 31 décembre 2020 et 2019 :

(en EUR)	31/12/2020			
	Notionnel		Valeur comptable	
	A recevoir	A payer	Actif	Passif
Couverture de juste valeur (macro-hedging)	3.475.845.929	5.733.200.000	2.877.569	46.263.230
Couverture de juste valeur (micro-hedging)	0	0	0	0
Total dérivés utilisés à des fins de couverture	3.475.845.929	5.733.200.000	2.877.569	46.263.230
(en EUR)	31/12/2019			
	Notionnel		Valeur comptable	
	A recevoir	A payer	Actif	Passif
Couverture de juste valeur (macro-hedging)	2.849.641.324	4.954.723.259	28.577.911	682.810.463
Couverture de juste valeur (micro-hedging)	0	0	0	0
Total dérivés utilisés à des fins de couverture	2.849.641.324	4.954.723.259	28.577.911	682.810.463

En 2020, Crelan SA a appliqué le netting (compensation) (IAS32) aux produits dérivés avec la contrepartie LCH (cfr 4.16 "Compensation des actifs et passifs financiers"). Cela explique l'énorme diminution de la valeur comptable des actifs et des passifs par rapport à la fin de 2019 dans le tableau ci-dessus.

Le tableau suivant nous donne un aperçu de la valeur comptable des éléments couverts pour 2020 et 2019 :

(en EUR)	31/12/2020		
	Valeur Comptable		Basis
	Actif	Passif	Adjustment
Valeur comptable de l'élément couvert	0	0	0
dont prêts clients au coût amorti	-707.534.893	0	-4.086.969
dont titres de dette au coût amorti ACTIF	-15.764.871	0	-45.315
dont titres de dette au coût amorti PASSIF	0	13.958.396	-8.517
Total	-723.299.764	13.958.396	-4.140.801
(en EUR)	31/12/2019		
	Valeur Comptable		Basis
	Actif	Passif	Adjustment
Valeur comptable de l'élément couvert	0	0	0
dont prêts clients au coût amorti	-609.186.904	0	-4.211.352
dont titres de dette au coût amorti ACTIF	-18.498.402	0	-91.992
dont titres de dette au coût amorti PASSIF	0	10.387.630	13.600
Total	-627.685.306	10.387.630	-4.289.744

Comme expliqué ci-dessus, le Groupe couvre ses positions exclusivement par une couverture de la juste valeur. Ainsi, les actifs présentant les mêmes caractéristiques (e.g. date d'échéance/date de révision et taux d'intérêt contractuel) sont regroupés dans des portefeuilles synthétiques. Chacun de ces portefeuilles est entièrement couvert par leurs dérivés respectifs, la différence de valeur provenant principalement de la différence des indices de référence utilisés entre l'instrument de couverture et l'élément couvert.

Le tableau suivant donne un aperçu du résultat net dû à l'inefficacité du traitement des transactions de couverture :

(en EUR)	31/12/2020		31/12/2019	
	Gains	Pertes	Gains	Pertes
Couverture à la juste valeur d'un actif ou d'un passif individuel				
- variations de la juste valeur de l'élément couvert	0	0	0	0
- variations de la juste valeur des dérivés de couverture	0	0	0	0
Couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille				
- variations de la juste valeur de l'élément couvert	93.263.203	0	138.134.938	0
- variations de la juste valeur des dérivés de couverture	0	-89.915.092	0	-139.868.886
- amortissements et autres ajustements de valeur	2.260.113	0	874.455	0
Total des pertes et profits	95.523.316	-89.915.092	139.009.393	-139.868.886
Résultat net du traitement administratif des transactions de couverture	5.608.224		-859.493	

L'impact total sur le résultat au 31 décembre 2020 s'élève à 5,6 millions d'EUR (2019 : - 0,86 millions d'EUR).

Un aspect important ici est une compensation en espèces que le Groupe a reçue de LCH, puisque cette contrepartie a changé la courbe de calcul de la valeur du marché de EONIA à ESTER.

Lors de l'acquisition de Centea SA, Crelan SA a été confrontée à des produits dérivés qui ne pouvaient pas être documentés comme une couverture en vertu des règles IFRS (bien qu'ils soient économiquement liés à une couverture). Ces dérivés devaient donc être placés dans le portefeuille à des fins de négociation ("Actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction"). Cela concerne des contrats de swap de taux d'intérêt, des caps et des swaptions

Le tableau ci-dessous détaille la composition des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction au 31 décembre 2020 et 2019 et consiste donc entièrement en dérivés pour lesquels aucune couverture n'a pu être documentée conformément aux règles IFRS :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Actifs		
Dérivés détenus à des fins de transaction	39.459	22.882.716
Titres de dette	0	0
Total actifs détenus à des fins de transaction	39.459	22.882.716
Passifs		
Dérivés détenus à des fins de transaction	1.393.873	23.908.344
Titres de dette	0	0
Total passifs détenus à des fins de transaction	1.393.873	23.908.344

En 2020 comme en 2019, aucun actif financier n'a été détenu à des fins de transaction pour garantir des passifs ou des passifs conditionnels.

Le tableau ci-dessous détaille la composition des dérivés détenus à des fins de transaction au 31 décembre 2020 et 2019. Pour le montant notionnel, une scission est effectuée entre "à recevoir" (receiver) et "à payer" (payer).

(en EUR)	31/12/2020			
	Notionnel		Valeur comptable	
	A recevoir	A payer	Actif	Passif
Taux d'intérêt				
- IRS (contrat de swaps de taux d'intérêt)	40.000.000	37.000.000	0	1.357.324
- Caps	298.316.014	342.500.000	39.459	36.548
- Swaptions	0	0	0	0
Total dérivés détenus à des fins de transaction	338.316.014	379.500.000	39.459	1.393.872
	31/12/2019			
	Notionnel		Valeur comptable	
	A recevoir	A payer	Actif	Passif
Taux d'intérêt				
- IRS (contrat de swaps de taux d'intérêt)	60.000.000	47.000.000	22.852.862	23.884.253
- Caps	371.600.539	522.500.000	29.855	24.091
- Swaptions	7.300.000	8.000.000	0	0
Total dérivés détenus à des fins de transaction	438.900.539	577.500.000	22.882.717	23.908.344

La diminution des différents montants notionnels est due à l'échéance des instruments de couverture. La diminution de la valeur comptable peut s'expliquer par la compensation mentionnée ci-dessus (IAS32) (voir 4.16. "Compensation des actifs et passifs financiers").

Des garanties en espèces sont reçues de / versées à la contrepartie comme garantie du risque de crédit concernant la valeur de marché positive ou négative des produits dérivés. Ces garanties s'élevaient à 141,9 millions d'EUR au 31 décembre 2020 (2019 : 783,9 millions d'EUR). Celles-ci sont comptabilisées sous la rubrique "Prêts et créances / Prêts et garanties interbancaires payés en espèces" (voir note 4.4.1.). La diminution de ces garanties en espèces par rapport à 2019 s'explique entièrement par la compensation susmentionnée (IAS32) appliquée en 2020 (cf. 4.16 "Compensation des actifs et passifs financiers").

4.15. Juste valeur des actifs financiers et passifs financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou qui serait payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Sur base de l'observabilité des paramètres, la juste valeur est divisée en 3 catégories :

Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques ;

Niveau 2 : utilisation de paramètres autres que les prix cotés, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement ;

Niveau 3 : utilisation de paramètres non observables, ou lorsqu'un input observable nécessite un ajustement utilisant un input non observable et que cet ajustement entraîne une variation significative de la juste valeur.

4.15.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti

Le tableau ci-dessous indique la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs inclus dans le bilan au coût amorti :

(en EUR)	31/12/2020				
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs					
Prêts et créances	17.807.684.814	18.345.455.499	0	0	18.345.455.499
<i>Crédits interbancaires</i>	123.949.884	123.997.982	0	0	123.997.982
<i>Crédits logement</i>	11.764.827.942	12.145.547.486	0	0	12.145.547.486
<i>Crédits particuliers court terme</i>	55.655.485	55.616.817	0	0	55.616.817
<i>Crédits particuliers long terme</i>	745.956.071	752.089.049	0	0	752.089.049
<i>Crédits agricoles court terme</i>	88.902.200	88.931.799	0	0	88.931.799
<i>Crédits agricoles long terme</i>	1.922.186.919	2.008.801.813	0	0	2.008.801.813
<i>Crédits entreprises court terme</i>	127.146.011	127.126.406	0	0	127.126.406
<i>Crédits entreprises long terme</i>	1.838.393.687	1.902.911.489	0	0	1.902.911.489
<i>Prêts à tempérament</i>	664.215.798	666.121.541	0	0	666.121.541
<i>Crédits confort et de caisse</i>	52.778.765	52.778.765	0	0	52.778.765
<i>Crédits de garantie</i>	112.729	112.729	0	0	112.729
<i>Contrats de location</i>	166.598.294	164.458.594	0	0	164.458.594
<i>Garanties en espèces déposées</i>	141.945.529	141.945.529	0	0	141.945.529
<i>Autres prêts et avances</i>	115.015.500	115.015.500	0	0	115.015.500
Titres	1.000.709.922	1.053.621.029	1.034.558.314	19.062.714	0
<i>Au coût amorti</i>	1.000.709.922	1.053.621.029	1.034.558.314	19.062.714	0
Passifs					
Dépôts	20.419.169.177	20.435.424.250	0	18.775.500.670	1.659.923.580
Dettes constituées en titres de dette	682.504.692	695.294.332	0	0	695.294.332
Passifs subordonnés	77.172.706	78.598.965	0	0	78.598.965

(en EUR)	31/12/2019				
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs					
Prêts et créances	17.674.781.280	18.175.801.790	0	0	18.175.801.790
<i>Crédits interbancaires</i>	113.917.039	113.952.216	0	0	113.952.216
<i>Crédits logement</i>	11.191.976.366	11.524.663.237	0	0	11.524.663.237
<i>Crédits particuliers court terme</i>	53.676.214	53.623.131	0	0	53.623.131
<i>Crédits particuliers long terme</i>	746.869.112	747.684.535	0	0	747.684.535
<i>Crédits agricoles court terme</i>	96.847.432	96.860.546	0	0	96.860.546
<i>Crédits agricoles long terme</i>	1.916.429.234	2.013.604.175	0	0	2.013.604.175
<i>Crédits entreprises court terme</i>	122.252.481	122.433.584	0	0	122.433.584
<i>Crédits entreprises long terme</i>	1.703.380.896	1.772.924.578	0	0	1.772.924.578
<i>Prêts à tempérament</i>	631.471.239	633.038.463	0	0	633.038.463
<i>Crédits confort et de caisse</i>	70.691.090	70.691.090	0	0	70.691.090
<i>Crédits de garantie</i>	186.586	186.587	0	0	186.587
<i>Contrats de location</i>	155.538.437	154.594.494	0	0	154.594.494
<i>Garanties en espèces déposées</i>	736.956.001	736.956.001	0	0	736.956.001
<i>Autres prêts et avances</i>	134.589.153	134.589.153	0	0	134.589.153
Titres	1.195.180.246	1.248.807.248	1.229.417.163	19.390.084	0
<i>Au coût amorti</i>	1.195.180.246	1.248.807.248	1.229.417.163	19.390.084	0
Passifs					
Dépôts	18.233.847.899	18.246.562.820	0	16.632.958.711	1.613.604.109
Dettes constituées en titres de dette	906.798.610	918.148.086	0	0	918.148.086
Passifs subordonnés	177.956.787	182.488.519	0	0	182.488.519

Pour les dépôts à un an au plus, la juste valeur est supposée égale à la valeur comptable. Pour les autres actifs et passifs, une juste valeur est déterminée sur base de :

- L'évolution du taux sans risque : il s'agit d'examiner la différence entre le taux d'intérêt historique et le taux actuel. En tant que taux sans risque, le taux IRS est appliqué sur une structure de flux de trésorerie comparable.
- L'évolution des marges sur l'actif et le passif : nous examinons ici la différence entre les marges historiques et actuelles sur différents produits. La marge est calculée comme le taux d'intérêt payé par le client, moins le taux sans risque. La moyenne pondérée des marges sur la production des différents produits au cours des 12 derniers mois est prise comme marge actuelle.

Pour obtenir l'impact sur la juste valeur, la variation de la marge est multipliée par l'encours restant et actualisée avec le taux d'intérêt sans risque. La même marge est utilisée pour la durée restante du prêt/passif et ne tient donc pas compte des variations des taux d'intérêt.

En 2020 comme en 2019, il n'y a pas eu de transferts importants d'actifs ou de passifs financiers entre les différents niveaux.

4.15.2. Évaluation des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur

Les tableaux ci-dessous donnent le classement de la juste valeur des actifs et passifs financiers aux Niveaux 1, 2 et 3 en fonction de l'observabilité des paramètres utilisés :

Juste valeur des actifs financiers 2020				
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>À la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans le compte de résultat</i>				
Crédits	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Titres de dette	0	0	0	0
Dérivés	39.459	0	39.459	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL	39.459	0	39.459	0
<i>À la juste valeur par le biais des réserves de réévaluation directement en fonds propres (OCI)</i>				
Titres de dette	0	0	0	0
Fonds	0	0	0	0
Autres	9.669.787	0	0	9.669.787
TOTAL	9.669.787	0	0	9.669.787
<i>À la juste valeur par le résultat</i>				
Titres de dette	5.333.235	0	0	5.333.235
Fonds	1.447.912	1.447.912	0	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL	6.781.147	1.447.912	0	5.333.235
<i>Au coût amorti</i>				
Titres de dette	0	0	0	0
Fonds	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0
<i>Dérivés de couverture</i>				
Interest Rate Swaps	0	0	0	0
Swaptions	2.050.245	0	2.050.245	0
Caps	827.324	0	827.324	0
TOTAL	2.877.569	0	2.877.569	0
<i>Détenus pour la vente</i>				
Terrains et constructions	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0
Juste valeur des passifs financiers 2020				
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Titres de dette	0	0	0	0
Dérivés	1.393.873	0	1.393.873	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL	1.393.873	0	1.393.873	0
<i>Dérivés de couverture</i>				
Interest Rate Swaps	46.263.230	0	46.263.230	0
Swaptions	0	0	0	0
Caps	0	0	0	0
TOTAL	46.263.230	0	46.263.230	0

Juste valeur des actifs financiers 2019				
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>À la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans le compte de résultat</i>				
Crédits	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Titres de dette	0	0	0	0
Dérivés	22.882.716	0	22.882.716	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL	22.882.716	0	22.882.716	0
<i>À la juste valeur par le biais des réserves de réévaluation directement en fonds propres (OCI)</i>				
Titres de dette	0	0	0	0
Fonds	0	0	0	0
Autres	8.705.691	0	0	8.705.691
TOTAL	8.705.691	0	0	8.705.691
<i>À la juste valeur par le résultat</i>				
Titres de dette	5.429.792	0	0	5.429.792
Fonds	1.433.285	1.433.285	0	0
Autres	90.000	0	0	90.000
TOTAL	6.953.077	1.433.285	0	5.519.792
<i>Au coût amorti</i>				
Titres de dette	0	0	0	0
Fonds	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0
<i>Dérivés de couverture</i>				
Interest Rate Swaps	22.839.430	0	22.839.430	0
Swaptions	4.031.237	0	4.031.237	0
Caps	1.707.244	0	1.707.244	0
TOTAL	28.577.911	0	28.577.911	0
<i>Détenus pour la vente</i>				
Terrains et constructions	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Juste valeur des passifs financiers 2019				
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Titres de dette	0	0	0	0
Dérivés	23.908.344	0	23.908.344	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL	23.908.344	0	23.908.344	0
<i>Dérivés de couverture</i>				
Interest Rate Swaps	682.810.463	0	682.810.463	0
Swaptions	0	0	0	0
Caps	0	0	0	0
TOTAL	682.810.463	0	682.810.463	0

Les actifs et passifs financiers pour lesquels aucun prix coté n'est disponible sont évalués sur base des évaluations de marché de contreparties financières externes réputées. Ces évaluations de marché sont systématiquement vérifiées par le département des marchés financiers et par le Back-office. En raison de l'absence de prix du marché, deux obligations sont évaluées sur base d'un prix modèle. Pour ces obligations,

les flux de trésorerie des obligations sont évalués sur base du spread des obligations liquides du même émetteur.

Pour les produits dérivés, la valeur de marché est déterminée comme suit : depuis 2013, la valorisation des swaps de taux d'intérêt est basée sur la courbe EONIA. En 2020, la méthode d'évaluation des contrats à la chambre de compensation centrale LCH a été modifiée et basée sur la courbe ESTER. Pour les caps et les swaptions, nous utilisons la volatilité du marché des différentes contreparties. Par la suite, la valeur de marché de l'option est basée sur les caractéristiques du produit dérivé sous-jacent.

Une analyse de sensibilité de l'ensemble du portefeuille est effectuée chaque mois. Le risque de taux d'intérêt et le risque de spread sont mesurés et contrôlés par rapport aux limites imposées par les Conseils d'Administration. Le risque de taux d'intérêt est mesuré à l'aide d'un différentiel de taux d'intérêt nominal cumulé. Le risque de spread est calculé en utilisant un spread de valeur à risque (Spread VaR) avec un intervalle de confiance de 99,5%, une période de risque de 3 mois et basé sur les spreads de crédit historiques par classe d'obligations sur plusieurs années. Au 31 décembre 2020, nous mesurons une VaR de spread de 19,8 millions d'EUR sur la globalité du portefeuille.

En raison de la nature de l'investissement, les obligations incluses dans le niveau 3 ne sont pas soumises à un risque de taux d'intérêt ou de spread.

Enfin, il y a les investissements dans le portefeuille de capital-investissement et ceux classés à la juste valeur par le biais d'OCI pour un montant de 9,7 millions d'EUR (niveau 3) et les investissements dans les fonds pour un montant de 1,4 million d'EUR (niveau 1).

Pour les hypothèses utilisées pour les calculs du niveau 3, aucun ajustement significatif n'a été effectué en 2020, en dehors des ajustements normaux de la valeur de marché.

En 2020 et 2019, il n'y a pas eu de transferts importants d'actifs ou de passifs financiers entre les niveaux.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du Niveau 3 en 2020 :

31/12/2020	Actifs financiers détenus à des fins de transaction		À la juste valeur via OCI		A la juste valeur par le compte de résultat	
	Titres de dette	Dérivés	Autres	Fonds	Titres de dette	Fonds
Solde d'ouverture	0	0	8.705.691	0	5.519.792	0
Résultats						
<i>via des résultats obtenus</i>	0	0	0	0	0	0
<i>via des résultats non réalisés</i>	0	0	5.955	0	-96.558	0
Achats	0	0	958.141	0	0	0
Ventes	0	0	0	0	0	0
Arrivés à échéance finale	0	0	0	0	0	0
Transferts in/out Niveau 3	0	0	0	0	-90.000	0
Solde de clôture	0	0	9.669.787	0	5.333.234	0

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du Niveau 3 en 2019 :

31/12/2019	Actifs financiers détenus à des fins de transaction		À la juste valeur via OCI		A la juste valeur par le compte de résultat	
	Titres de dette	Dérivés	Autres	Fonds	Titres de dette	Fonds
Solde d'ouverture	0	0	8.854.071	0	5.219.047	0
Résultats						
<i>via des résultats obtenus</i>	0	0	0	0	0	0
<i>via des résultats non réalisés</i>	0	0	-148.380	0	0	0
Achats	0	0	0	0	300.745	0
Ventes	0	0	0	0	0	0
Arrivés à échéance finale	0	0	0	0	0	0
Transferts in/out Niveau 3	0	0	0	0	0	0
Solde de clôture	0	0	8.705.691	0	5.519.792	0

4.16. Compensation des actifs et passifs financiers

Pour limiter les risques liés à la conclusion de produits dérivés, un contrat cadre ISDA, une Credit Support Annex (CSA, annexe de soutien au crédit) et un Global Master Repurchase Agreement (GMRA, convention-cadre globale de rachat) sont conclus avec chaque contrepartie financière. Ces contrats stipulent qu'en cas de défaillance, une compensation peut être effectuée sur tous les droits et obligations découlant des produits dérivés négociés avec cette contrepartie. Le risque est en outre limité par l'obligation contractuelle de fournir une garantie en espèces en cas de valeur de marché nette négative du portefeuille de produits dérivés. Si la valeur nette de marché est positive, cela se traduira par l'obtention d'une garantie en espèces.

Un risque résiduel subsiste à tout moment, car en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle des produits dérivés ont été conclus, il faut trouver une nouvelle contrepartie, et le coût de remplacement peut dépasser la garantie en espèces.

Afin de réduire davantage le risque associé à la négociation de produits dérivés, les nouvelles transactions sont réglées par l'intermédiaire d'une contrepartie centrale (Clearing Member). C'est principalement le risque de contrepartie qui est ainsi sensiblement réduit.

Depuis 2020, Crelan applique, selon la norme IAS32, la compensation au bilan pour les produits dérivés avec la contrepartie LCH. L'objectif d'IAS 32 est d'établir des principes régissant la présentation des instruments financiers comme passifs ou comme capitaux propres ainsi que la compensation des actifs financiers et passifs financiers.

Cette norme fournit des directives sur la compensation des actifs et passifs financiers. Elle exige qu'un actif financier et un passif financier soient compensés et que le solde net soit présenté au bilan si et seulement si l'entité (IAS32.42) :

- dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés. Crelan doit disposer d'un droit de compensation juridiquement exécutoire. Cela signifie que le droit de compensation :
 - ne peut pas dépendre d'un événement futur
 - doit être juridiquement exécutoire dans chacune des circonstances suivantes :
 - pendant le déroulement normal de la transaction
 - en cas de défaut de paiement
 - en cas d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toutes les contreparties
- a l'intention soit de régler le passif sur une base nette, soit de réaliser l'actif en même temps que le règlement du passif. (IAS32.48) Crelan doit donc avoir l'intention d'exercer sur une base nette ou de vendre l'actif et le passif en même temps.

En 2020, Crelan a changé son agent de compensation pour la conclusion de dérivés avec LCH. Après vérification juridique des principales clauses du contrat avec le nouvel agent de compensation, Crelan est arrivée à la conclusion que ces positions entraînent en ligne de compte pour la compensation (netting) selon les règles de l'IAS 32. Par conséquent, il a été décidé d'appliquer la compensation au bilan pour les produits dérivés compensés via LCH à partir de cet exercice. Les chiffres comparatifs n'ont pas été ajustés en conséquence, car à la fin de l'exercice précédent, il n'était pas encore possible d'affirmer avec suffisamment de certitude si les critères de compensation étaient remplis.

Le tableau suivant donne un aperçu des actifs et passifs financiers faisant l'objet d'un contrat-cadre de compensation ISDA exécutoire. Cela s'applique aux transactions sur produits dérivés et aux conventions de cession-rétrocession de titres. Depuis le début de l'année 2020, Crelan n'a plus de Repo's. Les montants compensés dans le bilan sont indiqués dans les trois premières colonnes.

Les montants des conventions-cadres de compensation exécutoires ou des accords similaires qui ne sont pas compensés et le montant net restant après déduction de ces montants sont indiqués ci-dessous dans les autres colonnes.

31/12/2020 (en EUR)	Montants			Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
	bruts comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts effectivement compensés comptablement	Montants net présentés dans les états de synthèse	Montants bruts des actifs/passifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers reçus en garantie, dont dépôt de garantie	
Actifs financiers						
Dérivés	38.902.136	35.985.109	2.917.028	36.549	2.718.630	161.849
- Trading	18.580.776	18.541.317	39.459	36.549	2.910	0
- Hedging	20.321.360	17.443.791	2.877.569	0	2.715.720	161.849
Repo's & reverse repo's	0	0	0	0	0	0
Total actif	38.902.136	35.985.109	2.917.028	36.549	2.718.630	161.849
Passifs financiers						
Dérivés	793.555.147	745.898.044	47.657.103	36.549	47.400.702	219.852
- Trading	19.935.176	18.541.303	1.393.873	36.549	1.357.324	0
- Hedging	773.619.971	727.356.741	46.263.230	0	46.043.378	219.852
Repo's & reverse repo's	0	0	0	0	0	0
Total passif	793.555.147	745.898.044	47.657.103	36.549	47.400.702	219.852

31/12/2019 (en EUR)	Montants			Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
	bruts comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts effectivement compensés comptablement	Montants net présentés dans les états de synthèse	Montants bruts des actifs/passifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers reçus en garantie, dont dépôt de garantie	
Actifs financiers						
Dérivés	51.460.627	0	51.460.627	45.716.382	5.543.297	200.948
Repo's & reverse repo's	0	0	0	0	0	0
Total actif	51.460.627	0	51.460.627	45.716.382	5.543.297	200.948
Passifs financiers						
Dérivés	706.881.917	0	706.881.917	45.716.383	661.165.534	0
Repo's & reverse repo's	4.962.565	0	4.962.565	0	4.962.565	0
Total passif	711.844.482	0	711.844.482	45.716.383	666.128.099	0

Les garanties obtenues et données consistent entièrement en des garanties en trésorerie. Le montant de la garantie est réglementé et donc juridiquement exécutoire sur base d'un accord CSA ("Credit Support Annex") qui est ajouté à l'accord ISDA.

4.17. Fonds propres

La composition des fonds propres au 31 décembre 2020 et 2019 est la suivante :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Capital	896.520.856	871.767.914
Réserve de réévaluation: Variations de la juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais de résultats non réalisés	2.127.880	2.123.414
Gains / pertes actuariels sur les régimes de retraite	-3.428.037	-2.175.144
Réserves	366.836.881	320.995.423
Bénéfice net de l'année	49.405.954	70.297.576
Intérêts minoritaires	0	0
Total fonds propres	1.311.463.534	1.263.009.183

Les capitaux propres ont légèrement augmenté en 2020. Malgré les circonstances difficiles, le groupe Crelan a réussi à augmenter le capital coopératif de 24,8 millions d'EUR. Le bénéfice net de l'année a cependant fortement diminué.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital en 2020 et 2019 :

(en EUR)	2020		2019	
	nombre d'actions	capital	nombre d'actions	capital
Solde d'ouverture	70.303.864	871.767.914	66.024.959	818.709.492
- actions nominatives	0	0	0	0
- actions coopératives	70.303.864	871.767.914	66.024.959	818.709.492
Variations	1.996.205	24.752.942	4.278.905	53.058.422
- entrées/sorties de coopérateurs	1.996.205	24.752.942	4.278.905	53.058.422
- autres	0	0	0	0
Solde de clôture	72.300.069	896.520.856	70.303.864	871.767.914
- actions nominatives	0	0	0	0
- actions coopératives	72.300.069	896.520.856	70.303.864	871.767.914

Les parts sociales ont une valeur nominale de 12,40 EUR par part ; le capital de Crelan est entièrement constitué de parts sociales. Toutes les actions sont entièrement libérées. Le Groupe a annoncé dans le courant du mois de juillet 2019 avoir relevé le plafond du montant de souscription pour les parts sociales. Celui-ci s'élève désormais à 5.009,6 EUR pour un nombre maximum de 404 parts (contre respectivement 4.005,2 EUR et 323 parts auparavant). Cette augmentation a permis d'assurer une forte production de capital coopératif au cours du second semestre de l'année 2019. Les catégories de coopérateurs qui ont le plus contribué à l'augmentation de l'encours sont les coopérateurs existants, qui ont fait passer le nombre de parts détenues de 323 à 404 et les nouveaux coopérateurs qui ont souscrit directement au nombre maximum d'actions pouvant être détenues.

Les demandes de remboursement faites en cours d'année ne sont exécutées qu'après approbation par l'assemblée générale annuelle. Ces demandes sont exécutées de la manière suivante :

Date d'introduction de la demande de remboursement	Date de paiement
Entre le 01/01 et le 30/06 de l'année X	Après l'Assemblée Générale de l'année X+1
Entre le 01/07 et le 31/12 de l'année X	Après l'Assemblée Générale de l'année X+2

Il n'existe qu'une exception à la règle générale pour le remboursement des parts coopératives : Au décès du coopérateur ou du conjoint, le remboursement des parts coopératives a lieu immédiatement avec date valeur 1er janvier.

Pour l'année 2021, on peut prévoir qu'un montant de 12.003.249,60 d'EUR sera remboursé aux clients et sera déduit du capital après remboursement.

Pour l'année 2022, le montant connu au 31 décembre 2020 s'élève à 3.157.226 d'EUR.

Évolution des réserves de réévaluation

Les réserves de réévaluation se rapportent aux variations de la juste valeur des titres de dette évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés et aux écarts actuariels sur les régimes de retraite. Les autres réserves concernent les réserves statutaires et les bénéfices non distribués. L'évolution des variations de la juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés est présentée dans le tableau ci-dessous :

(en EUR)	Brut	Impôts différés	Total
Solde d'ouverture 01/01/2020	2.831.219	-707.805	2.123.414
Réévaluation des actifs	1.001.153	-250.288	750.865
Titres vendus et échus	-995.199	248.800	-746.399
Dépréciations	0	0	0
Couverture de juste valeur micro-hedge	0	0	0
Couverture de juste valeur macro-hedge	0	0	0
Autres	0	0	0
Solde de clôture 31/12/2020	2.837.174	-709.293	2.127.880

La distribution du dividende a déjà été expliquée dans la section 2.7. "Événements postérieurs à la date du bilan".

4.18. Contrats d'assurance

Depuis septembre 2007, Crelan Insurance SA ne commercialise que des assurances de risque du type "assurance solde restant dû", "assurance décès temporaire" et "assurance solde de financement".

Le groupe cible de l'assurance solde restant dû est l'ensemble des personnes ou des entreprises qui contractent un emprunt et souhaitent assurer le remboursement total ou partiel de celui-ci en cas de décès (de l'un) des emprunteurs ou des chefs d'entreprise (dans le cas où le crédit est contracté par une entreprise).

En cas de décès de l'assuré ou du premier décès de deux assurés, l'assurance solde restant dû prévoit le versement d'un montant fixe correspondant à (un pourcentage de) la variation attendue du solde restant dû d'un prêt. Le preneur d'assurance peut également souscrire une ou plusieurs assurances complémentaires. Ces éventuelles assurances complémentaires couvrent le risque de "décès accidentel" et de "décès successifs". En cas de décès de l'assuré ou du premier décès de deux assurés, l'assurance solde restant dû prévoit le versement d'un montant fixe correspondant à (un pourcentage de) l'évolution attendue du solde restant dû d'un prêt⁷. En outre, le preneur d'assurance peut également souscrire une ou plusieurs assurances complémentaires. Ces éventuelles assurances complémentaires couvrent le risque de "décès accidentel" et de "décès successif".

Le groupe cible d'une assurance solde de financement est constitué de l'ensemble des personnes ou entreprises qui contractent un emprunt (prêt à tempérament) et qui souhaitent garantir le remboursement intégral de l'emprunt à tempérament en cas de décès (de l'un) des emprunteurs ou des dirigeants de l'entreprise (en cas de souscription du prêt par une entreprise). En cas de décès de l'assuré ou du premier décès de deux assurés, le solde de l'assurance solde de financement prévoit le versement d'un montant fixe qui sera compensé par la somme des remboursements des échéances. Le capital assuré diminue chaque mois d'une mensualité.

⁷ : Peut également être inférieur à 100% de l'emprunt

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des passifs d'assurance, des actifs de réassurance, des produits et des charges résultant des contrats d'assurance :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Provisions techniques brutes		
Provision contrats d'assurance	60.172.861	55.944.596
Provision pour sinistres	2.575.603	911.970
Parts des réassureurs		
Provision contrats d'assurance	0	0
Provision pour sinistres	2.244.049	772.227
Primes		
Primes brutes	33.252.699	31.929.895
Primes cédées aux réassureurs	8.014.777	6.685.311
Indemnités		
Brut	6.916.807	8.311.120
Parts des réassureurs	5.310.861	6.726.837

Les provisions techniques brutes, ainsi que la part du réassureur, ont été inscrites au bilan dans la rubrique "Provisions" jusqu'en 2018. L'année dernière et cette année, ils ont été classés dans la rubrique "Passifs associés aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées".

Le tableau ci-dessous détaille les modifications apportées aux provisions techniques au cours des exercices 2020 et 2019 :

(en EUR)	2020		2019	
	Brut	Réassureurs	Brut	Réassureurs
Solde d'ouverture	56.856.566	772.227	51.888.189	1.314.256
Primes brutes	33.252.699	0	31.938.912	0
Décomptes sur primes	-5.191.748	0	-5.052.632	0
Primes de risque prélevées	-22.820.635	0	-20.571.265	0
Frais prélevés	-1.268.824	0	-1.157.157	0
Produits d'intérêts assignés	1.315.190	0	1.245.631	0
Indemnités (mouvements de réserves)	509.779	1.471.822	-1.408.465	-542.028
Autres	95.438	0	-26.647	0
Solde de clôture	62.748.464	2.244.049	56.856.566	772.227

Pour l'assurance solde restant dû, les Conditions Générales stipulent que les tarifs (y compris ceux des primes de risque, des différents coûts tarifaires et des taux d'intérêt techniques) peuvent être adaptés par l'assureur dans le cadre d'une révision générale des tarifs pour la catégorie d'assurance à laquelle le contrat appartient ou si les obligations légales ou réglementaires l'exigent.

Cette révision est possible :

- si l'assureur estime que l'équilibre du portefeuille assuré est compromis par une augmentation du risque du ou des événements assurés concernés dans la population, dans la population du marché belge de l'assurance dans son propre portefeuille ;
- si des circonstances surviennent qui permettent à l'assureur, en vertu de la loi, de procéder à un ajustement des taux ;
- s'il peut démontrer que les coûts de gestion d'un contrat ont augmenté depuis la date de signature du contrat ;
- si le taux d'intérêt appliqué n'est plus conforme au marché.

Cela signifie que si les provisions sont insuffisantes pour couvrir les futurs flux de trésorerie contractuels, l'entreprise a la possibilité de réviser ses taux.

Pour rappel, en cas d'avis positif des autorités (BCE, BNB, etc.) sur la transaction entre AXA et Crelan, les activités d'assurance du Groupe Crelan seront vendues à AXA et sortiront donc du périmètre de consolidation du Groupe Crelan.

4.19. Actifs grevés

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actifs grevés et non grevés en 2020 et 2019 :

31/12/2020 (en EUR)	Valeur comptable des biens grevés	Valeur comptable des actifs non grevés
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	189.807.771	2.923.787.698
Actifs financiers évalués à la juste valeur avec comptabilisation des ajustements de valeur dans le compte de résultat	0	6.781.148
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	0	9.669.787
Actifs financiers évalués au coût amorti	634.924.781	18.173.469.955
Autres actifs	11.346.645	869.426.731
Total actif	836.079.197	21.983.135.319

31/12/2019 (en EUR)	Valeur comptable des biens grevés	Valeur comptable des actifs non grevés
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	172.478.517	1.704.239.329
Actifs financiers évalués à la juste valeur avec comptabilisation des ajustements de valeur dans le compte de résultat	0	6.953.077
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	0	8.705.691
Actifs financiers évalués au coût amorti	817.876.197	18.052.085.329
Autres actifs	7.346.645	825.856.479
Total actif	997.701.359	20.597.839.905

À la fin de 2020, 3,67% du total des actifs étaient considérés comme grevés (2019 : 3,94%). Ces actifs ne peuvent pas être utilisés immédiatement par le Groupe pour soutenir des financements futurs. Les principaux actifs grevés au sein du Groupe en 2020 concernent :

- La réserve monétaire placée à la Banque Nationale de Belgique (189,8 millions d'EUR)
- Des titres donnés en garantie auprès de la Banque Nationale de Belgique dans le cadre d'opérations de paiement (484,2 millions d'EUR)
- Des garanties en espèces versées dans le cadre de la "Credit Support Annex" (CSA) de la documentation ISDA sur les produits dérivés (150,7 millions d'EUR)

En juin 2020, Crelan a décidé d'appliquer la compensation (netting) entre la valeur de marché de certains dérivés et les cash collaterals tel que l'IAS 32 permet de le faire. Cette norme a pour objectif d'établir des principes régissant la présentation des instruments financiers comme passifs ou comme capitaux propres ainsi que la compensation des actifs financiers et passifs financiers.

Au 31 décembre 2020, le netting a eu comme impact sur les Prêts et avances grevés autres que les prêts à vue une baisse de l'ordre de -745,9 millions EUR.

Depuis le 30 septembre 2020, Crelan participe au TLTRO de la BCE à hauteur de 400 millions d'EUR (voir la section 4.11.5. "Prêts TLTRO"). Il en résulte une augmentation des titres de créance grevés de 396,5 millions d'EUR.

Par rapport à l'année passée et également depuis le 30 septembre 2020, un titre a été donné en garantie afin de nous assurer que nous puissions encore effectuer des paiements dans le cas extrêmement rare où il y aurait des problèmes avec le système ICM que nous utilisons pour nos transactions. Ceci a également pour incidence une augmentation de ces titres de créance grevés de 61,6 millions EUR.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actifs grevés et les passifs connexes :

31/12/2020		
(en EUR)	Passifs correspondants ou passifs éventuels	Actifs grevés et garanties reçues grevées
Dérivés	47.657.103	150.710.420
Dépôts	400.919.290	396.469.849
Dettes représentées par un titre, y compris les obligations	0	0
Autres dettes financières	0	0
Repo's	0	0
Autres passifs (éventuels)	273.495.905	288.898.928
Total	722.072.298	836.079.197

31/12/2019		
(en EUR)	Passifs correspondants ou passifs éventuels	Actifs grevés et garanties reçues grevées
Dérivés	706.718.807	785.458.646
Dépôts	0	0
Dettes représentées par un titre, y compris les obligations	0	0
Autres dettes financières	0	0
Repo's	4.962.565	4.254.032
Autres passifs (éventuels)	197.756.332	207.988.680
Total	909.437.704	997.701.358

Les autres passifs ne sont pas inclus dans le bilan car il s'agit de passifs éventuels liés aux réserves monétaires et aux titres donnés en garantie à la Banque Nationale de Belgique.

5. Notes relatives au compte de résultat

5.1. Produits et charges d'intérêt

La ventilation des produits et charges d'intérêt au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 est indiquée dans le tableau ci-dessous :

en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'intérêts		
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1.621.007	2.382.500
Actifs financiers évalués à la juste valeur avec corrections de valeur comptabilisées dans le compte de résultat	491.087	449.736
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	0	0
Prêts et créances évalués au coût amorti	300.552.287	312.209.520
Titres évalués au coût amorti	7.840.076	9.052.291
Dérivés utilisés à des fins de couverture	0	0
Autres	1.046.949	46.945
Total produits d'intérêts	311.551.406	324.140.992
Charges d'intérêts		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1.643.966	1.919.570
Dépôts	24.817.075	26.471.297
Dettes représentées par un titre (y compris les obligations)	1.614.749	4.667.697
Dettes subordonnées	6.179.193	8.372.201
Charges d'intérêt sur actifs financiers	10.785.859	8.829.976
Dérivés utilisés à des fins de couverture	0	0
Autres	146.417	245.207
Total charges d'intérêts	45.187.258	50.505.948
Revenu net d'intérêts	266.364.148	273.635.044

Au cours de l'année 2020, Crelan a ajusté la présentation des produits et charges d'intérêts sur les instruments de couverture à la fois de 2020 et de 2019. Les charges et produits de ces instruments sont désormais présentés sur les mêmes lignes que les actifs et passifs couverts. Ce changement reflète mieux les produits et charges d'intérêts effectifs des actifs et passifs dans les relations de couverture. Ce changement n'a aucun impact sur le revenu net d'intérêts. Par conséquent, les produits d'intérêts et les charges d'intérêts pour 2020 et 2019 ont diminué de 104,9 millions d'EUR et 105,7 millions d'EUR respectivement.

Malgré une année difficile en 2019, le Groupe avait cependant réussi à profiter de la baisse des taux pour réduire ses charges d'intérêt et dégager un revenu net d'intérêt de 273,6 millions d'EUR. La hausse de ce dernier était effectivement, au niveau consolidé, attribuable à une baisse des charges supérieure à la baisse des revenus. La filiale Europabank SA avait quant à elle même réussi à dégager une croissance de son produit d'intérêt au cours de 2019.

Cette tendance s'est prolongée tout au long de 2020. La marge d'intérêt a continué à baisser au niveau de Crelan. Cette baisse est due à l'importante hausse des dépôts n'ayant pas permis de diminuer les charges d'intérêt malgré la baisse des taux. De manière corolaire, cette hausse a également conduit à une baisse du Loan-to-Deposit ratio. Suite aux importants afflux de dépôts, la banque n'a pas été en mesure de directement les convertir en crédits, impactant dès lors les revenus nets provenant de l'intermédiation. La filiale Europabank SA continue de bénéficier de ses fortes marges commerciales, de sorte que son revenu est passé de 71,4 millions d'EUR à 73,8 millions d'EUR au cours de l'exercice.

Grace à la politique prudente de crédit de Crelan, l'impact des mesures liées à la COVID-19 a été limité sur le revenu d'intérêt et s'est élevé en 2020 à 1,81 million d'EUR. Crelan a en effet fait face à peu de demandes de report de paiement et de demandes de garantie Corona.

Les éléments suivants ont toutefois eu un effet positif notable sur le résultat d'intérêt :

- Les effets du Tiering ont continué à se faire sentir entre janvier et octobre, permettant d'atténuer les coûts liés aux liquidités excédentaires et ;
- D'autre part, le programme TLTRO III a également permis à la banque, en échange d'actifs grevés, d'obtenir une rémunération intéressante.

La baisse moins importante des frais liés aux dépôts peut s'expliquer par un ensemble de facteurs; les principaux étant : (1) le fait que les bons de caisse et comptes à terme venant à échéance ne sont pas prolongés par les clients mais sont à l'inverse reversés sur des comptes de dépôts, ne contribuant dès lors pas à faire baisser les frais de cette catégorie ; et d'autre part, (2) la forte hausse de l'encours de dépôts dont a dû faire face Crelan depuis janvier.

5.2. Produits et charges d'honoraires et de commissions

Les produits nets d'honoraires et de commissions s'établissent comme suit au 31 décembre 2020 et 2019 :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs mobilières		
- titres émis	19.308.933	16.914.380
- ordres de transferts	6.030.690	3.284.250
- autres	0	20.636
Garde, surveillance et gestion des actifs	0	0
- gestion d'actifs	328.279	464.887
- garde	1.041.429	1.028.600
Engagements de crédit et garanties financières	708.192	690.936
Services de paiement	34.652.273	36.453.023
Commissions de gestion reçues	35.140.889	32.048.658
Commissions reçues des compagnies d'assurance	9.660.920	8.548.464
Autres services financiers	3.693.693	4.239.781
Total produits d'honoraires et de commissions	110.565.298	103.693.615
Commissions versées aux agents (frais d'acquisition)	99.156.828	94.982.687
Autres services financiers	229.782	273.499
Total charges d'honoraires et de commissions	99.386.610	95.256.186
Revenu net d'honoraires et de commissions	11.178.688	8.437.429

Le revenu net d'honoraires et de commissions a augmenté de 2,7 millions d'EUR par rapport à 2019. Cela s'explique par la belle croissance rencontrée d'une part dans les valeurs mobilières (+5,1 millions d'EUR), d'autre part par les commissions de gestion reçues (+3,1 millions d'EUR) et enfin par une belle progression des commissions reçues des compagnies d'assurance (+1,1 millions d'EUR).

Les valeurs mobilières et les commissions de gestion reçues ont principalement été pilotées par le comportement "opportuniste" des investisseurs lors de la correction de marché du mois de mars ; ainsi que par le regain d'optimisme et de l'appétence au risque suite au rebond du mois de novembre. Les commissions reçues des produits d'investissement (fonds, notes, etc.) se composent de deux aspects : une commission de production et une commission sur le montant des actifs sous gestion. Alors que la première a progressé tout

au long de l'année, la deuxième a quant à elle dû faire face à une très forte baisse suite à la correction de marché de mars avant de lentement retrouver ses niveaux d'avant grâce au rebond de fin d'année et de l'afflux de nouveaux investissements ayant eu lieu dans le courant de l'année.

Par ailleurs, la hausse des commissions reçues des compagnies d'assurance provient de deux éléments : une facture finale reçue de Fidea et le bel accroissement de la production d'assurance vie avec notre partenaire Allianz.

La baisse des services de paiement observée lors de l'exercice 2020 est directement imputable aux lockdowns successifs ayant eu lieu dans le courant de l'année. La baisse de l'activité commerciale et économique a largement contribué à la réduction du revenu liés aux cartes.

Cependant, les commissions versées aux agents ont également augmenté, reflétant la forte production de produits d'investissement (fonds, notes, etc.) et la forte augmentation des dépôts.

Outre la pression sur les revenus d'intérêts, la forte augmentation de l'épargne a également entraîné une hausse plus importante que la normale des commissions liées aux dépôts.

5.3. Dividendes

Le tableau ci-dessous détaille les dividendes reçus en 2020 et 2019 :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	0	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	634.571	1.207.908
Total dividendes	634.571	1.207.908

Les dividendes touchés par le Groupe en 2020 ont diminué et se composent de 0,62 million d'EUR provenant d'une participation dans VISA Belgium et de 0,01 million d'EUR d'une participation dans un fond.

5.4. Profits et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Le tableau ci-dessous détaille la composition des pertes et profits réalisés sur les actifs et les passifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat au 31 décembre 2020 et 2019 :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Profits réalisés		
Actifs / passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	172.000	2.366.733
Actifs / passifs financiers évalués au coût amorti		
Titres de dette	996.329	1.568.458
Prêts et créances	829.121	903.086
Total profits réalisés	1.997.450	4.838.277
Pertes réalisées		
Actifs / passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	0	0
Actifs / passifs financiers évalués au coût amorti		
Titres de dette	0	41.631
Prêts et créances	0	0
Total pertes réalisées	0	41.631
Profits réalisés nets	1.997.450	4.796.646

La baisse observée en 2020 est due à une baisse des revenus sur le portefeuille de private-equity par rapport à 2019.

Les gains réalisés sur les prêts et créances se rapportent au produit de la vente de dossiers de crédit amortis à une agence de recouvrement. Il s'agit principalement de crédits de caisse et de prêts à tempérament amortis ayant été définitivement dé-comptabilisés dans le passé. Ces fichiers sont vendus à une agence de recouvrement.

5.5. Profits et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des gains et des pertes sur les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction au 31 décembre 2020 et 2019.

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Instruments sur taux d'intérêt	-1.303.377	-1.461.377
Commerce de devises	0	0
Total	-1.303.377	-1.461.377

Comme expliqué précédemment, le Groupe ne détient pas d'actifs ni de passifs à des fins de transaction. Les seuls actifs détenus à cette fin concernent des dérivés provenant du rachat de Centea SA mais n'ayant pu être documentés comme tels.

5.6. Profits et pertes sur actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur avec traitement des fluctuations de valeur dans le compte de résultat

(en EUR)	31/12/2020		31/12/2019	
	de la période	cumulées	de la période	cumulées
Variations de valeur				
Total	14.628	0	452.454	0
en raison de :				
- risque de marché	14.628	0	452.454	0
- risque de crédit	0	0	0	0
Variations liées aux dérivés de crédit	0	0	0	0

Les pertes et profits liés aux ajustements de juste valeurs sont restés marginaux en 2020 et furent majoritairement dus à des participations dans certains fonds tels que les certificats immobiliers et les SICAV – ceux-ci étant classés sous cette catégorie selon la norme IFRS 9.

Le montant présenté dans le tableau ci-dessus pour 2019 est différent de celui présenté dans les comptes annuels précédents (i.e. de l'exercice 2019). Cela s'explique par le fait que les activités de CRI ne furent pas déconsolidées au niveau du compte de résultat l'année passée.

5.7. Profits et pertes sur la dé-comptabilisation d'actifs autres que ceux destinés à la vente

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des gains et des pertes réalisés sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux destinés à la vente :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Profits		
Immobilisations corporelles	440.151	12.968
Pertes		
Immobilisations corporelles	41.808	25.639
Total profits et pertes	398.343	-12.671

Le profit de 2020 est principalement lié à la vente d'un site à Gembloux. La perte comptabilisée pour cet exercice concerne des transactions ayant eu lieu dans la filiale Europabank SA et reste d'un montant négligeable.

5.8. Autres produits et charges d'exploitation

Les produits et charges d'exploitation peuvent être détaillés au 31 décembre 2020 et 2019 comme suit :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Récupération de frais sur crédits	11.263.714	10.612.716
Contributions dépôts	4.197.363	3.974.553
Primes nettes sur contrats d'assurance	0	0
Commissions reçues par la compagnie d'assurances	0	0
Récupération sur créances irrécouvrables	4.340.543	4.840.813
Autres produits d'exploitation	6.603.344	10.278.705
Total autres produits d'exploitation	26.404.964	29.706.787
Autres charges d'exploitation	121.063	157.372
Total autres charges d'exploitation	121.063	157.372
Autres produits nets d'exploitation	26.283.901	29.549.415

L'évolution de -3,27 millions d'EUR provient d'une baisse de -3,68 millions d'EUR des autres produits d'exploitation. Cela s'explique par le fait qu'au cours de l'année précédente, la banque a enregistré un recouvrement exceptionnel de +2,14 millions d'EUR en lien avec la fraude au CEO ayant eu lieu en 2016.

Le recouvrement des créances irrécouvrables n'est pas beaucoup plus faible qu'en 2019 (-0,5 million d'EUR). Le recouvrement des frais sur les crédits contribue pour +0,65 million d'EUR de plus qu'en 2019.

5.9. Charges administratives

5.9.1. Charges de personnel

À la fin de décembre 2020, le Groupe employait 2.734 employés contre 2.772 employés à la fin de 2019.

Les charges de personnel se sont réduites par rapport à l'année précédente (-0,92 million d'EUR) d'une part à la suite de la baisse d'ETP mais surtout suite à la généralisation du homeworking au sein de la banque. La banque a en effet mis en place une politique stricte afin de protéger ses collaborateurs et de réduire au maximum le risque de contamination sur le lieu de travail. Outre les aménagements (distance d'1m50 entre chaque poste de travail, réduction du nombre de personnes par salle de réunion, etc.), la banque a également

divisé les équipes en deux groupes (A et B) ; chaque groupe ne pouvant – sans obligation – se rendre au siège qu'une semaine sur deux. Toutes ces mesures ayant dès lors contribué à une baisse significative des frais de déplacement, de catering, etc.

Le total des charges de personnel peut être décomposé comme suit :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Rémunérations	65.093.687	65.144.871
Charges sociales	17.490.375	16.876.031
Primes patronales pour assurances extralégales	5.551.442	6.331.726
Pensions de retraite et de survie et dépenses assimilées	202.791	229.146
Autres	2.424.401	3.102.431
Total dépenses de personnel	90.762.696	91.684.205

5.9.2. Dépenses générales et administratives

Les frais généraux et administratifs peuvent être détaillés comme suit :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Dépenses de marketing	6.641.794	8.332.985
Honoraires	6.953.394	7.175.685
Dépenses IT	38.805.496	38.560.152
Loyers	1.469.001	1.370.666
Charges fiscales d'exploitation	24.916.952	23.679.023
Protection des dépôts et fonds de résolution	0	0
Autres	42.457.974	48.268.684
Total	121.244.611	127.387.195

Le poste "Protection des dépôts et fonds de résolutions" a été supprimé du tableau ci-dessus et inclus dans la section 5.9.3. "Contributions aux fonds de résolution et aux systèmes de garantie des dépôts" dans ces états financiers.

Sur base des postes restants, les dépenses ont baissé de -6,14 millions d'EUR en 2020. Deux postes en particuliers sont responsables de cette baisse : (1) les frais marketing ont été réduits dans le courant de 2020 du fait que beaucoup d'évènements furent annulés ; (2) par la baisse des autres dépenses. Cette baisse s'explique en partie quant à elle par la diminution des coûts liés au rachat des activités bancaires d'AXA (2020 : 6,16 millions d'EUR contre 2019 : 6,67 millions d'EUR).

Malgré que les impacts ne se font pas constater dans les dépenses IT (légère augmentation de +0,25 millions d'EUR), Crelan a réussi à pourvoir un nombre important de vacances internes via l'embauche de nouveaux employés, diminuant de facto l'utilisation de consultants externes et permettant ainsi de contenir les coûts.

Enfin, nous pouvons noter l'augmentation des charges fiscales d'exploitation (+1,24 millions d'EUR). Celle-ci est consécutive à la forte augmentation des dépôts observée au cours de l'année 2020. Cette constatation sera également valable dans le cadre du système de garantie des dépôts au paragraphe suivant.

5.9.3. Contributions aux Fonds de résolution et aux Systèmes de garantie des dépôts

Les contributions aux Fonds de résolution et aux Systèmes de garantie des dépôts peuvent être détaillés comme suit :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Système de garantie des dépôts	15.132.918	14.603.399
Single Resolution Funds	2.666.373	2.217.390
Total	17.799.291	16.820.789

Comme dans le cadre de la taxe bancaire unique (voir paragraphe précédent), la hausse des dépôts au passif a mécaniquement mené à une hausse des montants dus au système de garantie des dépôts (+0,53 million d'EUR).

5.10. Dépréciations

Les dépréciations peuvent être détaillées au 31 décembre 2020 et 2019 comme suit :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Dépréciations sur actifs financiers	0	0
- titres de dette évalués à la juste valeur avec corrections de valeur comptabilisées au compte de résultat	0	0
- titres de dette évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	0	0
- titres de dette évalués au coût amorti	49.775	7.610
- prêts et créances	-17.792.839	1.219.229
Dépréciations sur actifs non financiers	0	0
- immobilisations corporelles	0	0
- immeubles de placement	0	0
- immobilisations incorporelles	0	0
- autres	0	0
Total	-17.743.064	1.226.839

Avec l'introduction d'IFRS 9, les pertes de valeur ne sont pas uniquement déterminées selon un nouveau modèle de dépréciation, mais des pertes de valeur sont également enregistrées sur de différents types de créances. Plus spécifiquement, il s'agit des soldes créditeurs auprès d'établissements de crédit, des titres du portefeuille d'investissement et des obligations hors bilan (lignes de crédit accordées et demandes approuvées). L'impact de ces produits supplémentaires sur le résultat se chiffre en 2020 à 1,1 millions d'EUR et est repris dans les provisions. Aucune perte de valeur n'a été enregistrée sur les actifs non financiers en 2020, tels que les actifs corporels et incorporels.

Durant l'exercice 2020, le Groupe a procédé à des augmentations de dépréciations pour un montant consolidé de 17,8 millions d'EUR. De fait, Crelan SA a effectué une augmentation pour 5,2 millions d'EUR de dépréciations (contre une reprise de 8,9 millions d'EUR en 2019), là où Europabank a, pour sa part, augmenté ses dotations de 12,6 millions d'EUR (contre 7,7 millions d'EUR en 2019).

Pour l'évolution des réductions de valeur nous nous référons à la note 7.2.1.

Des informations détaillées sur les réductions de valeur des actifs financiers ont déjà été fournies dans les notes 4.3. et 4.4.

5.11. Impôts sur le résultat

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des impôts exigibles et des impôts différés :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Impôts exigibles	10.207.326	11.676.946
Impôts différés	2.140.823	2.133.793
Total impôts sur le résultat	12.348.149	13.810.739

La note 4.7. comprend déjà les informations concernant les impôts différés repris dans le compte de résultat.

Le bénéficiaire imposable comporte les dépenses non déductibles fiscalement, ainsi que les bénéfices non soumis à l'impôt sur le résultat.

Le tableau suivant illustre la relation entre les impôts légaux et les impôts effectifs sur le résultat :

(en EUR)	31/12/2020		31/12/2019	
	Taux d'impôt	Charge d'impôt	Taux d'impôt	Charge d'impôt
Résultat net avant impôt		57.950.980		79.246.890
Taux d'impôt légal	25,00%	14.487.745	29,58%	23.441.235
Effets fiscaux des taux d'imposition dans d'autres juridictions fiscales	0,00%	0	0,00%	0
Effets fiscaux de la déduction des intérêts notionnels	0,00%	0	-0,21%	-166.138
Effets fiscaux des produits non imposables	-10,79%	-6.254.050	-8,66%	-6.863.250
Effets fiscaux des charges non fiscalement déductibles	1,42%	825.020	1,21%	962.574
Effets fiscaux de l'utilisation d'actifs d'impôts non comptabilisés antérieurement	-8,28%	-4.796.067	-8,74%	-6.928.277
Effets fiscaux des mouvements de provisions ou de réserves	5,64%	3.270.287	-3,96%	-3.141.275
Eliminations comptables	11,54%	6.686.294	9,43%	7.474.527
Plus-values imposées séparément	0,00%	0	-0,50%	-398.438
Autres	-3,23%	-1.871.080	-0,72%	-570.219
Taux d'impôt effectif de l'exercice	21,31%	12.348.149	17,43%	13.810.739

Le taux d'imposition est basé sur le taux d'imposition statutaire belge qui est passé à 25% à partir de l'exercice d'imposition 2021 se rattachant à un exercice comptable débutant au plus tôt le 1er janvier 2020. Le taux d'imposition effectif est de 21,31%, ce qui représente une augmentation par rapport à l'année dernière.

Cette augmentation du taux effectif d'imposition est principalement due aux dotations sur provisions taxées (voir ligne "Effets fiscaux des mouvements de provisions ou de réserves").

Les dividendes perçus ont été entièrement déduits du résultat de l'année, et une partie du stock Revenus Définitivement Taxés a également pu être imputée (voir "Effet fiscal de l'utilisation d'actifs d'impôts non comptabilisés antérieurement").

5.12. Honoraires des commissaires

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires du collège des commissaires du Groupe pour l'exercice :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
1. Emoluments du (des) commissaire(s)	354.702	359.014
2. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)	123.877	44.030
a. Autres missions d'audit	11.115	5.055
b. Missions de conseil fiscal	0	0
c. Autres missions extérieures à la mission révisoriale	112.762	38.975
3. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)	59.985	470.380
a. Autres missions d'audit	0	0
b. Missions de conseil fiscal	1.485	84.133
c. Autres missions extérieures à la mission révisoriale	58.500	386.247
Total honoraires payés aux réviseurs	538.564	873.424

Les services fournis par EY ont été approuvés par le Comité d'Audit.

5.13. Informations relatives aux parties liées

Les parties liées du Groupe sont les membres du Conseil d'Administration (y compris les membres du Comité de Direction) et les sociétés liées au Groupe. Depuis l'acquisition des actions par les actionnaires belges en 2015 (voir note 2.4.), il n'y a plus de sociétés liées au Groupe.

À la fin de 2020, Crelan a un encours de 2,4 millions d'EUR de prêts et de créances envers les membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction, garantis par 0,9 million d'EUR d'engagements de prêts, de garanties financières et d'autres engagements pris. Toutes les transactions avec les parties liées ont été effectuées aux conditions du marché.

Les honoraires suivants ont été versés aux membres du Conseil d'Administration en 2020 et 2019 :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Avantages à court terme	3.535.540	3.683.683
Indemnité de sortie	1.193.826	886.474
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnité de rupture	0	0
Avantages sur base d'actions	0	0
Total	4.729.366	4.570.157

La politique de rémunération est conforme à la réglementation de la FSMA.

6. Notes relatives aux transactions hors bilan

Le tableau ci-dessous donne le détail des engagements hors bilan du Groupe au 31 décembre 2020 et 2019:

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Engagements résultant d'emprunts		
- octroyés	1.228.176.514	1.015.411.473
- reçus	35.000.000	35.000.000
Garanties financières		
- octroyées	43.703.406	43.633.516
- reçues	358.830.556	358.553.013
Garanties		
- octroyées	1.426.603.792	859.310.855
- reçues	19.593.068.387	18.990.311.404
Engagements résultant de contrats de location-financement		
- octroyés à une autre contrepartie	5.621.014	4.350.838
- reçus d'une autre contrepartie	20.958.352	17.460.013

Les engagements de prêts concernent des lignes de crédit accordées à des clients mais non (encore) utilisées. Les engagements de prêt reçus sont les lignes de crédit non (encore) utilisées que le Groupe détient auprès d'autres contreparties financières et qui peuvent être utilisées en cas de manque de liquidités.

Les garanties financières et les sûretés reçues servent à garantir les engagements des clients dans le cadre de l'octroi de crédits. La plus grande partie concerne les hypothèques reçues. La garantie allouée consiste principalement en des dépôts versés en vertu de la "Credit Support Annex" (CSA) de la documentation sur les produits dérivés ISDA (voir note 4.4).

La forte augmentation des garanties accordées en 2020 par rapport à 2019 est due au programme TLTRO III auquel la Banque a participé.

Les dettes envers toute autre contrepartie dans le cadre de contrats de location-financement concernent les engagements d'achat envers les fournisseurs. Les engagements envers toute autre contrepartie dans le cadre de contrats de location-financement concernent les options d'achat accordées aux clients.

7. Gestion des risques

Le Groupe Crelan est exposé à divers risques, notamment le risque de crédit, le risque opérationnel, le risque de marché et le risque de liquidité. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de spread et le risque de change.

Les procédures de gestion de risques du Groupe sont axées sur l'identification, la mesure et la gestion de ces risques.

Ce chapitre fait suite à une analyse de l'organisation de la gestion des risques et des différents types de risques auxquels le Groupe est exposé.

7.1. Organisation générale au sein du Groupe

En général, ce sont les différents secteurs d'activité de la banque qui gèrent leurs propres risques. Le Risk Management intervient en tant que 2^{ème} ligne de défense. Le rôle du Risk Management est de s'assurer que l'identification, la mesure et la gestion des risques soient correctes.

Le Risk Management mène ses activités de manière indépendante et relève directement du Chief Risk Officer (CRO) qui siège au Comité de Direction.

Les activités principales du Risk Management se composent de :

- Calcul et suivi des ratios de solvabilité (fonds propres et RWA)
- Elaboration d'un capital planning
- Définition d'une stratégie de risque
- Rédaction de certains rapports officiels (ICAAP, COREP, ILAAP, Recovery plan, RACI,)
- Exécution et calcul de l'impact de certains stress tests
- Développement et validation interne de modèles de notation du crédit, y compris ceux développés selon IFRS 9
- Conseil sur les demandes de crédits dont les décisions sont du ressort du Comité de Direction
- Suivi des évolutions dans les domaines du risque de crédit, du risque financier et du risque opérationnel sur la base des tableaux de bord internes.
- Mise en œuvre des exigences de Solvency II au sein de Crelan Insurance SA.

7.1.1. Les comités de risque

Depuis plusieurs années, Risk Management a mis en place divers comités de risques internes :

Le comité Coméri traite des modèles internes utilisés dans les processus décisionnels opérationnels et dans le calcul des exigences de fonds propres. Tous les aspects de la modélisation et de la validation sont présentés et décidés dans ce comité.

Le comité CredRisk traite du risque de crédit et s'intéresse principalement à la politique d'acceptation des crédits de la banque, au suivi des améliorations apportées à la gestion des risques, aux tableaux de bord et à la mise en œuvre des limites.

Le comité FinRisk traite du risque financier, du risque de taux d'intérêt et du risque de liquidité de la banque. Il assure également la mise en œuvre de certaines limites financières. Il valide également la politique financière et les choix méthodologiques proposés par les métiers.

Le comité OpRisk traite des risques opérationnels et du contrôle permanent. Il surveille l'évolution des incidents et valide la politique de risque opérationnel.

Le comité ITRisk s'occupe de la sécurité des systèmes informatiques.

Le comité FilRisk surveille les risques concernant la filiale Europabank SA.

En 2015, le Comité des Risques a été créé en vertu de la nouvelle loi sur les banques. Ce comité est composé de 4 membres du Conseil d'administration, dont 2 administrateurs indépendants. Son rôle et ses responsabilités ont été décrits dans une charte.

7.1.2. Bâle

La Banque a mis au point et implémenté une série de mesures relatives à la gestion des risques conformément à la réglementation sur les fonds propres en méthode avancée (IRB). C'est ainsi qu'une notation est attribuée à chaque débiteur et à chaque transaction. Ces paramètres servent à mesurer les exigences de fonds propres réglementaires et économiques (ICAAP) en fonction des risques auxquels la banque est exposée, autant en situation normale qu'en situation de conjoncture économique défavorable (stress).

Ce système de notation est également utilisé pour gérer le risque opérationnel des crédits et dans la mise en œuvre de la politique actuelle en matière de risque de crédit.

Les résultats du système de notation sont contrôlés régulièrement et validés une fois par an.

Le tableau suivant donne un aperçu historique de la méthode de rapportage sous les normes de Bâle pour chaque entité au sein du Groupe Crelan :

Roll-out Bâle III pillar 1	2010	2011	2012	2013	2014 ⁽³⁾	2016 ⁽⁴⁾ -2020
Approche IRB avancée		Crédit Agricole ⁽¹⁾	Crédit Agricole	Crelan ⁽²⁾	Crelan ⁽²⁾	Crelan ⁽²⁾
Approche standard	Crédit Agricole					
	Centea	Centea	Centea			
	Keytrade	Keytrade	Keytrade	Keytrade	Keytrade	
	Europabank	Europabank	Europabank	Europabank	Europabank	Europabank

(1) Depuis 31/12/2011

(2) Encours crédits ex-Centea restent en méthode Standard

(3) Reporting suivant CRD IV (normes Bâle III)

(4) Vente Keytrade

7.2. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie, lors d'une transaction, manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Groupe est exposé au risque de crédit résultant de l'octroi de prêts et crédits et le maintien d'un portefeuille d'investissement. La principale cause de ce type de risque est le non-paiement par la contrepartie.

Le risque de crédit est de loin le risque principal auquel est exposé le Groupe et il est suivi de près par le comité compétent au sein de chaque entité (cf. note 7.1.1. Les comités de risque). En plus, le risque de crédit est rapporté en détail chaque trimestre. Les rapports sont présentés et discutés au sein du Comité de Direction via le CRO de Crelan SA.

Dans cette section, seul le risque de crédit sur les prêts et créances et les actifs financiers disponibles à la vente sera débattu. Pour de l'information concernant le risque de crédit de l'actif de réassurance, nous référons à la note 7.6.3.

7.2.1. La maîtrise du risque de crédit

7.2.1.1. Prêts et créances

Au sein de chaque entité du Groupe, la maîtrise active du risque de crédit suite à l'octroi de prêts et créances se fait à l'aide de systèmes informatiques adaptés à l'entité, spécialement développés, et de méthodes de valorisation des contreparties. Avant d'octroyer un crédit, la demande est soumise à un examen approfondi de la contrepartie, du projet à financer et de la structure de la transaction. L'analyse est menée à l'aide d'un système décisionnel formel. Finalement, la décision de crédit est prise par les personnes autorisées ou le niveau autorisé au sein des business lines.

Pour le suivi des crédits, le Groupe investit chaque année dans l'informatisation des données de qualité en temps réel venant de sources de données internes et externes. Cette information se trouve à la base de l'élaboration de tableaux de bord pour le suivi de l'activité crédit et pour l'alimentation des systèmes de suivi de risques divers.

Le risque de crédit est géré au sein du Groupe de différentes façons. Chaque entité opérationnelle est responsable de la sélection et du suivi du risque de crédit de sa propre clientèle. Les différentes entités du Groupe opèrent donc aussi dans des segments et niches de marché complètement différents. Les risques importants sont toutefois rapportés au Comité de Direction par le biais des comités de risque de crédit compétents. Le Risk Management du Groupe peut imposer des limites complémentaires et adapter les risques existants sur demande.

C'est en raison de la nature spécifique des risques et de leur suivi que le Groupe Crelan a décidé de laisser sa filiale Europabank SA dans la méthode STA (Standardised approach) sur le plan réglementaire. Seul le périmètre retail de Crelan SA est géré en méthode IRBA (IRB Advanced Approach).

Les ratings sont calculés dans le département crédits lors de la demande de crédit. Ils y sont également actualisés en fonction des événements dans la vie du crédit et de la typologie des risques.

Par courrier du 13 mars 2019, la BNB a autorisé Crelan à traiter une partie des crédits de l'ex-Centea SA en méthode IRB (plan de roll-out). Pour ce faire, Crelan a développé des modèles spécifiques pour gérer le risque de crédit sur ce portefeuille en run-off racheté en 2013 et traité initialement en méthode standard. Ces modèles ont fait l'objet d'une inspection par la Banque Nationale dans le courant de 2018, portant notamment sur leur niveau de performance.

Le passage en IRB pour cette partie des crédits de l'ex-Centea SA a été mis en œuvre par Crelan pour le calcul des fonds propres sur la situation du 31 mars 2019.

La dernière phase du plan de roll-out a été achevée en 2020 avec le développement d'un modèle spécifique pour les crédits aux indépendants de l'ex-Centea. Une demande d'autorisation a été introduite en décembre auprès de la BNB pour un calcul des exigences en fonds propres en méthode avancée sur cette partie du portefeuille. Cette demande comprend également l'approbation d'améliorations apportées aux autres modèles, notamment suite aux recommandations de la mission de la BNB en 2018. Les décisions sont attendues dans le courant de 2021.

En 2020, Crelan a également apporté des modifications aux processus et au système informatique qui supervise la gestion des défauts afin de répondre aux exigences des directives de l'EBA qui entrent en vigueur le 1er janvier 2021.

Actuellement, nous pouvons segmenter l'activité de crédit du Groupe Crelan en différentes classes d'actifs:

- Europabank SA investit essentiellement dans la dette publique, les prêts hypothécaires et les prêts à la consommation
- Crelan SA investit principalement dans des prêts aux particuliers, notamment des prêts hypothécaires mais également dans des crédits aux agriculteurs et aux petites entreprises

Chaque entité dispose de filières opérationnelles spécifiques avec leurs propres spécialistes et les instruments pour la gestion de risques. Au sein de Crelan SA, des systèmes de rating sont utilisés pour le marché des particuliers, agriculteurs et petites entreprises et indépendants, de même qu'un système de credit-scoring pour les crédits à la consommation.

Les crédits en cours sont suivis en permanence et classés en fonction de leur degré de risque tenant compte des événements qui influencent la qualité de crédit. Un suivi standard a été incorporé dans le système informatique des crédits qui se charge de l'envoi automatique de rappels en cas d'arriérés. Les indicateurs qualitatifs sont également suivis à l'aide de fournisseurs d'informations commerciales. En outre, des techniques de réduction du risque sont appliquées par toutes les entités du Groupe, dont la plus courante est la prise de garanties. Les garanties principales pour l'octroi de prêts et créances sont les biens immobiliers, les biens mobiliers et les actifs financiers. Pour les sûretés, des normes d'évaluation explicites qui tiennent compte tant des aspects juridiques de la garantie que des caractéristiques économiques des biens grevés, ont été déterminées. Il est également tenu compte des concours avec les autres créanciers pour déterminer la valeur de récupération.

Quand il est probable que la contrepartie ne pourra pas satisfaire à ses obligations, les crédits sont considérés comme individuellement dépréciés. Ceux-ci sont ensuite suivis individuellement dans le but de maintenir le risque à un niveau acceptable, et de tenter de récupérer à l'amiable les sommes impayées. Si ceci ne semble pas être possible, les crédits sont transférés au département des affaires juridiques pour l'exécution des garanties.

Les dépréciations sur les encours crédits sont fixées au travers de modèles de mesure fondés sur des données historiques, ainsi que sur le jugement professionnel des experts réunis au sein d'un comité de provisionnement. Comme le demande la norme IFRS 9, le provisionnement tient également compte des prévisions macro-économiques futures. Les paramètres Macro-économiques repris dans les modèles sont les suivants:

- La croissance du PIB en Belgique ;
- Le taux de chômage en Belgique ;
- L'évolution du prix de l'immobilier en Belgique.

Pour chaque paramètre, 3 scénarios sont repris. Un scénario de Base, un scénario Positif et un scénario négatif. Au 31 décembre 2020, les indicateurs et poids suivants sont repris dans le modèle :

	scenario	poids	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
GDP_BE	Downturn	30%	-7,08%	-1,14%	1,46%
	Base	55%		0,21%	2,01%
	Upturn	15%		1,49%	2,41%
HOUSEPRICE_BE (12/2019 = 100%)	Downturn	30%	99,78%	97,00%	97,77%
	Base	55%		100,47%	103,12%
	Upturn	15%		104,19%	108,64%
UNEMPLOYMENT_BE	Downturn	30%	5,47%	6,80%	6,79%
	Base	55%		5,94%	6,17%
	Upturn	15%		5,06%	5,52%

La sensibilité du choix des pondérations attribuées à chaque scénario est présentée dans le tableau ci-dessous :

		Scénario positif											
		0%	10%	15%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
Scénario négatif	0%	-0,5%	-0,7%	-0,8%	-0,9%	-1,1%	-1,3%	-1,6%	-1,8%	-2,0%	-2,2%	-2,4%	-2,7%
	10%	-0,2%	-0,4%	-0,5%	-0,6%	-0,9%	-1,1%	-1,3%	-1,5%	-1,7%	-1,9%	-2,2%	
	20%	0,1%	-0,2%	-0,3%	-0,4%	-0,6%	-0,8%	-1,0%	-1,2%	-1,5%	-1,7%		
	30%	0,3%	0,1%	0,0%	-0,1%	-0,3%	-0,5%	-0,8%	-1,0%	-1,2%			
	40%	0,6%	0,4%	0,3%	0,2%	-0,1%	-0,3%	-0,5%	-0,7%				
	50%	0,9%	0,6%	0,5%	0,4%	0,2%	0,0%	-0,2%					
	60%	1,1%	0,9%	0,8%	0,7%	0,5%	0,3%						
	70%	1,4%	1,2%	1,1%	1,0%	0,7%							
	80%	1,7%	1,4%	1,3%	1,2%								
	90%	1,9%	1,7%										
100%	2,2%												

En fonction de la pondération des scénarios positifs et/ou négatifs, cela peut avoir un impact entre +2,2% et -2,7% par rapport aux dépréciations actuelles.

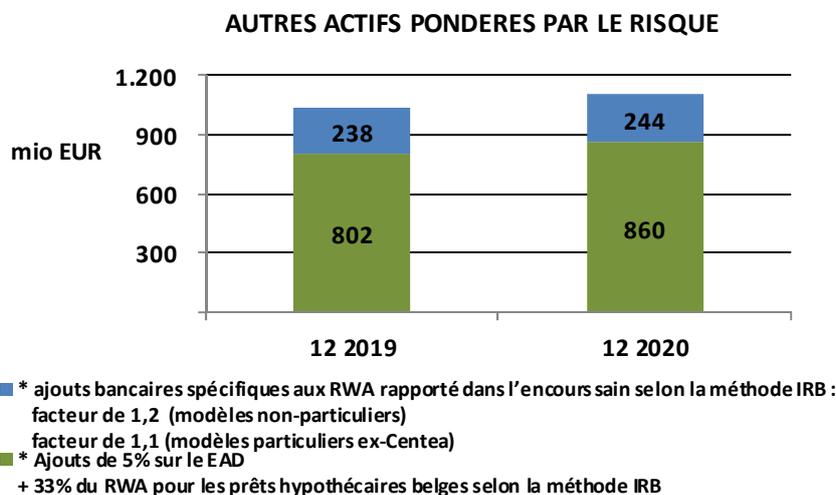
Mesures Covid

Dès l'apparition de la crise du coronavirus en mars 2020, des actions spécifiques ont été entreprises pour renforcer la mesure et le suivi du risque dans le portefeuille crédits. Celles-ci ont été consignées dans une note bi-mensuelle communiquée au senior management de la banque et discutée avec la BNB :

- Les indicateurs de suivi des risques ont été renforcés et leur fréquence de reporting augmentée
- Le système informatique a été adapté pour gérer les mesures de soutien gouvernementales et propres à Crelan (moratoires et crédits CI)
- Les revues de portefeuille ont permis d'identifier les clients et les secteurs dégradés par la crise parmi lesquels les grands risques ont été revus en comité crédit. En cas d'augmentation significative du risque, les crédits ont été transférés en stage 2 avec un provisionnement renforcé sur base des règles inchangées du dispositif IFRS9
- Le modèle IFRS9 a fait l'objet de fréquentes mises à jour pour intégrer les évolutions attendues en matière de scénarios macro-économiques
- Des stress tests ont été réalisés sur le portefeuille pour estimer l'impact de la covid sur les provisions et les RWA

Les tableaux suivants donnent un aperçu pour le Groupe Crelan de l'EAD (Exposure at default), du RWA (Risk Weighted Assets) et du Risk Weight (RW) moyen en pourcentage au 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019, selon le rapportage dans le cadre des normes Bâle. Le RWA et le RW moyen sont basés sur les chiffres présentés dans le tableau 7 COREP (i.e. approche standard), le tableau 8 (i.e. approche de notation interne) et le tableau 12 (i.e. titrisation basée sur une approche standard). Le tableau 8 ne tient pas compte de l'add-on de 5% imposé par le régulateur belge aux banques belges qui déclarent les prêts hypothécaires belges selon la méthode IRB, conformément à la directive de la BNB. Par ailleurs, depuis le 30 juin 2018, 33% supplémentaires du RWA sur les prêts hypothécaires belges selon la méthode IRB doivent être pris en compte. Le tableau 8 ne tient pas compte non plus, conformément aux lignes directrices de la BNB, des facteurs spécifiquement imposés par le régulateur belge aux RWA en encours sain rapporté par Crelan SA selon la méthode IRB. Ces mesures prudentielles supplémentaires sont présentées séparément dans le tableau 2 du COREP sous la rubrique "Autres encours de risques".

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'évolution des "Montants d'exposition aux autres risques". Ce montant s'élève à 1.104 millions d'EUR au 31 décembre 2020 et à 1.040 millions d'EUR au total au 31 décembre 2019. Il s'agit d'une augmentation de 64 millions d'EUR, principalement due à l'augmentation du portefeuille de prêts hypothécaires.



Approche Standard

En million EUR - 31 12 2019	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en		Total
				pensions livrées		
EAD Totale	7.123	210	143	0		7.476
RWA Totale	1.782	149	22	0		1.952
RW Moyenne en %	25,0%	70,7%	15,1%	20,0%		26,1%

En million EUR - 31 12 2020	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en		Total
				pensions livrées		
EAD Totale	8.313	190	136	-		8.638
RWA Totale	1.737	134	18	-		1.889
RW Moyenne en %	20,9%	70,3%	13,0%	NA		21,9%

Approche Notation Interne

En million EUR - 31 12 2019	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en		Total
				pensions livrées		
EAD Totale	14.374	832	-	-		15.206
RWA Totale	1.685	164	-	-		1.849
RW Moyenne en %	11,7%	19,7%	NA	NA		12,2%

En million EUR - 31 12 2020	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en		Total
				pensions livrées		
EAD Totale	15.140	1.070	-	-		16.210
RWA Totale	1.720	205	-	-		1.925
RW Moyenne en %	11,4%	19,1%	NA	NA		11,9%

Au 31 décembre 2020, la pondération moyenne du risque des expositions qui sont rapportées selon l'approche standard est de 21,9%. Cela représente une diminution par rapport à la pondération moyenne du risque de 26,1 % au 31 décembre 2019. L'exposition totale ou EAD dans le cadre de l'approche standardisée a augmenté d'environ 1 milliard d'euros par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est principalement due aux liquidités placées auprès de la banque centrale. Cette pondération est de 0 % et explique donc la diminution de la pondération de risque moyenne globale dans le cadre de l'approche standardisée.

Les tableaux suivants donnent un aperçu de l'EAD, des RWA et de la pondération moyenne de risque par type de contrepartie qui sont rapportés selon l'approche standard, respectivement au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 :

Approche Standard

En million EUR - 31 12 2020	EAD	RWA	RW
Total	8.638	1.889	21,9%
Institutions	1.139	116	10,2%
Entreprises	253	191	75,4%
Créances à court terme sur institutions et entreprises	-	-	NA
Gouvernements et banques centrales	3.770	-	0,0%
Garanties sur biens immobiliers	1.351	538	39,8%
Créances sur la clientèle	922	633	68,7%
Gouvernements régionaux	30	-	0,0%
Institutions administratives et non commerciales	5	1	20,0%
Banques de développement	30	-	0,0%
Organisations internationales	5	-	0,0%
Éléments échus	87	96	111,1%
Éléments à haut risque	13	20	150,0%
Obligations sécurisées	67	7	10,0%
Créances sur OPCVM	1	1	100,0%
Actions	24	33	133,9%
Autres	941	253	26,9%
Titrisation	-	-	NA

Approche Standard

En million EUR - 31 12 2019	EAD	RWA	RW
Total	7.476	1.952	26,1%
Institutions	1.022	102	10,0%
Entreprises	284	207	73,0%
Créances à court terme sur institutions et entreprises	-	-	NA
Gouvernements et banques centrales	2.650	-	0,0%
Garanties sur biens immobiliers	1.393	562	40,4%
Créances sur la clientèle	929	639	68,7%
Gouvernements régionaux	20	-	0,0%
Institutions administratives et non commerciales	19	4	20,0%
Banques de développement	51	-	0,0%
Organisations internationales	9	-	0,0%
Éléments échus	123	137	111,3%
Éléments à haut risque	12	18	150,0%
Obligations sécurisées	89	9	10,0%
Créances sur OPCVM	1	1	100,0%
Aandelen	24	24	100,0%
Autres	848	248	29,2%
Titrisation	-	-	NA

La pondération de risque moyenne des expositions déclarées dans le cadre de l'approche IRB est passée de 12,2 % au 31 décembre 2019 à 11,9 % au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant indique la part de chaque modèle de notation de crédit dans l'évolution de la pondération pour la période du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020 :

Moyenne pondérée RW	31/12/2019	12,2%
Agriculteurs/Horticulteurs		-0,3%
Indépendants		0,2%
Particuliers		-0,2%
Petites Entreprises		-0,1%
Groupes Homogènes de Risques		0,2%
Moyenne pondérée	31/12/2020	11,9%

Une diminution de la pondération du risque est perceptible dans tous les modèles de notation de crédit, sauf pour les indépendants et le groupe homogène de risques. Ce dernier se compose des indépendants débutants pour lesquels il n'existe pas encore de notation individuelle, des contreparties ayant un retard de paiement d'au moins 90 jours et des contreparties dont le crédit a été dénoncé.

Les tableaux suivants donnent un aperçu de l'EAD, de la RWA et de la pondération de risque moyenne par type de contrepartie déclarés dans le cadre de l'approche fondée sur les notations internes pour le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019 respectivement :

En million EUR - 31 12 2020	mio EUR		RW
	EAD	RWA	
Approche Notation Interne (IRB)	16.210	1.925	11,9%
<i>IRB approche - pas de propres estimations de LGD et/ou CCF</i>	-	-	NA
Gouvernements et banques centrales	-	-	NA
Institutions	-	-	NA
Entreprises - SME	-	-	NA
Entreprises - Specialised Lending	-	-	NA
Entreprises - Autres	-	-	NA
<i>IRB approche - propres estimations de LGD et/ou CCF</i>	16.210	1.925	11,9%
Gouvernements et banques centrales	-	-	NA
Institutions	-	-	NA
Entreprises - SME	1.315	485	36,9%
Entreprises - Specialised Lending	-	-	NA
Entreprises - Autres	-	-	NA
Retail - Garanties sur biens immobiliers SME	4.243	719	16,9%
Retail - Garanties sur biens immobiliers non-SME	9.004	556	6,2%
Retail - Qualifying revolving	-	-	NA
Autres Retail - SME	1.455	158	10,9%
Autres Retail - non-SME	193	8	4,0%
Actions	-	-	NA
Titrisation	-	-	NA

En million EUR - 31 12 2019	mio EUR		RW
	EAD	RWA	
Approche Notation Interne (IRB)	15.206	1.849	12,2%
<i>IRB approche - pas de propres estimations de LGD et/ou CCF</i>	-	-	NA
Gouvernements et banques centrales	-	-	NA
Institutions	-	-	NA
Entreprises - SME	-	-	NA
Entreprises - Specialised Lending	-	-	NA
Entreprises - Autres	-	-	NA
<i>IRB approche - propres estimations de LGD et/ou CCF</i>	15.206	1.849	12,2%
Gouvernements et banques centrales	-	-	NA
Institutions	-	-	NA
Entreprises - SME	1.182	512	43,3%
Entreprises - Specialised Lending	-	-	NA
Entreprises - Autres	-	-	NA
Retail - Garanties sur biens immobiliers SME	3.877	605	15,6%
Retail - Garanties sur biens immobiliers non-SME	8.506	554	6,5%
Retail - Qualifying revolving	-	-	NA
Autres Retail - SME	1.454	171	11,7%
Autres Retail - non-SME	187	8	4,3%
Actions	-	-	NA
Titrisation	-	-	NA

Depuis le 31 mars 2019, la RWA sur les expositions des petites et moyennes entreprises est calculée sur la base de valeurs de LGD dérivées de modèles internes et non plus avec les valeurs de LGD imposées par la réglementation dans l'approche de la Fondation IRB.

Les expositions totales et actifs pondérés au sein du Groupe Crelan rapportés sous l'approche standard et l'approche Internal Rating Based sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Approches Standard & Notation Interne

En million EUR - 31 12 2019	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en		Total
				pensions livrées		
EAD Totale	21.497	1.042	143	0		22.682
RWA Totale	3.467	313	22	0		3.801
RW Moyenne en %	16,1%	30,0%	15,1%	20,0%		16,8%

En million EUR - 31 12 2020	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en		Total
				pensions livrées		
EAD Totale	23.453	1.260	136	-		24.848
RWA Totale	3.457	338	18	-		3.814
RW Moyenne en %	14,7%	26,9%	13,0%	NA		15,3%

Afin de rendre les différentes classes de risque et les différents segments comparables, le Groupe Crelan utilise une Masterscale. Grâce à cette Masterscale, le portefeuille peut être comparé aux standards internationaux.

Le tableau ci-dessous présente une ventilation du portefeuille crédit en termes de EAD et d'actifs pondérés en utilisant les diverses catégories de risques utilisées par la Masterscale. Cela ne concerne ici que le segment de retail de Crelan SA qui est rapporté selon la méthode IRB.

En million EUR

PD Echelle Maître	Exposition brute (EAD) RWA RW Moyenne en %	31/12/2019	31/12/2020
		Retail	Retail
A+	Somme EAD	-	-
0,001	Somme RWA	-	-
0	RW Moyenne pondérée	NA	NA
A	Somme EAD	-	-
0,010	Somme RWA	-	-
0	RW Moyenne pondérée	NA	NA
B+	Somme EAD	4.390	4.672
[0,02 - 0,04]	Somme RWA	63	68
0	RW Moyenne pondérée	1%	1%
B	Somme EAD	2.679	2.655
] 0,04 - 0,08]	Somme RWA	92	77
0	RW Moyenne pondérée	3%	3%
C+	Somme EAD	2.037	2.484
] 0,08 - 0,16]	Somme RWA	105	139
0	RW Moyenne pondérée	5%	6%
C	Somme EAD	1.201	1.861
] 0,16 - 0,32]	Somme RWA	93	198
0	RW Moyenne pondérée	8%	11%
C-	Somme EAD	2.047	1.510
] 0,32 - 0,64]	Somme RWA	377	197
0	RW Moyenne pondérée	18%	13%
D+	Somme EAD	605	622
] 0,64 - 0,85]	Somme RWA	172	182
0	RW Moyenne pondérée	28%	29%
D	Somme EAD	350	400
] 0,85 - 1,28]	Somme RWA	87	97
0	RW Moyenne pondérée	25%	24%
D-	Somme EAD	1.046	1.023
] 1,28 - 2,56]	Somme RWA	312	285
0	RW Moyenne pondérée	30%	28%
E+	Somme EAD	371	417
] 2,56 - 5,12]	Somme RWA	191	211
0	RW Moyenne pondérée	51%	51%
E	Somme EAD	261	354
] 5,12 - 15]	Somme RWA	192	252
0	RW Moyenne pondérée	74%	71%
E-	Somme EAD	23	26
] 15 - 99,999]	Somme RWA	18	20
0	RW Moyenne pondérée	79%	76%
F/Z	Somme EAD	196	185
100	Somme RWA	148	201
0	RW Moyenne pondérée	75%	109%
Exposition brute Total		15.206	16.210
Risk-Weighted Assets Total		1.849	1.925
RW Moyenne Pondérée (%)		12,2%	11,9%

Le tableau ci-dessus montre que l'EAD, rapporté en vertu de l'approche IRB, a augmenté, passant de 15,2 milliards d'EUR au 31 décembre 2019 à un niveau de 16,2 milliards d'EUR au 31 décembre 2020. L'augmentation de l'exposition est principalement due à l'augmentation de la production de prêts hypothécaires en 2020. En conséquence, les actifs pondérés en fonction des risques sont passés de 1,85 milliards d'EUR au 31 décembre 2019 à 1,93 milliards d'EUR au 31 décembre 2020. La pondération de risque moyenne pondérée des expositions a diminué, passant d'un niveau de 12,2 % au 31 décembre 2019 à un niveau de 11,9 % au 31 décembre 2020.

Lorsque la Masterscale est traduite en une notation externe équivalente, on obtient la répartition suivante des EAD suivant ratings :

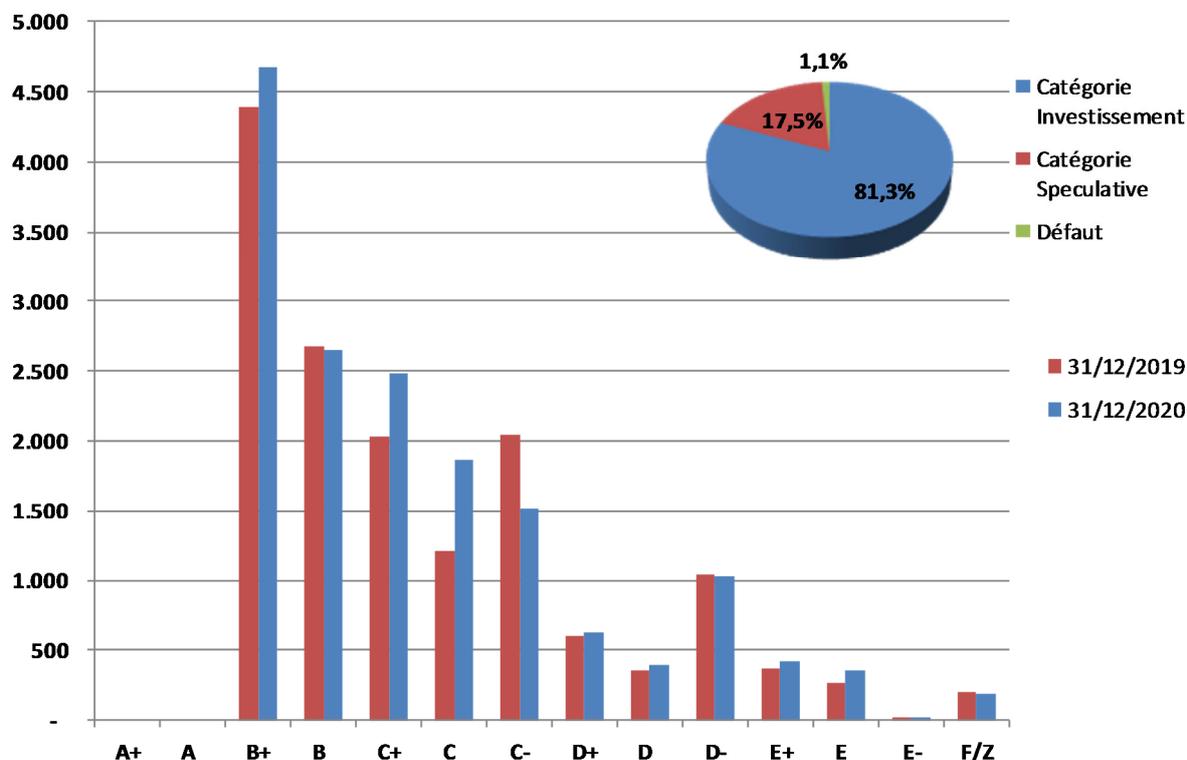
						31/12/2019	31/12/2020
Notation Externe	Echelle Maître			Exposition Brute (EAD) (mio EUR)	Exposition Brute (EAD) (mio EUR)		
	Notation	Référence PD (pourcentage)	Intervalle PD (pourcentage)				
Cat. Inv.	AAA	A+	0,001	0,001	-	-	
	AA+ to AA	A	0,01	0,01	-	-	
	AA- to A+	B+	0,02	[0,02 - 0,04]	4.390	4.672	
	A to A-	B	0,06] 0,04 - 0,08]	2.679	2.655	
	BBB+	C+	0,16] 0,08 - 0,16]	2.037	2.484	
	BBB	C	0,30] 0,16 - 0,32]	1.201	1.861	
	BBB-	C-	0,60] 0,32 - 0,64]	2.047	1.510	
Cat. Spec.	BB+	D+	0,75] 0,64 - 0,85]	605	622	
	BB	D	1,25] 0,85 - 1,28]	350	400	
	BB-	D-	1,90] 1,28 - 2,56]	1.046	1.023	
	B+ to B	E+	5,00] 2,56 - 5,12]	371	417	
	B-	E	12,00] 5,12 - 15]	261	354	
	CCC to C	E-	20,00] 15 - 99,999]	23	26	
Défaut	D	F/Z	100	100	196	185	
					15.206	16.210	

			31/12/2019	31/12/2020
Catégorie Investissement			81,2%	81,3%
Catégorie Speculative			17,5%	17,5%
Défaut			1,3%	1,1%
Total en IRB			100%	100%

De ces expositions rapportées le 31 décembre 2020 selon l'approche IRB, 81,3% concernent donc l'investissement grade (par rapport à 81,2% au 31 décembre 2019), 17,5% concernent le speculative grade identique au 31 décembre 2019 et 1,1% sont en défaut (par rapport à 1,3% au 31 décembre 2019). La définition du défaut est celle utilisée dans la réglementation de Bâle, c'est-à-dire un délai de paiement d'au moins 90 jours.

La note est calculée pour chaque nouvelle demande de crédit ou lors de révisions périodiques du portefeuille, comme décrit ci-dessus. Il agit comme un outil d'aide à la décision, entre autres pour fixer les conditions de taux d'intérêt et les conditions de garantie. Pas à pas, le processus de décision de crédit est ajusté de telle sorte que les garanties requises soient conformes à la note du client concerné.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu de la répartition du portefeuille de retail de Crelan SA par notation Masterscale, au 31 décembre 2020 par rapport au 31 décembre 2019 :



F/Z concernent respectivement les crédits en défaut (F) et les crédits dénoncés (Z).

Le tableau suivant fournit, par Masterscale rating, un aperçu de l'EAD, le montant du bilan, le montant du hors bilan, le facteur moyen de conversion de crédit (CCF %) appliqué à la partie non utilisée d'un prêt et le pourcentage Loss Given Default (LGD) pondéré EAD :

En mio EUR 31 décembre 2019

Notation Echelle Maître	A+	A	B+	B	C+	C	C-	D+	D	D-	E+	E	E-	F/Z	Total
EAD	-	-	4.390	2.679	2.037	1.201	2.047	605	350	1.046	371	261	23	196	15.206
Montant Bilan	-	-	4.293	2.530	1.946	1.130	1.881	550	325	917	348	246	20	188	14.374
Montant Hors Bilan	-	-	96	147	91	69	162	53	25	127	23	14	2	8	818
CCF Moyenne en %	0,0%	0,0%	101,7%	101,6%	100,4%	102,1%	102,0%	104,1%	101,1%	100,9%	102,5%	102,2%	100,3%	102,8%	101,7%
LGD%	0,0%	0,0%	14,0%	17,0%	16,0%	16,0%	19,0%	25,0%	18,0%	19,0%	18,0%	18,0%	18,0%	21,0%	16,8%

En mio EUR 31 décembre 2020

Notation Echelle Maître	A+	A	B+	B	C+	C	C-	D+	D	D-	E+	E	E-	F/Z	Total
EAD	-	-	4.672	2.655	2.484	1.861	1.510	622	400	1.023	417	354	26	185	16.210
Montant Bilan	-	-	4.561	2.506	2.296	1.712	1.368	566	356	855	391	336	24	171	15.140
Montant Hors Bilan	-	-	110	148	187	146	141	55	44	168	26	18	2	13	1.056
CCF Moyenne en %	0,0%	0,0%	101,4%	101,2%	100,6%	102,1%	101,2%	103,4%	100,7%	100,4%	102,6%	103,6%	100,5%	101,7%	101,3%
LGD%	0,0%	0,0%	15,0%	16,0%	17,0%	20,0%	16,0%	27,0%	19,0%	18,0%	19,0%	19,0%	17,0%	20,0%	17,1%

Le taux CCF moyen appliqué au 31 décembre 2020 est de 101,3 %, soit pratiquement le même que le taux CCF moyen appliqué au 31 décembre 2019 qui s'élevait à 101,7%. Le pourcentage moyen pondéré de LGD au 31 décembre 2020 est de 17,1% et est donc légèrement supérieur au pourcentage moyen pondéré de LGD au 31 décembre 2019 (16,8%).

Europabank SA :

Les expositions d'Europabank SA sont rapportées sous Bâle III selon l'approche standard. La pondération de risque moyenne (RW) donne une indication de la qualité des actifs sous-jacents. Plus la pondération de risque est élevée, plus le risque des expositions est élevé. Les tableaux suivants donnent un aperçu de l'EAD, des RWA et des pondérations des risques par type de contrepartie :

Approche Standard

En million EUR - 31 12 2020	EAD	RWA	RW
Total	1.670	651	39,0%
Institutions	67	14	20,8%
Entreprises	13	10	76,2%
Créances à court terme sur institutions et entreprises	-	-	NA
Gouvernements et banques centrales	364	-	0,0%
Garanties sur biens immobiliers	718	273	38,0%
Créances sur la clientèle	284	193	68,2%
Gouvernements régionaux	0	-	0,0%
Institutions administratives et non commerciales	-	-	NA
Banques de développement	-	-	NA
Organisations internationales	-	-	NA
Éléments échus	54	57	105,8%
Éléments à haut risque	-	-	NA
Obligations sécurisées	-	-	NA
Créances sur OPCVM	-	-	NA
Actions	-	-	NA
Autres	171	104	60,5%
Titrisation	-	-	NA

Approche Standard

En million EUR - 31 12 2019	EAD	RWA	RW
Total	1.561	644	41,3%
Institutions	35	7	20,8%
Entreprises	13	10	76,2%
Créances à court terme sur institutions et entreprises	-	-	NA
Gouvernements et banques centrales	315	-	0,0%
Garanties sur biens immobiliers	684	263	38,4%
Créances sur la clientèle	290	199	68,7%
Gouvernements régionaux	-	-	NA
Institutions administratives et non commerciales	-	-	NA
Banques de développement	-	-	NA
Organisations internationales	-	-	NA
Éléments échus	57	60	105,7%
Éléments à haut risque	-	-	NA
Obligations sécurisées	-	-	NA
Créances sur OPCVM	-	-	NA
Actions	-	-	NA
Autres	167	105	62,7%
Titrisation	-	-	NA

La pondération de risque moyenne au 31 décembre 2020 est de 39,0 % et est inférieure à celle du 31 décembre 2019 (41,3 %). La qualité de crédit du portefeuille de prêts d'Europabank SA est donc généralement légèrement meilleure que celle de l'année précédente.

Aperçu des prêts et créances du Groupe Crelan :

Les tableaux ci-dessous montrent la répartition au 31 décembre 2020 et 2019 du portefeuille consolidé des prêts et créances à encours sain, des prêts et créances déjà en souffrance mais qui ne font pas (encore) l'objet d'une dépréciation et des prêts et créances pour lesquels une perte de valeur a été établie.

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Encours sain	16.707.311.889	16.386.391.134
Echu	949.161.450	1.119.364.063
Déprécié	295.725.859	313.563.319
Total	17.952.199.198	17.819.318.516
Dépréciations	-144.514.384	-144.537.236
Total prêts et créances	17.807.684.814	17.674.781.280

Les crédits à encours sain peuvent être détaillés comme suit :

(en EUR)	31/12/2020
Prêts et créances - encours sain	
- Crédits interbancaires	123.955.812
- Crédits logement	11.187.377.423
- Crédits particuliers court terme	51.960.162
- Crédits particuliers long terme	512.588.454
- Crédits agricoles court terme	84.779.047
- Crédits agricoles long terme	1.832.708.557
- Crédits entreprises court terme	121.695.691
- Crédits entreprises long terme	1.702.472.642
- Prêts à tempérament	652.987.521
- Crédits confort et de caisse	47.178.397
- Crédits de garantie	57.470
- Contrats de location	132.598.944
- Garanties en espèces déposées	141.945.529
- Autres prêts et avances	115.006.240
Total encours sain	16.707.311.889
Dépréciations	-45.178.604
Total des prêts et créances sains	16.662.133.285

(en EUR)	31/12/2019
Prêts et créances - encours sain	
- Crédits interbancaires	113.922.367
- Crédits logement	10.548.008.178
- Crédits particuliers court terme	47.852.277
- Crédits particuliers long terme	459.542.458
- Crédits agricoles court terme	92.825.300
- Crédits agricoles long terme	1.813.852.948
- Crédits entreprises court terme	114.236.813
- Crédits entreprises long terme	1.530.099.715
- Prêts à tempérament	616.179.343
- Crédits confort et de caisse	65.025.347
- Crédits de garantie	53.896
- Contrats de location	113.316.749
- Garanties en espèces déposées	736.956.001
- Autres prêts et avances	134.519.742
Total encours sain	16.386.391.134
Dépréciations	-20.669.747
Total des prêts et créances sains	16.365.721.387

Les crédits avec arriérés de paiement pour lesquels aucune dépréciation individuelle n'a (encore) été établie peuvent être détaillés au 31 décembre 2020 et 2019 comme suit :

(en EUR)	31/12/2020			
	<= 30 jours	> 30 jours en <= 90 jours	> 90 jours et <= 180 jours	> 180 jours
Prêts en souffrance				
- Crédits interbancaires	0	0	0	0
- Crédits logement	509.094.489	18.249.219	0	0
- Crédits particuliers court terme	2.669.516	420.874	0	0
- Crédits particuliers long terme	179.503.979	27.448.333	0	0
- Crédits agricoles court terme	678.294	0	0	0
- Crédits agricoles long terme	60.221.406	680.814	0	0
- Crédits entreprises court terme	988.147	385.198	0	0
- Crédits entreprises long terme	95.579.320	6.956.677	0	0
- Prêts à tempérament	10.063.950	1.281.851	0	0
- Crédits confort et de caisse	1.612.864	854.418	6.158	0
- Crédits de garantie	14.750	460	0	0
- Contrats de location	28.687.753	3.762.980	0	0
- Garanties en espèces déposées	0	0	0	0
- Autres prêts et avances	0	0	0	0
Total Prêts en souffrance	889.114.468	60.040.824	6.158	0
Dépréciations	-5.339.837	-1.884.537	-181	0
Total des prêts et créances en souffrance	883.774.631	58.156.287	5.977	0

(en EUR)		31/12/2019			
Prêts en souffrance	<= 30 jours	> 30 jours en <= 90 jours	> 90 jours et <= 180 jours	> 180 jours	
- Crédits interbancaires	0	0	0	0	0
- Crédits logement	566.943.797	27.382.679	0	0	0
- Crédits particuliers court terme	4.890.430	259.344	0	0	0
- Crédits particuliers long terme	229.484.894	34.670.181	20.298	0	0
- Crédits agricoles court terme	389.499	34	0	0	0
- Crédits agricoles long terme	65.161.073	916.560	0	0	0
- Crédits entreprises court terme	2.972.935	214.228	0	0	0
- Crédits entreprises long terme	118.451.134	12.652.717	0	0	0
- Prêts à tempérament	11.656.094	1.329.307	0	0	0
- Crédits confort et de caisse	2.527.290	606.443	109.875	0	0
- Crédits de garantie	0	0	0	0	0
- Contrats de location	34.300.322	4.423.966	777	0	0
- Garanties en espèces déposées	0	0	0	0	0
- Autres prêts et avances	0	186	0	0	0
Total Prêts en souffrance	1.036.777.468	82.455.645	130.950	0	0
Dépréciations	-4.802.283	-2.223.255	-17.945	0	0
Total des prêts et créances en souffrance	1.031.975.185	80.232.390	113.005	0	0

Au début de l'application de l'IFRS 9 (début 2018), la provision IBNR existante a été remplacée par des provisions calculées pour les prêts des Stages 1 et 2. Conformément à la norme IFRS 9, cette reprise et cette constitution ont été comptabilisées dans les capitaux propres.

Le tableau ci-dessous reprend en détail les prêts et créances qui font l'objet d'une dépréciation (Stage 3) :

(en EUR)		31/12/2020	
Prêts et créances dépréciés	Brut	Dépréciations individuelles	
- Crédits interbancaires	0	0	0
- Crédits logement	75.798.873	-16.516.897	
- Crédits particuliers court terme	1.097.656	-466.896	
- Crédits particuliers long terme	49.191.566	-13.180.983	
- Crédits agricoles court terme	5.030.954	-1.496.279	
- Crédits agricoles long terme	60.047.949	-18.045.108	
- Crédits entreprises court terme	8.330.450	-3.249.713	
- Crédits entreprises long terme	68.339.451	-22.178.217	
- Prêts à tempérament	3.881.049	-1.698.906	
- Crédits confort et de caisse	9.392.690	-5.565.319	
- Crédits de garantie	683.966	-643.918	
- Contrats de location	8.851.483	-4.440.860	
- Garanties en espèces déposées	0	0	
- Autres prêts et avances	5.079.772	-4.930.736	
Total Prêts et créances dépréciés	295.725.859	-92.413.832	

(en EUR)	31/12/2019	
Prêts et créances dépréciés	Brut	Dépréciations individuelles
- Crédits interbancaires	0	0
- Crédits logement	76.512.703	-22.672.605
- Crédits particuliers court terme	1.226.710	-544.872
- Crédits particuliers long terme	48.275.983	-14.020.960
- Crédits agricoles court terme	5.652.147	-1.995.342
- Crédits agricoles long terme	73.497.790	-26.995.976
- Crédits entreprises court terme	8.023.910	-3.160.960
- Crédits entreprises long terme	69.071.547	-27.409.445
- Prêts à tempérament	4.206.412	-1.704.867
- Crédits confort et de caisse	10.380.844	-6.927.811
- Crédits de garantie	769.063	-636.373
- Contrats de location	9.684.802	-4.680.706
- Garanties en espèces déposées	0	0
- Autres prêts et avances	6.261.408	-6.074.089
Total Prêts et créances dépréciés	313.563.319	-116.824.006

Des dépréciations sont effectuées s'il existe des indications objectives que le client ne peut pas (ou ne peut plus) respecter ses obligations de paiement. Parmi les indications objectives figurent les arriérés de paiement et l'ouverture d'une procédure de faillite. Les dépréciations reflètent la perte que le Groupe s'attend à subir. Ce montant est déterminé comme l'exposition maximale au risque de crédit du client, moins la juste valeur des garanties et autres rehaussements de crédit reçus.

Si une contrepartie continue à faire défaut après des tentatives répétées du Groupe pour parvenir à un règlement à l'amiable, les garanties et cautions reçues sont annulées. Lorsque tous les efforts normaux pour recouvrer la créance ont été épuisés, le solde impayé est amorti.

Le tableau ci-dessous montre les mouvements des réductions de valeur :

	Solde d'ouverture 01/01/2020	Ajouts	Récupération et Amortissements	Autres	Solde de clôture 31/12/2020
Crédits interbancaires	5.328	1.083	-7	-476	5.928
Stage 1	5.328	1.083	-7	-476	5.928
Stage 2	0	0	0	0	0
Stage 3	0	0	0	0	0
Crédits logement	26.870.991	1.823.622	-1.886.088	-1.116.463	25.692.062
Stage 1	964.104	987.549	-57.970	1.758.746	3.652.429
Stage 2	3.234.282	715.428	-266.450	1.839.476	5.522.736
Stage 3	22.672.605	120.645	-1.561.668	-4.714.685	16.516.897
Particuliers à court terme	552.547	59.552	-113.022	-6.354	492.723
Stage 1	4.861	16.008	-4.631	-230	16.008
Stage 2	2.814	9.819	-2.566	-248	9.819
Stage 3	544.872	33.725	-105.825	-5.876	466.896
Particuliers à long terme	25.124.702	4.168.854	-2.896.675	-3.620.620	22.776.261
Stage 1	3.828.477	4.168.854	0	0	7.997.331
Stage 2	2.117.964	0	0	-259.693	1.858.271
Stage 3	19.178.261	0	-2.896.675	-3.360.927	12.920.659
Crédits agricoles court terme	2.019.548	1.298.820	-1.569.407	-162.867	1.586.094
Stage 1	17.721	47.157	-16.587	-996	47.295
Stage 2	6.485	42.234	-6.408	209	42.520
Stage 3	1.995.342	1.209.429	-1.546.412	-162.080	1.496.279
Crédits agricoles long terme	36.999.137	899.610	-1.603.452	-4.823.488	31.471.807
Stage 1	9.486.862	435.077	-24.309	1.292.734	11.190.364
Stage 2	516.299	215.408	-11.557	1.516.185	2.236.335
Stage 3	26.995.976	249.125	-1.567.586	-7.632.407	18.045.108
Entreprises à court terme	3.195.405	2.030.559	-741.110	-231.380	4.253.474
Stage 1	63.098	454.625	-29.365	23	488.381
Stage 2	11.256	219.073	-6.505	0	223.824
Stage 3	3.121.051	1.356.861	-705.240	-231.403	3.541.269
Entreprises à long terme	26.894.217	9.942.378	-3.443.102	1.560.910	34.954.403
Stage 1	2.730.745	2.759.469	-34.509	1.604.271	7.059.976
Stage 2	1.658.411	708.981	-40.651	3.462.251	5.788.992
Stage 3	22.505.061	6.473.928	-3.367.942	-3.505.612	22.105.435
Prêts à tempérament	1.899.917	1.504.415	-315.421	909.661	3.998.572
Stage 1	457.159	918.466	-36.120	738.042	2.077.547
Stage 2	78.379	60.718	-4.845	87.909	222.161
Stage 3	1.364.379	525.231	-274.456	83.710	1.698.864
Crédits confort et de caisse	7.958.709	29.164	-1.399.892	-322.218	6.265.763
Stage 1	564.969	9.378	-4.984	-1.540	567.823
Stage 2	417.521	11.744	-31.671	35.438	433.032
Stage 3	6.976.219	8.042	-1.363.237	-356.116	5.264.908
Crédits de garantie	636.373	0	-25.393	32.938	643.918
Stage 1	0	0	0	0	0
Stage 2	0	0	0	0	0
Stage 3	636.373	0	-25.393	32.938	643.918
Contrats de location	6.188.179	2.319.404	-1.192.433	-12.284	7.302.866
Stage 1	850.527	1.406.493	0	0	2.257.020
Stage 2	577.874	0	0	-12.284	565.590
Stage 3	4.759.778	912.911	-1.192.433	0	4.480.256
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0	0
Stage 1	0	0	0	0	0
Stage 2	0	0	0	0	0
Stage 3	0	0	0	0	0
Autres prêts et avances	6.192.183	29.853	-46.494	-1.105.029	5.070.513
Stage 1	27.062	11.167	-10.808	15.271	42.692
Stage 2	91.032	18.686	-35.686	23.053	97.085
Stage 3	6.074.089	0	0	-1.143.353	4.930.736
Total	144.537.236	24.107.314	-15.232.496	-8.897.670	144.514.384
Stage 1	19.000.913	11.215.326	-219.290	5.405.845	35.402.794
Stage 2	8.712.317	2.002.091	-406.339	6.692.296	17.000.365
Stage 3	116.824.006	10.889.897	-14.606.867	-20.995.811	92.111.225

7.2.1.2. Portefeuille d'investissement

La qualité de crédit des titres d'investissement est surveillée sur la base d'une notation interne qui reflète la notation externe des agences de notation connues. Une notation interne minimale de 3B (correspondant à BBB chez Fitch et à S&P et Baa2 chez Moody's) est imposée pour les investissements dans le portefeuille financier. Les titres ayant une notation inférieure ne sont achetés que sur la base d'une décision explicite et spécifique du Comité de Direction. Si un titre tombe en dessous de 3B à la suite d'un déclassement, une décision concernant la conservation ou la vente du titre en question est nécessaire. Les titres non notés concernent principalement les fonds et les immobilisations financières.

31/12/2020	3A	2A	1A	Inférieur à 1A	Not rated	TOTAL
Titrisation	0	0	0	0	0	0
Secteur financier	29.923.221	3.600.337	26.498.205	24.450.528	9.500.580	93.972.871
Secteur privé	3.027.872	28.962.089	50.375.124	29.001.075	1.662.606	113.028.766
Titres du gouvernement	58.140.913	643.207.836	10.001.302	26.287.993	5.287.749	742.925.793
Covered Bonds	67.233.427	0	0	0	0	67.233.427
Total Portefeuille	158.325.433	675.770.262	86.874.631	79.739.596	16.450.935	1.017.160.857
31/12/2019	3A	2A	1A	Inférieur à 1A	Not rated	TOTAL
Titrisation	0	0	0	0	0	0
Secteur financier	45.978.684	22.198.685	25.668.372	24.576.334	8.588.976	127.011.051
Secteur privé	3.032.472	37.654.921	66.125.560	26.127.600	1.662.524	134.603.077
Titres du gouvernement	110.847.842	674.439.445	0	69.887.180	5.407.268	860.581.735
Covered Bonds	88.643.151	0	0	0	0	88.643.151
Total Portefeuille	248.502.149	734.293.051	91.793.932	120.591.114	15.658.768	1.210.839.014

En 2020, l'encours global du portefeuille a diminué de 194 millions d'EUR pour atteindre 1,02 milliards d'EUR. Des achats limités ont été effectués en 2020 en raison du faible niveau des taux d'intérêt. La qualité du portefeuille d'investissement reste très élevée puisqu'il contient 82% de titres ayant une notation d'au moins 2A, contre 81,2% fin 2019.

La part des obligations d'État dans le portefeuille est passée de 71,1% en 2019 à 73% du portefeuille total. Sur l'ensemble du portefeuille d'obligations d'État, un montant de 426 millions d'EUR a été investi dans des obligations d'État belges, 73 millions d'EUR dans des obligations d'État autrichiennes, 71 millions d'EUR dans des obligations d'État françaises, 87 millions d'EUR dans des obligations d'État finlandaises, 53 millions d'EUR dans des obligations d'État néerlandaises et enfin, 28 millions d'EUR dans des obligations d'État espagnoles. Le montant restant a été investi dans les autorités régionales belges.

Le Groupe Crelan a basé sa politique d'investissement sur les classes d'actifs qualifiés d'actifs liquides au sens de la réglementation Bâle III. Par conséquent, à l'exception des obligations émises par les gouvernements et les institutions supranationales, seules les obligations sécurisées (covered bonds) et les obligations d'entreprises sont prises en compte. Le volume des obligations sécurisées s'élève à 67,2 millions d'EUR et celui des obligations d'entreprises à 113 millions d'EUR. Enfin, nous notons un montant de 94 millions d'EUR dans le secteur financier, qui sont pour la plupart des véhicules financiers mis en place par des entreprises et dans une moindre mesure des investissements directs dans des institutions financières.

La répartition géographique de la totalité du portefeuille est indiquée dans le tableau suivant :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Belgique	481.422.220	475.758.306
Zone Euro	401.359.870	544.048.971
Autres pays de l'UE	7.275.833	25.509.200
Reste du monde	92.015.079	107.321.369
Institutions supra-nationales	35.087.855	58.201.168
Total	1.017.160.857	1.210.839.014

Pour le contrôle du risque de crédit lié aux activités d'investissement, des limites uniformes par groupe de produits et par contrepartie ont été définies par entité et au niveau du Groupe. Les limites imposées aux contreparties professionnelles et aux banques sont contrôlées dans le back-office de la salle des marchés. Les limites et les notations des contreparties et les utilisations sont contrôlées en permanence par le back-office. En cas de dépassement éventuel de limite, un rapport est soumis à la direction et au service de gestion des risques.

Le risque de contrepartie et de règlement pré-règlement reste limité car toutes ces activités sont réglées avec d'autres institutions financières. Le suivi du risque de crédit post-règlement est effectué quotidiennement sur la base des dispositions prévues dans la politique d'investissement du Groupe.

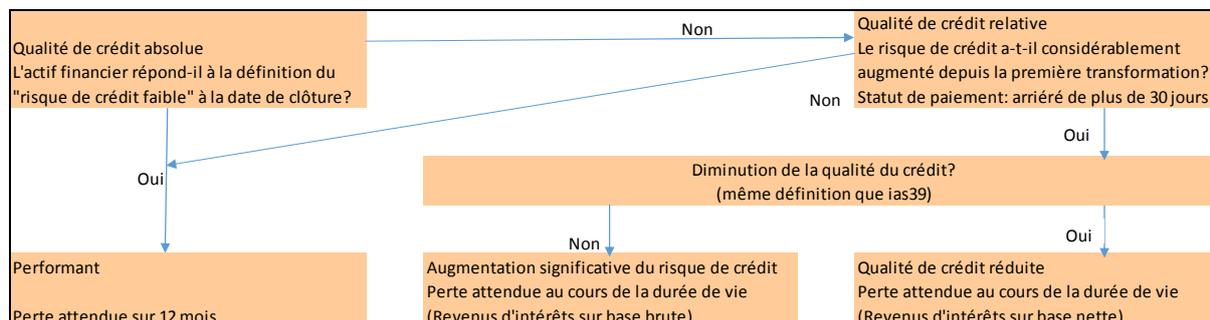
Une perte de valeur doit être comptabilisée conformément aux critères énoncés dans la norme IFRS 9. Aucune perte de valeur n'est comptabilisée pour les titres évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

Pour les instruments de capitaux propres, une baisse permanente ou significative de la valeur du titre concerné constitue une indication objective.

Pour les titres de créance classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais de l'OCI, les réductions de valeur sont effectuées conformément au modèle de la perte attendue.

Pour les instruments de capitaux propres, le Groupe Crelan utilise des facteurs quantitatifs comme indicateur de pertes de valeur potentielles. Il s'agit principalement d'une diminution de valeur d'au moins 30% sur une période de 6 mois consécutifs. Des facteurs tels que les difficultés financières de l'émetteur, les perspectives à court terme, etc. sont également pris en compte. En plus des critères ci-dessus, une réduction de valeur est appliquée si la valeur a chuté de plus de 50% ou pendant une période d'au moins trois ans.

Pour les titres de dette classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais de l'OCI, le schéma ci-après explique le processus sur lequel est fondé le calcul :



Le calcul de la perte attendue sur 12 mois est le produit des valeurs suivantes :

- Si un traitement en FVOCI a été choisi : EAD = valeur de marché de l'actif plus le coupon brut
- Si un traitement en AC a été choisi = valeur comptable augmentée des intérêts courus, calculée sur la base du rendement actuariel
- LGD = Perte par défaut
- PD estimé 12 mois (EPD12) = Probabilité de défaut estimée à 12 mois

Le calcul de la perte attendue sur la durée de vie de l'investissement doit être calculé comme la différence entre la valeur actuelle du flux de trésorerie contractuel et la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus. Selon la qualité du crédit, les intérêts doivent être perçus sur une base brute ou nette. Le résultat final est obtenu en calculant pour chaque flux de trésorerie contractuel la perte escomptée actualisée sur la base de la LGD et de la PD estimée pour la période concernée.

7.2.1.3. Dérivés

Afin de limiter les risques lors de la conclusion de dérivés, un contrat-cadre ISDA et une CSA (Credit Support Annex) sont conclus avec chaque contrepartie financière. Ces contrats stipulent en effet qu'en cas de défaillance, une compensation peut avoir lieu de tous les droits et obligations découlant des produits dérivés négociés avec cette contrepartie. Le risque est en outre limité par l'obligation contractuelle de placer une garantie en espèces en cas d'une valeur de marché nette négative du portefeuille de dérivés.

L'application de la norme IFRS 13 implique que, lors de la détermination de la valeur des dérivés, le risque que la contrepartie ou Crelan SA ne se conforme pas à ses obligations doit être inclus. Cela conduit au calcul d'une CVA (Credit Valuation Adjustment – ajustement de la valeur du crédit) et d'une DVA (Debit Valuation Adjustment – ajustement de la valeur du débit). Le calcul est basé sur la valeur de remplacement des dérivés et sur une augmentation potentielle de celle-ci (add-on). La solvabilité est déterminée sur base de swaps sur risque de crédit cotés. Nous mesurons la solvabilité de Crelan SA sur la base des CDS (Credit Default Swap - Contrat dérivé sur défaut) d'entités du marché représentatives de Crelan SA. La valorisation des dérivés en IFRS doit être ajustée avec les résultats du calcul en CVA / DVA. L'impact sur le résultat de l'exercice est de -49.385,14 EUR.

En 2013, le Groupe Crelan a décidé de mettre en place le nouveau règlement sur les dérivés, comme décrit au règlement de l'EMIR (European Market Infrastructure Regulation). L'objectif de ce règlement est de renforcer le cadre réglementaire de l'Union Européenne en matière de transactions sur produits dérivés en améliorant la stabilité, la transparence et l'efficacité des marchés des produits dérivés. Il vise à réduire les risques de crédit, de liquidité et opérationnels des contreparties lors de la compensation de transactions sur produits dérivés de gré à gré (OTC – Over-The-Counter). Dans ce contexte, Crelan SA a rejoint une contrepartie centrale pour le règlement des swaps de taux d'intérêt.

7.2.2. Risque de crédit maximal

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque catégorie d'instruments financiers le montant qui reflète le mieux le risque de crédit maximal auquel l'entité est exposée à la date du bilan, sans tenir compte d'éventuelles constitutions de sûretés ou autres rehaussements de crédit.

Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable nette moins les pertes de valeur déjà comptabilisées au titre des éléments du bilan. Pour les lignes de crédit non utilisées, le risque de crédit maximal est égal au montant non utilisé et pour les garanties bancaires au montant de la garantie.

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	3.113.595.469	1.876.717.846
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	18.580.776	22.882.716
Prêts et créances		
- Crédits interbancaires	123.949.884	113.917.039
- Crédits logement	11.764.827.942	11.191.976.366
- Crédits particuliers court terme	55.655.485	53.676.214
- Crédits particuliers long terme	745.956.071	746.869.112
- Crédits agricoles court terme	88.902.201	96.847.432
- Crédits agricoles long terme	1.922.186.919	1.916.429.234
- Crédits entreprises court terme	127.146.012	122.252.481
- Crédits entreprises long terme	1.838.393.687	1.703.380.896
- Prêts à tempérament	664.215.799	631.471.239
- Crédits confort et de caisse	52.778.764	70.691.090
- Crédits de garantie	112.728	186.586
- Contrats de location	166.598.294	155.538.437
- Garanties en espèces déposées	141.945.529	736.956.001
- Autres prêts et avances	115.015.499	134.589.153
Portefeuille titres		
- Titres de gouvernement	737.638.044	855.174.467
- Obligations et autres titres à revenu fixe	263.071.878	340.005.779
- Actions et autres titres à revenu variable	6.781.148	6.863.077
- Immobilisations financières	9.669.787	8.795.691
Actifs de réassurance	2.244.049	772.227
Lignes de crédit non utilisées	1.229.926.760	1.016.141.373
Garanties bancaires	43.703.406	43.633.516
Risque de crédit pour les actifs classés comme destinés à la vente	50.992.586	56.306.553
Risque de crédit maximal	23.283.888.717	21.902.074.525

Les autres prêts et créances concernent principalement des avances en compte courant.

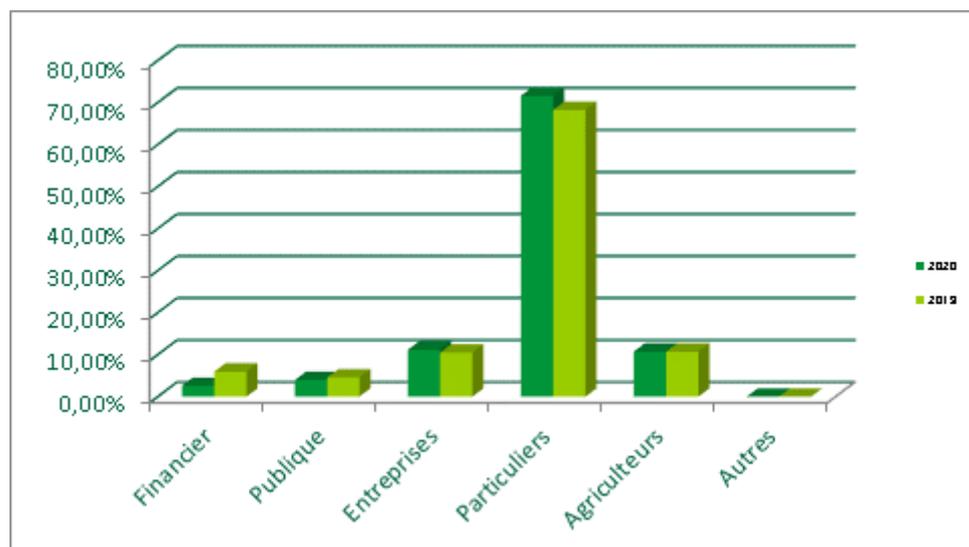
Pour limiter le risque de crédit, le Groupe reçoit certaines sûretés ou garanties. Pour les prêts et avances à la clientèle (hors crédits à la consommation et avances en compte courant), il s'agit principalement d'hypothèques, de fonds de commerce et de privilèges agricoles.

En outre, le Groupe reçoit des garanties en espèces pour les dérivés dont la valeur de marché nette est positive.

7.2.3. Risque de concentration

Dans le cadre de la gestion des risques de concentration, les politiques des différentes entités du Groupe visent à établir et à suivre de manière optimale les limites individuelles et sectorielles afin de se conformer à la réglementation applicable.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des concentrations de risques auxquelles le Groupe est soumis au 31 décembre 2020 :



Le risque de crédit est principalement situé en Belgique, l'activité de crédit du Groupe y étant concentrée.

7.3. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

Le risque de marché se situe à 3 niveaux au sein du Groupe :

1. La position structurelle du bilan, gérée au sein de l'Asset & Liability Management (risque de taux ALM)
2. Autres risques de prix sur le portefeuille de la banque
3. Le risque de change sur les positions de bilan détenues en devises

7.3.1. ALM risque de taux

Le risque de taux ALM est géré et surveillé par le Comité Financier (FinCom), qui se réunit mensuellement. Le FinCom est composé des membres du Comité de Direction et des départements Financier, Risk et Commercial. Ce comité fournit les mandats nécessaires à la direction financière concernant gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité.

Un comité FinCom Groupe a été mis en place en 2009. Des membres du Comité de Direction et des départements financiers de Crelan SA et d'Europabank SA se réunissent trimestriellement afin d'optimiser les relations financières intra-groupe et de définir une vision consolidée des risques financiers.

Le Comité Financier traite les sujets suivants :

- Contexte économique
- Risques de liquidité
- Risques de taux d'intérêt (y compris le risque de taux d'intérêt optionnel)
- Suivi des remboursements anticipés des prêts hypothécaires
- Portefeuille financier
- Mandats de couverture ou d'investissement (suivi des mandats accordés et nouvelles propositions)
- Limites

Le Comité Financier examine d'abord l'évolution des principaux indicateurs financiers (taux d'intérêt, marchés boursiers, spreads de crédit) depuis le précédent comité et les données macroéconomiques de l'Europe, des États-Unis et de l'Asie. Cette partie est suivie d'une brève discussion sur les perspectives de taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'instrument de base utilisé par la banque est un rapport de "reversed cumulative gap" donnant un aperçu des gaps moyens respectifs par intervalle de temps, égaux à la différence entre tous les actifs à taux fixe et tous les passifs à taux fixe. Tous les actifs et passifs productifs d'intérêt y sont répertoriés chronologiquement selon la durée résiduelle jusqu'au mois de l'échéance ou du mois au cours duquel une révision des taux d'intérêt aura lieu. Les excédents ou déficits par période future des actifs à taux fixe (actifs à taux fixe – passifs à taux fixe) sont ainsi déterminés et constituent la position du risque de taux d'intérêt non discrétionnaire de la banque.

La sensibilité au taux d'intérêt calculée par le "reversed cumulative gap" est complétée par la sensibilité au taux d'intérêt des caps de taux d'intérêt optionnels pour le calcul des limites de risque de taux d'intérêt.

Compte tenu de l'ampleur des remboursements anticipés de prêts hypothécaires observés entre fin 2014 et fin 2016, les variations négatives en cas de stress tests de taux d'intérêt (qui ne peuvent pas dépasser les limites de risque) reposent, depuis 2016, sur l'encours des prêts hypothécaires eux-mêmes en fonction du stress de taux d'intérêt simulé.

Cela signifie que, dans nos modèles de "reversed cumulative gap", en cas de fort stress de hausse des taux d'intérêt, la durée des prêts hypothécaires à taux fixe s'allongera : les remboursements anticipés des prêts hypothécaires dont les taux d'intérêt historiques sont plus élevés auront tendance à baisser (moins d'avantage financier pour les clients à contracter un nouveau prêt hypothécaire pour rembourser anticipativement l'ancien). Cette extension dans nos modèles de durée de la durée d'intérêt fixe des actifs, en cas de stress lié à une forte hausse des taux d'intérêt, a un impact négatif sur la valeur de la banque (préservation des actifs à un taux historique fixe qui sera souvent inférieur au taux de la nouvelle production de ce type d'actifs).

Cela signifie également que, dans nos modèles de "reversed cumulative gap", en cas de stress lié à la baisse des taux, la durée des prêts hypothécaires à taux fixe se raccourcira : les remboursements anticipés des prêts hypothécaires avec des taux historiques plus élevés auront tendance à augmenter (avantage financier accru pour les clients de contracter un nouveau prêt hypothécaire pour rembourser l'ancien). Cette réduction dans nos modèles de durée des actifs à taux fixe, en cas de stress lié à une forte baisse des taux d'intérêt, a un impact négatif sur la valeur de la banque (sorties plus rapides d'actifs à un taux historique fixe qui sera souvent supérieur au taux de la nouvelle production de ce type d'actifs).

Le modèle (dont les paramètres sont revus annuellement) utilisé pour les stress tests de taux d'intérêt depuis 2016 tente donc d'intégrer la convexité négative des hypothèques à taux fixe en Belgique (remboursements anticipés effectués par le client sans justification, moyennant paiement de 3 mois d'intérêt à la banque) : moindre plus-value qu'un portefeuille obligataire similaire en cas de baisse des taux d'intérêt et moins-value plus pénalisante qu'un portefeuille obligataire similaire en cas de hausse des taux d'intérêt.

L'impact des six chocs sur la courbe des taux, obligatoires par l'EBA depuis le 30 juin 2019 (dont +2% et -2% avec un plancher EBA linéaire (-1% overnight à 0% sur 20 ans)) sur les revenus d'intérêt annuels futurs de la banque (y compris les positions d'intérêt optionnelles) ne peut dépasser certaines limites. Ces limites (en millions d'EUR), déterminées sur la base des fonds propres et du produit net bancaire, sont fixées annuellement et approuvées par le Conseil d'Administration.

Des produits financiers dérivés sont utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt ALM. En plus des options achetées sur le marché pour couvrir les caps des prêts hypothécaires à taux révisable, le risque de taux d'intérêt non optionnel peut être couvert par des swaps de taux d'intérêt.

Il s'agit d'une couverture car, en cas de variation de la courbe des taux de référence, la variation de la valeur actuelle nette des positions de taux d'intérêt de la banque est réduite par une variation inverse de la valeur actuelle nette de l'instrument de couverture.

Crelan SA a constitué trois portefeuilles d'actifs et de passifs du bilan comme éléments couverts auxquels la comptabilité de couverture de la juste valeur du risque de taux d'intérêt (portfolio hedge accounting) est appliquée avec des contrats de swap de taux d'intérêt. Pour toutes les couvertures de juste valeur, les tests d'efficacité requis sont effectués à chaque date de clôture. (Voir note 4.14.).

Le département ALM calcule la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt exclusivement sur la base du Banking Book du Groupe. Le risque de marché du portefeuille Trading est contrôlé à l'aide d'un modèle Value-at-Risk.

L'analyse du risque de taux d'intérêt requise par la norme IFRS 7 est effectuée sur la base d'un bilan des échéances des actifs et passifs portant intérêt par analogie avec la méthode des écarts de taux d'intérêt fixes, avec une échéance de 1 mois sur un horizon de 12 mois. Contrairement à ce qui se fait normalement dans le cadre de l'ALM, les fluctuations suivantes des taux d'intérêt doivent être prises en compte : un mouvement immédiat du taux d'intérêt de +/- 1% pendant 12 mois, sans que les taux d'intérêt deviennent plus négatifs que le plancher EBA.

Ce calcul tient également compte des éléments suivants :

- Remboursements anticipés de crédits prévus selon modèle interne utilisé
- Tirages prévus de crédits approuvés mais non encore prélevés complètement
- Coût d'opportunité lié à l'exercice, en cas de hausse de taux, de caps (plafonds) de taux sur crédits à taux révisable
- Variation des réévaluations IFRS des IRS no hedge
- Fluctuations des taux d'intérêt sur les livrets d'épargne égales à 70% des fluctuations simulées des taux d'intérêt du marché (limitées au plancher EBA) avec, en outre, un plancher à 0% pour les livrets d'épargne non réglementés (comptes courants demi-sensibles) et à 0,11% pour les livrets d'épargne réglementés.

La réévaluation des contrats de swap de taux d'intérêt de couverture génère peu d'impact sur le résultat pour une variation du taux d'intérêt de +/- 100bps. La réévaluation des instruments financiers couverts génère en effet une variation presque identique mais opposée (sauf pour l'inefficacité).

Depuis le début de l'année 2018 (entrée en vigueur de la norme IFRS 9), la sensibilité des fonds propres aux taux d'intérêt a disparu chez Crelan SA et Europabank SA car le portefeuille de titres à l'actif est constitué uniquement de Hold To Collect.

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité du résultat et des fonds propres du groupe (hors Crelan Insurance SA) au 31 décembre 2020 et 2019 pour un changement de +/- 100bps de la courbe des taux d'intérêt décrite ci-dessus.

(en 000 EUR)	31/12/20		31/12/19	
	+100 bp	-100 bp	+100 bp	-100 bp
Impact sur le résultat	-21.695	-295	-36.064	-1.526

7.3.2. Risque de marché dans le portefeuille Trading

Le groupe Crelan n'a aucune position dans le portefeuille de négociation.. Par conséquent, aucun risque de marché n'est rapporté dans le cadre des normes de Bâle III.

7.3.3. Risque de marché dans le portefeuille non-Trading

Le risque de marché dans les portefeuilles autres que de négociation (y compris le portefeuille de détail) est suivi par une méthodologie uniforme pour toutes les entités du Groupe Crelan, et inclut les facteurs de risque suivants :

- Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. L'écart du rendement fixe est la base pour la détermination du taux d'intérêt.
- Le risque de "credit spread" sur le portefeuille, lié à l'évolution de la solvabilité d'un émetteur.
- Le risque-option provenant des options liées aux crédits hypothécaires à taux variable et avec cap et la couverture de celui-ci au moyen de caps et swaptions achetés.
- Autres risques sous la forme de fonds d'investissement.

En 2015 il a été décidé de surveiller le risque global par une approche de scénario de stress. Une contrainte spécifique est appliquée à chaque type de facteur de risque dans le risque global de la banque:

- Pour déterminer le risque de taux d'intérêt, la perte de marge est calculée sur la base de l'écart de revenu fixe, à l'aide de 6 scénarios différents de taux d'intérêt, notamment :
 - un choc ascendant parallèle de 2%
 - un choc descendant parallèle de 2%
 - une pentification de la courbe des taux (moins 1,0% du taux d'intérêt à court terme et plus 2,5% du taux d'intérêt à long terme)
 - un aplatissement de la courbe des taux (plus 2,5% du taux d'intérêt à court terme et moins 1,0% du taux d'intérêt à long terme)
 - un choc ascendant de 2% du taux d'intérêt à court terme
 - un choc descendant de 2% du taux d'intérêt à court terme

Le scénario de taux d'intérêt avec le plus grand impact négatif sur la valeur actuelle nette de la banque est retenu comme le risque de taux d'intérêt. Le risque d'option est surveillé de manière similaire au risque de taux d'intérêt en calculant la perte de marge dans les scénarios de taux d'intérêt mentionnés ci-dessus.

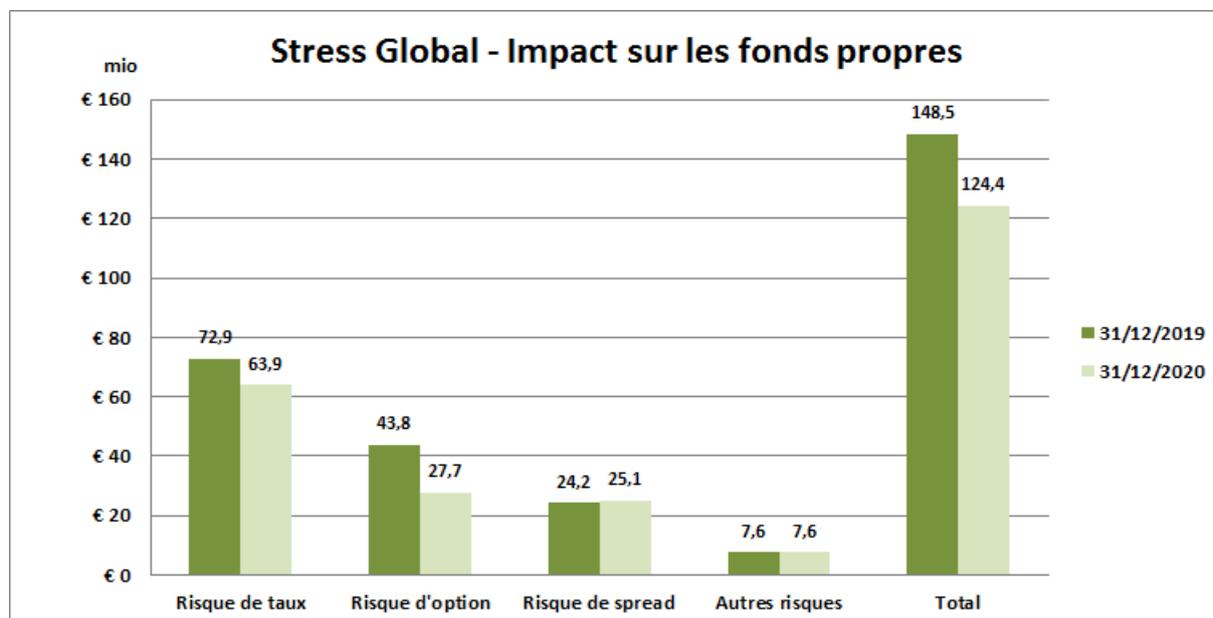
- Le risque de "crédit spread" sur le portefeuille est calculé sur la base d'une méthode value-at-risk à l'aide d'une VaR paramétrique avec un intervalle de confiance de 99,5% et pour un horizon temporel de 3 mois.
- La résistance au stress du prix de marché des placements en fonds avec garantie de capital est évaluée par une baisse de valeur de 20% et une baisse de valeur de 30% pour des fonds sans garantie de capital. Les investissements dans private equity, private debt et l'immobilier sont soulignés par une baisse de valeur de 50%, 30% et 10% respectivement.

Les stress ainsi calculés sur les différents facteurs de risque sont additionnés pour obtenir un stress global. Il n'est donc pas tenu compte des effets de diversification mutuels entre les facteurs de risque.

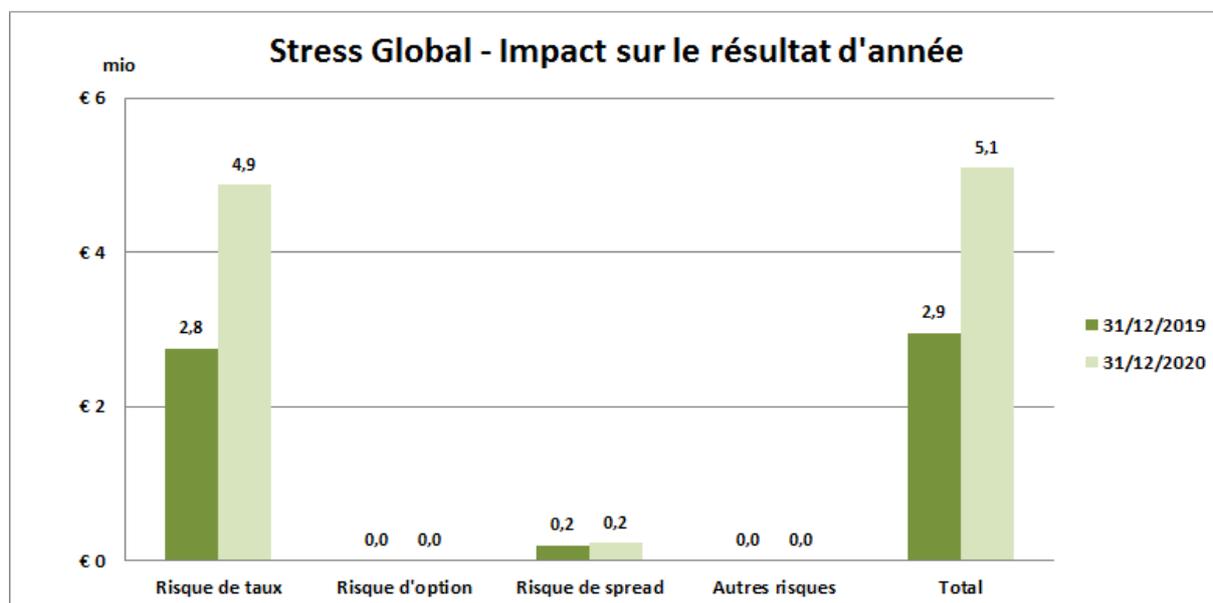
D'une part, l'impact sur les fonds propres de la banque doit être calculé à partir des divers facteurs de risque sur l'ensemble du portefeuille de la banque en cas de stress (y compris dans le portefeuille de détail). D'autre

part, il est également calculé un stress global qui calcule l'impact sur l'exercice en cours des différents facteurs de risque sur l'ensemble du portefeuille de la banque.

Les graphiques suivants montrent l'évolution du stress global pour le Groupe Crelan au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020 :

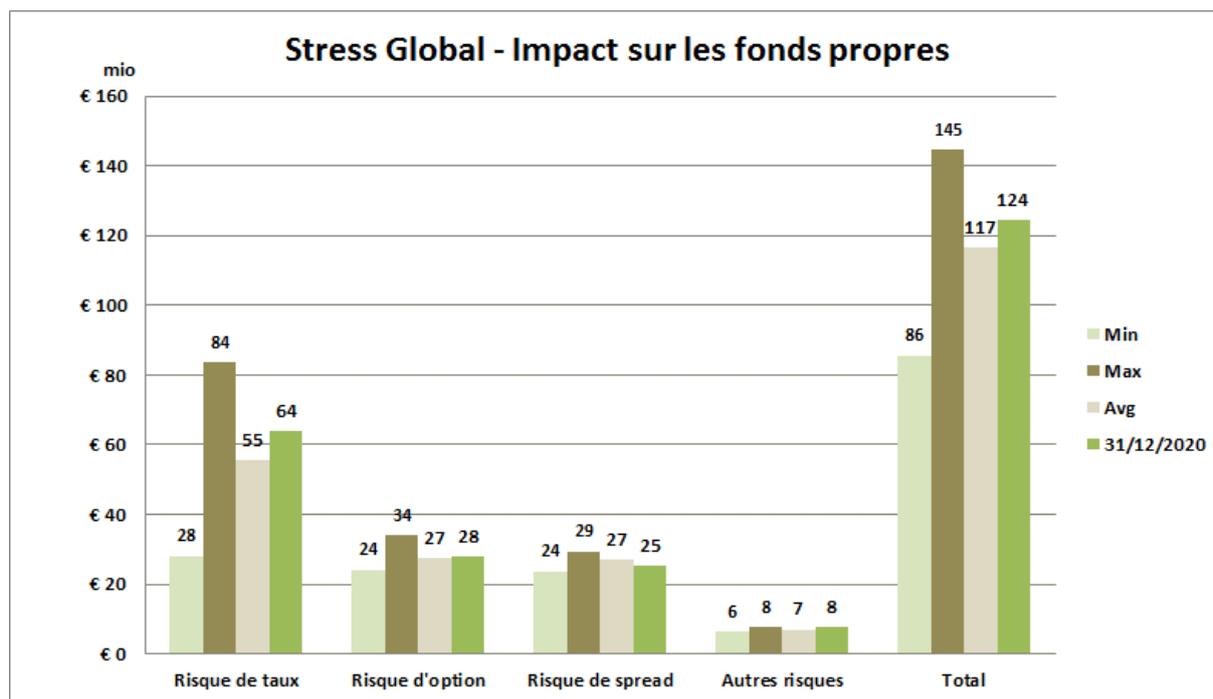


Le stress global qui calcule l'impact sur les fonds propres s'élève à 124,4 millions d'EUR au 31 décembre 2020. Par rapport au 31 décembre 2019 ceci représente une diminution de 24,1 millions d'EUR. Le plus grand risque dans le stress global provient du risque de taux suivi du risque d'option.



Le stress global qui calcule l'impact sur le résultat annuel est de 5,1 millions d'EUR au 31 décembre 2020. Par rapport au 31 décembre 2019, il s'agit d'une augmentation de 2,2 millions d'EUR. La partie principale de ce test global provient du risque de taux d'intérêt.

Le graphique suivant donne également un aperçu de respectivement le minimum, le maximum et la moyenne des valeurs de stress pour les différents facteurs de risque qui ont été identifiés au cours de l'année 2020 :



Les deux indicateurs de stress global sont calculés mensuellement et rapportés au FinCom. En cas de dépassement des limites fixées par la direction, le FinCom doit prendre les mesures nécessaires afin de réduire ce risque.

7.3.4. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change.

L'exposition du Groupe au risque de change est limitée. Les positions du bilan en devises étrangères sont tout de suite couvertes par un financement en devises correspondantes. En plus, les positions en devises étrangères du bilan sont suivies et rapportées quotidiennement par le Back-office et la position globale en devises étrangères ne peut dépasser la limite déterminée par le Management.

7.4. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières.

Lors des Comités Financiers (FinCom), la position quotidienne ainsi que le rapport interne mensuel dynamique sur les liquidités sont suivis dans l'aperçu des liquidités. Cela permet de mesurer les besoins de liquidité de la Banque à court et moyen terme.

Ces rapports internes ainsi que les ratios de stress-test de liquidité imposés par la réglementation de l'Autorité Bancaire Européenne (LCR (horizon à 1 mois), NSFR (horizon à 1 an)) sont discutés et contrôlés lors du FinCom. Le respect des limites imposées par le Conseil d'Administration en matière de liquidité est contrôlé dans le cadre de ce processus.

La stratégie du Groupe en matière de liquidité comporte quatre éléments principaux.

La première concerne l'entretien de bonnes relations avec les investisseurs, en étant, par exemple, présent tous les jours sur le marché monétaire.

La deuxième composante concerne le maintien d'une combinaison adéquate de sources de financement. Le Groupe vise un " funding mix " bien diversifié en termes de produits financiers ou de contreparties. Crelan dispose d'un mix de financement assez large pour les particuliers, composé principalement de comptes courants, de livrets d'épargne, de dépôts à terme et de bons de caisse. Bien que la plupart de ces comptes soient à court terme ou disponibles sur demande, ils sont considérés comme une source de financement stable compte tenu de l'étendue de la clientèle.

Les rapports réglementaires mensuels supplémentaires en matière de liquidités (Additional Liquidity Monitoring Metrics) en vigueur depuis la situation au 30 avril 2016 confirment ce nombre élevé de déposants puisqu'aucun créancier du Groupe Crelan ne représente plus de 1% du financement total (tableau EBA C67.00). La seule exception depuis le 30 septembre 2020 est la participation de 400 millions d'EUR au TLTRO (financement à long terme) de la BCE. Ce financement TLTRO (extrêmement bon marché) n'améliore pas la liquidité de Crelan, car il est garanti par des titres éligibles à la BCE qui sont aussi, pour la plupart, des titres de niveau 1 du LCR s'ils ne sont pas fournis en garantie.

Le troisième élément de la stratégie de liquidité du Groupe consiste à maintenir un large portefeuille d'actifs négociables et mobilisables qui peuvent être utilisés pour compenser les perturbations du flux de trésorerie. Le Groupe possède des portefeuilles relativement importants d'actifs non grevés et négociables, qui peuvent être facilement convertis en liquidités par des conventions de cession de titres (Repo) ou par la vente. La majorité des actifs négociables du Groupe est constituée de titres acceptés en garantie par la Banque Centrale Européenne.

En raison des faibles taux d'intérêt sur les titres en EUR émis par les pays du noyau dur de l'Europe (même inférieurs au taux de dépôt auprès de la BCE pour les titres à courte durée résiduelle) et des spreads historiquement bas pour les obligations d'entreprises, les réinvestissements et les achats d'obligations ont été limités en 2020. Après avoir diminué de ± 384 millions d'EUR en 2019, l'encours des titres a diminué de 193 millions d'EUR en 2020.

Globalement le stock de liquidités disponibles (coussin de liquidités LCR) a augmenté de 665 millions d'EUR en 2020 (3.464 millions d'EUR au 31 décembre 2020 contre 2.799 millions d'EUR au 31 décembre 2019) avec notamment la croissance de 1.220 millions d'EUR des dépôts à vue de Crelan à la BCE pour partie compensée par la réduction du portefeuille de titres HQLA (essentiellement de niveau 1 pour LCR) disponibles de Crelan. Cette réduction est partiellement liée à des échéances non renouvelées de titres à l'actif de Crelan et résulte pour le reste de la perte temporaire du caractère disponible des titres HQLA à l'actif qui servent de garantie dans le cadre de la participation de Crelan pour 400 millions d'EUR au TLTRO (funding LT de la BCE) à partir du 30 septembre 2020.

La principale raison de l'augmentation du tampon de liquidité LCR est l'augmentation plus importante en 2020 des dépôts de la clientèle (+ 1,45 milliard d'EUR) que celle des prêts (hors garanties en espèces déposées auprès de LCH) (+ 0,85 milliard d'EUR).

La quatrième composante est l'importance accordée à la mesure du risque de liquidité, non seulement à court terme (sur une base quotidienne), mais aussi sur une base mensuelle avec un horizon pouvant aller jusqu'à 24 mois, par le biais d'un processus dynamique, afin que les développements futurs du bilan budgétisés soient également financés, tout en maintenant le niveau futur des indicateurs de liquidité dans les limites légales ou internes.

La forte augmentation en 2020 de nos stocks de liquidités disponibles (+24%) n'est que partiellement visible dans l'augmentation du ratio LCR (liquidité à un mois sous contrainte) entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020.

	31/12/2019	31/12/2020
Liquidity buffer	2.799.023.556	3.464.065.628
Total net cash outflows	1.670.018.733	1.946.673.151
LCR (%)	167,6%	177,9%

Ceci résulte d'une augmentation de 277 millions d'EUR des sorties nettes de LCR, en raison de :

- les sorties du LCR réglementaire (1 mois) sur les dépôts de la clientèle dont l'échéance résiduelle est inférieure à un mois, qui ont augmenté de 1,8 milliard d'EUR (dont 1,6 milliard d'EUR pour la clientèle de détail) entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020 avant multiplication par les mouvements de sortie de ces dépôts (entre 5% et 20% pour la clientèle de détail, 40% pour la clientèle d'entreprises et publique et 100% pour la clientèle financière).
- l'augmentation de 48 millions d'EUR des sorties du LCR réglementaire (1 mois) liées aux prêts en cours. Cela résulte de l'augmentation de 206 millions d'EUR des crédits en attente (stock de parties non tirées des crédits accordés) multipliée par le pourcentage modélisé qui serait tiré au cours du mois suivant.

L'évolution du ratio LCR consolidé au cours de l'année peut être résumée comme suit :

Consolidated	Total weighted value	Total weighted value	Total weighted value	Total weighted value
EUR				
Quarter ending on	31 3 2020	30 6 2020	30 9 2020	31 12 2020
Number of data points used in the calculation of averages	3	3	3	3

21	LIQUIDITY BUFFER	3.018.393.169	3.592.482.000	3.504.335.334	3.386.353.575
22	TOTAL NET CASH OUTFLOWS	1.726.658.362	1.842.159.880	1.887.268.470	1.911.103.814
23	LIQUIDITY COVERAGE RATIO (%)	174,8%	195,0%	185,7%	177,2%

La répartition dans le temps ainsi que les sources de financement de nos passifs financiers sont présentées à l'aide de l'analyse des échéances restantes ci-dessous :

31/12/2020 (en 000 EUR)	<= 1 mois	>1 mois et <=3mois	>3 mois et <=6mois	>6 mois et <=1 an	>1 an et <=2 ans	>2 ans et <=5 ans	>5 ans et <=10 ans	>10 ans	TOTAL
Comptes à vue	4.604.688								4.604.688
Livrets non-réglementés	708.497								708.497
Livrets réglementés	13.934.947								13.934.947
Comptes à terme de clients	23.514	38.587	49.146	88.253	149.324	399.547	19.481	0	767.851
Dettes interbancaires	6.379	-576	-863	8.251	-1.833	400.056	0	0	411.413
Titres EUR émis (bons de caisse et certif. sub.)	15.060	37.170	46.373	76.271	163.803	365.088	64.895	0	768.659
Autres dettes	266.278								266.278
Total échéances contractuelles des passifs hors dérivés	19.559.362	75.181	94.656	172.774	311.294	1.164.690	84.376	0	21.462.333
Intérêts nets des IRS (sur base Euribor Forward)	2.315	24.265	22.284	41.010	91.422	239.934	250.881	60.374	732.484
Total échéances contractuelles des passifs de type dérivés	2.315	24.265	22.284	41.010	91.422	239.934	250.881	60.374	732.484

31/12/2019 (en 000 EUR)	<= 1 mois	>1 mois et <=3mois	>3 mois et <=6mois	>6 mois et <=1 an	>1 an et <=2 ans	>2 ans et <=5 ans	>5 ans et <=10 ans	>10 ans	TOTAL
Comptes à vue	3.769.474								3.769.474
Livrets non-réglés	595.793								595.793
Livrets réglés	13.025.079								13.025.079
Comptes à terme de clients	75.462	41.587	52.842	107.827	116.910	383.407	57.907	0	835.941
Dettes interbancaires	17.304	91	137	274	10.524	40	17	0	28.386
Titres EUR émis (bons de caisse et certif. sub.)	11.812	80.392	33.495	233.362	173.670	454.632	116.207	0	1.103.570
Autres dettes	286.654								286.654
Total échéances contractuelles des passifs hors dérivés	17.781.578	122.071	86.473	341.462	301.104	838.079	174.130	0	19.644.897
Intérêts nets des IRS (sur base Euribor Forward)	3.228	17.103	19.952	41.159	82.673	222.371	216.666	46.870	650.023
Total échéances contractuelles des passifs de type dérivés	3.228	17.103	19.952	41.159	82.673	222.371	216.666	46.870	650.023

Cet échéancier de nos passifs comprend les comptes courants (y compris les comptes d'épargne non réglés) et les comptes d'épargne réglés. Ceux-ci représentent respectivement 25 % et 65 % du passif au 31 décembre 2020, contre respectivement 22 % et 66 % au 31 décembre 2019. La forte croissance des Non Maturity Deposits (en partie due à l'absence de renouvellement des dépôts échus avec une échéance étant donné le niveau extrêmement bas des taux d'intérêt) a été proportionnellement encore plus forte pour les comptes courants que pour les livrets d'épargne.

Le tableau ci-dessus, établi conformément aux exigences de la norme IFRS 7, place les comptes courants et les comptes d'épargne réglés dans la catégorie <= 1 mois. Dans la pratique, les soldes observés des remboursements sur les comptes courants et les livrets réglés seront différents de ces dates théoriques de remboursement.

Tant dans la méthodologie des ratios de liquidité (LCR et NSFR) de l'EBA (European Banking Authority) que dans la méthodologie utilisée pour le rapportage interne, une estimation plus réaliste des dates de remboursement est effectuée.

Dans le tableau ci-dessus (au sein des dettes interbancaires), le financement TLTRO de 400 millions d'EUR auprès de la BCE apparaît dans la tranche de 2 à 5 ans. Ce financement a débuté le 30 septembre 2020 et dure théoriquement 3 ans si Crelan ne rembourse pas plus tôt (ce qui devient possible après 1 an).

Enfin, la structure de liquidité de nos actifs est détaillée dans l'échéancier ci-dessous :

31/12/2020 (en 000 EUR)	<= 1 mois	>1 mois et <=3mois	>3 mois et <=6mois	>6 mois et <=1 an	>1 an et <=2 ans	>2 ans et <=5 ans	>5 ans et <=10 ans	>10 ans	TOTAL
Créances overnight BNB (réserve monétaire comprise)	3.063.231								3.063.231
Autres créances interbancaires	16.095	0	0	10.000	0	0	0	44.750	70.845
Crédits hypothécaires	83.547	155.261	231.389	458.589	899.098	2.520.908	3.579.826	4.075.003	12.003.620
Autres crédits accordés à la clientèle	163.730	258.737	268.158	551.979	730.763	1.501.798	1.316.485	1.461.122	6.252.771
Titres éligibles BCE - libres de mobilisation	30.000	16.097	58.448	55.285	32.146	176.329	140.704	0	509.009
Titres éligibles BCE - mobilisés/bloqués	0	0	0	34.081	103.202	242.021	71.755	0	451.059
Titres autres que éligibles BCE - libres de mobilisation	2.000	1.636	1.640	3.315	16.821	43.798	18.666	5.064	92.940
Titres autres que éligibles BCE - mobilisés/bloqués	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres actifs	1.007.743								1.007.743
Total échéances contractuelles des actifs	4.366.347	431.731	559.635	1.113.249	1.782.030	4.484.854	5.127.435	5.585.939	23.451.220

31/12/2019 (en 000 EUR)	<= 1 mois	>1 mois et <=3mois	>3 mois et <=6mois	>6 mois et <=1 an	>1 an et <=2 ans	>2 ans et <=5 ans	>5 ans et <=10 ans	>10 ans	TOTAL
Créances overnight BNB (réserve monétaire comprise)	1.825.266								1.825.266
Autres créances interbancaires	14.298	34	26	0	10.000	0	0	46.875	71.233
Crédits hypothécaires	79.402	148.784	221.723	438.400	855.906	2.418.948	3.430.238	3.862.693	11.456.093
Autres crédits accordés à la clientèle	160.933	250.248	265.278	555.481	696.811	1.427.066	1.263.245	1.322.954	5.942.016
Titres éligibles BCE - libres de mobilisation	24.035	2.007	11.070	245.301	169.884	280.739	367.535	0	1.100.570
Titres éligibles BCE - mobilisés/bloqués	0	0	0	0	0	0	29.469	0	29.469
Titres autres que éligibles BCE - libres de mobilisation	0	2.224	6.830	7.503	9.191	49.022	31.866	5.145	111.781
Titres autres que éligibles BCE - mobilisés/bloqués	0	0	0	0	0	0	0	4.972	4.972
Autres actifs	965.639								965.639
Total échéances contractuelles des actifs	3.069.573	403.297	504.926	1.246.684	1.741.791	4.175.775	5.122.353	5.242.639	21.507.040

Les dépôts CSA auprès de la London Clearing House (737 millions d'EUR et 852 millions d'EUR respectivement au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020) sont inclus dans la rubrique "Autres crédits accordés à la clientèle" car LCH n'est pas un établissement de crédit. Comme ils ne sont pas liquides, ils sont inclus dans le tableau ci-dessus avec une maturité > 10 ans.

Le portefeuille (509 millions d'EUR) de titres éligibles de la BCE mobilisables à tout moment et les créances interbancaires sur la BNB (\pm 2,8 milliards d'EUR en plus de la réserve monétaire obligatoire) constituaient notre réserve de liquidités au 31 décembre 2020 pour faire face à d'éventuels retraits de dépôts.

En outre, avec 51% des actifs du Groupe constitués de prêts hypothécaires au 31 décembre 2020, le Groupe dispose de garanties pour l'émission d'obligations sécurisées, si nécessaire. Conformément aux dispositions de la loi belge sur les obligations sécurisées, le Groupe peut émettre ce type d'obligations sécurisées jusqu'à 8 % du total du bilan (\pm 1,8 milliards d'EUR pour Crelan SA).

7.5. Risque opérationnel

Le risque opérationnel (RO) est le risque de subir des pertes dues à la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou d'événements causés par des facteurs externes.

Le Département Operational Risk Management (ORM) gère un périmètre spécifique qui est piloté par le Comité OpRisk à l'appui de reportings trimestriels.

La gestion des risques opérationnels est basée sur :

1. Une stratégie RO revue annuellement et un corpus de normes (ORM Set of Standards) comportant notamment la politique RO avec fixation d'une tolérance aux risques et de limites d'alertes et d'escalade;
2. Un processus de RMSA (Risk & Monitoring Self-Assessment) par les propriétaires des principales activités clés de la banque, sous la forme d'une cartographie des risques et de la maîtrise de ces risques ;
3. La déclaration online des incidents opérationnels de toute nature par les correspondants dans un outil décentralisé, ainsi que leur examen, suivi et reporting par ORM au Comité OpRisk;
4. Des KORI (Key Operational Risk Indicators) basés sur les contrôles permanents réalisés dans les métiers et remontés par les correspondants d'ORM;
5. Le suivi par ORM des plans d'actions adossés par les métiers à leurs risques majeurs, incidents significatifs ou indicateurs dégradés.

7.5.1. Cartographie

Une cartographie multirisques de type ERM avait été livrée en février 2017 par un bureau spécialisé et a fait l'objet de divers ajustements par ORM qui l'a ensuite intégrée courant 2018 dans un nouvel outil dédié. Au 31 décembre 2020 il ne restait qu'un seul plan d'action métier ouvert sur les 62 risques qui avaient été considérés comme significatifs à l'issue de cette cartographie ERM.

Le nouvel exercice de cartographie des risques et du monitoring de ces risques, sous la forme du RMSA orienté sur les risques opérationnels, a été entamé en 2019 à l'appui également du nouvel outil dédié, ce qui permet de rehausser progressivement la responsabilité directe de la première ligne dans la gestion de ses risques.

7.5.2. Incidents

Les incidents sont remontés par le réseau de correspondants ORM via un outil spécifique. Le coût des incidents est ventilé en pertes financières directes (rapportées à la BNB dans le cadre du Corep C17) et/ou de coûts indirects liés aux prestations des collaborateurs et/ou d'externes pour régulariser les incidents (suivi analytique). Les pertes financières directes nettes consolidées (Crelan + Europabank SA) se sont élevées en

2020 à 1.107.402 EUR pour un total de 259 incidents avec impact financier. Les incidents de plus de 20.000 EUR font l'objet d'un suivi rapproché et d'un reporting récurrent au Comité OpRisk.

7.5.3. Indicateurs de risque clés

Un référentiel de 138 indicateurs de risques (au 31 décembre 2020) est produit chaque trimestre sur base des contrôles permanents remontés à ORM par les métiers. Ces indicateurs sont construits de manière à donner une appréciation sur le design des contrôles sous-jacents, leur exécution effective, les résultats qu'ils ont donnés et, le cas échéant, les actions de remédiation prévues et mises en place par les métiers concernés. A fin 2020, 21 plans d'action restaient ouverts et suivis par ORM pour les indicateurs dégradés et pour les autres indicateurs pour lesquels des améliorations sont également souhaitées ou proposées.

7.6. Gestion de risques des activités d'assurance

7.6.1. Risque de liquidité

En raison des caractéristiques des produits d'assurance proposés, le principal risque de liquidité est le règlement des sinistres. En particulier lors de la réalisation d'un risque assuré, des montants considérables doivent parfois être versés par rapport aux provisions techniques du contrat d'assurance. Les capitaux de risque décès au 31 décembre 2020 s'élèvent à 11,1 milliards d'EUR (2019 : 10,0 milliards d'EUR) et les provisions techniques à 62,8 millions d'EUR (2019 : 56,9 millions d'EUR). Les autres risques assurés (invalidité, décès par accident) ont une portée limitée.

Crelan Insurance SA a réassuré les risques des groupes de produits suivants comme suit :

- Les polices d'assurance du solde de financement sont réassurées avec une retenue de 2.000 EUR.
- Les assurances de solde restant dû et les assurances temporaires de décès à capital constant sont réassurées avec une retenue de 10.000 EUR.

Le contrat de réassurance a été renouvelé pour un an fin 2020 pour tous les produits, compte tenu du fait que Crelan a l'intention de céder l'activité à AXA Belgique courant 2021. Le risque de liquidité reste relativement limité dans ce domaine même après cette révision.

L'accord de réassurance prévoit que pour les sinistres majeurs, le réassureur effectue un paiement en espèces. Pour les sinistres mineurs et en particulier pour tous les sinistres de l'assurance du solde de financement, un règlement est effectué périodiquement, ce qui se traduit par un décalage temporel de quelques mois maximum.

Les provisions techniques sont actuellement investies dans un certain nombre de catégories d'investissement (obligations d'État, obligations de sociétés, covered bonds, fonds d'actions, comptes à terme et comptes courants). Un problème de liquidité pourrait survenir si une grande partie des assurés demandaient la valeur de rachat de leur contrat à un moment où une faible valeur marchande (temporaire) des instruments d'investissement rendrait difficile, voire impossible, le respect de cette exigence de liquidité. Il semble plausible que ce risque soit assez limité du fait de la gamme de produits traités (assurances risques), puisque les assurances ne sont pas souscrites dans une "perspective de placement", de sorte que le comportement de rachat est moins en corrélation avec l'évolution sur les marchés financiers.

7.6.2. Sensibilité aux risques d'assurance

Le résultat technique et les capitaux propres sont principalement influencés par le rapport entre les marges du taux d'assurance et les produits et charges réels.

- Le résultat de l'incident est formé par la marge entre les lois sur les incidents utilisées (décès, invalidité) dans le tarif et les incidents survenus
- Le résultat de gestion est constitué par les coûts inclus dans les primes et les divers coûts d'exploitation (administration & commissions)
- Le résultat d'investissement est constitué du taux d'intérêt technique inclus dans le tarif par rapport au revenu d'investissement.

La sensibilité aux évolutions défavorables est contrôlée par un certain nombre de mesures, notamment :

- Du fait d'une politique de réassurance qui vise une réassurance (quasi) complète des risques assurés, de sorte que le résultat d'incidence à court terme soit dans une moindre mesure sensible à une évolution négative.
- En raison de la possibilité pour les assurances solde restant dû de réviser les taux des contrats d'assurance existants et nouveaux afin d'absorber l'impact négatif possible de la détérioration des circonstances.

Les provisions techniques et les fonds propres sont actuellement placés dans un certain nombre de catégories de placements (obligations d'Etat, obligations de sociétés, covered bonds, comptes à terme et comptes courants). En raison de la gamme actuelle de produits (assurances de risque) et du fait que la société a commencé ses activités à la fin de 2007, le montant total des investissements est actuellement plutôt limité. Bien que le résultat des investissements ne soit pas en soi la composante la plus importante du résultat technique, une forte baisse du résultat des investissements peut avoir un impact sur la position de solvabilité (les capitaux à risque décès au 31 décembre 2020 s'élevaient à 11,1 milliards d'EUR (2019 : 10,0 milliards d'EUR) et les provisions techniques à 62,8 millions d'EUR (2019 : 56,9 millions d'EUR)), car la marge entre les investissements, d'une part, et les provisions techniques et l'exigence de marge de solvabilité, d'autre part, est encore limitée. Pour cette raison, la stratégie d'investissement est un point d'attention qui est suivi de très près.

7.6.3. Risque de crédit

Le risque de crédit se situe principalement au niveau de la solvabilité des émetteurs des titres de créance qui font partie du portefeuille d'investissement, ainsi qu'au niveau de la solvabilité du réassureur.

Pour la gestion du risque de crédit du portefeuille d'investissement de Crelan Insurance SA, une politique d'investissement distincte a été élaborée, en tenant compte des directives légales applicables. Entre autres choses, les effets autorisés, les restrictions par effet, les restrictions par émetteur et la notation minimale lors de l'émission y ont été fixés. Tout écart par rapport à la politique d'investissement est soumis sans délai au Comité de Direction sur base d'une note documentée.

Un aperçu mensuel du portefeuille d'investissement est présenté au Comité Financier de Crelan Insurance SA. Dès qu'un titre perd un pourcentage de sa valeur fixée dans la politique d'investissement, cela est signalé au Comité de Direction. La stratégie à suivre est ensuite discutée en Comité Financier.

Le risque de crédit du réassureur est suivi sur la base de la notation attribuée par les agences de notation. S'il existe des indications objectives que la solvabilité du réassureur se détériore, une perte de valeur sera enregistrée en conséquence pour les actifs de réassurance. Ce n'est pas le cas à ce jour. Le risque de crédit maximal des actifs de réassurance au 31 décembre 2020 était de 4,9 millions d'EUR (2019 : 3,0 millions d'EUR).

7.6.4. Risque d'assurance technique

Le risque technique d'assurance est constitué d'une part de l'incertitude quant à la fréquence de survenance des sinistres et, d'autre part, de leur ampleur. Ce risque est maîtrisé grâce à une politique de souscription, une politique de réassurance, une politique de réservation et une politique tarifaire adaptées à Crelan Insurance SA.

7.6.4.1. Politique de souscription

Crelan Insurance SA vend, via son réseau d'agents, des assurances solde restant dû, des assurances décès temporaires et des assurances solde de financement, principalement pour la clientèle de la banque. En 2009, une distribution supplémentaire via Europabank SA a été lancée pour les assurances solde de financement. Une vaste procédure d'acceptation client a été mise en place en collaboration avec le réassureur.

7.6.4.2. Politique de réassurance

Grâce à la réassurance, la compagnie d'assurance se protège contre le risque de sinistres multiples et/ou importants. Il a été décidé de réassurer l'ensemble du portefeuille d'assurance, à savoir l'assurance solde restant dû, l'assurance décès temporaire et l'assurance solde de financement. À partir de 2011 pour l'assurance solde restant dû et de 2017 pour l'assurance solde de financement, une rétention limitée a été prise (à court terme, la rétention est inférieure à 10% du capital-risque assuré).

7.6.4.3. Politique de réservation

Les réserves techniques sont calculées sur la base des principes actuariels applicables et évaluées par un actuaire reconnu.

7.6.4.4. Politique de tarification

Les tarifs sont déterminés en fonction du risque assuré, d'une part, et du profil du client, d'autre part, comme indiqué dans la procédure d'acceptation. En outre, les taux (y compris ceux des primes de risque, des différents coûts tarifaires et des taux d'intérêt techniques) peuvent être adaptés par l'assureur dans le cadre d'une révision générale des taux pour la catégorie d'assurance à laquelle le contrat appartient, ou si des obligations légales ou réglementaires l'exigent. Les taux de l'assurance solde de la dette existante et de l'assurance solde de financement n'ont pas été modifiés.

7.6.5. Solvency II

Crelan Insurance SA est soumise à la législation Solvency II. Le ratio Solvency II non audité était de 193,40% à la fin de 2020 (2019 : 215,44%).

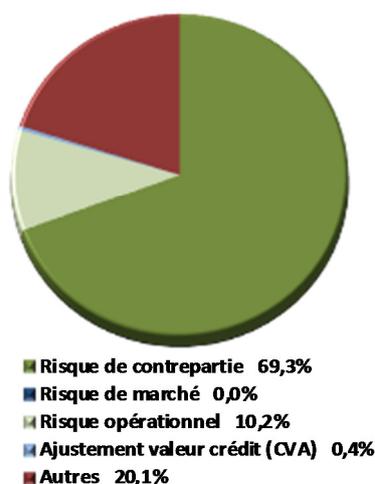
7.7. Capital Management

Les risques et les capitaux affectés à ces risques font l'objet d'un suivi trimestriel.

Le contrôle des exigences de fonds propres s'effectue dans le cadre réglementaire. La Banque Nationale de Belgique nous impose un SREP TIER I de 11,61%.

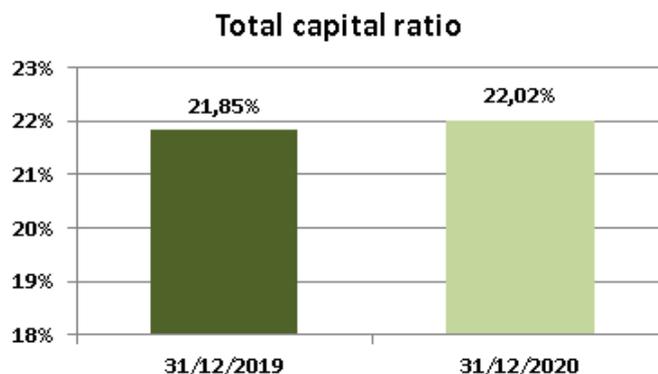
Au niveau consolidé, la composition et l'affectation des fonds propres aux différents risques se présentent comme suit au 31 décembre 2020 :

Consommation en fonds propres par risque Bâlois



Ce risque de contrepartie représente le plus grand risque pour le Groupe avec 69,3%. A côté de cela, le risque opérationnel représente 10,2% du risque total rapporté selon les normes de Bâle. La "Credit Value Adjustment" est un tampon de capital supplémentaire qui doit être constitué pour les dérivés qui ne sont pas conclus par une partie centrale de compensation. Il n'y a pas de risque de marché rapporté. 20,1 % du capital requis va aux "autres" risques, qui se composent du capital supplémentaire requis pour, d'une part, les prêts hypothécaires belges déclarés selon la méthode IRB et, d'autre part, les facteurs spécifiques au Crelan avec lesquels les actifs pondérés en fonction des risques déclarés selon la méthode IRB doivent être multipliés.

Le Capital



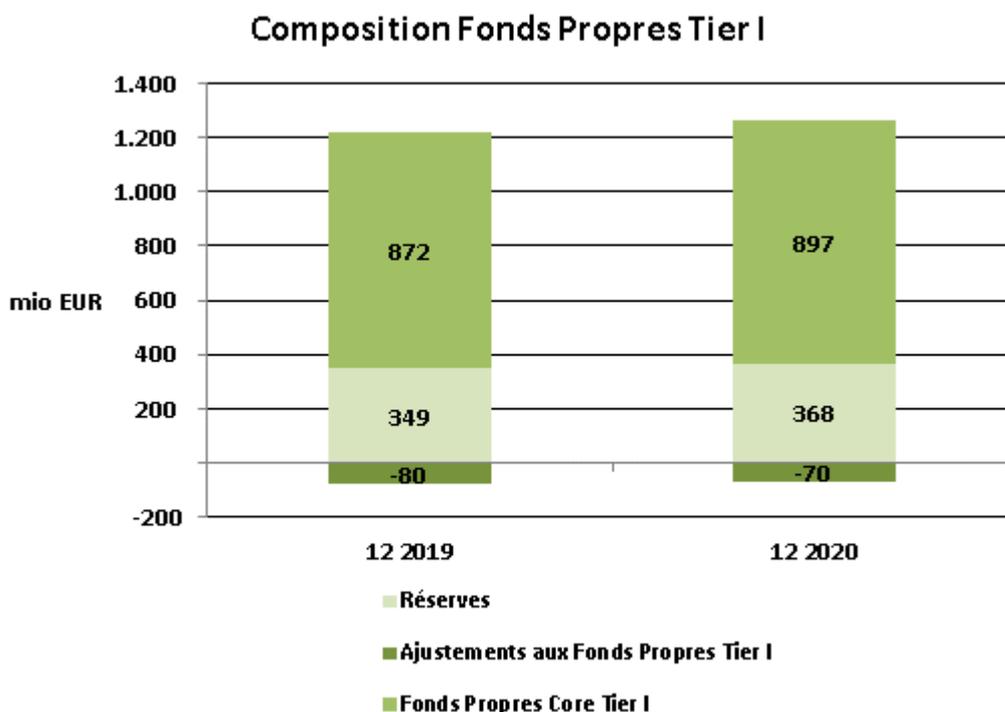
Au 31 décembre 2020 le Total Capital Ratio ou ratio CAD était de 22,02%, par rapport à un ratio CAD de 21,85% au 31 décembre 2019.

Les fonds propres disponibles s'élèvent à 1,21 milliards d'EUR au 31 décembre 2020 et sont composés comme suit :

(en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Capital	896.520.856	871.767.958
Réserves	368.168.702	348.794.255
Ajustements apportés aux réserves suite à la réévaluation dans les fonds propres	-1.300.157	-51.731
Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs	-33.607.692	-33.801.464
Ajustements transitoires Bale III	0	0
Excédent/déficit sur provision IRB	1.581.330	-11.595.931
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	-32.751.064	-32.825.049
Certificats subordonnés	14.982.006	44.108.766
Autres ajustements	-2.091.850	-1.674.436
Fonds propres disponibles	1.211.502.131	1.184.722.368

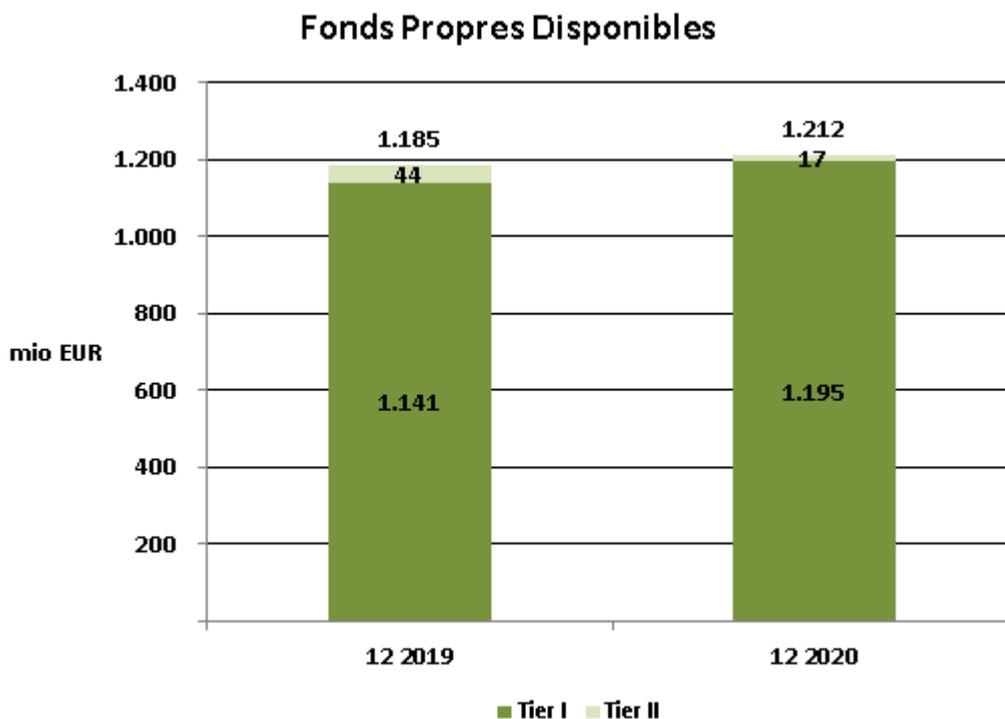
Selon la définition du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, le capital TIER I comprend le capital social entièrement libéré, toutes les réserves, y compris la réserve de réévaluation, à l'exclusion du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les actifs de retraite fondés sur les paiements fixes et une partie des actifs d'impôts différés. Le capital TIER I est également désigné comme le capital principal du Groupe Crelan.

Le graphique suivant illustre la composition du capital de TIER I :



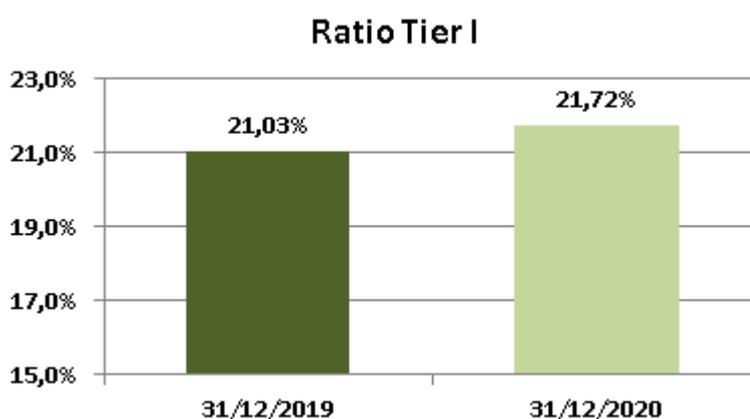
Le capital TIER II, ou capital supplémentaire, se compose principalement de titres subordonnés qui répondaient aux exigences du Comité de Bâle, et fait également partie de la position de capital du Groupe Crelan.

Le capital TIER I et TIER II forment ensemble les fonds propres disponibles.



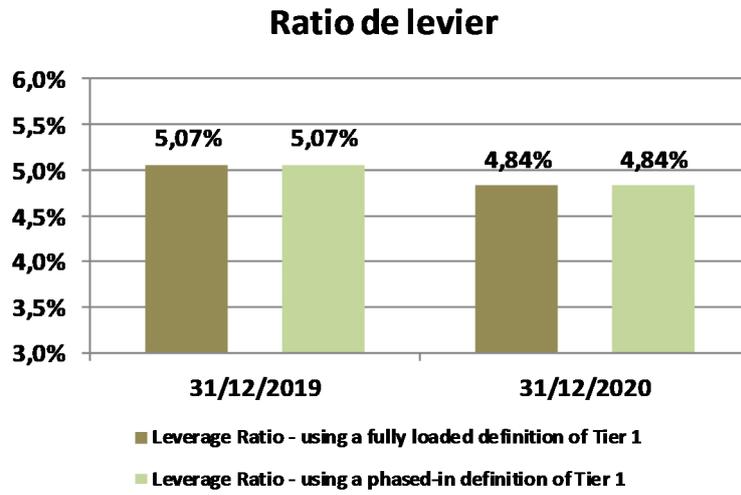
Le ratio TIER I représente le capital TIER I du Groupe Crelan en pourcentage du total de ses actifs pondérés en fonction des risques. Le régulateur a déterminé que ce taux doit être d'au moins 11,61 % pour 2020 pour le Groupe Crelan.

Le ratio TIER I était de 21,72% au 31 décembre 2020 par rapport à un ratio TIER I de 21,03% au 31 décembre 2019.



Le ratio de levier est une mesure simple de la solvabilité des banques. Il fait partie de Bâle III et est défini comme le capital de TIER I divisé par le total des positions de risque des éléments au bilan et hors bilan définis conformément à Bâle III. Ce pourcentage doit être d'au moins 3 %. Le ratio de levier financier est présenté au titre du Pilier I depuis le 1er janvier 2018.

Au 31 décembre 2020, le ratio de levier était de 4,84 % contre 5,07 % au 31 décembre 2019.



8. Sommaire des principales bases d'évaluation pour le reporting financier

8.1. Généralités

Les règles d'évaluation suivantes s'appliquent au Groupe Crelan (ci-après "Crelan" ou "le Groupe" ou "le Groupe Crelan"). Ces règles d'évaluation sont basées sur les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'elles ont été adoptées par l'Union européenne.

8.2. La consolidation

Un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Dans la préparation des états financiers consolidés, le Groupe Crelan intègre les états financiers individuels de toutes les entités à consolider, poste par poste, en additionnant des éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin d'obtenir que les états financiers consolidés du Groupe fournissent des informations comme s'il s'agissait des états financiers d'une entité économique distincte, les étapes suivantes sont suivies :

- La valeur comptable de la participation dans chaque filiale et la quote-part dans les capitaux propres de chaque filiale sont intégralement éliminées;
- Les positions de bilan et les gains et pertes résultant de transactions intra-groupes (y compris produits, charges et dividendes) sont entièrement éliminés;
- Les différences temporaires résultant de l'élimination des gains et des pertes sur les transactions intra-groupes sont soumises à IAS 12, Impôts sur le résultat.

8.3. Enregistrement dans le bilan

8.3.1. Enregistrer / ne pas enregistrer dans le bilan

Les actifs ou passifs financiers sont comptabilisés au bilan dès que le Groupe est concerné par les dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers ne sont plus repris dans le bilan dès que les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier arrivent à échéance ou que le Groupe transfère les droits contractuels sur les flux de trésorerie, de sorte que tous les risques et avantages liés au bien sont transférés.

8.3.2. Date de transaction et date de règlement

Tous les passifs financiers du Groupe Crelan sont toujours comptabilisés au bilan à la date de règlement.

Tous les achats et ventes d'actifs financiers, qui doivent être réglés dans les délais impartis par la réglementation ou une convention de marché, sont comptabilisés au bilan à la date de règlement, la date à laquelle un actif est livré au ou par le Groupe Crelan.

8.4. Actifs financiers

Le Groupe Crelan évalue les actifs financiers sur la base des règles définies dans la norme IFRS 9. La classification dépend des éléments suivants :

- Le business model
- Les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier
- Des règles spécifiques

8.4.1. Business model

La première étape du processus de classification consiste à déterminer le Business Model dans lequel l'actif est acheté. Les modèles commerciaux suivants sont distingués :

- Hold To Collect : le modèle économique vise à recevoir des flux de trésorerie contractuels
- Hold To Collect and Sell : l'objectif du modèle d'entreprise est de recevoir à la fois des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers
- Autres modèles commerciaux (y compris le Trading)

8.4.2. Flux de trésorerie contractuels de l'actif financier

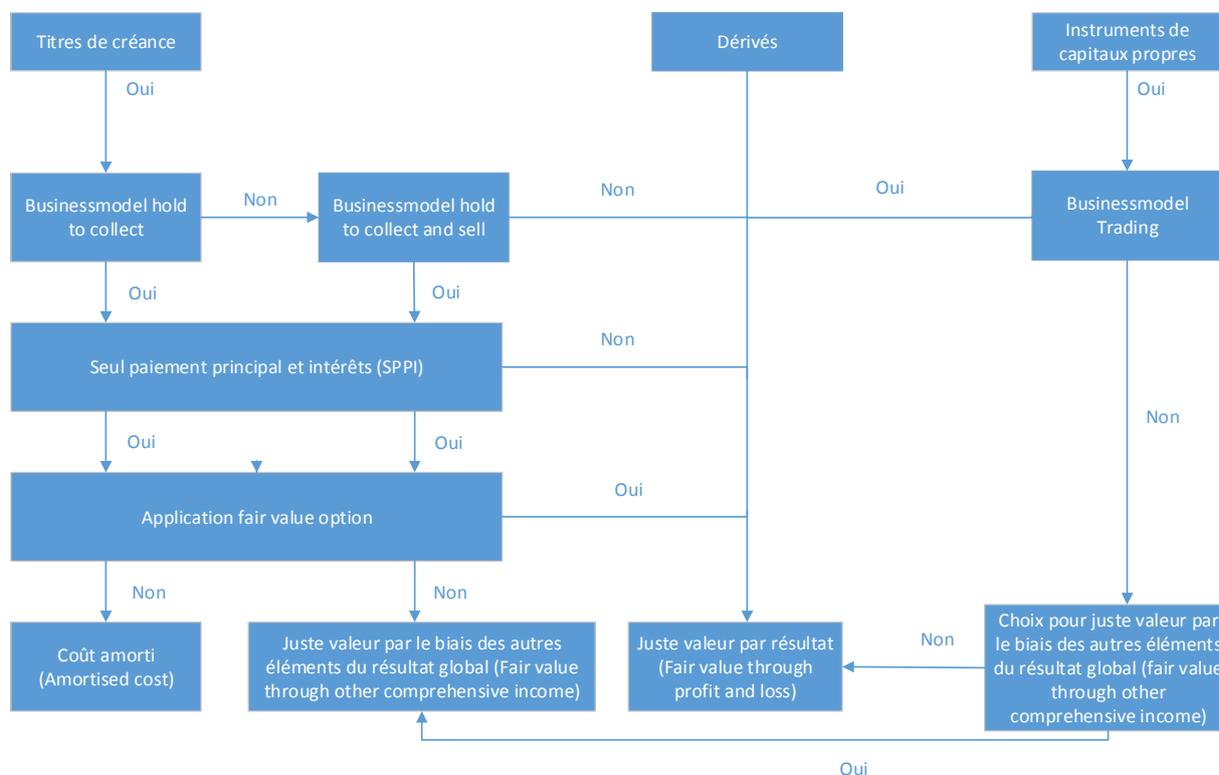
En ce qui concerne les flux de trésorerie contractuels, il est évalué si les flux de trésorerie concernent uniquement des remboursements et des paiements d'intérêts sur le principal restant dû : le terme "Solely Payment of Principal and Interest" (SPPI) est utilisé.

8.4.3. Règles spécifiques

- Le Groupe peut choisir de traiter initialement, via les OCI (réserves de réévaluation directement en fonds propres), les fluctuations de valeur qui sont normalement traitées via le résultat lors de l'acquisition des instruments de capitaux propres. Ce choix est irrévocable.
- Lors de la comptabilisation initiale et de manière irrévocable, le Groupe peut choisir d'évaluer un actif à la juste valeur avec des fluctuations de valeur en résultat si un tel choix élimine une asymétrie comptable ou la réduit considérablement ("Option de Juste Valeur").

8.4.4. Classifications

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des différentes classifications pouvant s'appliquer :



Sur la base de la classification ci-dessus, on distingue les rubriques suivantes dans le bilan :

8.4.4.1. Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Cette catégorie est évaluée à la juste valeur ("Fair Value") avec fluctuations de valeur via le compte de résultat. A priori, Crelan n'effectue pas d'opérations de Trading. Les dérivés pour lesquels aucune relation de couverture efficace ne peut être définie selon les règles IFRS sont inclus dans cette catégorie.

8.4.4.2. Actifs financiers non détenus à des fins de transaction obligatoirement à la juste valeur par le biais du résultat net

Cette catégorie est valorisée à la juste valeur avec fluctuations de valeur via le compte de résultat. Les titres de dette n'ayant pas passé le test SPPI sont classés dans cette catégorie.

8.4.4.3. Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Cette catégorie est valorisée à la juste valeur avec des fluctuations de valeur via le compte de résultat. Cela inclut les titres pour lesquels Crelan opérerait pour une valorisation de ceux-ci à la FV avec des fluctuations de valeur via le compte de résultat.

8.4.4.4. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des réserves de réévaluation directement en fonds propres (Other Comprehensive Income)

Cette catégorie est valorisée à la juste valeur avec des fluctuations de valeur via OCI. Dans cette catégorie, sont classés les instruments de capitaux propres pour lesquels Crelan a choisi de les évaluer par le biais de la Fair Value avec des fluctuations de valeur par le biais des autres éléments de l'OCI car il s'agit de participations durables à long terme.

8.4.4.5. Actifs financiers désignés au coût amorti

Les titres de dette selon le modèle de gestion Hold To Collect qui ont réussi le test SPPI sont inclus dans cette catégorie.

8.4.5. Réductions de valeur

Les dépréciations sont déterminées sur la base d'un modèle interne qui calcule la perte attendue. Les actifs financiers sont subdivisés en 3 stages conformément à IFRS 9 :

- Stage 1 : Cette catégorie comprend les actifs qui n'ont pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation de l'actif au bilan. Une perte de valeur est calculée pour ces actifs sur la base de la perte attendue sur un horizon de temps de 1 an.
- Stage 2 : Cette catégorie comprend les actifs qui ont connu une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation de l'actif au bilan. Pour ces actifs, une perte de valeur est calculée sur la base de la perte attendue sur un horizon temporel de la totalité de la durée de l'actif.
- Stage 3 : Cette catégorie concerne les actifs étant en défaut / non performants.

Les paramètres Macro-économiques utilisés pour le provisionnement IFRS 9 (Stage 1 + 2) sont les suivants:

- La croissance du PIB en Belgique (prévision sur 3 ans) ;
- Taux de chômage en Belgique (prévision sur 3 ans) ;
- L'évolution du prix de l'immobilier en Belgique (prévision sur 30 ans).

Pour chaque paramètre, 3 scénarios sont repris⁸ :

- Un scénario de Base ;
- Un scénario Positif ;
- Un scénario Négatif.

8.4.5.1. Estimation du risque de crédit

Afin de déterminer si un actif est soumis à une augmentation significative du risque de crédit, une sélection de paramètres (ceux-ci pouvant varier selon l'actif) indique un risque de crédit accru. La présence d'au moins un de ces paramètres entraîne alors le transfert de stage dans le cadre d'IFRS 9. Il s'agit à la fois de facteurs quantitatifs et qualitatifs qui peuvent changer avec le temps. Un arriéré de 30 jours est utilisé comme point de repère, ce qui implique qu'une augmentation significative du risque de crédit est supposée à ce moment-là.

⁸ Les poids attribués à chacun des scénarios au 31 décembre 2020 sont respectivement - par ordre de mention - de : 55%, 15% et 30%. Le poids supérieur accordé au scénario pessimiste par rapport au scénario optimiste témoigne bien de la politique prudente choisie par le Groupe en matière de risque.

8.4.5.2. Détermination de la perte de valeur

La dépréciation elle-même est déterminée comme la perte future attendue sur les flux de trésorerie des actifs. En pratique, cela est calculé pour les actifs des Stages 1 et 2 en tant que produit du PD ("Probability of Default"), de la LGD ("Loss Given Default") et du EAD ("Exposure At Default") :

PD : la probabilité de défaut dans un certain horizon temporel.

EAD : l'exposition attendue au moment du défaut.

LGD : différence entre les flux de trésorerie attendus sans défaillance et les flux de trésorerie attendus en cas de défaillance.

Pour les actifs du Stage 1, une PD est calculée sur un horizon de 12 mois, pour le Stage 2 sur toute la durée. Pour les actifs du Stage 3, la dépréciation correspond à la différence entre les flux de trésorerie prévus contractuellement et les flux de trésorerie futurs attendus (compte tenu de la valeur temporelle).

Les PD, les LGD et les EAD utilisées pour déterminer la dépréciation sont basées sur les PD, les LGD et les EAD utilisées pour le reporting prudentiel du risque de crédit (Bâle). Des ajustements sont apportés pour mettre ces paramètres en conformité avec la réglementation IFRS. Le principal ajustement concerne le passage d'une moyenne pondérée sur une plus longue période ("Through The Cycle") à une provision à un moment spécifique ("Point In Time"). En outre, les dispositions conservatrices demandées par les régulateurs sont éliminées et des éléments futurs sont ajoutés.

8.4.5.3. Défaut

Un défaut peut être traité en fonction de critères quantitatifs ou qualitatifs. Les mêmes critères que ceux utilisés pour la gestion du modèle de risque de crédit interne sont utilisés. Un arriéré important de plus de 90 jours est utilisé comme point de repère.

8.5. Passifs financiers

On entend par passifs financiers les passifs financiers détenus à des fins de transaction, les dettes envers les établissements de crédit, les dettes vis-à-vis de la clientèle, les certificats d'endettement, les dettes subordonnées et autres financements.

L'évaluation et la répartition des résultats dépendent de la catégorie IFRS des passifs financiers, à savoir les passifs financiers détenus à des fins de transaction et les autres passifs financiers.

8.5.1. Passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le Groupe considère un passif financier comme étant détenu à des fins de transaction si :

- il a été acquis principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme;
- il fait partie des instruments financiers identifiés, gérés conjointement et pour lesquels il existe des preuves d'un schéma récent et réel de prises de bénéfices à court terme;
- il s'agit d'un dérivé pour lequel aucune couverture formelle ne peut être documentée en vertu des règles IFRS.

Les passifs détenus à des fins de transaction sont évalués à l'origine à leur juste valeur et les fluctuations de juste valeur sont ensuite comptabilisées dans le compte de résultat.

8.5.2. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers comprennent des dettes envers des établissements de crédit, des dettes envers la clientèle, des certificats d'endettement, des dettes subordonnées et des autres passifs financiers.

Cela concerne en particulier les soldes en cours sur les comptes à vue et comptes à terme d'autres établissements de crédit auprès du Groupe Crelan, les dépôts à vue, les dépôts à terme et les comptes d'épargne des clients, ainsi que les certificats de dépôt (subordonnés).

Les passifs financiers sont évalués à l'origine à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. L'amortissement périodique est comptabilisé dans le compte de résultat comme charge d'intérêts.

8.5.3. Juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur des actifs et passifs financiers est leur prix coté ou le prix coté d'actifs et passifs similaires sur un marché actif (Niveau 1). Si pour un instrument financier aucun marché actif n'existe, la juste valeur est déterminée sur la base d'un calcul de la valeur au comptant basé sur des données de marché observables (Niveau 2). Si la juste valeur ne peut être déterminée uniquement à l'aide de données de marché observables, la juste valeur est déterminée à l'aide de données non observables (Niveau 3).

8.5.4. Cessions-rétrocessions de titres

Les titres liés à une convention de cession de titres (Repo) restent inscrits à l'actif du bilan. La dette résultant de l'obligation de rachat des actifs est reprise au passif du bilan sous forme de dette envers des établissements de crédits ou en dette auprès d'établissements autres que de crédit, en fonction de la contrepartie.

Les titres liés à une convention de rétrocession de titres (Reverse Repo) ne sont pas inscrits au bilan. Les fonds prêtés sont cependant repris à l'actif du bilan sous forme de créances sur établissements de crédits ou créances sur autres établissements que de crédit, en fonction de la contrepartie.

La différence entre le prix de vente et le prix de rachat des titres est traitée comme un résultat d'intérêt, réparti sur la durée du contrat.

8.5.5. Compensation d'un actif et d'un passif financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et le solde net est comptabilisé au bilan uniquement si le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention de régler le passif sur une base nette ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

8.6. Dérivés et transactions de couverture

8.6.1. Comptabilisation et évaluation

Les dérivés sont des instruments financiers dont la valeur varie en raison de variations de la valeur sous-jacente (taux d'intérêt, taux de change, indice, action), qui nécessitent peu ou pas d'investissement initial net et qui sont réglés à une date ultérieure. Les dérivés sont des instruments financiers tels que des swaps, des contrats à terme, des futures et des options (émis et achetés).

La comptabilisation initiale de tous les dérivés se fait à leur juste valeur. Les variations ultérieures de la juste valeur (hors intérêts courus) sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les intérêts courus sont traités prorata temporis dans le compte de résultat.

Le Groupe classe les dérivés comme suit :

- Les dérivés qui ne sont pas des dérivés de couverture sont détenus en tant qu'actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction
- Les dérivés de couverture.

8.6.2. Couverture

À la conclusion du dérivé, le contrat est comptabilisé en tant que couverture de juste valeur, couvrant ainsi le risque de variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé. Le Groupe peut faire la distinction entre la couverture à la juste valeur d'un actif individuel ou d'un passif individuel ("micro couverture") et la couverture à la juste valeur d'une couverture des risques de taux d'intérêt d'un portefeuille ("macro couverture"). Dans ce dernier cas, le Groupe définit un groupe d'instruments de couverture pour couvrir le risque de taux d'intérêt d'un groupe d'actifs et / ou de passifs financiers.

Documentation

Les dérivés de couverture répondent aux conditions et critères applicables aux instruments de couverture imposés par IAS 39. Les actifs et / ou passifs couverts répondent aux conditions et critères de positions couvertes imposés par IAS 39. Lors de la conclusion de la transaction de couverture, la relation de couverture est officiellement désignée et documentée, ainsi que l'objectif du Groupe en matière de gestion des risques et de stratégie lors de la mise en place de la relation de couverture. La documentation contient une indication de l'(du groupe d') instrument(s) de couverture, de la ou des positions couvertes, de la nature du risque à couvrir et de la manière dont le Groupe déterminera si l'(le groupe d') instrument(s) de couverture permet de compenser efficacement le risque de variation de la juste valeur de l'actif ou des actifs couverts(s).

Tests d'efficacité

Le Groupe ne va conclure que des opérations de couverture qui seront très efficaces au début et également comme prévu dans les périodes ultérieures en termes de compensation des variations de la juste valeur imputables au risque couvert. L'efficacité réelle des opérations de couverture est déterminée sur une base mensuelle. Le résultat du rapport entre la fluctuation de la juste valeur de l' (du groupe des) instrument (s) de couverture et de la ou des positions couvertes doit se situer dans une fourchette de 80 à 125%. Lorsque ceci n'est pas le cas, il est mis fin à la relation de couverture.

Evaluation

Le profit ou la perte résultant des fluctuations de la juste valeur de l'instrument de couverture (du portefeuille des instruments de couverture) est immédiatement comptabilisé (e) dans le compte de résultat. Le profit ou la perte de la ou des positions couvertes attribuable au risque couvert entraîne, d'une part, un ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert et, d'autre part, est comptabilisé dans le compte de résultat. De cette manière, les variations de la juste valeur dans le compte de résultat résultant de l'instrument de couverture (ou du portefeuille d'instruments de couverture), d'une part, et de la ou des positions couvertes, d'autre part, sont intégralement ou partiellement compensées et toute inefficacité de la relation de couverture est comptabilisée en résultat.

Si une relation de couverture ne répond plus aux critères des transactions de couverture tels que définis par IAS 39, la relation de couverture est interrompue de manière prospective. Les dérivés de couverture sont reclassés en "Actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction". La valeur comptable de la ou des positions couvertes est ensuite traitée comme elle serait traitée selon les IFRS sans relation de couverture. Les variations de juste valeur du passé présentées au bilan sont comptabilisées dans le compte de résultat sur la durée restante du ou des éléments couverts.

Les produits et les charges d'intérêt résultant des instruments de couverture d'une part et des positions couvertes d'autre part sont comptabilisés en résultat d'intérêt.

8.7. Immobilisations corporelles

Le Groupe traite les immobilisations corporelles suivant le modèle de coût. Cela signifie que les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan à leur coût (y compris les coûts d'acquisition directement imputables), diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût correspond au montant payé pour acquérir l'actif, majoré de tous les coûts directement imputables engagés pour le transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et/ou à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue.

Le montant amortissable d'un actif correspond à son prix d'achat diminué de sa valeur résiduelle. Dans la pratique, la valeur résiduelle est généralement insignifiante. Si tel est le cas, le Groupe a décidé de ne pas prendre en compte la valeur résiduelle lors de la détermination du montant à amortir. Les amortissements sont alloués sur la durée d'utilisation prévue de l'actif. La durée d'utilisation estimée d'un actif est révisée à chaque date de clôture. Les terrains et les œuvres d'art ne sont pas amortis mais font l'objet de dépréciations. La dotation aux amortissements de chaque période est comptabilisée dans le compte de résultat.

Le Groupe utilise les durées d'amortissement suivantes :

Bâtiments	
Gros œuvre bâtiments non commerciaux	33 ans
Aménagements bâtiments non commerciaux	10 ans
Gros œuvre bâtiments commerciaux	30 – 40 ans
Aménagements bâtiments commerciaux	9 – 10 ans
Hardware	5 ans
Installations	10 ans
Coffres	10 – 20 ans
Publicité lumineuse	3 – 5 ans
Machines et matériels	3 – 5 ans
Meubles	10 ans
Matériel roulant	4 – 5 ans

Les dépenses d'entretien et de réparation sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ces dépenses ont lieu. Le coût des pièces de rechange est capitalisé puis amorti si ces dépenses génèrent des avantages économiques futurs pour le Groupe. La valeur comptable éventuelle des pièces remplacées n'est plus incluse dans le bilan.

Le profit ou la perte résultant du retrait d'un actif du bilan en raison d'une désaffectation ou d'une suppression est comptabilisé en résultat. Si un actif est détruit, le montant restant à amortir est immédiatement porté au compte de résultat.

Si une immobilisation corporelle est détenue en vue de la vente, elle est classée comme détenue en vue de la vente, les amortissements sont arrêtés et l'actif est évalué au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

8.8. Autres immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans forme physique qui n'est comptabilisé au bilan que s'il est probable que les avantages économiques futurs attendus pouvant être attribués à l'actif iront à l'entité et que son coût peut être déterminé de manière fiable.

Les autres immobilisations incorporelles concernent des logiciels achetés ou générés en interne à usage interne et des fichiers clients achetés. Pour les logiciels générés en interne, seuls les coûts de développement directement attribuables aux logiciels terminés et utilisés efficacement dans le but de générer des avantages économiques sont activés.

Une immobilisation incorporelle est évaluée au prix coûtant lors de la comptabilisation initiale. Ensuite, le modèle de coût est appliqué. Le logiciel est repris au bilan au coût, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur accumulées. Les logiciels et les fichiers clients sont amortis de façon linéaire. Le montant amortissable d'une immobilisation incorporelle correspond à son coût diminué de sa valeur résiduelle. Dans la pratique, la valeur résiduelle est généralement insignifiante. Si tel est le cas, le Groupe a décidé de ne pas prendre en compte la valeur résiduelle lors de la détermination du montant à amortir.

Pour les immobilisations incorporelles les durées d'amortissement suivantes sont appliquées :

Logiciels développés en interne	3-5 ans
Logiciels acquis	5 ans
Fichiers clientèle	10 ans

8.9. Regroupements d'entreprises (IFRS 3)

Les acquisitions d'entreprises sont traitées selon la méthode de l'acquisition. Le Groupe achète les actifs nets et comptabilise les actifs acquis et les passifs repris (y compris les passifs conditionnels). Les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Un passif éventuel acquis lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé lorsqu'il s'agit d'un passif existant résultant d'événements passés et dont la juste valeur peut être déterminée de manière fiable.

Le goodwill payé lors de l'acquisition de sociétés du périmètre de consolidation (une filiale) est comptabilisé au bilan en tant qu'immobilisation incorporelle et est initialement évalué à son coût d'acquisition, soit la différence positive entre le prix de revient du regroupement d'entreprises et la participation du Groupe Crelan dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Le goodwill négatif est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat.

Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises n'est pas amorti. Le Groupe Crelan soumet l'évaluation de l'écart d'acquisition (goodwill) à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si certains événements indiquent que la valeur comptable pourrait être supérieure à la valeur de réalisation. Les pertes de valeur précédemment enregistrées liées aux écarts d'acquisition ne sont pas reprises.

Le test d'évaluation annuel du goodwill est fondé sur le modèle des flux de trésorerie actualisés (discounted cash flow model). Si la valeur actuelle nette des prévisions de bénéfices, basée sur le plan stratégique de la filiale concernée, est inférieure au goodwill comptabilisé, la différence entre les deux montants est immédiatement comptabilisée dans le compte de résultat. Le taux d'actualisation correspond au taux d'intérêt sans risque majoré d'une prime de risque en fonction du profil de risque de la filiale concernée.

8.10. Dépréciation d'actifs non financiers

Le Groupe évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication montrant une possible perte de valeur d'un actif non financier. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à la valeur comptable. Cette valeur de réalisation est la valeur la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente ou de la valeur intrinsèque.

La valeur comptable des actifs non financiers ayant subi une dépréciation est réduite à leur valeur recouvrable estimée et le montant de la dépréciation est comptabilisé dans le compte de résultat de la période de reporting en cours.

Si le montant de la perte de valeur d'actifs non financiers (à l'exclusion du goodwill) diminue au cours d'une période ultérieure et que la diminution peut être objectivement liée à un événement survenu après la dépréciation, la perte de valeur précédemment comptabilisée est reprise.

8.11. Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont des passifs comportant des incertitudes quant à la taille des dépenses futures et quant au moment où ces dépenses doivent être engagées. Le Groupe comptabilise une provision dans le bilan si - à la date de clôture - il existe un passif résultant d'événements passés, s'il est probable que le passif nécessite un flux de trésorerie sortant et si le passif peut être estimé de manière fiable.

Au sein du Groupe Crelan, les provisions impliquent principalement des affaires juridiques, des sinistres, des passifs fiscaux et des obligations en matière de pension.

- Pour les affaires juridiques et les sinistres, les provisions sont calculées individuellement (par dossier juridique ou par sinistre) sur base des montants redevables aux bénéficiaires. Le montant et la répartition des flux de trésorerie futurs sont incertains et dépendent du moment du règlement des affaires juridiques ou des sinistres.
- Pour les provisions pour engagements de retraite, nous renvoyons au chapitre relatif aux avantages du personnel (cf. notes 8.18. & 4.13.).
- Tous les passifs individualisables comportant des incertitudes quant à l'ampleur des dépenses futures et quant au moment où ces dépenses doivent être effectuées et qui ne peuvent pas être repris dans les catégories ci-dessus, sont enregistrés dans les autres provisions.

Un passif éventuel est indiqué si le Groupe a une obligation potentielle résultant d'événements passés, mais dont il est peu probable qu'une sortie de fonds soit nécessaire ; ou dont le montant du passif ne puisse être évalué de manière fiable.

8.12. Produits et charges d'intérêt

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultat pour tous les instruments portant intérêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette méthode est utilisée pour calculer l'amortissement d'un actif financier ou d'un passif financier et pour allouer les produits et charges d'intérêts à la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux d'intérêt qui actualise exactement le flux attendu des paiements ou des encaisses de trésorerie futurs pendant la durée de vie attendue de l'instrument financier par rapport à la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Lors du calcul du taux d'intérêt effectif, le Groupe procède à une estimation des flux de trésorerie. Ce calcul inclut toutes les commissions et tous les frais payés ou perçus par les contractants qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, de même que les coûts de transaction. Les coûts de transaction désignent les coûts supplémentaires directement imputables à l'acquisition ou à la cession d'un actif ou d'un passif financier. Ceux-ci comprennent les commissions versées aux agents, consultants, courtiers et opérateurs boursiers, ainsi que les prélèvements effectués par des instances de réglementation, les bourses et divers types d'impôts.

Les intérêts courus sur les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés *prorata temporis* dans le compte de résultat.

8.13. Produits et charges de provisions et de commissions

Le Groupe distingue différentes sortes de commissions :

- Dans le cas de commissions reçues en contrepartie de services spécifiques, la comptabilisation dans le compte de résultat a lieu au moment où les services sont rendus. C'est le cas des commissions reçues pour la gestion de fortune et les activités d'assurance.
- Les commissions de production payées sur la production de crédits et de bons de caisse sont étalées sur la durée des crédits et bons de caisse concernés et comptabilisées dans le compte de résultat sur la base du taux d'intérêt effectif.
- Les autres commissions relatives aux crédits et aux bons de caisse sont réglées annuellement et comptabilisées en résultat.

8.14. Dividendes

Les dividendes reçus sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque le droit définitif de les encaisser est établi.

8.15. Gains et pertes réalisés et non réalisés

Les gains et pertes réalisés sur les ventes et les cessions d'instruments financiers classés comme disponibles à la vente représentent la différence entre les produits reçus et la valeur comptable initiale de l'actif ou du passif vendu, après déduction de toute perte de valeur éventuelle qui aurait pu être comptabilisée dans le compte de résultat et après prise en compte de l'impact de tout ajustement dû à une couverture.

La différence entre la juste valeur d'actifs et de passifs financiers détenus à des fins de transaction à la fin de la période actuelle et à la fin de la période précédente est reprise dans la rubrique "Gains et pertes sur les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction". Pour les dérivés, la fluctuation de la juste valeur durant la période (à l'exclusion des intérêts courus) est également comptabilisée dans cette rubrique. Les intérêts courus étant quant à eux comptabilisés dans les produits et charges d'intérêts.

Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente qui sont inclus dans les fonds propres, sont comptabilisés dans le compte de résultat lors de la cession des instruments financiers concernés ou lors de la comptabilisation d'une perte de valeur.

8.16. Impôts sur le résultat

Ce poste contient les impôts courants et différés de l'exercice.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale.

Pour les passifs d'impôts de l'exercice, des provisions sont comptabilisées sur la base du montant d'impôt attendu en fonction des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

Des actifs d'impôts différés sont reconnus lorsqu'une différence temporelle déductible apparaît entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'un actif ou passif. La comptabilisation est uniquement possible dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur soit disponible et pour lequel des différences temporaires peuvent être imputées.

Les impôts différés sont calculés sur base du taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de l'année de la réalisation de l'actif ou du règlement du passif.

8.17. Contrats de location

Le Groupe en tant que bailleur

Le Groupe Crelan exerce une activité de bailleur ("lessor") et accorde uniquement à ses clients des contrats de location-financement, en vertu desquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif (sauf la propriété juridique) sont transférés au preneur ("lessee"). En outre, il est possible que le transfert de propriété puisse intervenir à la fin du contrat.

Les contrats de location-financement sont initialement comptabilisés au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. L'investissement net dans un contrat de location-financement correspond à l'investissement brut dans ledit contrat, actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Le montant de la créance implique également les coûts initiaux directement imputables ainsi que la valeur résiduelle du contrat de location, à savoir la valeur déterminée à laquelle le preneur peut acquérir l'actif loué au terme du contrat.

Le taux d'intérêt effectif est calculé à partir des flux de trésorerie futurs. Sur base de ce taux d'intérêt effectif, les flux de trésorerie futurs seront repris à la date du bilan pour arriver à une valeur actuelle nette, qui correspond à la juste valeur de l'actif loué (les coûts initiaux directement imputables inclus).

Les produits financiers non acquis correspondent à la différence entre l'investissement brut et l'investissement net dans le contrat de location et sont repris dans le compte de résultat sur base du taux d'intérêt effectif dont il est question ci-dessus, réparti sur la durée de la créance.

Les créances leasing sont reprises dans le bilan à leur valeur nette, c'est-à-dire après soustraction des réductions de valeur particulières qui s'y rapportent.

Le Groupe en tant que preneur

Suite aux amendements apportés à la norme IFRS 16 – *Contrats de location*, les entreprises doivent à partir du 1 janvier 2019 présenter les engagements locatifs auxquels elles sont exposées. Ces engagements sont représentés par un droit d'usage ("Right-of-Use") à l'actif et par une obligation locative ("Lease Liabilities") au passif. La méthode d'évaluation choisie par Crelan est la méthode rétrospective modifiée ("Modified Retrospective Method"). Selon cette méthode, le droit d'usage et l'obligation de location sont recalculés à la date d'entrée en vigueur d'IFRS 16 et au taux d'intérêt marginal au 1er janvier 2019.

Les contrats impactés par la nouvelle norme concernent principalement des immeubles loués, des voitures de société et des terminaux de paiement. Les taux d'intérêt implicites n'étant pas disponibles, Crelan actualise les montants périodiques avec le taux alternatif adéquat pour chaque produit⁹.

Sur base de l'analyse effectuée, nous considérons l'impact sur le résultat comme non significatif.

8.18. Avantages du personnel

Avantages à court terme

Les avantages du personnel à court terme comme les rémunérations, les salaires et les cotisations de sécurité sociale, sont imputés à la période durant laquelle les prestations furent rendues. Des provisions non actualisées sont constituées dans le cadre des avantages devant être versés l'année suivant la date de clôture de l'exercice en cours (e.g. pécules de vacances, primes, etc.).

Les indemnités de fin de contrat ne sont toutefois comptabilisées que lorsqu'un lien de causalité peut être démontré.

⁹ Il s'agit respectivement pour les bâtiments, voitures de société et distributeurs ATM : du taux hypothécaire à 10 ans, du taux d'un prêt auto à 5 ans et du taux s'appliquant aux crédits professionnels à 7 ans.

Engagements de retraite

Le Groupe dispose de divers régimes de retraite à cotisations définies et de divers régimes de retraite à prestations définies. Les engagements de retraite sont tous financés par le versement de cotisations à des compagnies d'assurance.

Concernant les régimes à cotisations définies, l'employeur et l'employé versent périodiquement un montant fixe pour la constitution du capital de pension. Cette cotisation fixe est comptabilisée comme un passif d'une part et comme une charge d'autre part dans la période au cours de laquelle l'employé a fourni les prestations.

Pour les régimes de retraite à prestations définies, les charges périodiques sont déterminées à partir de calculs actuariels effectués au moins une fois par an. La méthode des "Projected Unit Credit" est utilisée d'une part pour le calcul de la valeur actuelle du passif brut à inclure au bilan et, d'autre part, pour le calcul des coûts de pension imputés à l'année de service - étant quant à eux pris en charge au compte de résultat.

Les coûts de pension des services fournis sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat, à moins que les indemnités ne soient pas immédiatement et inconditionnellement promises. Dans ce cas, les coûts de pension des services fournis sont comptabilisés en charges de manière linéaire sur la période moyenne écoulée jusqu'à ce que les prestations aient été engagées sans condition.

Jusqu'au 31 décembre 2010 inclus, les gains et pertes actuariels cumulés nets qui dépassaient le corridor (le montant le plus élevé correspondant à 10% de la valeur actualisée du passif brut et à 10% de la juste valeur des actifs du régime) étaient imputés au compte de résultat, étalés sur les années de service restantes des employés participant au régime.

Depuis le 1 janvier 2011, les gains et pertes actuariels sont intégralement inclus dans les résultats non réalisés de la période au cours de laquelle ils surviennent. À cette fin, conformément à la norme IAS 8 concernant les modifications des principes comptables, les états financiers des exercices clos les 31 décembre 2010 et 31 décembre 2009 furent modifiés.

Les placements en fonds du Groupe comprennent des contrats d'assurance éligibles au sens de la norme IAS 19. Les contrats d'assurance sont établis par des assureurs non liés et le produit de ces contrats ne peut être utilisé que pour financer les avantages du personnel au titre de régimes à prestations définies.

Autres avantages à long terme

Pour les autres avantages à long terme versés après l'année suivant la date de clôture de l'exercice en cours (e.g. primes à long terme, les prépensions, l'assurance hospitalisation, etc.), un calcul de la valeur actuelle du passif brut s'applique également. Les écarts actuariels dus à la révision périodique des hypothèses et estimations sont cependant immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat.

8.19. Trésorerie, équivalents de trésorerie et flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent le cash, les soldes auprès des banques centrales et les autres actifs financiers avec une échéance maximale de trois mois à compter de la date d'acquisition.

Crehan établit ses flux de trésorerie opérationnels suivant la méthode indirecte. Selon cette méthode, le résultat net de la période est ajusté pour tenir compte des opérations non monétaires, des impôts différés, des provisions, des variations de dettes ou créances commerciales ainsi que des produits et charges liés aux flux d'investissement ou de financement.

8.20. Effets des variations de taux de change

Les éléments monétaires et non monétaires en devises étrangères sont convertis en EUR lors de leur comptabilisation initiale en appliquant le cours du jour à la date de la transaction.

Par la suite, un processus d'évaluation monétaire est effectué quotidiennement pour les composants monétaires. Tous les soldes monétaires restant en devises étant convertis au cours de clôture du mois. Tous les écarts positifs et négatifs sont comptabilisés dans le compte de résultat, quelle que soit la catégorie de notation.

Les éléments non monétaires du Groupe Crelan consistent exclusivement en des instruments de capitaux propres libellés en devises. Ceux-ci sont initialement évalués à la juste valeur. Ensuite, la catégorie de valorisation est examinée. Dans le cas de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction, les résultats de change résultant de la conversion au cours de clôture sont également comptabilisés dans le compte de résultat en tant que variation de la juste valeur de l'instrument sous-jacent. Dans le cas de la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente, ce résultat de change est différé en capitaux propres.

Les éléments monétaires et non monétaires en devises étrangères sont convertis en EUR lorsqu'ils sont retirés du bilan au cours du jour à la date de la transaction.

Dans le cas d'éléments non monétaires en devises appartenant à la catégorie disponible à la vente (actifs financiers disponibles à la vente), la totalité de l'écart de change entre la comptabilisation initiale et la sortie du bilan est comptabilisée en tant que plus-value ou moins-value réalisée dans le compte de résultat.

8.21. Fonds propres

Les fonds propres comprennent le capital émis au travers des actions ordinaires et des actions coopératives, la réserve provenant de la réévaluation de la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur avec des fluctuations de valeur via OCI ainsi que les réserves provenant de résultats non distribués.

8.22. Provisions techniques

Provision des assurances

Cette provision est calculée selon les principes actuariels en vigueur (technique "Universal Life") et est calculée séparément pour chaque contrat d'assurance.

Chaque accord individuel contient un compte d'assurance. Les dépôts en espèces ("cash-in-flows") et les retraits d'espèces ("cash-out-flows") y sont comptabilisés. Les cash-in-flows sont, par exemple, les versements de primes par le preneur d'assurance. Les cash-out flows sont, par exemple, des calculs de coûts de gestion et les risques assurés.

Les avoirs du compte d'assurance (également appelés réserves du compte d'assurance) sont investis dans un ou plusieurs types de placement, générant ainsi un rendement en faveur du preneur d'assurance.

Les réserves sont calculées de manière générique pour tous les risques souscrits (décès toutes causes, décès accidentel, décès successif, incapacité de travail) de manière à créer structurellement, outre les réserves pouvant être demandées par le preneur d'assurance, des réserves de vieillissement (incapacité de travail) et des réserves de risque.

Provision pour sinistres

Les provisions pour sinistres sont déterminées individuellement par le gestionnaire des sinistres en fonction des caractéristiques du sinistre. Lorsqu'un dédommagement concerne l'allocation d'un paiement périodique, la provision est calculée comme étant la valeur actuelle des allocations futures attendues.

8.23. Contrats d'assurance IFRS 4

Test de suffisance

Le Groupe Crelan détermine à la fin de chaque période de reporting si les passifs d'assurance comptabilisés sont suffisants. Si les passifs d'assurance comptabilisés sont insuffisants, le déficit est intégralement comptabilisé dans le compte de résultat.

Réassurance

Les avoirs des réassureurs sont repris à l'actif du bilan. S'il existe des indications objectives laissant penser que tous les montants provenant du contrat de réassurance ne seront pas perçus, la valeur comptable de l'actif de réassurance sera réduite en conséquence et la dépréciation comptabilisée dans le compte de résultat.

8.24. Principales sources d'incertitude de l'estimation

L'établissement des comptes annuels conformément aux normes IFRS nécessite un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Bien que toutes les informations disponibles soient utilisées pour rendre ces estimations et hypothèses aussi fiables que possible, les résultats réels peuvent différer de celles-ci.

Les estimations et hypothèses sont principalement réalisées dans les domaines suivants :

- estimation de la valeur de réalisation en cas de pertes de valeur ;
- détermination de la juste valeur des instruments financiers non cotés;
- détermination de la durée d'utilisation attendue des immobilisations corporelles et incorporelles;
- estimation des passifs existants résultant d'événements passés dans la comptabilisation de provisions;
- hypothèses actuarielles dans l'évaluation des engagements de retraite;
- hypothèses actuarielles dans l'évaluation des réserves techniques.



Rapport annuel 2020



Creilan

Ensemble pour
une autre banque



Le coronavirus a sévèrement restreint notre liberté de mouvement en 2020. La vie sociale s'est même complètement arrêtée et a dû s'adapter à de nouvelles dispositions: une autre façon de travailler, de vivre les loisirs, de faire les courses...

Alors que dans certains secteurs économiques, l'activité s'est complètement arrêtée, entraînant des pertes de revenus, d'autres professions, comme les infirmières, ont subi une forte pression. On ne peut que respecter leurs efforts.

Crelan aussi a continué à jouer son rôle de prestataire de services essentiels. Les 2.734 collaborateurs du Groupe Crelan sont restés prêts et disponibles pour les clients jour après jour, depuis leur domicile ou avec des mesures de sécurité appropriées dans les agences.

Tout au long de ce rapport annuel, quelques-uns de nos collègues vous montreront comment cela s'est passé dans la pratique avec une photo "style corona".

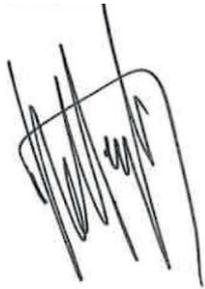
Rapport annuel 2020

du Groupe Crelan

Les chiffres repris dans ce rapport concernent, conformément à l'article 105 du Code des Sociétés, une version abrégée des comptes annuels officiellement publiés, clôturés au 31 décembre 2020, du Groupe Crelan, relatifs aux comptes annuels consolidés en IFRS. En ce qui concerne ces comptes annuels publiés, une attestation sans réserve a été délivrée par notre commissaire.

Les chiffres mentionnés dans ce rapport annuel peuvent concerner le Groupe Crelan dans son ensemble et les entités individuelles, à savoir la banque Crelan, Crelan Insurance et Europabank.

Les comptes annuels consolidés complets peuvent être obtenus sur demande auprès de la direction Secrétariat Général et Corporate Communication, en envoyant un courriel à l'adresse courriel suivante: general.office@crelan.be.



Paul Malfeyt
CFO de Crelan



Philippe Voisin
CEO de Crelan



“Je suis étonnée de la rapidité avec laquelle tous nos collègues ont pu s’adapter à la nouvelle situation de travail. La volonté d’être là les uns pour les autres et pour les clients nous anime, moi et mes collègues, pendant cette longue période de coronavirus.”

Selma Goktas
analyste du support opérationnel

Table des matières

Regard rétrospectif du CEO	7
Qui sommes-nous ?	11
Structure et actionnariat	13
2020 en un clin d'œil	14
Les marchés	14
Les tendances chez Crelan	16
Sous les projecteurs	18
Chiffres-clés du Groupe Crelan	24
Vision de l'avenir	26
Rapport de gestion consolidé du Groupe Crelan, exercice 2020	30
1. Résultats et synergies au sein du Groupe	30
Résultats de Crelan SA	30
Résultats de Crelan Insurance	35
Résultats d'Europabank	35
Synergies	37
2. Bilan et compte de résultat	38
3. Corporate governance	50
Conseils d'Administration et Comités de Direction	50
Rapport du Commissaire	60
Modifications statutaires	60
Bonne gouvernance	60
Politique de rémunération	61
Évaluation de la gouvernance	62
4. Crelan, une banque en évolution	64
Initiatives envers les clients	64
Initiatives pour le personnel	71
Développements informatiques et projets en cours de développement	74
La gestion du portefeuille	76
5. Crelan, une banque sûre	78
Gestion générale des risques	78
Compliance	82
Audit interne	84
Inspection du Réseau	84
6. Crelan, une banque socialement engagée et durable	86
Un fonctionnement durable chez Crelan	86
Sponsoring sportif	87
7. Remerciements	90



Regard rétrospectif du CEO

> Monsieur Voisin, quel regard portez-vous sur 2020, une année spéciale ?

2020 a été jalonnée de crises: sanitaire, économique, sociale.

Ces crises viennent s'ajouter à tous les défis que nous connaissions et qui étaient structurels: le changement climatique, la lutte contre l'insoutenable inégalité dans nos sociétés et la grande transformation numérique.

Nous sommes à un moment où, au fond, on a rarement eu une telle accumulation de crises de court terme et de transition profonde et structurante qui changeront nos vies.

Mais ces crises et ces transformations sont un miroir de ce que nous sommes, autrement dit de notre utilité.

Et Crelan a su répondre massivement présente auprès de ses clients en terme de disponibilité, de réactivité. Crelan a su en cette année 2020 réaliser un nombre record de dossiers de crédits et de placements conformes aux besoins de ses clients

et ce, grâce à une mobilisation sans faille de nos agences et du siège.

Cela s'est traduit par une augmentation de notre encours crédits de 4,7% ainsi que de nos encours dépôts et placements hors bilan de respectivement 7,6% et 8,7%. Nous avons également accueilli quelque 37.000 nouveaux clients.

Cette crise a donc agi comme un révélateur de notre mission.

Notre appartenance à une entreprise coopérative a su montrer sa résilience avec des résultats très honorables et une solidité financière avérée.

Crelan bénéficie par ailleurs d'un projet enthousiasmant de développement nous conduisant à être très optimiste sur l'avenir pour nos coopérateurs et collaborateurs.

Philippe Voisin,
CEO de Crelan





L'équipe de l'agence
Dumoulin à Furnes reste
soudée pour les clients.



Qui sommes-nous ?

Le Groupe Crelan est composé de la banque coopérative Crelan et de ses deux filiales, Crelan Insurance et la banque de niche Europabank. La banque coopérative Crelan est une fédération d'établissements de crédit formée par la SA Crelan et son principal actionnaire, la SC CrelanCo.



Crelan est une banque 100% belge et coopérative dont CrelanCo est le solide actionnaire coopératif. Le total bilantaire du Groupe Crelan (y compris ses filiales, Europabank et Crelan Insurance) s'élève à 22,8 mia EUR, ce qui en fait la septième banque belge.

Crelan offre une large gamme de produits bancaires et d'assurance pour les particuliers, les indépendants et les PME. Avec une gamme de produits spécialisés, la banque est également le partenaire privilégié des agriculteurs, des horticulteurs et des grandes entreprises du secteur agricole et horticole.

Les clients peuvent obtenir des conseils financiers auprès de plus de 500 agences gérées par des agents indépendants établis localement. Sous le slogan 'Ensemble pour une autre banque' Crelan met l'accent sur le contact personnel et la relation de confiance avec ses clients. La banque utilise un modèle durable et témoigne d'un réel engagement social.

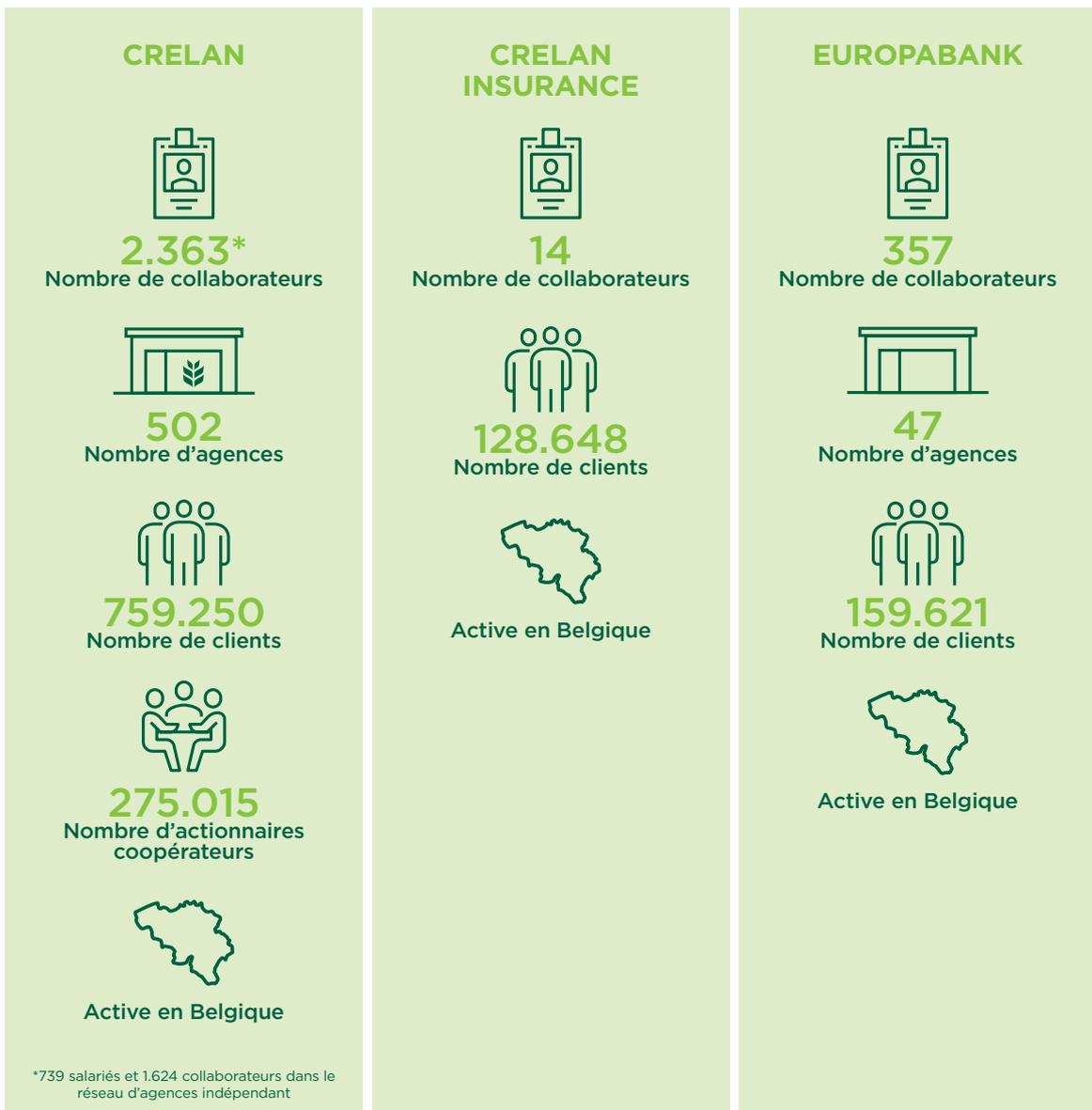


Crelan Insurance offre, depuis 2007, de l'assurance-crédit. Il s'agit d'assurances solde restant dû, d'assurances solde de financement et d'assurances temporaires décès à capital constant. La gamme de produits de l'assureur s'harmonise donc parfaitement avec les produits de crédit de Crelan et d'Europabank.



Europabank est une banque de niche typique. Elle a une gamme de produits et services spécifiques. Elle est surtout connue pour sa spécialisation dans le crédit à la consommation. Les commerçants connaissent aussi la banque comme prestataire de transactions avec les cartes de débit et les cartes de crédit Visa et MasterCard. Pour les sociétés, les classes moyennes et les professions libérales, Europabank est également connue comme fournisseur de leasing financier et de renting.

Au sein du Groupe, il existe une collaboration commerciale, technique et financière.



Vous trouverez plus d'informations sur l'historique de Crelan et du Groupe Crelan sur www.crelan.be.

Structure et actionnariat

La SA Crelan forme avec la société coopérative agréée SC CrelanCo, une fédération d'établissements de crédit*, où la SA Crelan assume le rôle d'établissement central. Il existe une solidarité complète entre les deux entités de la fédération, ce qui explique pourquoi les résultats de la SA Crelan et ceux de la SC CrelanCo sont globalisés.

La SC CrelanCo détient 100% des actions et droits de vote de la SA Crelan. Au 31 décembre 2020, le capital coopératif de CrelanCo était détenu par 275.015 actionnaires coopératifs. Crelan est donc une banque 100% belge avec un ancrage 100% coopératif.

La gestion opérationnelle tant de la SA Crelan que de la SC CrelanCo est assurée par le Comité de Direction de la SA Crelan.

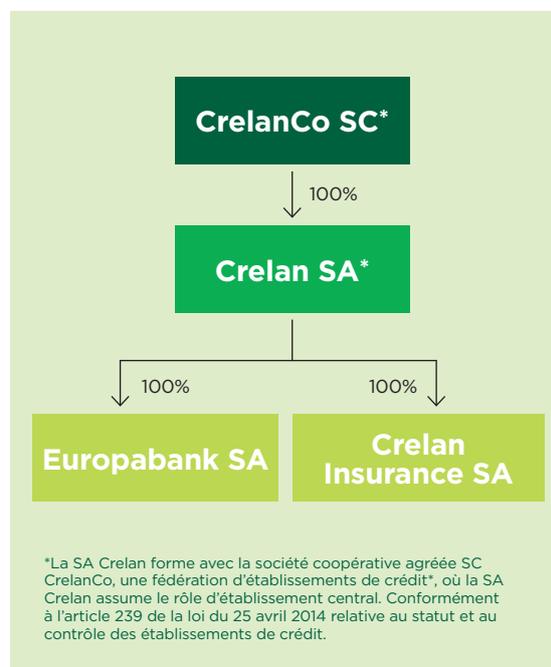
L'ensemble formé par la SA Crelan et la SC CrelanCo est dénommé dans le présent rapport "Crelan" ou "la Banque", alors que le vocable plus large "Groupe Crelan" ou "le Groupe" fait référence à toutes les entités ou filiales citées ci-dessous et comprises dans la consolidation par intégration globale.

Les comptes des filiales de la SA Crelan, Europabank depuis 2004, Crelan Insurance depuis 2007 sont compris dans le périmètre de consolidation du Groupe Crelan en vertu de l'arrêté royal

du 23 septembre 1992 relatif aux comptes consolidés des établissements de crédit.

Le groupe Crelan n'a pas de filiales.

Le schéma ci-dessous reprend la structure du Groupe Crelan sous forme simplifiée.



2020 en un clin d'œil

Les marchés

Contexte

Un bon démarrage jusqu'à...

2020 a été l'année des grandes fluctuations avec un début et une fin d'année solides.

Les deux premiers mois de l'année ont continué sur la lancée positive de 2019 avec une forte confiance des investisseurs. La combinaison favorable de l'apaisement des tensions commerciales, des nouvelles macroéconomiques supérieures aux attentes et du dynamisme de secteurs tels que l'informatique et les services financiers, a soutenu la confiance des marchés.

L'arrivée du coronavirus

Cependant, la situation a très vite dérapé lorsque davantage de nouvelles de l'infection au coronavirus en Chine nous sont parvenues et que son expansion rapide est devenue manifeste. Les confinements au niveau mondial et autres mesures de restriction des libertés ont paralysé la vie sociale et économique, entraînant l'une des plus graves corrections du marché jamais enregistrées.

En mars, lors du premier confinement, la volatilité des actions a dépassé les niveaux de la Grande crise financière de 2008, y compris une perte historique de 33,7% pour l'indice MSCI All Country World en USD.

Toutefois, la durée de cette récession a été très variable. Un certain nombre de régions et de pays, la Chine en tête, enregistraient déjà des chiffres positifs à la fin de l'année 2020. D'autres régions, comme l'Europe, auront besoin d'une ou deux années supplémentaires pour ramener l'activité économique à son niveau d'avant la crise.

Le contexte européen a donc été beaucoup plus difficile en raison de l'appréciation de l'euro et de la hausse des prix à l'exportation qui en a résulté. En outre, le deuxième confinement et le cours difficile des négociations du Brexit ont également affecté les activités intérieures sur le marché européen.

Néanmoins, l'accord sur le plan de relance européen au cours de l'été a également apporté des nouvelles européennes encourageantes. Le plan contient des objectifs à moyen terme très ambitieux. Le fonds de relance de 500 mia EUR basé sur des prêts de l'UE a été considéré comme une avancée vers la mise en commun de la dette européenne et le renforcement de la confiance des investisseurs. Pour la première fois, l'Union européenne va émettre elle-même des obligations, alors qu'auparavant, cela se faisait toujours au niveau des États membres. Cette dynamique positive a encore été renforcée au cours de l'été par des chiffres macroéconomiques encourageants, tant aux États-Unis qu'en Europe, ainsi que par des nouvelles encourageantes sur les traitements COVID-19 et la reprise des négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine.

Malgré l'augmentation des niveaux de contamination par le COVID-19, le climat est resté positif vers la fin de l'année. Les résultats positifs des tests de

Pfizer et BioNTech, suivis de ceux de Moderna et d'autres, ont alimenté l'espoir d'un retour à une activité économique normale en 2021. L'euphorie des investisseurs s'est encore accrue lorsque le Royaume-Uni et l'Union européenne ont conclu un accord sur un Brexit ordonné et lorsque les républicains et les démocrates américains se sont mis d'accord sur la dernière tranche du plan de relance de 900 mia USD.

Le rôle de soutien et d'anticipation des banques centrales a également permis d'assurer la stabilité. Leurs interventions furent non seulement sans précédent par leur taille - plus importante que lors de la grande crise financière de 2008 - mais aussi par la rapidité avec laquelle elles ont été mises en œuvre.

L'impact sur les marchés boursiers

La pandémie de COVID-19 et les perturbations économiques qui en ont résulté ont provoqué l'un des pires déclinés du marché jamais enregistrés.

Toutefois, la réaction rapide des gouvernements et des banques centrales par le biais de stimuli fiscaux et monétaires a offert aux investisseurs une nouvelle perspective et a mis l'accent sur la voie potentielle de la reprise.

Au cours de l'été, la confiance s'est encore renforcée en raison des développements économiques et politiques positifs et des bonnes nouvelles concernant les vaccins contre le coronavirus. À partir de cet instant, les marchés des actions sont passés d'une reprise économique en forme de U à une reprise en forme de V.

Après cinq mois de reprise des marchés, l'appétit des investisseurs pour le risque a de nouveau faibli en septembre et octobre, en partie à cause de l'augmentation des taux de contamination en Europe et aux États-Unis. La courbe de reprise semblait se diriger à nouveau vers une forme en U et les investisseurs ont décidé de prendre leurs bénéfices, en particulier sur les grandes valeurs informatiques américaines.

Mais les nouvelles positives de la fin de l'année 2020 ont finalement permis aux investisseurs de connaître une bonne année. Le montant record de liquidités injectées par les banques centrales a provoqué une hausse de tous les actifs. Les actions, les obligations et certaines matières premières comme l'or ont toutes connu une bonne année, qu'elles soient généralement considérées comme "risquées" ou "sûres". Sur les marchés des actions, nous avons constaté un large écart entre les régions, avec notamment une hausse au niveau mondial de +16,3% (MSCI ACWI en USD). De toutes les régions, c'est le marché américain qui s'est le mieux comporté avec + 20,7% (USD), suivi par les pays émergents (+ 18,3% en USD) et le Japon (+ 8,8% en JPY), tandis que l'Europe était à la traîne avec - 3,3 % (en EUR).

De nombreux actifs se négocient actuellement à des niveaux relativement élevés. Nous nous attendons donc à un marché plus difficile dans la période à venir, dans laquelle il importera de rester vigilant et de diversifier.

Les tendances chez Crelan

Épargne et placement

En 2020, on observe trois grandes tendances en matière d'épargne et de placement: les livrets d'épargne ont continué de croître en volume, dans la recherche d'un rendement plus élevé, le succès des fonds d'investissement a continué d'augmenter et les dépôts sur les comptes à vue continuent également de croître.

Les dépôts sur tous les comptes d'épargne réglementés et le livret d'épargne Business de Crelan combinés ont augmenté de 7,46% pour atteindre 13,8 mia EUR. En conséquence, la croissance de l'épargne a été encore plus forte qu'en 2019. La facilité d'accès aux fonds épargnés et le traitement fiscal avantageux des intérêts continuent de convaincre de nombreux épargnants. Mais cette année, le coronavirus a également signifié que les épargnants ont dépensé moins en voyages, restaurants et achats physiques, par exemple, et ont donc eu davantage de possibilités d'économiser. Cette situation, conjuguée aux préoccupations concernant les tendances économiques, a encouragé un comportement d'épargne supplémentaire. En outre, les investisseurs utilisent également le compte d'épargne comme un compte d'attente en fonction des nouvelles opportunités de placement.

La persistance de taux d'intérêt bas sur le marché incite de plus en plus d'investisseurs à considérer les produits hors bilan dans la recherche d'un rendement plus élevé. De plus en plus de clients se tournent donc vers les fonds de placement, avec ou sans forme de protection du capital intégrée.

La production la plus forte a été enregistrée au cours du premier et du dernier trimestre de l'année. Dans la gamme des fonds, les fonds technologiques étaient populaires. Le fonds Econopolis Exponential Technologies a été l'un de nos fonds les plus vendus et a enregistré un rendement de +51% pour l'année. Le fonds d'actions belge Econopolis Belgian Champions a lui aussi connu un bon chiffre d'affaires et a été le seul fonds de sa catégorie à réaliser un résultat positif en 2020 (+2,9%).

Une bonne information et une communication proactive et transparente sont toujours importantes, mais elles ont demandé un peu plus d'attention tout au long de cette année corona. De ce fait, à aucun moment de l'année, nous n'avons vu nos investisseurs paniquer. Après la chute du marché boursier en mars, l'intérêt pour les actions a même augmenté.

Crelan enregistre donc une augmentation de 24,4% de la production de fonds et de Notes qu'elle



commercialise, y compris l'épargne-pension, ce qui a entraîné une hausse de 9% de l'encours de ces produits.

On constate une augmentation de l'encours des fonds (+14,9%), des parts sociales CrelanCo (+2,8%) et de l'épargne-pension (+5,5%).

Les dépôts en compte à vue ont également fortement augmenté, de 21,5%. Plusieurs facteurs sont responsables de cette augmentation : le nombre de comptes à vue a augmenté de 11%, le schéma de consommation a changé à cause du coronavirus et, probablement en raison des faibles taux d'intérêt du marché, l'argent reste plus longtemps sur le compte à vue plutôt que d'être transféré vers le compte d'épargne.

Octroi de crédits

En 2020, hors refinancement interne, Crelan a accordé plus de 3,2 mia EUR de crédits aux particuliers et aux entrepreneurs. Cela représente une augmentation de 5% par rapport à 2019.

Parmi les crédits aux particuliers, la production des crédits logement augmente de 8,9%. C'est un résultat particulièrement bon, étant donné que le marché a chuté de 9,3%* sous l'influence du coronavirus. Les crédits d'investissement aux clients professionnels (agriculture, PME et entreprises) ont également augmenté de 8,8 %.

* Source statistiques BNB, crédits logement aux particuliers.

Sous les projecteurs

9 janvier



Lors de la réception du Nouvel An, notre CEO, Philippe Voisin, remet un chèque de 14.255 EUR à Brigitte Demunter de la Fondation contre le Cancer. Ce don est le résultat de la participation de nos collaborateurs aux actions de la Crelan Foundation en 2019.

11-12 janvier



Lors du cyclo-cross du CB à Anvers, l'équipe IKO Crelan remporte 3 médailles d'or, 2 d'argent et 1 de bronze.

30 janvier



Crelan reçoit le label de Top Employer Belgique pour la cinquième fois consécutive. Une belle consécration pour les efforts de la banque en vue d'offrir à ses employés un environnement de travail motivant et agréable.

28 février



Crelan est le sponsor principal des 'Agridagen' à Ravels. Le stand de la banque bourdonne d'animation. Sanne Cant a également visité le stand, ce qui a été apprécié par de nombreux fans..

11 mars



Crelan et la plateforme de crowdfunding MiiMOSA lancent leur quatrième appel à projets de crowdfunding dans l'agriculture et l'agroalimentaire wallons. Groupe One, l'agence spécialisée dans le soutien aux projets durables de start-up, y participe.

Le projet s'inscrit dans le prolongement de la campagne 2019, qui a été couronnée de succès et dans le cadre de laquelle 31 projets locaux ont reçu le soutien de 2.800 participants pour un montant total de 228.985 EUR.

18 mars



Le gouvernement fédéral, suivi par les gouvernements régionaux, prend des mesures drastiques pour arrêter la propagation du coronavirus. Le début d'une longue lutte avec des périodes de confinement et de télétravail obligatoire. C'est ainsi que Crelan a réussi à effectuer le passage complet au travail à domicile en deux semaines. Tout au long de l'année, Crelan adapte en permanence ses procédures de travail à la nouvelle réglementation, avec deux objectifs: garantir la sécurité de ses clients et de ses collaborateurs, et continuer à fournir ses services.

1er avril



Febelfin publie les premières règles en vertu desquelles les clients qui ont été financièrement touchés par la crise du coronavirus peuvent demander un report de paiement pour leurs crédits logement et professionnels. Crelan n'avait pas attendu cela et avait déjà proposé des solutions aux clients de sa propre initiative. Finalement, la banque a accordé des délais de paiement différés à 4.921 clients particuliers et 1.505 clients professionnels.

15 avril



Crelan offre à ses collaborateurs connaissant des difficultés avec la crise du coronavirus une ligne d'assistance téléphonique chez Securex. En outre, les structures d'accueil internes restent disponibles. Une enquête sur le bien-être, des info-vidéos, des trucs et astuces et des initiatives ludiques telles que des concours et des e-peros visent également à entretenir l'esprit de groupe.

27 avril



Le Crelan Pension Fund s'appelle désormais Crelan Pension Fund Sustainable après que ses trois compartiments, Stability, Balanced et Growth, ont reçu en novembre 2019, le label Febelfin Towards sustainability, une norme de qualité pour les produits financiers durables et socialement responsables.

4 mai



Anne Fievez et Paul Malfeyt rejoignent le comité de direction de Crelan en tant que CIO et CFO respectivement, comité maintenant à nouveau complet.

28 mai



Crelan introduit le Flex Income Plan qui offre aux collaborateurs la possibilité de convertir la moitié de la prime de fin d'année en un certain nombre d'avantages tels que l'utilisation d'un vélo de location électrique, le remboursement d'abonnements (parking, co-voiturage, vélo en libre-service, surclassement des cartes de train)...

20 juin



1.100 actionnaires coopérateurs ont envoyé près de 3.000 photos pour le concours photo du Calendrier 2021.

Douze gagnants ont été sélectionnés par un jury et leurs photos figureront dans le calendrier Crelan 2021.

29 juin



Crelan annonce les résultats annuels du Groupe Crelan. C'est deux mois plus tard que les autres années car l'Assemblée Générale a été reportée à cause du coronavirus

Le Groupe a enregistré un bénéfice net de 70,30 mio EUR et a versé un dividende de 3% à ses actionnaires coopérateurs. Le paiement de ce dividende a été différé conformément aux directives liées au coronavirus émises par la BCE et la BNB pour les institutions financières.

3 juillet



Crelan s'engage en tant que sponsor du basket 3x3, l'une des activités sportives urbaines les plus populaires. Le parrainage comprend le 3x3 Masters Tour, les championnats d'Europe et le soutien des équipes nationales féminines et masculines.

3 juillet



Les Digi Days bénéficient d'une variante corona sûre, les Digi Remote Days.

Le principe reste le même, à savoir montrer la voie aux clients qui veulent mieux connaître les canaux numériques. Au lieu d'organiser la formation dans l'agence, les agents organisent désormais une réunion électronique avec le client.

10 août



Le week-end des 8 et 9 août, le siège régional de Berchem a déménagé du site de Post X au bâtiment d'AXA Banque, situé à quelques centaines de mètres. Cette initiative n'est pas liée au projet de rachat d'AXA Banque, mais dès que l'accord sera approuvé par les autorités de surveillance, il s'agira déjà d'une première étape dans le processus d'intégration.

1 septembre



La rentrée scolaire marque également le début du Crelan Leadership Journey, un cycle de formation pour les dirigeants. En raison du coronavirus, de nombreuses séances sont électroniques et une grande attention est accordée aux trucs et astuces pour le leadership à distance.

7 septembre



La campagne de placement "Wake up" de 2019, couronnée de succès, a une suite. Cette fois, le thème est "Dormez sur vos deux oreilles". Par le biais de bulletins d'information, de blogs et de médias sociaux, la banque souligne l'importance de bons entretiens sur les placements et de conseils judicieux. En guise de gadget, les agents distribuent une boîte de thé à la camomille, connue pour favoriser le sommeil, après chaque entretien de placement.

19 septembre



L'action OPR (Opération pièces rouges) de Télévie et Bel RTL permet de récolter 486.288,71 EUR pour la lutte contre le cancer et la leucémie.

Crelan était également partenaire de cette deuxième édition et a distribué 12.500 tirelires avec Bel RTL.

4 novembre

Le projet "New way of working" est lancé. Le coronavirus nous impose de nombreuses restrictions, mais nous pouvons aussi en retenir des éléments positifs. Par ce projet, Crelan veut se préparer à une nouvelle façon de travailler après le coronavirus, avec plus d'autonomie pour les collaborateurs en termes de lieu de travail et de planification, une attention particulière pour la mobilité durable et un soutien par des styles de leadership adaptés, une ergonomie adaptée pour les sièges et des outils informatiques modernes.



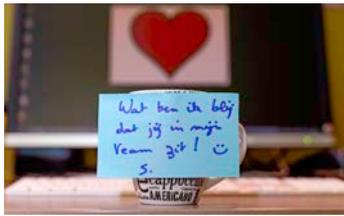
16 novembre



Le 16 novembre, Crelan a soumis un dossier d'information complémentaire à la BCE et à la BNB dans le cadre de l'acquisition d'AXA Banque et de la cession de Crelan Insurance à AXA Belgium.

La banque y précise la gouvernance modifiée, le renforcement du capital Tier 2 via les apports d'AXA Groupe et d'Amundi, et le futur paysage informatique.

18 novembre



Le projet Care@Crelan a pris un bon départ. L'initiative se concentre sur un suivi approprié des collaborateurs, absents de longue durée. En établissant un contact approprié pendant la période d'absence et en fournissant un bon soutien à leur retour, Crelan vise avant tout à fournir aux collaborateurs concernés un meilleur soutien et, ensuite, à minimiser les conséquences pour les équipes, les agents et les clients.

8 décembre



Crelan offre à ses collaborateurs et à ses actionnaires coopérateurs la possibilité d'acheter un siège de bureau à un prix avantageux par le biais d'un achat groupé. À une époque où la demande de bons sièges de bureau est élevée et où l'offre est limitée, cette initiative est très appréciée. 242 chaises sont commandées.

9 décembre



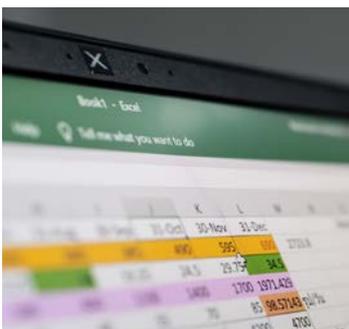
L'Autorité belge de la concurrence (ABC) approuve l'acquisition d'AXA Banque par Crelan. Cette approbation par l'Autorité de la concurrence, en plus de l'approbation en cours de la BNB et de la BCE, constitue une étape nécessaire dans le projet d'acquisition d'AXA Banque.

9 décembre



En collaboration avec Codabox, une filiale du groupe Isabel, Crelan est la première banque belge à proposer le programme CARO. Ce programme permet aux comptables, avec le consentement des titulaires de carte, de charger automatiquement les relevés de carte de crédit numériques dans leur logiciel de comptabilité et de les relier aux comptes de leurs clients. Comme ce processus se faisait auparavant manuellement, CARO représente un gain de temps considérable.

22 décembre



Les agences de notation Moody's et Standard & Poor's attribuent une note à la future banque fusionnée.

Moody's attribue une note de Baa1 avec perspective positive et chez Standard & Poor's, elle est de BBB+ avec perspective négative.

Ces notations montrent que Crelan est saine et solide, et nous permettent d'envisager avec confiance le projet d'acquisition d'AXA Banque. Ce projet doit encore être approuvé par la BCE et la BNB avant de pouvoir démarrer.

31 décembre



En remerciement des efforts supplémentaires consentis dans un contexte de coronavirus difficile, Crelan envoie un joli panier cadeau à toutes les agences et aux collaborateurs des sièges. Un beau cadeau pour clôturer l'année 2020 et une belle préparation à la fête numérique du Nouvel An en janvier.



“C'est formidable que Crelan nous donne régulièrement des conseils sur la manière de maintenir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et de rester en contact avec nos collègues.”

Caroline Stock
gestionnaire de dossiers support commercial

Chiffres-clés du Groupe Crelan 2020

Collaborateurs, agences, actionnaires coopérateurs et clients



2.734
Collaborateurs



549
Agences

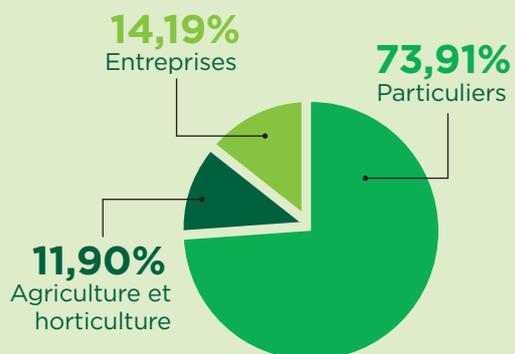


275.015
Actionnaires
coopérateurs



918.871
Clients

Répartition de l'encours crédit



Ratios

Cost Income Ratio	73,36%
Loan Loss Ratio	0,10%
ROE	3,91%
ROA	0,22%
Tier 1	21,72%

Résultat consolidé

(EN MIO EUR)*	2019	2020	ÉVOLUTION
Dépôts à la clientèle (y compris certificats subordonnés)	19.294,03	20.761,63	+7,6%
Crédits à la clientèle (IFRS)	17.560,86	17.683,73	+0,7%
Prêts et créances	17.674,78	17.807,68	+0,8%
Portefeuille financier	1.210,84	1.017,16	-16,0%
Fonds propres (y compris capital coopératif)	1.263,01	1.311,46	+3,8%
Total de l'actif	21.595,54	22.819,21	+5,7%
Résultat net	70,30	49,41	-29,7%

Légende

CIR (Cost Income Ratio): représente les coûts d'exploitation par rapport aux revenus d'exploitation. Indicateur d'efficacité.
(Pour chaque euro de bénéfice, le groupe supporte 73,36 centimes)

Loan Loss Ratio: représente les pertes sur les crédits par rapport au total du portefeuille de crédits. Indicateur de la qualité du portefeuille de crédits. (Par euro de crédit non remboursé, le groupe subit une perte de 0,1 cent pour le contentieux)

ROE (Return on equity) : compare le résultat net aux fonds propres. Indicateur de rentabilité.
(Pour chaque euro de fonds propres, le groupe génère 3,91 cents de résultat net)

ROA (Return on Assets) : compare le bénéfice net au total des actifs. Indicateur de rentabilité.
(Pour chaque euro du total du bilan, le groupe réalise 0,2 cent de bénéfice net)

Tier 1 : compare les fonds propres de base aux actifs pondérés en fonction des risques dans le bilan. Indicateur de solvabilité.
(Pour chaque euro de risque au bilan, le groupe dispose de 21,72 cents de fonds propres de base pour la couverture)

Vision de l'avenir

Une dimension permettant de fonctionner de manière plus rentable

Le vendredi 25 octobre 2019, Crelan et le Groupe AXA ont annoncé un partenariat ambitieux. Crelan acquerra AXA Banque, la branche bancaire belge de ce groupe international. Crelan transfèrera également sa filiale Crelan Insurance à AXA Belgium, la branche assurance belge du Groupe AXA et leader du marché de l'assurance non-vie. Les deux parties ont également convenu que les agences bancaires de Crelan proposeront à partir du 1er janvier 2021 des assurances non-vie d'AXA.

Les régulateurs concernés - la Banque Nationale de Belgique, la Banque de France et la Banque Centrale Européenne - évaluent actuellement cet accord. Ce n'est qu'après leur approbation que l'accord pourra entrer en vigueur.

Après cette autorisation, Crelan et AXA Banque pourront s'engager dans un avenir commun. Dans un premier temps, les deux marques resteront côte à côte, mais l'intention est de procéder à une fusion juridique et opérationnelle complète dans un délai de plus ou moins deux ans après le closing effectif (entrée en vigueur) de l'accord. Toutes les activités se poursuivront ensuite sous le logo Crelan.



Philippe Voisin:

“L'acquisition d'AXA Banque est une décision stratégique majeure, mais réaliste.

Ensemble, nous serons plus forts.”

Tout au long de l'année 2020, Crelan et les régulateurs ont entretenu des contacts fréquents. Crelan a également pris différentes mesures pour préparer ce projet, notamment en introduisant une nouvelle structure de gouvernance, en renforçant son capital Tier 2 et en dressant la carte de son futur paysage informatique et de la planification de la migration et de l'intégration. La BNB et la BCE sont évidemment aussi désireuses de connaître l'impact du coronavirus et Crelan fournira des informations supplémentaires à cet égard également sur base des résultats annuels de 2020.

Philippe Voisin, CEO de Crelan, considère cet accord comme un geste stratégique majeur, mais réaliste face aux défis du secteur bancaire.

“Avec la fusion d'AXA Banque et de Crelan, nous doublerons notre taille. Nous serons la cinquième plus grande banque de Belgique. Ainsi, le Groupe Crelan gèrera plus de 40 mia EUR de dépôts et plus de 40 mia EUR de crédits. Ce n'est pas le chiffre cinq qui est important, mais le fait que nous grandissions ensemble et que nous puissions partager nos connaissances. En raison de la persistance de taux d'intérêt bas, les marges d'intérêt des banques sont sous pression depuis un certain



“Merci à Crelan pour le paquet de masques buccaux réutilisables pour nous et les membres de notre famille. Il est également agréable que cette commande soutienne l’entreprise cambodgienne Pactics et son engagement pour le bien-être de ses collaborateurs.”

L’agence Troonbeeckx & Verwimp à Wiekevorst montre son ‘girlpower’ lors de la Journée internationale de la Femme

temps déjà. En outre, la numérisation et le renforcement de la réglementation et des exigences en matière de capitaux nécessitent des investissements supplémentaires de la part des banques. Grâce à la fusion, nous serons en mesure de réaliser ces investissements pour deux fois plus de clients à l’avenir et donc de les rentabiliser plus facilement. L’évolution du coronavirus et son impact à grande échelle sur les activités économiques dans le monde entier renforcent encore notre conviction de l’utilité de ce projet.”

Une offre complète en matière de banque et d’assurance

En cédant Crelan Insurance à AXA Belgium, Crelan concentrera pleinement son savoir-faire sur les produits bancaires. Cette offre sera complétée par des produits d’assurance et de placement de partenaires renommés tels qu’AXA Belgium pour l’assurance non-vie et les assurances liées au crédit, Allianz pour l’assurance-vie et Econopolis, Amundi et AXA IM pour les placements. Cette offre complète offre aux clients de la banque - ménages, entrepreneurs, PME et agriculteurs et horticulteurs - la possibilité de profiter d’une offre financière complète et donne à Crelan la possibilité de percevoir des commissions. En prévision de la conclusion de l’accord avec le Groupe AXA, AXA Belgium et Crelan ont déjà conclu un accord de distribution temporaire qui permettra

aux succursales de Crelan d’offrir la gamme complète des assurances non-vie d’AXA à partir du 1er janvier 2021.

L’accent sur le client

Le fait que nous devenions une grande banque ne signifie pas que nous allons perdre la solide relation de confiance que nous entretenons avec nos clients. Au contraire, le client reste au centre de nos décisions et de notre modus operandi. Nous voulons cibler encore plus nos conseils aux moments clés de la vie du client, tels que devenir adulte, fonder une famille, acquérir une voiture et une maison, épargner pour plus tard... À cette fin, nous adaptons non seulement notre offre, mais aussi notre structure commerciale entièrement à cette approche.

L’accent sur la proximité

La qualité et la convivialité des canaux numériques sont importantes pour nous afin que le client puisse effectuer les transactions où et quand il le souhaite. Mais nous sommes également convaincus que les chatbots ne pourront jamais remplacer les conseils d’une personne physique. Notre future banque continuera donc à avoir de la place pour un large réseau d’agents bancaires indépendants établis localement où les clients pourront obtenir des conseils professionnels.



“Grâce à nos agents bancaires indépendants qui connaissent parfaitement le marché local, nous avons toujours pu entretenir une véritable relation personnelle avec nos clients. Nos clients savent qu’ils peuvent toujours s’adresser à l’équipe de leur agence locale pour obtenir des conseils et de l’aide. Nous établissons des relations avec nos clients sur le long terme. Ce seuil bas et notre image conviviale sont notre marque de fabrique, aujourd’hui et demain.”

Jean-Pierre Dubois

Président du Conseil d’Administration de CrelanCo SC

Des agences spécialisées, les agences dites labellisées, seront également chargées de fournir des services sur mesure aux clients professionnels et aux secteurs agricole et horticole.

Une approche omnicanale

Notre réseau d’agences, nos canaux numériques et un centre d’assistance à la clientèle interagiront et échangeront à l’avenir des informations de manière optimale afin de pouvoir offrir à nos clients une expérience maximale.

Jean-Pierre Dubois, le Président du Conseil d’Administration de CrelanCo, insiste sur le fait que même après l’acquisition d’AXA Banque, Crelan restera très proche de ses clients et conservera son caractère familial.

Une approche coopérative

La pensée coopérative fait partie de notre ADN passé, présent et futur. Nous continuerons à la traduire en une approche durable qui tienne compte

de nos actionnaires coopérateurs et de la société. Nous continuerons à travailler avec nos actionnaires coopérateurs pour créer une véritable communauté grâce à des avantages ludiques, et nous continuerons à soutenir les projets socialement pertinents introduits par des actionnaires coopérateurs via la Crelan Foundation. À l’avenir, les clients d’AXA Banque pourront également devenir actionnaires coopérateurs de Crelan, s’ils le souhaitent.

Élargir les synergies au sein du Groupe

À l’avenir, nous pourrions également étendre les synergies existantes avec notre filiale Europabank, telles que leur gamme de solutions de paiement, au réseau d’agences d’AXA Banque.

Grâce à cette stratégie, Crelan vise à répondre aux nombreux défis auxquels le secteur bancaire est confronté.



“Alors que les revenus sont sous pression et que les investissements pour la réglementation et la numérisation augmentent, les banques doivent se réinventer et s’armer pour l’avenir. Avec la reprise d’AXA Banque, nous renforçons le Groupe Crelan et les collaborateurs de Crelan et d’AXA Banque peuvent travailler ensemble pour façonner l’avenir de la nouvelle banque fusionnée. En unissant nos forces et notre savoir-faire, nous voulons offrir aux clients des deux banques un service encore plus complet grâce à une gamme de produits étendue, à des canaux numériques performants et aux conseils de nos agents locaux.”

Luc Versele

Président du Conseil d’Administration de Crelan SA

Rapport de gestion consolidé

du Groupe Crelan, exercice 2020

01

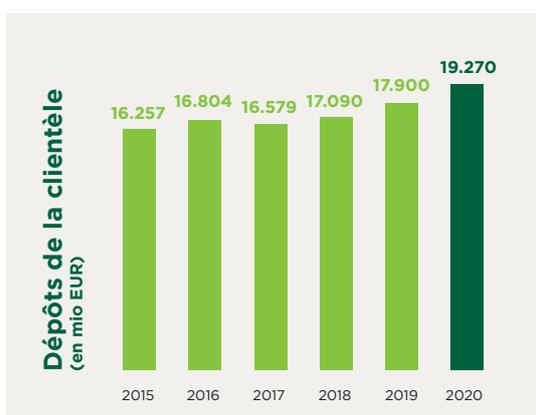
Résultats et synergies au sein du Groupe

Résultats de Crelan SA

Actionnaires coopérateurs et clients

Au 31 décembre 2020, Crelan pouvait compter sur la confiance de 275.015 actionnaires coopérateurs et 759.250 clients.

Encours des dépôts de la clientèle



Les dépôts de la clientèle s'élevaient à 19,27 mia EUR à la fin de 2020. Ils ont augmenté de 7,6%

par rapport à l'année précédente. Malgré la persistance de taux d'intérêt bas, les dépôts continuent donc d'augmenter.

Si nous examinons en détail l'évolution des dépôts de la clientèle, nous constatons une nouvelle augmentation des volumes sur les comptes à vue. Fin 2020, les dépôts s'élevaient à 4,43 mia EUR, soit une augmentation de 21,5% par rapport à 2019.

Les taux d'intérêt bas du marché font que les fonds restent plus longtemps sur le compte à vue et que les clients ne les transfèrent pas aussi fréquemment vers le compte d'épargne. En outre, cette augmentation s'explique par la croissance du nombre de comptes à vue (+11%) et d'autres facteurs tels que le changement des habitudes de consommation dû au coronavirus.

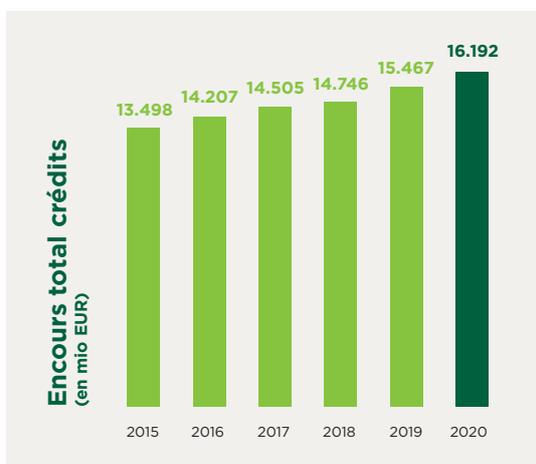
Les encours des comptes d'épargne réglementés augmentent également de manière significative par rapport à 2019. De 12,28 mia EUR à la fin de 2019 à 13,13 mia EUR à la fin de 2020, soit une augmentation de 847 mio EUR (+6,9%). Pour les comptes d'épargne Crelan Business, la tendance à la hausse est encore plus prononcée avec 18,9%. Les dépôts sur ceux-ci ont évolué de 596 mio EUR



à la fin de 2019 à 709 mio EUR à la fin de 2020.

Conformément aux attentes, le portefeuille bons de caisse, des dépôts à terme et des certificats subordonnés continue de diminuer. Fin 2020, l'encours s'élevait à 934 mio EUR, soit 385 mio EUR de moins qu'en 2019 (-29,2%). Les faibles taux d'intérêt du marché découragent les clients de bloquer leurs dépôts pendant des années dans ces produits.

Encours crédits

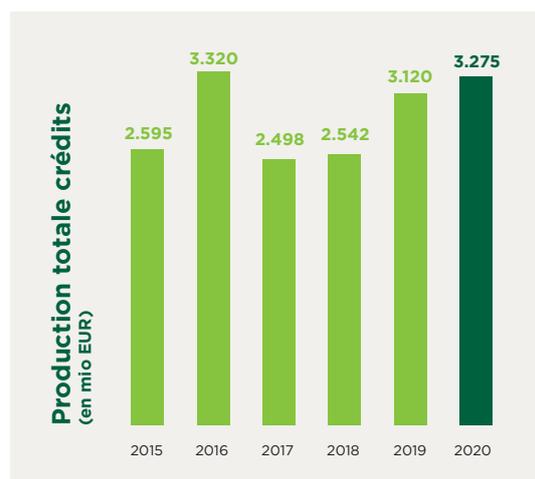


En 2019, l'encours total crédits a augmenté de pas moins de 4,69% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 16,19 mia EUR.

L'encours crédits logement s'est élevé à 11,68 mia EUR, soit une augmentation de 5,2%. L'encours des crédits aux indépendants et aux petites et

moyennes entreprises ont augmenté de 6,8% par rapport à 2019. L'encours des crédits aux agriculteurs a diminué légèrement de 0,3%.

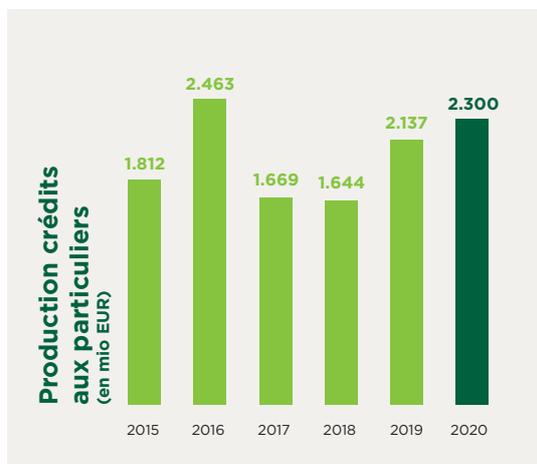
Production de crédit



En 2020, la production totale de crédit, hors refinancements internes, a dépassé 3,2 mia EUR, ce qui nous rapproche de l'année record de 2016 et nous fait progresser de 5% par rapport à 2019. C'est un résultat particulièrement bon compte tenu de la crise du coronavirus, de la pression sur le marché du crédit et de la concurrence féroce entre les banques belges.

La production élevée de crédits en 2016 peut s'expliquer par les nombreuses opérations de refinancement externe qui ont affecté la production cette année-là.

Crédits aux particuliers

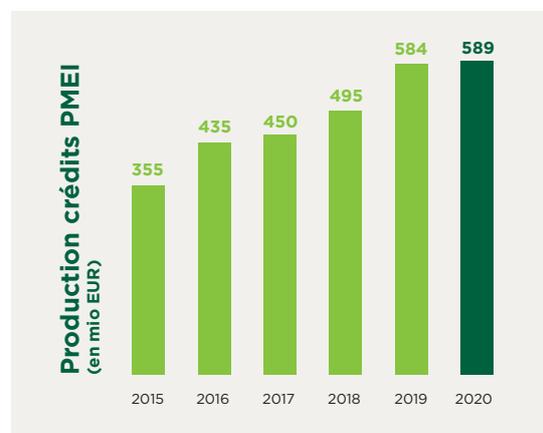


En ce qui concerne les crédits aux particuliers, nous avons atteint en 2020 une production supérieure de 7,6% à celle de 2019. La raison de cette augmentation est due à la production de crédits logement, où nous avons réalisé pas moins de 8,9% de plus en 2020 qu'en 2019.

En ce qui concerne plus particulièrement la production de prêts à tempérament, nous constatons une légère diminution de 3,8 % par rapport à 2019. Malgré l'impact de la crise du coronavirus, avec notamment la fermeture temporaire des magasins et des garages, nous obtenons également un bon résultat dans les prêts à tempérament en 2020.

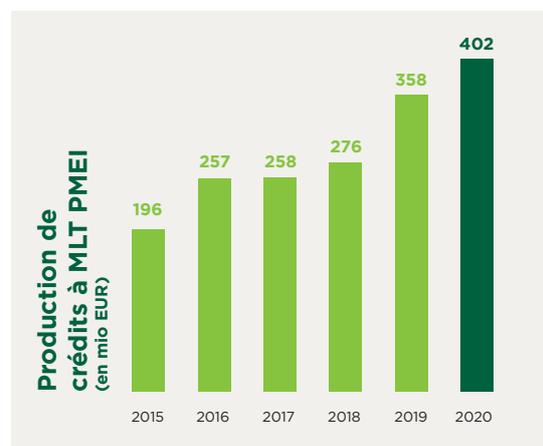
Crédits aux professionnels

> Crédits aux PME et aux Indépendants

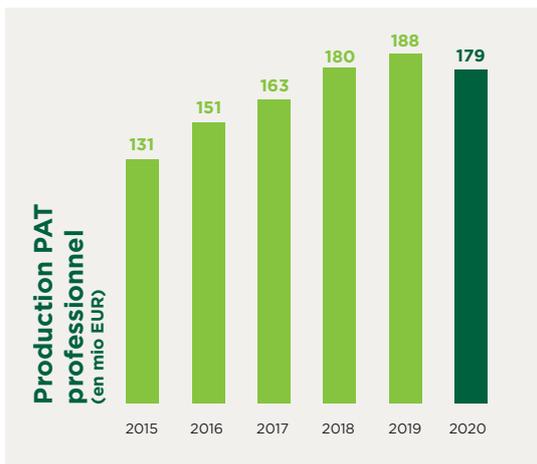


Avec 589 mio EUR, la production totale de crédits au segment des PME et des indépendants (PMEI) correspond au niveau de 2019, année au cours de laquelle nous avons enregistré une augmentation significative.

Cependant, lorsque l'on examine en détail les crédits à moyen et long terme (MLT) et les prêts à tempérament (PAT), on constate des différences majeures.

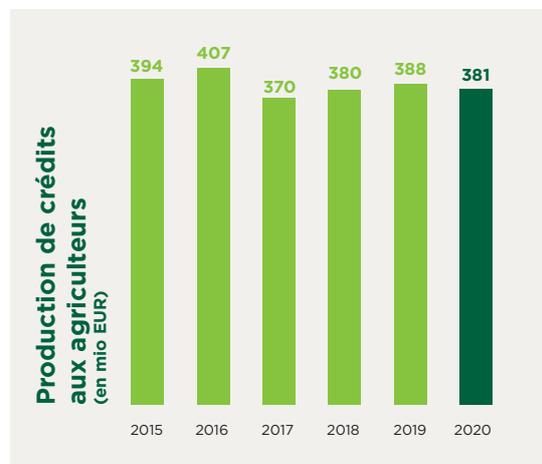


En raison de la stratégie de profilage de la banque dans le domaine des crédits d'investissement (MLT), la production a augmenté de façon continue depuis 2015. L'augmentation en 2020 était de 12,3% et ce malgré la crise sanitaire.

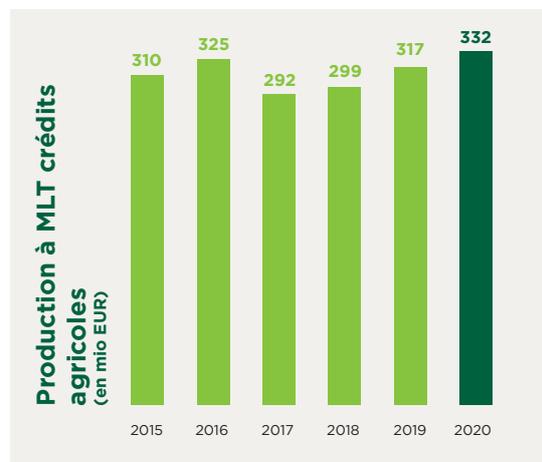


Le coronavirus a eu un impact négatif sur les investissements à plus petite échelle tels que les voitures et le matériel. Tout comme dans le secteur privé, la production de PAT sur le marché professionnel est en baisse d'une part, parce qu'un certain nombre d'investissements ont probablement été différés et d'autre part en raison des fermetures temporaires de magasins et de garages.

Crédits aux agriculteurs



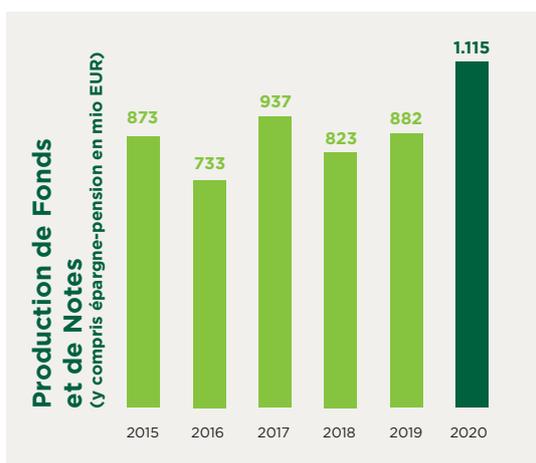
Dans le segment agricole et horticole, on observe une légère baisse du total des crédits, là encore principalement due à une diminution des crédits à court terme (PAT).





La production de crédits d'investissement (MLT) a ici également enregistré une augmentation de 4,6% par rapport à 2019.

Production de fonds et de Notes



La production totale de fonds (y compris l'épargne-pension) et de Notes structurés a augmenté de 24,4% par rapport à 2019. Nous obtenons ainsi le meilleur résultat jamais obtenu et Crelan le doit principalement à la très forte production de fonds (hors gestion discrétionnaire). C'est 44,2% de plus qu'en 2020. Les fonds profilés Crelan Invest Balanced, Conservative et Dynamic représentent ensemble un quart de la production nette.

> Résultats financiers

Malgré l'impact de la crise du coronavirus, le Groupe Crelan réussit à maintenir son bénéfice

brut d'exploitation au niveau de 2019 : avec un chiffre de 68,62 mio EUR, nous avons enregistré une baisse d'à peine 0,26 mio EUR, soit 0,37%. Ce résultat stable est dû à la forte croissance des activités liées aux revenus fee (+6,87 mio EUR) et à la réduction des frais administratifs (7,41 mio EUR). Ces deux évolutions ont compensé la diminution du résultat d'intérêts (-7,28 mio EUR) et l'augmentation des commissions payées (+4,13 mio EUR).

Le bénéfice net du Groupe Crelan pour l'exercice 2020 diminue de 20,89 mio EUR pour atteindre 49,41 mio EUR. La raison de cette diminution réside principalement dans les provisions supplémentaires que Crelan a constituées pour le portefeuille de crédit dans le contexte de la crise du coronavirus et dans l'augmentation nette du coût du risque qui en a résulté (+18,97 mio EUR). Les mesures prises par le gouvernement et le secteur bancaire pour accorder des reports de paiement pour les crédits aux particuliers et aux entreprises financièrement touchées par le coronavirus ont également entraîné une charge supplémentaire de 3,13 mio EUR sur le résultat. Les impôts sont en recul de 1,46 mio EUR par rapport à 2019.

Le ratio coûts/revenus (CIR) passe de 73,59% à 73,36% (hors coûts uniques pour le projet d'acquisition et de fusion prévu).

Le rendement des fonds propres (ROE) tombe de 6,02% à 3,91% à la fin de 2020. Cela est presque entièrement dû aux provisions plus élevées dans le contexte de la crise du coronavirus.



Résultats de Crelan Insurance

Crelan Insurance offre des produits d'assurance-vie liés aux crédits du réseau de distribution du Groupe Crelan. Il s'agit d'assurances solde restant dû, d'assurances solde de financement et d'assurances décès temporaires à capital constant.

Résultats de production

En 2020, Crelan Insurance a de nouveau réalisé de forts volumes, liés à la production accrue de crédits logement par les agences Crelan. L'assureur a donc clôturé l'exercice avec un bon résultat.

En 2020, 14.002 assurances de solde restant dû et 5.843 assurances de solde de financement ont été souscrites. Les agences de Crelan ont souscrit 2.314 assurances solde de financement et les agences d'Europabank 3.529.

La collecte de primes est passée de 31,93 mio EUR en 2019 à 33,25 mio EUR à la fin de 2020.

Résultats financiers

Crelan Insurance a clôturé l'année 2020 avec un résultat positif (Be Gaap) de 6,21 mio EUR.



Résultats d'Europabank

Résultats de production

La production totale de crédits pour 2020 est de 373,0 mio EUR. Cela représente une diminution de 87 mio EUR par rapport à la production record de 2019. La production apportée par les agences de Crelan a également diminué, passant de 46,2 mio EUR en 2019 à 39,2 mio EUR en 2020.

Malgré la baisse de la production, l'encours total des crédits a tout de même augmenté de 2,9%.

En revanche, les dépôts ont augmenté de 107,5 mio EUR, en augmentation de 8,1% par rapport à 2019.

Le confinement et la fermeture des magasins et des restaurants ont eu un impact évident sur les transactions par carte. Le chiffre d'affaires des transactions par carte a diminué de 19,9%. Les revenus de l'activité cartes ont atteint un peu plus de 2 mia EUR, contre plus de 2,5 mia EUR en 2019.



Résultats financiers

Le résultat d'Europabank SA (après la fusion avec eb-lease) a souffert d'une part à cause du coronavirus, mais a également été influencé positivement par le résultat de la fusion, de sorte que globalement Europabank a encore obtenu un excellent résultat. Europabank termine l'année 2020 avec un résultat de 27,5 mio EUR en IFRS (et 25,1 mio EUR en Be Gaap), compte tenu de l'ajout du résultat de la fusion de 7,5 mio EUR.

Le ratio coût/revenu pour 2020 a encore diminué et s'élève à 48,3% contre 52,6% en 2019, ce qui démontre que la banque dispose d'une structure performante et solide.

Fonctionnement opérationnel

Europabank compte 47 agences. L'effectif du personnel a légèrement augmenté de 0,6%. Fin 2020, Europabank employait 357 personnes (186 dans les agences et 171 au siège social) contre 355 en 2019.

Année après année, Europabank continue de mettre l'accent sur l'innovation et les nouvelles technologies.

En 2020, la banque a encore étendu les fonctionnalités d'eb-online, sa plateforme bancaire en ligne. Entre autres choses, les clients peuvent mettre à jour leurs données d'identité en ligne et se connecter via Itsme. Cela permet d'améliorer le service aux clients.

En 2020, Europabank a réalisé la première phase pour la signature numérique de documents. Les documents nécessaires à l'ouverture d'un compte peuvent désormais être signés numériquement avec l'eID. Les documents internes et externes avec des tiers sont désormais également signés numériquement à l'aide de l'eID ou d'Itsme.

La banque a lancé un projet pilote dans les agences, dans le cadre duquel les clients peuvent choisir de signer certains documents soit physiquement, soit numériquement. Après la signature numérique, ces clients reçoivent immédiatement les documents par courrier électronique. À l'avenir, ces documents seront également disponibles pour consultation en ligne. Le projet sera poursuivi en 2021.

En outre, les clients peuvent mettre à jour leurs données d'identité via l'eID et Itsme depuis septembre 2020.

Dans le cadre de PSD2 (Payment Services Directive 2), Europabank examine les possibilités d'agir en tant que TPP (Third Party Provider) elle-même. Une nouvelle fonction pour l'ajout dans eb-online de comptes à vue détenus par les clients dans d'autres banques belges a été ouverte aux membres du personnel dans une phase pilote. Europabank a également développé un flux générique pour l'initiation des paiements pour initier des paiements d'autres institutions financières. À cette fin, Europabank prévoit d'autres développements tels que l'intégration dans eb-online et le module de paiement électronique pour les commerçants.

L'application des différentes chartes Febelfin sur l'octroi de reports de paiement suite au coronavirus a également eu un impact sur le fonctionnement des succursales et du siège. Grâce aux investissements nécessaires, les différentes chartes Febelfin ont pu être traitées et contrôlées de manière entièrement automatique, ce qui a eu un impact positif sur le service fourni aux clients. Europabank a ainsi répondu aux demandes de report de paiement de plus de 3.000 clients suite au coronavirus.

Synergies

Les synergies commerciales, réalisées entre les différentes entités du Groupe Crelan, ont été poursuivies.

Les agences Crelan et Europabank peuvent s'adresser mutuellement leurs clients dans le domaine du leasing et des crédits logement s'il apparaît que l'offre du partenaire est mieux adaptée aux besoins et au profil du client.



**“Maman,
je veux aussi.”**

Lucie, fille de Laurie N’Kita
conseiller recrutement et sélection

Pour un job chez Crelan, c’est encore un peu tôt, Lucie !
Et attention que nos chiffres soient toujours corrects.

Europabank centralise également les opérations de paiement domestiques pour le Groupe, tandis que les agences de Crelan font la promotion des solutions de paiement par terminal ou en ligne proposées par Europabank aux clients professionnels. Ils mettent ces clients en contact avec une agence Europabank concernée.

Depuis 2007, Crelan Insurance commercialise ses produits financiers d'assurance (assurance solde restant dû et assurance solde de financement) par l'intermédiaire du réseau d'agents de Crelan. L'assurance solde de financement est également commercialisée par les agences d'Europabank.

Dans le cadre d'une politique financière de groupe, toutes les entités du Groupe Crelan sous-traitent le front-office de la gestion de leur portefeuille financier à Crelan.



02

Bilan et compte de résultat

Données comptables consolidées en IFRS

Règles d'évaluation

La norme comptable internationale 32 (IAS32) établit les principes qui déterminent d'une part, si un instrument financier émis doit être traité comme une dette ou comme des capitaux propres et d'autre part, déterminent la compensation d'actifs et de passifs financiers.

La directive IAS32.42 stipule que le montant net ne doit être comptabilisé au bilan que si l'entité:

- dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants repris. Crelan doit donc avoir un droit juridiquement exécutoire à cette compensation. Cela signifie que le droit de compensation:
 - > ne doit pas dépendre d'un événement futur;
 - > doit être juridiquement exécutoire dans chacune des circonstances suivantes:
 - pendant le déroulement normal de la transaction;

- en cas de non-paiement;
- en cas d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toutes les contreparties.

- l'intention soit de régler la dette sur une base nette, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément (IAS32.48). Crelan doit donc avoir l'intention soit d'exercer sur une base nette, soit de vendre l'actif et le passif en même temps.

Nos accords avec la London Clearing House (LCH) répondent aux critères de la norme IAS32 pour compenser les actifs et passifs financiers entre eux.

Depuis 2020, Crelan applique ce principe de compensation, ce qui entraîne les effets suivants au 31 décembre 2020.



	Actif		Passif
Actifs financiers détenus à des fins de trading	-19	Passifs financiers détenus à des fins de trading	19
Dérivés, comptabilité de couverture	-17	Dérivés, comptabilité de couverture	727
Prêts et créances	-710		
	-746		746

Bilan consolidé

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution des principaux éléments des actifs et passifs consolidés et des fonds propres consolidés entre 2019 et 2020.

> Actifs

En ce qui concerne la composition du **bilan à l'actif**, les actifs financiers restent évalués au coût amorti. Avec 82,4%, ils demeurent la principale composante de l'actif. La trésorerie et les comptes à vue auprès des banques centrales constituent la deuxième composante la plus importante avec 13,6%.

Le total bilantaire a augmenté, dans le courant de 2020 de 1,224 mia EUR. À l'actif, c'est la rubrique 'trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales' qui enregistre la plus forte progression, avec 1,237 mia EUR. Cette progression est due

d'une part au flux de fonds au passif du bilan et des titres de créance du bilan, qui ne peuvent pas intégralement être convertis en crédits, ou en hors-bilan.

La rubrique des prêts et créances à la clientèle, hors compensation des opérations de couverture, enregistre une forte augmentation de 833 mio EUR. En 2020, la production de crédits s'est élevée à 3,7 mia EUR, dont la majorité a été accordée dans le segment des particuliers.

Depuis 2019, Crelan rapporte tous les postes de l'actif de sa filiale Crelan Insurance sous une nouvelle ligne "Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées", puisque cette entreprise sera vendue en 2021 à l'assureur AXA Belgium. Cette vente s'inscrit dans le cadre de l'accord global avec le Groupe AXA sur l'achat d'AXA Banque par Crelan.

ACTIFS

(EN MIO EUR)

	31/12/20	31/12/19	Δ	%
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	3.114	1.877	1.237	65,9%
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	0	23	-23	-99,8%
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7	7	0	-2,5%
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	10	9	1	11,1%
Actifs financiers évalués au coût amorti	18.808	18.870	-62	-0,3%
Prêts et créances (y compris les contrats de location financement) aux banques	124	114	10	8,8%
Prêts et créances (y compris les contrats de location financement) aux clients	17.684	17.561	123	0,7%
Titres de créance	1.001	1.195	-194	-16,3%
Dérivés, comptabilité de couverture	3	29	-26	-89,9%
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	694	599	95	15,9%
Immobilisations corporelles	35	35	0	1,4%
Goodwill et immobilisations incorporelles	36	33	3	9,3%
Actifs d'impôts	44	44	1	1,6%
Autres actifs	15	13	2	15,6%
Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées	53	59	-6	-9,4%
Total Actifs	22.819	21.596	1.224	5,7%

> Passifs

Le **passif du bilan** est constitué à 99,0% de passifs évalués au coût amorti. La majeure partie de ce montant (93,3%) concerne les dépôts de la clientèle.

Les passifs financiers évalués au coût amorti ont augmenté de 1,840 mia EUR. D'une part, les dettes représentées par un titre et les engagements subordonnés (c'est-à-dire respectivement les bons de caisse et les obligations subordonnées) ont diminué de 325 mio EUR. Ce portefeuille est en baisse depuis un certain nombre d'années parce que les clients ne choisissent pas ces produits en raison des faibles taux d'intérêt du marché. De plus, Crelan ne dispose actuellement pas d'un programme d'émission d'obligations subordonnées.

D'autre part, les dépôts envers les établissements de crédit ont augmenté de 393 mio EUR suite à l'opération TLTRO pour 400 mio EUR et enfin les dépôts de la clientèle augmentent de 1,793 mia EUR. Le Groupe Crelan réussit à attirer des fonds supplémentaires du marché

Le poste "Dérivés, comptabilité de couverture" diminue fortement en 2020 (- 637 mio EUR) suite à une modification de présentation due au netting entre les instruments de hedging et les produits sous-jacents, voir évolution des "Prêts et créances (y compris les contrats de location financement

aux clients". Sans netting, le mouvement aurait été de +90 mio EUR.

Depuis l'exercice 2019, tout comme pour l'actif, une nouvelle ligne est apparue au passif "Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées", reprenant l'ensemble des postes du passif de Crelan Insurance en raison de la vente prévue de cette filiale.

PASSIFS
(EN MIO EUR)

	31/12/20	31/12/19	Δ	%
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1	24	-23	-94,2%
Passifs financiers évalués au coût amorti	21.292	19.452	1.840	9,5%
Dépôts	20.419	18.234	2.185	12,0%
d'établissements de crédit	417	25	393	1597,6%
d'établissements autres que de crédit	20.002	18.209	1.793	9,8%
Titres de créance, y compris les obligations	683	907	-224	-24,7%
Passifs subordonnés	77	178	-101	-56,6%
Autres passifs financiers	113	133	-20	-15,2%
Dérivés, comptabilité de couverture	46	683	-637	-93,2%
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	9	9	0	5,6%
Provisions	17	21	-5	-22,1%
Passifs d'impôts	11	7	4	50,3%
Autres passifs	106	101	4	4,2%
Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées	26	35	-9	-26,4%
Total Passifs	21.508	20.333	1.175	5,8%

> Fonds propres

Les mouvements des **fonds propres** concernent d'une part une augmentation de capital de 25 mio EUR suite à une bonne production des parts sociales en 2020. D'autre part, les réserves ont augmenté de 46 mio EUR suite à la mise en réserve du résultat de 2019, après l'affectation du dividende de 24,5 mio EUR aux coopérateurs.

Le ratio CAD passe de 21,85% à la fin de 2019 à 22,02% à la fin de 2020, tandis que le ratio TIER I passe de 21,03% à 21,72% sur la même période. Ces ratios de fonds propres sont parmi les meilleurs du marché belge.

FONDS PROPRES (EN MIO EUR)	31/12/20	31/12/19	Δ	%
Capital émis	897	872	25	2,8%
Capital libéré	897	872	25	2,8%
Capital appelé non libéré	0	0	0	0,0%
Agio	0	0	0	0,0%
Autres fonds propres	-1	0	-1	
Réserve de réévaluation: Variations de la juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais de résultats non réalisés	2	2	0	0,2%
Réserve de réévaluation: gains et pertes actuariels sur les plans de pensions	-3	-2	-1	57,6%
Réserves (y compris les résultats non distribués)	367	321	46	14,3%
Résultat de l'exercice	49	70	-21	-29,7%
Intérêts minoritaires	0	0	0	0,0%
Total des capitaux propres	1.311	1.263	48	3,8%
Total des passifs et des fonds propres	22.819	21.596	1.224	5,7%

> Résultat consolidé

Puisque Crelan Insurance sera vendue en 2021 dans le cadre du dossier d'acquisition d'AXA Banque, nous avons transféré aussi bien en 2019 qu'en 2020 l'ensemble des pertes et profits de cette entité sur une ligne séparée nommée "Profits et pertes sur actifs non courants ou groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente" ce qui a pour conséquence que les chiffres de 2019 ne sont plus répartis comme ils l'étaient dans le rapport de 2019 mais le résultat total reste quant à lui inchangé.

Les produits d'intérêts ont baissé de 12,6 mio EUR en raison de la baisse continue des revenus du portefeuille de crédit liée à l'évolution à la baisse des taux. Les charges d'intérêts ont également diminué de 5,3 mio EUR en raison de la diminution du portefeuille de bons de caisse et des taux toujours fort bas. La somme des produits et des charges d'intérêts a ainsi diminué de 7,3 mio EUR.

Au sein du résultat d'intérêt, il y a aussi une diminution des charges liées aux opérations de couverture qui est due au fait que le Groupe n'a procédé à aucune soultte de swaps en 2020, contrairement à l'exercice précédent où un coût supplémentaire de 4,5 mio EUR avait été enregistré.

La ligne 'Gains et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat' se rapporte principalement en 2020 au produit de la vente de

titres (obligations) (1,0 mio EUR), mais également aux plus-values sur private equity et participations (0,2 mio EUR) et enfin à un revenu réalisé sur la vente des dossiers de crédits dénoncés (0,8 mio EUR). Tout ceci se traduit par un produit de 2,0 mio EUR en 2020, contre 4,8 mio EUR, en 2019.

Les revenus de commissions (activité de fee business) ont connu une augmentation de 6,9 mio EUR en 2020. Cette augmentation est principalement due d'une part, à une hausse des commissions sur valeurs mobilières (5,12 mio EUR) expliquée par le fait de l'évolution des marchés ayant provoqué une vague d'achats de la part nos clients et de là, à l'augmentation des commissions de gestion de portefeuille et de conseil en investissement de 3,09 mio EUR. D'autre part, Crelan a reçu 1,21 mio EUR de revenus supplémentaires de ses partenaires assureurs en raison de l'augmentation de la production. La baisse de 1,80 mio EUR des commissions sur les opérations de paiement a atténué l'augmentation des revenus des commissions et des rétributions. Cette diminution est due au confinement durant la pandémie de coronavirus.

Les commissions versées aux agents sont en augmentation par rapport à 2019 (4,1 mio EUR). Ce mouvement résulte du nouveau barème des commissions 2020 qui a entraîné une augmentation des commissions de production et de nouvelles commissions d'accroissement d'une part ainsi qu'une diminution des commissions d'encours, d'autre part.

ÉTAT DES RÉSULTATS RÉALISÉS ET NON-RÉALISÉS

(EN MIO EUR)

ACTIVITÉS ORDINAIRES	31/12/20	31/12/19	Δ	%
Produits et charges financiers et opérationnels	312,2	316,7	-4,6	-1,4%
Produits d'intérêt	311,6	324,1	-12,6	-3,9%
Charges d'intérêt	-45,2	-50,5	5,3	-10,5%
Dividendes	0,6	1,2	-0,6	-47,5%
Produits d'honoraires et de commissions	110,6	103,7	6,9	6,6%
Charges d'honoraires et de commissions	-99,4	-95,3	-4,1	4,3%
Gains et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	2,0	4,8	-2,8	-58,4%
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (net)	-1,3	-1,5	0,2	-10,8%
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat (nets)	0,0	0,5	-0,4	-96,8%
Ajustements de la juste valeur lors de la comptabilisation des opérations de couverture	5,6	-0,9	6,5	-752,5%
Écarts de change (net)	1,0	1,0	0,0	1,4%
Gains et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente (net)	0,4	0,0	0,4	-3243,7%
Autres produits opérationnels	26,4	29,7	-3,3	-11,1%
Autres produits opérationnels nets	-0,1	-0,2	0,0	-23,1%
Charges administratives	-212,0	-219,1	7,1	-3,2%
Dépenses de personnel	-90,8	-91,7	0,9	-1,0%
Dépenses générales et administratives	-121,2	-127,4	6,1	-4,8%
Contributions aux fonds de résolution et aux systèmes de garantie des dépôts	-17,8	-16,8	-1,0	5,8%
Amortissements	-10,6	-12,0	1,3	-11,1%
Immobilisations corporelles	-6,9	-8,0	1,1	-13,7%

Immobilisations incorporelles (autres que goodwill)	-3,7	-4,0	0,2	-5,7%
Modification pertes et profits, net	-3,1	0,0	-3,1	
Provisions	4,6	9,0	-4,4	-48,7%
Dépréciations	-17,7	1,2	-19,0	-1546,2%
Dépréciations sur actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-17,7	1,2	-19,0	-1546,2%
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	0,0	0,0	0,0	0,0%
Actifs financiers évalués au coût amorti	-17,7	1,2	-19,0	-1546,2%
Dépréciations sur immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	0,0%
Goodwill négatif comptabilisé immédiatement en résultat	0,0	0,0	0,0	0,0%
Profits et pertes sur actifs non courants ou groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente	6,3	5,0	1,3	24,8%
TOTAL DES PROFITS ET PERTES D'ACTIVITES ORDINAIRES POURSUIVIES, AVANT IMPÔTS	61,8	84,1	-22,4	-26,6%
Charges fiscales (impôt sur le résultat) associées au résultat des activités ordinaires	-12,3	-13,8	1,5	-10,6%
Impôts exigibles	-10,2	-11,7	1,5	-12,6%
Impôts différés	-2,1	-2,1	0,0	0,3%
PROFIT OU PERTE (NET)	49,4	70,3	-20,9	-29,7%

Les autres produits opérationnels diminuent par rapport à 2019, parce que, cette année-là, ce poste a enregistré des produits supplémentaires liés à l'application pour la première fois de l'IFRS16 (leasing).

> Charges administratives et amortissements

Par rapport à 2019, les charges administratives ont globalement diminué de 7,1 mio EUR. Les dépenses de personnel baissent par rapport à 2019 de 0,9 mio EUR. Les frais généraux et administratifs diminuent également par rapport à 2019 de 6,1 mio EUR, principalement en raison de la diminution des coûts liés au projet de reprise (1,7 mio EUR), la diminution de coûts marketing, paiements et autres liés à la pandémie du coronavirus (3,27 mio EUR), l'activation de coûts ICT pour 5,25 mio EUR en 2020. Ce dernier point contraste avec l'année 2019 où rien n'a été activé. La hausse des taxes bancaires (1,24 mio EUR) et les coûts supplémentaires liés à l'amélioration des systèmes IT et IT- security (3,02 mio EUR) ont engendré un mouvement contraire.

Alors que les amortissements avaient augmenté en 2019 en raison de la première application de la norme IFRS16 (leasing), cet effet s'est normalisé en 2020. En conséquence, les amortissements ont diminué de 1,3 mio EUR.

Depuis 2020, une nouvelle charge de 3,1 mio EUR apparaît sous la rubrique "Modification pertes et profits, net". Cela correspond aux intérêts non perçus pour les dossiers dont le paiement a été

différé pour des revenus inférieurs à 1.700 EUR.

Le coefficient d'exploitation ou CIR (Cost Income Ratio) - à l'exclusion des coûts uniques pour le projet d'acquisition et de fusion prévu - a baissé à 73,36%, en 2020, par rapport à 73,59%, fin 2019.

> Provisions et réductions de valeur

En ce qui concerne l'évolution des provisions elle est principalement le fruit de l'utilisation comptabilisée en 2020 des provisions pour la restructuration (siège et réseau) constituées en 2016,

En 2020, nous constatons que le climat économique suite à la pandémie du coronavirus a eu un impact négatif sur les corrections de valeur pour les prêts, conduisant à une forte hausse des provisions stage 1&2. Le "niveau de Stage" consiste en une classification des dossiers de crédit en fonction du risque qu'ils représentent, le Stage 1 représentant l'encours sain, le Stage 2 les crédits dont le risque a augmenté de manière significative depuis l'octroi et le Stage 3 les crédits en défaut.

En effet, les événements liés au coronavirus ont engendré toute une série de modifications des paramètres dans le cadre des calculs réalisés dans nos systèmes. Les reports de paiements octroyés aux entreprises ont eu un impact sur les ratings des dossiers crédits et donc ont provoqué un passage de ces derniers en stage 2. De plus cette crise a également eu des effets sur l'évolution des indicateurs macro-économiques tels que le PIB qui ont engendré un impact négatif sur le calcul des provisions.

En ce qui concerne le stage 3 (dossiers en pré-contentieux et en contentieux), globalement nous constatons une tendance positive mais moindre qu'en 2019. La reprise au niveau de l'actualisation des crédits dénoncés en stage 3 a également un impact positif sur les chiffres. Dans le passé, le coût de l'actualisation de ces crédits était fixé à 15% de la valeur recouvrable. Ce coût a maintenant été ramené à 8,39%, suite à l'évolution du portefeuille crédit pris en compte et à l'évolution des taux plus bas sur les marchés; en effet, un taux de réescompte plus faible entraîne également une baisse des coûts de réescompte.

Enfin, pour Europabank, nous avons une hausse globale des provisions pour un montant de 12,5 mio EUR.

Tous ces facteurs font que nous aboutissons à l'évolution suivante:

(en mio EUR)	2020	2019	Δ	%
Évolution stages 1&2	-16,9	1,1	-18,0	1636%
Évolution stage 3	11,7	7,8	3,9	50%
Europabank	-12,5	-7,7	-4,8	62%
Total Groupe	-17,7	1,2	-19,0	-1546%

> Résultat global

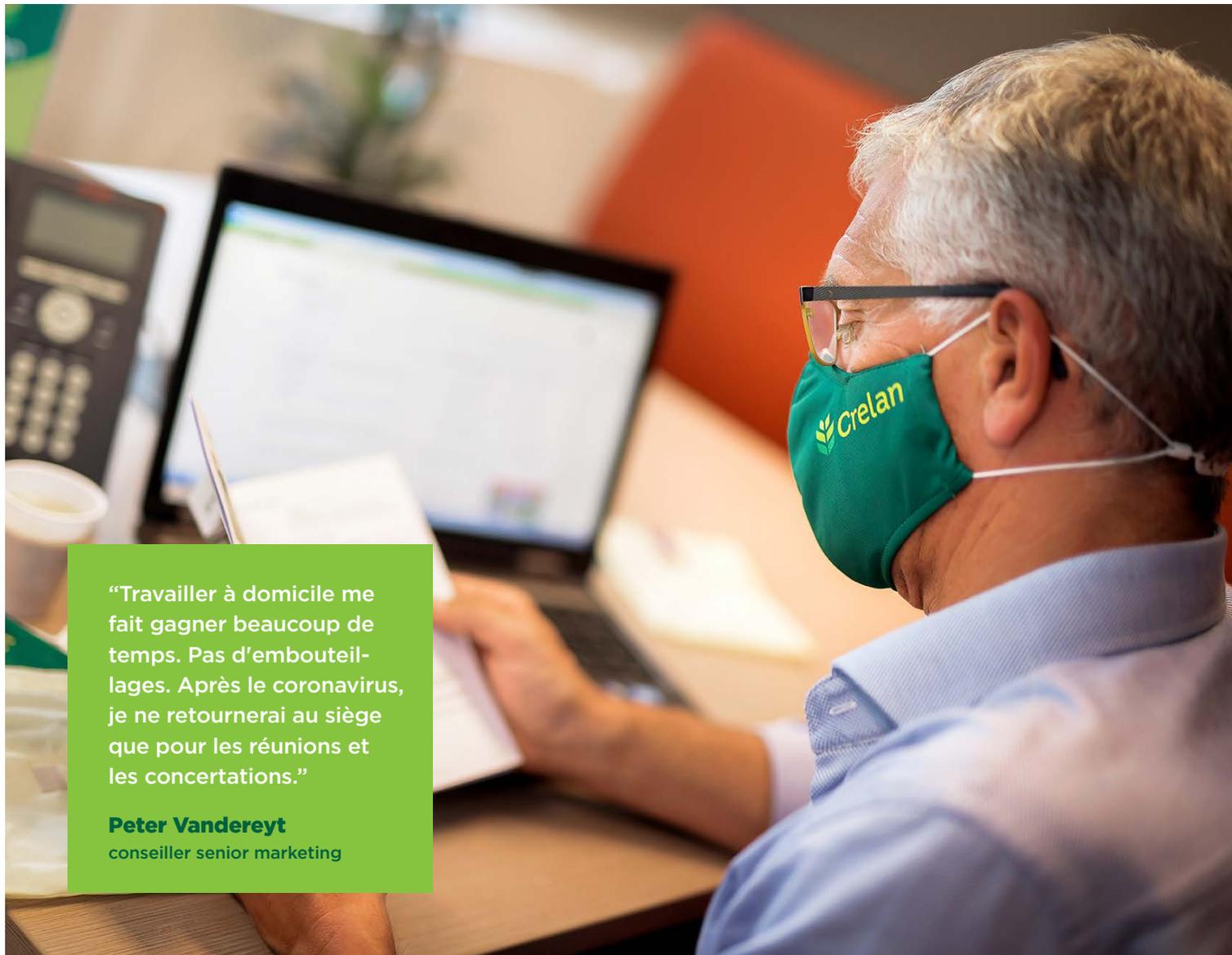
Le résultat avant impôt passe ainsi de 84,1 mio EUR à 61,8 mio EUR. Les 5 éléments suivants ont eu une grande importance:

- la diminution des revenus financiers et d'exploitation pour 4,6 mio EUR;
- la diminution des coûts administratifs pour 7,4 mio EUR;
- l'augmentation des coûts Modification pertes et profits, net pour 3,1 mio EUR;
- l'augmentation nette des provisions et dépréciations pour un montant de 23,4 mio EUR;
- l'augmentation du résultat de Crelan Insurance pour 1,3 mio EUR.

Les charges d'impôts ont fortement diminué de 1,5 mio EUR par rapport à 2020.

Le résultat net diminue ainsi de 70,3 mio EUR à 49,4 mio EUR, fin 2020.

Le rendement sur fonds propres s'élevait à 3,91%, fin 2020, par rapport à 6,02% un an plus tôt. Le rendement des actifs est passé de 0,33 % à la fin de 2019 à 0,22 % à la fin de 2020.



“Travailler à domicile me fait gagner beaucoup de temps. Pas d’embouteillages. Après le coronavirus, je ne retournerai au siège que pour les réunions et les concertations.”

Peter Vandereyt
conseiller senior marketing

> **Affectation du bénéfice des différentes entités du Groupe**

Le Conseil d’Administration de la SC CrelanCo proposera de verser un dividende de 3% aux coopérateurs pour un montant total de 26,2 mio EUR. Dans le contexte actuel des taux d’intérêt, ce dividende constitue une rémunération très attractive pour ce type de placement.

> **Événements importants survenus après la date du bilan**

La pandémie du coronavirus actuelle et les différentes mesures prises par les autorités pour faire face à cette pandémie peuvent encore avoir un impact sur les résultats et sur l’évaluation de certains

actifs et passifs, en 2021. Les conséquences possibles étaient déjà prévues en 2020, mais la situation reste extrêmement incertaine. Sur la base des faits actuellement connus, nous n’avons pas connaissance d’impacts financiers supplémentaires sur les chiffres de l’exercice 2020.

En dehors de cela, il n’y a pas d’autres événements à mentionner pour la période de rapport qui pourraient avoir un impact significatif sur les chiffres rapportés et qui sont survenus après la date du bilan et avant la date d’approbation des comptes annuels statutaires par le Conseil d’Administration (25 mars 2021).

03

Corporate governance

Conseils d'Administration et Comités de Direction

Crelan SA

> Conseil d'Administration

Le 4 mai 2020, le Conseil d'Administration de la SA Crelan a accueilli deux nouveaux membres avec la nomination d'Anne Fievez au poste d'administrateur-directeur (CIO) et de Paul Malfeyt au poste d'administrateur-directeur (CFO).

Plus tard dans l'année, l'ensemble de la structure de gouvernance du groupe Crelan a également été fondamentalement remanié, ce qui a donné:

- une structure de groupe plus simple avec des responsabilités et des pouvoirs mieux définis entre la SA Crelan et la SC CrelanCo;
- le renforcement des Conseils d'Administration dans les mois à venir avec des administrateurs ayant accumulé des années d'expérience dans les domaines de la finance, d'ICT et des risques.

Cela a entraîné les changements supplémentaires suivants au 1er octobre 2020:

- La fin des mandats de Catherine Houssa en tant qu'administrateur indépendant et de René Bernaerdt, Ann Dieleman, Xavier Gellynck, Robert Joly et Clair Ysebaert en tant qu'administrateurs non exécutifs;
- La nomination de Paul Thysens en tant qu'administrateur indépendant.

La banque souhaite exprimer sa gratitude aux administrateurs dont les mandats ont pris fin pour leur engagement de longue date et leur contribution à la croissance du Groupe Crelan.

La nouvelle structure permettra au Groupe Crelan de répondre encore mieux à l'évolution rapide de la situation du marché et aux nouveaux développements et de répondre aux attentes des régulateurs dans ce domaine.



> Conseil d'Administration de la SA Crelan (31/12/2020)

PRÉSIDENT	
Luc Versele ⁽³⁾ ⁽⁴⁾	Nommé/renouvellement mandat: 25 juin 2020
VICE- PRÉSIDENT	
Jean-Pierre Dubois ⁽³⁾ ⁽⁴⁾	Nommé/renouvellement mandat: 25 juin 2020
ADMINISTRATEURS	
Jan Annaert ⁽²⁾ ⁽³⁾ administrateur indépendant	Nommé/renouvellement mandat: 19 janvier 2017
Joris Cnockaert	Nommé/renouvellement mandat: 5 juillet 2017
Alain Diéval ⁽¹⁾ ⁽²⁾	Nommé/renouvellement mandat: 18 juin 2015
Anne Fievez	Nommée/renouvellement mandat: 4 mai 2020
Jean-Paul Grégoire	Nommé/renouvellement mandat: 25 juin 2020
Paul Malfeyt	Nommé/renouvellement mandat: 4 mai 2020
Marianne Streel	Nommée/renouvellement mandat: 18 juin 2015
Paul Thysens ⁽¹⁾ ⁽²⁾ ⁽⁴⁾ administrateur indépendant	Nommé/renouvellement mandat: 1 octobre 2020
Hendrik Vandamme	Nommé/renouvellement mandat: 23 avril 2015
Agnes Van den Berge ⁽¹⁾ ⁽³⁾ ⁽⁴⁾ administrateur indépendant	Nommée/renouvellement mandat: 3 septembre 2017
Philippe Voisin	Nommé/renouvellement mandat: 27 avril 2017

(1) Membre du Comité d'Audit

(2) Membre du Comité des Risques

(3) Membre du Comité des Rémunérations

(4) Membre du Comité de Nomination



Luc Versele



Jean-Pierre Dubois



Jan Annaert



Joris Cnockaert



Alain Déval



Anne Fievez



Jean-Paul Grégoire



Paul Malfeyt



Marianne Streel



Paul Thysens



Hendrik Vandamme



Agnes Van den Berge



Philippe Voisin

Le Conseil d'Administration de la SA Crelan s'est réuni dix fois en 2020.

Conformément à l'article 27 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et à la surveillance des établissements de crédit, un Comité des Rémunérations, un Comité des Risques, un Comité d'Audit et un Comité de Nomination soutiennent le Conseil d'Administration dans ses tâches.

La banque accorde beaucoup d'attention à ce que son Conseil d'Administration ait une composition équilibrée et une représentation adéquate de l'actionnaire coopérateur. C'est pourquoi un certain nombre de membres du Conseil d'Administration de la SC CrelanCo siègent également au Conseil d'Administration de la SA Crelan. Il s'agit, outre le président et le vice-président, des deux représentants des organisations agricoles et du conseiller externe, Alain Diéval.

Les trois administrateurs indépendants - Jan Annaert, Paul Thysens et Agnes Van den Berge - ont notamment pour tâche de garantir l'objectivité des décisions prises tant au sein du Conseil d'Administration que des comités dont ils sont membres. Ils contrôlent également le respect des règles en matière de gestion des risques, de conformité, d'éthique et de bonnes pratiques au sein de Crelan.

> La composition des comités au 31 décembre 2020

> Comité d'Audit

AGNES VAN DEN BERGE	Président - administrateur indépendant
ALAIN DIÉVAL*	Administrateur
PAUL THYSENS*	Administrateur indépendant

* à partir du 1er octobre 2020

Comme repris dans la Charte du Comité d'Audit de Groupe Crelan, les membres du comité d'audit sont en majorité indépendants au sens de l'article 7:87 du Code des sociétés et des associations. Les membres du Comité d'Audit disposent, tant de manière collective qu'individuelle, des compétences requises par la loi dans le domaine d'activités de la banque et en matière d'audit et de comptabilité.

La mission du Comité d'Audit consiste à assister le Conseil d'Administration dans sa mission de surveillance et de contrôle, notamment en ce qui concerne :

- Le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- Le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la banque ;

- Le suivi de l'audit interne et de ses activités ;
- Le suivi du contrôle légal des comptes annuels (consolidés), en ce compris le suivi des questions et recommandations formulées par le réviseur ;
- L'examen et le suivi de l'indépendance du réviseur, en particulier en ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à la banque ou à une personne avec laquelle elle a un lien étroit.

Le Comité d'Audit s'est réuni cinq fois en 2020.

Il a, entre autres, examiné l'organisation du système de contrôle interne de la Banque et les activités de l'audit interne, de la gestion des risques, de l'inspection du réseau d'agents et de Compliance, ainsi que les activités de surveillance exercées au sein des Comités d'Audit des filiales.

En outre, cinq réunions conjointes des Comités d'Audit et des risques ont été organisées en 2020.

> Comité des Risques

JAN ANNAERT*	Président - administrateur indépendant
ALAIN DIÉVAL	Administrateur
PAUL THYSENS**	Administrateur indépendant

* président à partir du 1er octobre 2020

** à partir du 1er octobre 2020

Le Comité des Risques s'est réuni cinq fois en 2020.

> Comité des Rémunérations

JAN ANNAERT*	Président - administrateur indépendant
JEAN-PIERRE DUBOIS**	Administrateur
AGNES VAN DEN BERGE**	Administrateur indépendant
LUC VERSELE**	Administrateur

* président à partir du 1er octobre 2020

** à partir du 1er octobre 2020

Le Comité des Rémunérations s'est réuni trois fois en 2020.

> Comité de Nomination

LUC VERSELE	Président
JEAN-PIERRE DUBOIS	Administrateur
PAUL THYSENS*	Administrateur indépendant
AGNES VAN DEN BERGE	Administrateur indépendant

* à partir du 1er octobre 2020

Le Comité de Nomination s'est réuni trois fois en 2020.

Le Président du Conseil d'Administration et le Président du Comité de Direction peuvent être invités aux réunions des divers comités où ils ne siègent pas.

Conformément à l'article 62 § 2 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et conformément au règlement de la Banque Nationale en la matière, la Banque est tenue de rendre publiques les fonctions externes exercées hors du Groupe Crelan par ses administrateurs et dirigeants effectifs. La Banque répond à cette exigence par le biais d'une publication sur le

site internet de Crelan (www.crelan.be).

> Composition du Conseil d'Administration de la SC CrelanCo

Suite à la modification de la structure de gouvernance du Groupe Crelan, Benoît Bayenet a pris ses fonctions d'administrateur le 30 septembre 2020.

> Conseil d'Administration de la SC CrelanCo (31/12/2020)

PRÉSIDENT	
JEAN-PIERRE DUBOIS	Nommé/renouvellement mandat: 25 juin 2020
VICE-PRÉSIDENT	
LUC VERSELE	Nommé/renouvellement mandat: 27 avril 2017
BESTUURDERS	
BENOÎT BAYENET	Nommé/renouvellement mandat: 30 septembre 2020
RENÉ BERNAERDT	Nommé/renouvellement mandat: 5 novembre 2015
ANN DIELEMAN	Nommée/renouvellement mandat: 5 novembre 2015
XAVIER GELLYNCK	Nommé/renouvellement mandat: 26 avril 2018
ROBERT JOLY	Nommé/renouvellement mandat: 25 juin 2020
MARIANNE STREEL	Nommée/renouvellement mandat: 5 novembre 2015
HENDRIK VANDAMME	Nommé/renouvellement mandat: 28 avril 2016
CLAIR YSEBAERT	Nommé/renouvellement mandat: 25 juin 2020

Le Conseil d'Administration de la SC CrelanCo s'est réuni neuf fois en 2020.



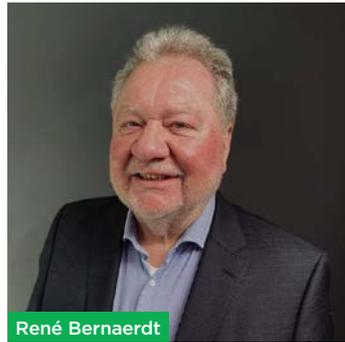
Jean-Pierre Dubois



Luc Versele



Benoît Bayenet



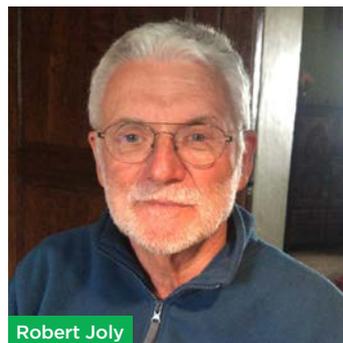
René Bernaerdt



Ann Dieleman



Xavier Gellynck



Robert Joly



Marianne Streel



Hendrik Vandamme



Clair Ysebaert

> Comité de Direction

Après la nomination d'Anne Fievez (CIO) et de Paul Malfeyt (CFO) le 4 mai 2020, le Comité de Direction était de nouveau complet, ce qui donnait l'organigramme suivant au 31 décembre 2020:



Philippe VOISIN CEO	Paul MALFEYT Administrateur- Directeur	Jean-Paul GRÉGOIRE Administrateur- Directeur	Joris CNOCKAERT Administrateur- Directeur	Anne FIEVEZ Administrateur- Directeur
Audit & Inspection Danny Wailly	Politique Financière Philip Tortelboom	Direction Commerciale Nord Stephan Leyssen	General Compliance Eugeen Dieltiens	Information Technology Wim Claeys
Secrétariat-Général & Corporate Communication Ortwin De Vliegheer	Reporting & Contrôle de gestion	Direction Commerciale Sud Philippe Sintobin	People & Talent Management Isabelle D'haeninck	
Integration Management Office Filip De Ville Isabelle D'haeninck Véronique Kislansky Kurt Volders		Politique Commerciale & Marketing Christian Steeno	Risk Management & Contrôle Permanent Wouter Van Houtte	
		Support Commercial & Front Office Applications Anouk Bongaerts	Compensation & Benefits Luc Dasnoy-Sumell	
		Crédits Patrick Vissers	Facilities & Procurement Luc Van de Voorde	
		Operations Jo Baetens		
		Crelan Insurance		

> Crelan Insurance

Depuis le 18 juin 2020, Paul Malfeyt siège au Conseil d'Administration de Crelan Insurance en tant qu'administrateur-directeur (CFO).

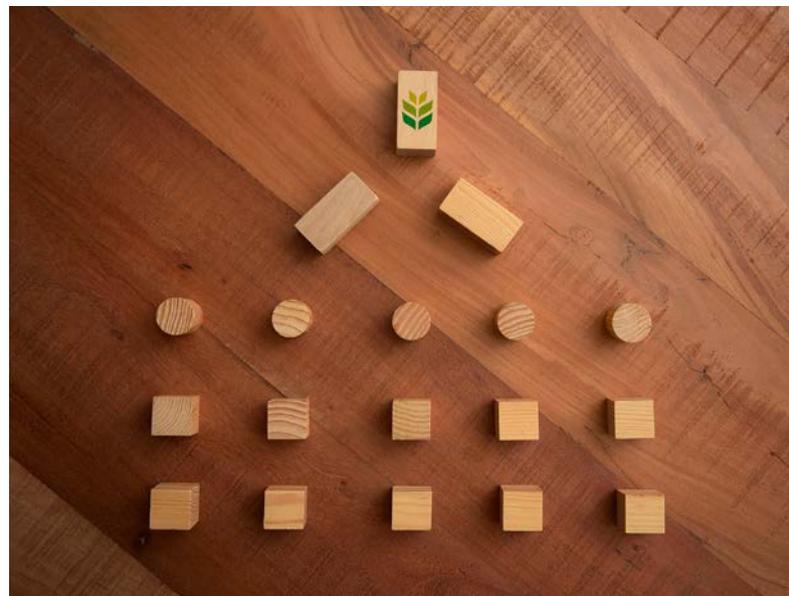
Composition du Conseil d'Administration de Crelan Insurance au 31 décembre 2020

Président	Philippe Voisin
Administrateurs	Joris Cnockaert
	Ortwin De Vliegheer
	Jean-Pierre Dubois
	Jean-Paul Grégoire
	Paul Malfeyt
	Luc Versele

Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois en 2020.

> Composition du Comité de Direction de Crelan Insurance au 31 décembre 2020

Président	Jean-Paul Grégoire (CEO)
Membres	Joris Cnockaert (CRO)
	Paul Malfeyt (CFO)



> Europabank

Le Conseil d'Administration d'Europabank a également subi quelques remaniements:

- En novembre 2020, le Conseil a fait ses adieux à Luc de Wilde qui a pris sa retraite. Cédric Ryckaert assure sa succession. Le Conseil d'Administration tient à remercier Luc De Wilde pour sa précieuse contribution.
- La modification de la structure de gouvernance de la SA Crelan a entraîné, en décembre 2020, la fin des mandats de Philippe Voisin, Jean-Pierre Dubois et Hendrik Vandamme et la nomination de Xavier Gellynck, Jean-Paul Grégoire et Clair Ysebaert pour les remplacer.
- Joris Cnockaert a été nommé Président du Conseil d'Administration en décembre 2020.

Le Conseil d'Administration est donc composé de onze membres, dont cinq représentent l'actionnaire principal, Crelan SA, quatre sont membres du Comité de Direction et deux sont administrateurs indépendants.

Composition du Conseil d'Administration d'Europabank au 31 décembre 2020

Président	Joris Cnockaert
Administrateurs	Jan Annaert (administrateur indépendant)
	Gérald Bogaert (membre du Comité de Direction)
	Marc Claus (membre du Comité de Direction)
	Xavier Gellynck
	Jean-Paul Grégoire
	Cedric Ryckaert (membre du Comité de Direction)
	Agnes Van den Berge (administrateur indépendant)
	Rudi Vanlangendyck (président du Comité de Direction)
	Luc Versele
	Clair Ysebaert

Le Conseil d'Administration s'est réuni six fois en 2020.

Les comités d'audit et des rémunérations fonctionnent sous l'autorité du Conseil d'Administration.



La composition du Comité de Direction d'Europabank au 31 décembre 2020

Président	Rudi Vanlangendyck
Membres	Gérald Bogaert
	Marc Claus
	Cedric Ryckaert

Rapport du commissaire

L'Assemblée Générale Statutaire du 25 juin 2020 a décidé de reconduire la société de réviseurs d'entreprises EY en tant que commissaire aux comptes pour une période de 3 ans. EY est représentée par Jean-François Hubin.

EY contrôle donc les comptes consolidés du Groupe Crelan.

Modifications statutaires

Les statuts de la SC CrelanCo ont été modifiés pour la dernière fois le 30 janvier 2020, en raison du changement de forme juridique de la SCRL en SC (société coopérative) et de quelques autres modifications conformes au nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

Bonne gouvernance

Conformément à la Circulaire BNB_2011_09 du 20 décembre 2011 sur l'évaluation et le contrôle interne, les dirigeants effectifs de la Banque ont évalué son système de contrôle interne et la Banque a mis en place un contrôle permanent de deuxième et de troisième ligne.

Le Rapport des dirigeants effectifs en matière de jugement du contrôle interne et le Rapport des dirigeants effectifs en matière de jugement du contrôle interne sur les services et activités de placement sont basés, à partir de 2016, sur la cartographie détaillée des risques des processus de la Banque.

La Banque a transmis les Rapports susmentionnés, en janvier 2020, à la Banque Nationale de Belgique après que les Conseils d'Administration les aient approuvés.

Selon la Circulaire BNB_2018_28 / Orientations de l'ABE du 26 septembre 2017 sur la gouvernance (EBA/GL/2017), le Mémoire de Bonne Gouvernance doit être évalué annuellement pour sa conformité et doit être adapté en cas de changements significatifs affectant la structure politique et l'organisation de l'institution financière.

Le Conseil d'Administration du 17 décembre 2020 a approuvé la version modifiée du Mémoire de Bonne Gouvernance, qui a ensuite été transmis à la Banque Nationale de Belgique.

Politique de rémunération

Le Conseil d'Administration a délégué un certain nombre de membres à un Comité des Rémunérations afin de faire des recommandations au Conseil d'Administration. Les propositions du Comité comprennent la rémunération des administrateurs exécutifs et non exécutifs de la banque et de ses succursales, ainsi que la rémunération des personnes chargées des fonctions de contrôle indépendantes, sans préjudice des compétences de l'assemblée générale.

En formulant ses recommandations, le Comité des Rémunérations tient compte à la fois des intérêts à long terme des actionnaires, des investisseurs et des autres parties prenantes de la banque, ainsi que de l'intérêt général.

Le Comité des Rémunérations est constitué de manière à pouvoir exercer un jugement sain et indépendant sur la politique de rémunération et ses incitations en termes de gestion des risques, d'exigences de fonds propres et de liquidité.

La politique de rémunération a été approuvée par le Conseil d'Administration le 17 décembre 2020, sur avis du Comité des Rémunérations.

La rémunération des membres du Comité de Direction est composée d'une rémunération de base fixe et d'une composante variable. Pour la composante variable, le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations, propose annuellement un montant basé sur des

critères quantitatifs et qualitatifs. Cette composante variable ne peut dépasser 30% de la rémunération fixe de base, sauf exception spécifique accordée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations.

Les indemnités de licenciement sont calculées sur la base de la rémunération de base, à l'exclusion de la composante variable, et sont limitées à un maximum de 18 mois de rémunération. En cas d'acquisition ou de fusion, cette rémunération peut être plus élevée. Si la rémunération est supérieure à 12 mois ou supérieure à 18 mois sur avis motivé du Comité des Rémunérations, l'assemblée générale doit donner son accord préalable.

Les administrateurs non exécutifs ont droit à une rémunération annuelle fixe, versée par mensualités. Cette rémunération couvre tous les frais, y compris les frais de déplacement, et son niveau dépend du rôle des administrateurs non exécutifs dans les différents comités spécialisés.

Les administrateurs non exécutifs ont décidé, dans le contexte de la crise du coronavirus, de réduire leur rémunération mensuelle de 10% pour la période allant de mai à décembre 2020. Crelan a utilisé cette somme pour acheter des masques buccaux réutilisables. Chaque collaborateur a reçu un paquet de dix masques buccaux pour lui et sa famille. L'achat au Cambodge était également lié à une initiative socialement durable, sur laquelle de plus amples informations sont disponibles dans le rapport de durabilité 2020 de Crelan.

La Banque a payé les rémunérations suivantes en 2020:

Total des rémunérations (mio EUR)	Rémunération	
	fixe	variable
Administrateurs de Crelan SA	2,85	0,23
Administrateurs du Groupe Crelan	4,22	0,51

Le Comité des Risques procède, chaque année, à des contrôles indépendants de la politique de rémunération et en rend compte au Conseil d'Administration. En outre, l'Audit Interne et Compliance veillent également annuellement à l'application correcte de cette politique de rémunération.

Évaluation de la gouvernance

Dans le cadre des obligations en matière de gouvernance pour les institutions financières, y compris les exigences 'fit & proper' pour les administrateurs, le Comité de Nomination a, conformément à l'article 31 §2 de la Loi du 25 avril 2014 relative au statut et à la surveillance des établissements de crédit, évalué la structure, de la taille, de la composition et des prestations du Conseil d'Administration et de ses comités.

Pour cet exercice d'évaluation, la Banque a fait appel à l'expertise indépendante de Deloitte. L'enquête était basée sur des questionnaires écrits

et des entretiens individuels et visait à:

- Définir les attentes des administrateurs quant au rôle et au fonctionnement du Conseil d'Administration et des comités;
- Inventorier les compétences et l'expertise des profils de gouvernance présents;
- Identifier les pratiques de gouvernance au sein du Conseil d'Administration;
- Suivre la mise en place des recommandations de l'évaluation précédente.

Sur la base des résultats de cet exercice, le Comité de Nomination a pu évaluer si toutes les connaissances, compétences, diversité et expérience sont présentes et équilibrées et a fait des recommandations au Conseil d'Administration concernant d'éventuels changements.

Bas, lui aussi, a besoin de temps
en temps d'attention et d'une
petite gâterie... Ou sa maman ?

Stine De Roeck

conseiller junior
Recrutement & Sélection



04

Crelan, une banque en évolution

Initiatives envers les clients

'Ensemble pour une autre banque'

Le slogan 'Ensemble pour une autre banque', qui résume avec force l'identité coopérative de la banque occupait, en 2020 également, une place centrale dans nos communications aux clients. Pour présenter ses produits et services, Crelan a utilisé divers canaux.

Ainsi, le site internet a de nouveau été utilisé intensivement pour la communication de notre marque et de nos produits. Cela s'est traduit par un accroissement significatif des investissements dans divers canaux de marketing et de communication numériques. Nous avons ainsi fait la promotion de notre offre de placement en automne. Après le succès de la campagne Wake Up de 2019, le thème, cette année, était 'Dormez sur vos deux oreilles. Nous veillons sur votre argent'. Par le biais de bulletins d'information, des blogs et des médias sociaux, la banque souligne l'importance de l'entretien de placement et des conseils judicieux.

Les messages numériques se sont également concentrés sur la notoriété et l'image. Crelan a



souvent utilisé des images et des messages ludiques sur les médias sociaux, donnant le rôle principal à des sportifs de renommée, sponsorisés par la banque. En 2020, la chaîne de télévision interne Crelan a encore été développée. Grâce à ce canal de publicité numérique dans les agences, nos agents informent les clients de tout ce qui se passe chez Crelan.

Dans les médias traditionnels, Crelan a communiqué au travers de campagnes radio sur les thèmes du logement et des placements. Les différents spots de ces campagnes ont mis en évidence la valeur ajoutée qu'offre le conseil personnel d'un agent Crelan lors de la prise d'une décision aussi importante par le client. Crelan est également toujours présente dans le paysage audiovisuel public flamand en tant que sponsor de plusieurs programmes à succès.

En Wallonie, la populaire Foire agricole de Libramont, à laquelle Crelan est toujours présente en tant que sponsor principal, n'a pas été organisée en 2020 en raison de la crise du coronavirus.

Une offre de produits élargie grâce à des partenariats

> Partenariats pour les assurances vie et non-vie

Depuis octobre 2018, les agents Crelan sont en mesure de proposer à leurs clients la gamme d'assurances vie large et qualitative d'Allianz. La banque et Allianz ont signé un accord de collaboration à cette fin.

En 2020, la production vie via les agences de Crelan a atteint près de 210 mio EUR, dont une petite part encore chez Fidea.

La collaboration avec Fidea pour les assurances vie et non-vie s'est achevée fin de 2020. Depuis janvier 2021, les agents de Crelan peuvent utiliser le très complet et efficace package d'assurances non-vie d'AXA Belgium.

Grâce à ces accords de collaboration, Crelan peut offrir à ses clients, en plus de ses produits bancaires, une gamme complète d'assurances provenant de partenaires de renommée mondiale.

> Partenariats pour les placements bancaires

Crelan a également poursuivi sa collaboration avec Econopolis Wealth Management, la société de gestion de Geert Noels. Cette collaboration comprend à la fois les compartiments de la SICAV Crelan Fund, dont Econopolis Wealth Management gère le portefeuille d'investissement, et les compartiments de la SICAV de droit luxembourgeois EconoPolis Funds.

Crelan a également poursuivi son étroite collaboration avec Amundi. La banque commercialise une vaste sélection de fonds d'Amundi et de ses filiales.

Au sein de la SICAV Crelan Invest, dont Amundi est responsable de la gestion du portefeuille d'investissement, nos 3 fonds profilés (Conservative,





Balanced et Dynamic) ont atteint la barre de 400 mio EUR moins de trois ans après leur lancement. Ce sont des fonds qui investissent dans une vaste gamme d'actifs diversifiés et qui sont gérés selon une approche du risque en ligne avec les différents profils des investisseurs. Ils adhèrent également à une approche durable et éthique.

Dans le domaine des produits structurés, Crelan collabore avec un certain nombre de partenaires privilégiés: BNP Paribas, Crédit Suisse, Société Générale, Natixis, Goldman Sachs et CACIB.

En ce qui concerne l'épargne-pension fiscalisée, Crelan distribue trois fonds d'épargne-pension (Crelan Pension Sustainable Fund Stability, Balanced et Growth) qui agissent comme feeder des fonds d'épargne-pension de BNP Paribas. En novembre 2019, ce fonds avait reçu le label "Towards sustainability".

Un partenariat avec Crédit Agricole Luxembourg existe pour l'activité de Private Banking.

> De l'attention pour les placements durables

Pour les clients, la durabilité est de plus en plus importante, y compris pour les produits dans lesquels ils investissent. Le terme 'durabilité' pouvant souvent être interprété de différentes manières, la fédération faïtière des banques, Febelfin, a élaboré une norme de qualité pour les produits financiers durables. Les produits qui répondent à cette norme, et qui sont de préférence encore plus

ambitieux, reçoivent un label de durabilité. Grâce à ce label, les consommateurs peuvent être sûrs que le produit répond à un certain nombre d'exigences de qualité et que leur argent va à des entreprises qui sont également réellement engagées dans la durabilité.

En tant que banque coopérative belge, Crelan a également le souci de la durabilité et veut répondre à la demande croissante des clients pour des investissements socialement responsables.

Les fonds suivants de la gamme Crelan ont déjà reçu le label de durabilité Febelfin dans la période 2019 jusqu'en 2020:

- CRELAN FUND ECONOFUTURE
- CRELAN FUND ECONOSTOCKS
- CRELAN FUND SUSTAINABLE
- CRELAN INVEST BALANCED
- CRELAN INVEST DYNAMIC
- KBI INSTITUTIONAL WATER FUND
- CRELAN PENSION FUND STABILITY
- CRELAN PENSION FUND BALANCED
- CRELAN PENSION FUND GROWTH
- AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY CONSERVATIVE
- AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY GREEN IMPACT
- AMUNDI FUNDS GLOBAL ECOLOGY ESG
- FIRST EAGLE AMUNDI SUSTAINABLE VALUE FUND
- CPR INVEST EDUCATION
- CPR INVEST FOOD FOR GENERATIONS

Crelan a l'intention d'élargir encore cette offre à l'avenir. Ainsi, cette année, la banque va demander le label pour le fonds profilé défensif CRELAN INVEST CONSERVATIVE.

En outre, Crelan a également lancé un nombre de Notes avec un indice d'actions « sustainable » durable comme valeur sous-jacente.

Plus de 500 agences au service du client

Au 31 décembre 2020, Crelan comptait 502 agences réparties sur l'ensemble du territoire belge, soit une diminution de 34 agences par rapport à fin 2019.

Dans le cadre de l'optimisation continue du réseau d'agences, 25 fusions et/ou acquisitions ont eu lieu. L'agence existante a été conservée, tandis que les connaissances et les compétences ont été combinées pour étendre le service aux clients.

En plus de la rénovation et du réaménagement d'agences existantes, un tout nouveau point de vente a ouvert ses portes à Laakdal et Crelan a nommé 10 nouveaux agents.

Environ la moitié des agences sont équipées d'un ou plusieurs terminaux de selfbanking, généralement dotés de fonctionnalités étendues.

À l'exception de l'agence du siège social à Bruxelles, tous les points de vente de Crelan SA sont gérés par des agents indépendants qui

connaissent bien le marché local et sont proches du client.

La proximité, l'approche personnelle et la continuité qu'offrent nos agents sont les atouts qui font que Crelan se distingue sur le marché. Outre les canaux numériques et les contacts avec des call centers, de nombreux clients considèrent toujours qu'il est important de pouvoir compter sur les conseils personnels d'un conseiller local de confiance qui connaît bien leur situation. Malgré la diminution du nombre d'agences, Crelan continue d'attacher une grande importance à une bonne présence locale.

Accessible et disponible, aussi pendant la crise du coronavirus

La crise du coronavirus a eu un impact majeur sur la vie sociale, mais Crelan a continué à jouer son rôle en tant que prestataire de services essentiels. Grâce à l'enthousiasme et à la flexibilité de nos collaborateurs d'agence, les portes de nos agences sont restées ouvertes aux clients, sous réserve des mesures de protection appropriées. Pendant les périodes de confinement général, Crelan est passée au conseil sur rendez-vous.

Cette approche a porté ses fruits car, malgré les circonstances difficiles, Crelan a réalisé de solides résultats de production dans pratiquement tous les domaines, a accueilli de nouveaux clients et a gagné des parts de marché.



Des centres de compétences pour le conseil aux entrepreneurs

Crelan veut se distinguer grâce aux services bancaires de conseil. C'est pourquoi la banque accorde une grande attention à la formation de conseillers compétents et aussi proches que possible du client. Crelan veut également être une référence dans le domaine des services de conseil pour les clients professionnels - les entrepreneurs de l'agriculture, de l'horticulture et du secteur alimentaire d'une part, et les indépendants, les professions libérales et les PME locales d'autre part. Pour ce faire, Crelan travaille avec des centres de compétences spécialisés. Il s'agit d'agents qui, en plus de conseiller les clients particuliers, ont également acquis un grand savoir-faire dans l'assistance aux clients professionnels et sont donc les mieux placés pour les conseiller.

Les centres de compétences sont visibles grâce un label appliqué en vitrine extérieure.

Ils coopèrent également avec les agences de leur voisinage ne disposant pas de ces connaissances. Dans ce cas, par exemple, les clients professionnels peuvent continuer à compter sur leur agence de confiance pour les services de base, tandis qu'ils peuvent se tourner vers le centre de compétences pour des conseils spécialisés. En fonction des besoins du client, l'agence prendra contact avec le centre de compétences le plus proche.

Le modèle commercial des agents indépendants proches du client offre encore une marge de

croissance considérable, également dans le segment de la clientèle professionnelle.

Crelan continue donc à investir dans les connaissances et les compétences des collaborateurs par le biais de la formation, avec l'intention d'augmenter encore le nombre de centres de compétences.

> Un nouvel outil de conseil pour les investisseurs

Afin de pouvoir encore mieux assumer le rôle de conseiller en placement, Crelan a préparé la mise en service d'un nouvel outil de placement en 2020. CWM (Crelan Wealth Management), comme cet outil est appelé, sera mis en œuvre au printemps 2021.

> Élargissement de l'offre numérique

En 2020, Crelan a continué à investir dans l'expansion de ses services numériques et elle a réalisé un premier projet dans le cadre de 'l'open banking':

- **L'accès à myCrelan et Crelan Mobile est désormais possible sans compte à vue**

Les clients sans compte à vue Crelan peuvent désormais ouvrir un abonnement à myCrelan et activer Crelan Mobile. Cela rend le suivi des comptes, des placements et des crédits beaucoup plus efficaces pour eux, tout comme l'activation des extraits de compte numériques ou la réception des documents fiscaux pour l'épargne-pension et les crédits logement.



- **Gestion des limites**

Depuis le mois de juillet, les clients de Crelan peuvent fixer leurs propres limites quotidiennes pour les virements via myCrelan. Toutefois, la banque conseille à ses clients d'être prudents et de ne jamais partager des informations personnelles secrètes telles que les codes d'accès et de validation des transactions dans le cadre du phishing.

- **Mise à jour des données client**

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, les banques doivent tenir à jour les données de leurs clients et demander des données supplémentaires. En mettant ce questionnaire à disposition via myCrelan, les clients n'ont pas besoin de se rendre à leur agence Crelan pour cela.

- **Fonctionnalités supplémentaires dans Crelan Mobile**

Les virements au-delà de la limite sont désormais possibles grâce à l'ajout d'une authentification "step up" via le digipass. En outre, il

est désormais possible de saisir des virements non SEPA, de gérer le fichier du bénéficiaire, de consulter les certificats fiscaux et les relevés de dépenses des cartes de crédit et de demander le PDF d'une transaction. Comme l'application mobile peut également être utilisée sur une tablette et que l'application tablette séparée n'était pratiquement plus utilisée, Crelan l'a arrêtée.

- **Open Banking, ajout de comptes externes à myCrelan et à l'application mobile**

Dans le cadre de la PSD2 (Payment Services Directive 2), Crelan veut agir en tant que TPP (Third Party Provider). La banque a fait un premier pas dans cette direction en offrant à ses clients la possibilité d'ajouter à myCrelan et à Crelan Mobile des comptes à vue détenus dans d'autres banques belges. Ils peuvent alors utiliser l'application de Crelan pour suivre les soldes, l'historique des transactions et les détails des transactions de ces comptes. Dans la prochaine phase, prévue pour 2021, il sera également possible pour les clients d'effectuer des transferts avec ces comptes via l'application de Crelan.

Initiatives envers le personnel

Au 31 décembre 2020, le Groupe Crelan compte 1.110 membres du personnel, dont 739 travaillent pour Crelan, 14 pour Crelan Insurance et 357 pour Europabank.

À côté de ce personnel salarié réparti dans les différentes entités du Groupe, 1.624 collaborateurs travaillent dans le réseau d'agents de Crelan SA avec le statut d'agent délégué ou d'employé salarié d'un agent délégué. En conséquence, le nombre total de collaborateurs pour le Groupe Crelan s'élève à 2.734.

Vous trouverez de plus amples informations sur la composition et la diversité du personnel de Crelan dans le rapport de durabilité de la banque.

Accueil des nouveaux collègues par voie numérique

Bien que l'effectif ait globalement diminué, principalement en raison du non-remplacement des collaborateurs partis à la pension, Crelan a également embauché 29 nouveaux employés en 2020. Au total, la banque a pourvu 41 postes vacants, dont près de 30% via la mobilité interne.

Dans ce domaine également, la crise du coronavirus a posé de nombreux défis, car l'ensemble de la procédure de recrutement, suivie par l'accueil et le démarrage proprement dit, s'est fait exclusivement par voie numérique.

Les talent partners ont travaillé en étroite collaboration avec les responsables concernés et les collègues des nouveaux arrivants pour leur fournir un bon cadre et les aider à trouver leur chemin dans leur nouvel emploi.

Un nouveau groupe de 3 young graduates a commencé à travailler chez Crelan, à l'automne. Au cours des 2 prochaines années, ces collaborateurs suivront un trajet spécifique au cours duquel ils exploreront différents défis et spécialisations dans les domaines des RH et de l'informatique.

Top Employer: cinq fois d'affilée

En 2020, Crelan a une fois de plus pu se prévaloir du titre de Top Employer. C'était la cinquième année consécutive que le Top Employer Institute décernait cette reconnaissance à Crelan et que la banque réussissait l'enquête approfondie précédant ce titre.



En tant que banque coopérative, Crelan veut prendre soin de ses collaborateurs en leur offrant un environnement de travail agréable, un bon coaching et un potentiel de croissance. L'enquête annuelle de Top Employer examine en détail le fonctionnement et la politique de notre personnel et les compare à un point de référence. De cette façon, la banque sait quels sont ses points forts, où elle peut encore s'améliorer et elle se remet constamment en question.

Une enquête auprès des nouveaux collègues a montré que 35% d'entre eux savaient que Crelan possédait le titre de Top Employer et que cet élément avait exercé une influence positive pour postuler auprès de la banque.

L'apprentissage numérique prend de l'importance

La crise du coronavirus a également entraîné un revirement dans l'offre de formation.

En 2020, 90% des formations destinées aux collègues du siège étaient dispensées par le biais de l'apprentissage en ligne et de webinaires.

Crelan a proposé des trajets en blended learning pour les collègues débutants, et des sessions en ligne ont également été introduites dans l'offre de formation pour les collaborateurs d'agence.

Pour les collaborateurs du siège, Crelan a organisé 73 différentes formations maison. Pour les

collaborateurs du réseau d'agences, la banque a offert 36 programmes de formation supplémentaires en plus des programmes de démarrage traditionnels en matière de banque, de placement et de crédit.

Des trajets de formations spécifiques, tels qu'un trajet de leadership, une formation pour les young professionals et un trajet d'apprentissage pour les conseillers client débutants dans les agences ont complété l'offre régulière.

Enfin, Crelan a également mis à la disposition de ses collaborateurs les nouvelles plateformes d'apprentissage en ligne LinkedIn Learning et Secure Code Warrior. Vers la fin de l'année, Crelan a préparé l'introduction de GoodHabitz. À partir de janvier 2021, cette nouvelle plate-forme offrira des formations dans des domaines très variés, tels que la formation linguistique, le travail d'équipe, les compétences de communication, la gestion du stress, le brainstorming, la gestion de projets... L'offre est axée sur le développement personnel et offre aux collaborateurs la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences à leur propre rythme.

Des fonctions plus claires

Grâce à un nouveau modèle de fonction - qui combine les descriptions de fonctions détaillées existantes dans un modèle plus générique - Crelan souhaite apporter plus de clarté et de visibilité sur les possibilités d'évolution au sein de la banque. De



cette manière, la banque veut encourager la mobilité interne et l'employabilité durable. En 2020, le projet a été développé au niveau du contenu (nouvelles descriptions de fonctions, pondérations, allocations) et du plan de communication en collaboration avec les partenaires sociaux. Le cadre des fonctions sera effectivement déployé et appliqué dans les systèmes au début de 2021.

Flex Income Plan

En mai 2020, Crelan a lancé le Flex Income Plan. Ce plan cafétéria donne aux collaborateurs l'opportunité de convertir, sur une base volontaire, jusqu'à la moitié de leur prime de fin d'année en un ou plusieurs avantages en matière de mobilité, de remboursement de l'épargne-pension individuelle et d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Ce plan donne aux collaborateurs une plus grande liberté dans la composition de leur enveloppe salariale individuelle. Par le biais d'enquêtes régulières sur les constatations des collaborateurs, Crelan souhaite étendre davantage ce système.

Renouvellement de la convention collective de travail pour les titres-repas

En décembre, la banque a prolongé la convention collective de travail à durée déterminée sur l'octroi des chèques-repas.

The corona way by Crelan: health & service

À partir du mois de mars, tout le système social a été bouleversé et tout le monde a dû s'adapter à un mode de vie et de travail sans précédent, avec beaucoup de restrictions.

Deux principes ont toujours été au centre de l'approche de Crelan face à la crise: d'une part, protéger la santé et le bien-être de ses collaborateurs, agents, clients et fournisseurs et, d'autre part, continuer à fournir à ses clients, en tant que prestataire de services essentiels, le service de haute qualité auquel ils ont droit.

Avant même que le télétravail ne devienne obligatoire, Crelan avait déjà pris l'initiative de donner à tous les collaborateurs du siège social la confiance nécessaire pour travailler entièrement à domicile. Cela a créé une organisation logistique étendue, mais l'initiative a été appréciée par les collègues. Ainsi, ils pouvaient travailler à distance en toute sécurité et s'occuper également des jeunes enfants, au besoin.

Le télétravail a ainsi pris le dessus en 2020, mais en dehors des périodes de confinement, Crelan a également offert à ses collaborateurs la possibilité de travailler sur une base volontaire au siège social selon un système de deux équipes, alternant entre une semaine de travail à domicile et une semaine de travail au siège.

Au siège et dans les agences, Crelan a évidemment pris toutes les mesures de sécurité telles qu'une distance de 1,5 m, des masques buccaux, du gel, des écrans et un nettoyage adapté.

Pour faciliter le travail à domicile, Crelan a pris des mesures d'accompagnement telles que la mise à disposition de matériel, une ligne d'assistance psychosociale auprès de notre service de prévention externe Securex, des conseils en matière d'ergonomie... En outre, la possibilité a été offerte d'acheter une chaise de bureau par le biais d'un achat groupé à un prix avantageux.

À l'aide d'un sondage numérique, la banque a également sondé le sentiment et l'opinion de son personnel sur la manière de faire face à la crise sanitaire.

À travers diverses initiatives telles que des infovidéos, un concours photos, l'envoi d'un paquet de masques buccaux réutilisables pour la famille, des apéros en ligne, un panier de fête le 31 décembre et une réunion numérique pour le Nouvel An, la banque a voulu soutenir l'esprit de groupe et le moral des équipes.

Certaines initiatives générales ont également vu le jour en matière de bien-être au travail, telles que des cours de formation sur la gestion du stress et la détection proactive des signes d'épuisement, ainsi que l'introduction du programme Care@Crelan, qui se concentre sur l'accueil et le soutien des collaborateurs absents de longue durée.

New way of working

La crise du coronavirus nous a appris à travailler différemment: à distance et de manière numérique. Crelan souhaite tirer profit des expériences positives de cette nouvelle façon de travailler et a donc lancé le projet "New Way of Working". En consultation avec les partenaires sociaux, le projet déterminera comment nous travaillerons après le coronavirus.

L'accent est mis sur une plus grande autonomie concernant le lieu de travail, la manière dont un collaborateur organise son travail et en rapport avec les choix de mobilité durable. Une attention particulière sera accordée à la performance et à une forte collaboration. Pour soutenir et faciliter cette nouvelle façon de travailler, la banque investira dans la formation à des styles de leadership appropriés, dans la gestion de la performance, dans l'ergonomie et l'aménagement appropriés du siège social, et dans des applications informatiques modernes.

Développements informatiques et projets en cours de développement

40 grands et 150 plus petits projets

40 grands projets et 150 projets plus petits étaient au menu IT, en 2020. Il s'agissait à la fois de projets internes et de missions externalisées que les équipes des services informatiques ont contrôlés et coordonnés.



Quelques-unes des réalisations majeures furent:

- L'introduction de fonctionnalités supplémentaires aux chaînes numériques Crelan Mobile et myCrelan (plus d'informations à ce sujet sont disponibles sous le point 'Extension de l'offre numérique', à la page 69);
- L'implémentation technique de l'application Comarch dans le cadre du nouvel outil Wealth Management de Crelan, prévu pour 2021;
- L'ajout de fonctionnalités supplémentaires à l'application de crédit Creops, permettant d'accorder des crédits sans compte Crelan mandaté et rendant la gestion des frais et des revenus plus efficace.

Un environnement bancaire sûr

Dans le cadre de l'attention continue pour un environnement bancaire sûr, Crelan a également réalisé quelques investissements importants en 2020, notamment:

- Renforcement de la sécurité contre les attaques dites DDOS (Distributed Denial Of Service). Ces attaques visent à déstabiliser les applications;
- Renforcement de la protection des applications business internes, la dite De-Militarized Zone (DMZ), par la rénovation des composants du réseau du centre de données;

- L'introduction d'une nouvelle plateforme pour les canaux numériques myCrelan et Crelan Mobile. Outre une protection supplémentaire contre les interférences indésirables, cette plateforme offre une plus grande échelle et des facilités de cloud supplémentaires;
- L'activation des dernières versions des logiciels pour tous les systèmes de gestion de bases de données critiques et pour les applications critiques de l'entreprise.

Enfin, dans le cadre du New Way of Working, un projet a également été lancé qui mettra en place un système de contrôle et de gestion centralisé pour tous les appareils se connectant au réseau Crelan en 2021.

Projets logistiques

Dans le contexte de l'infrastructure logistique, 2020 a été une année très chargée.

En raison de la pandémie du COVID-19 et des mesures de sécurité prises, la capacité de télétravail a dû être augmentée de façon exponentielle en peu de temps. Heureusement, le travail à domicile était déjà courant dans la banque, mais le passage au télétravail à 100% a néanmoins demandé beaucoup d'efforts.

Dans le cadre du projet New Way of Working, par lequel Crelan veut préparer le lieu de travail de l'avenir, les collègues de l'informatique ont fait les premiers pas et préparations logistiques, à l'automne.



La première réalisation est prévue pour le début de 2021, avec le remplacement des postes Thin Client par des ordinateurs portables. Dorénavant, chaque membre du personnel travaillera avec un ordinateur portable, aux sièges et à son domicile.

La même action est prévue pour les collaborateurs d'agence au cours du second semestre 2021, et celle-ci sera accompagnée du déploiement complet d'un nouveau réseau WAN (Wide Area Network) qui en augmentera fortement la capacité afin de permettre d'étendre l'organisation de vidéoconférences.

Préparation du projet AXA

Dans l'agenda chargé des collaborateurs de l'informatique, une grande attention a également été accordée à la poursuite des préparatifs du rachat d'AXA Banque.

L'accent a été mis sur la définition du futur paysage informatique pour la banque fusionnée, la planification de la migration et de l'intégration des données et l'estimation de la charge de travail et des budgets nécessaires. À cette fin, Crelan a également recruté plusieurs nouveaux collègues informaticiens possédant des connaissances spécifiques.

La gestion du portefeuille

La politique financière et la politique d'investissement du portefeuille obligataire du Groupe Crelan

est basée sur la sécurité et la sûreté.

Pour la politique financière, les risques de taux d'intérêt, d'option et de liquidité sont mesurés dans le cadre de divers scénarios de stress simulés. Le cadre des limites imposées et approuvées garantit qu'en aucun cas la rentabilité et la solvabilité ne puissent être compromises.

La politique d'investissement dans le portefeuille obligataire n'a pas changé en 2020. Le portefeuille fait partie du tampon d'actifs très liquides pour couvrir les périodes futures de stress de liquidité. En effet, les obligations sont facilement mobilisables en les utilisant comme garantie dans les prêts interbancaires.

En 2020, Crelan en a profité pour participer au programme TLTRO3 de la BCE, qui consistait à attirer des liquidités à court terme à -1%, sous réserve toutefois d'une production suffisante de crédits.

En raison de taux d'intérêt relativement bas en 2020 et pour soutenir ses clients pendant la crise du coronavirus, la banque a choisi d'utiliser l'excédent de liquidités dans le portefeuille de crédits plutôt que dans le portefeuille obligataire. Les durées moyennes de production des crédits sont considérablement plus longues que les durées des engagements commerciaux, avec le risque d'érosion de la marge d'intérêt en cas d'évolution importante des taux d'intérêt. C'est pourquoi Crelan a régulièrement recours à la couverture par des swaps de taux d'intérêt.



Alice est assez grande pour jouer dehors, afin que papa Hans puisse donner libre cours à sa créativité.

Alice, fille de Hans Aelbrecht
photographe - designer

05

Crelan, une banque sûre

Au sein de la banque, différents départements sont responsables de la gestion des risques. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des activités les plus importantes pour garantir que Crelan est et reste une banque sûre.

Gestion générale des risques

Le Risk Management se concentre sur différentes spécialisations:

- Identification, mesure, surveillance et contrôle des risques crédit, financiers, opérationnels et de la sécurité IT
- Émission d'avis sur tous les grands dossiers de crédit
- Développement et validation des modèles internes utilisés dans le cadre de l'IRB (approche Internal Rating Based) et d'IFRS 9.
- Préparation, coordination et validation des rapports réglementaires tels que le RACI (Rapport Annuel Contrôles Internes), l'ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process), l'ILAAP (Internal Liquidity Adequacy Assessment Process), le Recovery Plan, le rapport du troisième pilier...

La banque a créé différents comités de risques internes pour organiser au mieux la gestion des risques. Ces comités de risque contrôlent les risques crédit, financiers, opérationnels (y compris les contrôles permanents) et informatiques, ainsi que les risques liés aux entités.

La banque a également mis en place un Risk Appetite Framework qui tient compte d'un certain nombre d'indicateurs clés pour la solvabilité, la liquidité, la rentabilité et d'autres paramètres du portefeuille crédit. Le respect des limites est contrôlé au moins une fois par trimestre.

La crise du coronavirus a exigé une grande attention de la part de Risk Management. Périodiquement, l'équipe a dressé un état des lieux des influences de la pandémie sur les différents risques (risque de crédit, de liquidité et opérationnel). Sur la base de ces conclusions, la banque a pris les mesures nécessaires pour gérer ces risques de manière adéquate.

Risque de crédit

La maîtrise du risque de crédit reste basée sur la politique en matière de crédit, d'une part, et sur un système de séparation des pouvoirs dans l'activité crédits, d'autre part. Divers comités suivent ainsi «l'appétence pour le risque».

Les compétences en matière d'octroi de crédits sont réparties entre le Comité de Direction et le Comité des Engagements Crédits et ce, selon les différents niveaux d'encours crédit et de rating des clients. Il existe, par ailleurs, une délégation de compétences au sein du département crédits.

Le Comité de Surveillance crédits est compétent pour la gestion de l'encours crédit, notamment pour les crédits sur la 'liste des crédits sous surveillance'.

Le Comité des Provisions Crédits est compétent pour placer des clients sous statut de 'défaut qualitatif', fixer et adapter des réductions de valeur, dénoncer des crédits et amortir des créances.

Les limites en matière de crédit sont actualisées tous les ans dans le cadre du risque de crédit global de la Banque et sont approuvées par le Comité des Risques et le Conseil d'Administration.

Le risque de crédit est géré à l'aide de modèles de rating qui attribuent un score à chaque client ayant un crédit. Le rating du client est crucial pour les décisions en matière d'octroi et de gestion des crédits. La performance de ceux-ci est suivie régulièrement et les résultats sont validés et approuvés par un comité spécifique, à savoir le Comeri.

Pour chaque dossier relevant de la compétence du Comité des Engagements Crédits et/ou du Comité de Direction, un conseil indépendant du Risk Management est indispensable.

Risque de taux, de liquidité et de marché

Depuis 2013, les risques financiers de toutes les entités bancaires sont suivis via un système centralisé. La structure du Groupe est de cette façon renforcée par le biais du suivi financier des risques et toutes les filiales sont intégrées opérationnellement dans la politique financière et le suivi des risques du Groupe. Pour Crelan Insurance, seul le risque de contrepartie est intégré dans le suivi au niveau du Groupe.

Les indicateurs de risque les plus importants sont:

- la Value at Risk globale, un modèle développé par le département Risk Management Finance, pour tous les risques financiers aussi bien dans des conditions normales que dans des conditions de stress
- un gap taux fixe reverse cumulatif pour le risque de taux
- les limites LGD (Loss Given Default) pour le risque de contrepartie et le risque-pays
- des ratios pour le risque de liquidité (LCR)

Le département ALM est responsable du suivi du risque de taux, du risque d'option et du risque de liquidité au sein de la Banque. Le développement des modèles servant à l'identification, à l'analyse, à la surveillance et au rapportage de ces risques au sein de la Banque est réalisé par ce département.

Le Risk Management joue le rôle de validateur de ces modèles.

Aussi bien le gap de taux fixe interne que le rapportage réglementaire du risque de taux sont contrôlés par le Risk Management.

Le risque de taux d'intérêt est couvert par des instruments financiers tels que des swaps d'intérêt, des caps et des swaptions.

La responsabilité de la gestion et du rapportage des risques financiers, ainsi que le contrôle des limites applicables se trouvent, en première instance, auprès des différents domaines eux-mêmes. Risk Management est responsable du contrôle en deuxième ligne de ces limites financières en validant de manière indépendante les données communiquées par l'ALM et la Politique Financière. De cette façon, Crelan veut exclure les erreurs dans les rapports destinés aux autorités de régulation, au Comité financier, au Comité de Direction et au Conseil d'Administration.

Risques opérationnels

Un mécanisme d'avertissement existe pour dépisiter les incidents opérationnels importants. L'équipe Operational Risk Management met également en place des indicateurs-clés pour examiner dans quelle mesure les processus sont sensibles au risque et pour surveiller la qualité des rapports d'incidents par les différentes directions.

Au niveau fonctionnel, le Risk Management peut

compter sur un réseau d'une trentaine de correspondants-risques, ayant pour tâche de signaler les incidents opérationnels liés à leurs processus et qui y sont sensibilisés.

Les systèmes de contrôle sont basés, entre autres, sur une cartographie détaillée des risques (Entreprise Risk Management) avec pour objectif:

- De décrire les processus sous forme de flowcharts ;
- D'identifier les risques inhérents et les contrôles existants ;
- D'identifier les risques résiduels ;
- D'élaborer des mesures correctives appropriées pour les risques identifiés.

Les risques de Sécurité IT

Le secteur financier est actuellement souvent la cible d'attaques contre les barrières de sécurité qu'il a mises en place. En tant qu'entreprise, il est important de surveiller en permanence et d'adapter le fonctionnement et l'organisation de manière adéquate aux risques.

La banque a divisé ses activités de sécurité en deux niveaux, une première ligne qui se concentre sur le suivi opérationnel et une seconde ligne qui se concentre sur la description des risques, l'élaboration des politiques et la réalisation de contrôles.

Pour faire face à ces risques croissants, la banque

a établi une feuille de route visant à renforcer davantage les aspects liés à la sensibilisation interne, aux techniques de piratage et de phishing...

Dans le cadre d'un programme d'amélioration continue avec des mesures et un suivi accrus, l'infrastructure de la banque a été davantage sécurisée. Divers projets relatifs à cette sécurité interne ont été réalisés. Ce programme est également axé sur les services électroniques à la clientèle et sur la sensibilisation des clients à la sécurité bancaire. En 2020, le service Compliance, par exemple, a de nouveau consacré beaucoup d'attention à la sensibilisation au phishing, à la fraude et à la protection de la vie privée.

Les accords que nous avons conclus avec les fournisseurs sur la sécurité, entre autres, de la protection des données à caractère personnel et des activités externalisées ont été renforcés et strictement contrôlés.

Ces éléments font bien entendu l'objet d'un contrôle répété des première et deuxième lignes de défense.

Enfin, Crelan a investi dans la préparation de la future infrastructure et organisation de la banque en vue de l'acquisition et de l'intégration d'AXA Banque. Bien entendu, ces projets incluent dès le départ une sécurité tournée vers l'avenir.

Recovery Plan

Crelan a élaboré un premier plan de redressement

(recovery plan) selon les recommandations des autorités de contrôle.

Sur base des orientations de l'ABE, la banque a développé plusieurs indicateurs de risque dans les domaines de la solvabilité, de la liquidité et de la rentabilité. Pour chaque indicateur, des seuils d'alerte et un seuil critique de rétablissement ont été définis, de sorte qu'en cas de dépassement, des options de rétablissement puissent être enclenchées.

La banque a développé pour ce faire cinq scénarios: crise de liquidités, hausse des taux d'intérêt, crise des crédits, crise (systémique) générale suite à un incident opérationnel et un scénario spécifique lié à l'entité Europabank.

Pour chacun de ces cinq scénarios, quatre options de rétablissement possibles ont été identifiées, qui peuvent être mises en œuvre rapidement et, si nécessaire, simultanément.

Dans chacun de ces cas, les options de rétablissement poursuivies permettent au Groupe de sortir de la zone de danger.

IFRS 9

Dans le cadre de l'implémentation de la nouvelle norme comptable IFRS 9, le Risk Management a introduit les nouvelles exigences, en ce qui concerne la modélisation des paramètres de risque.

ICAAP / ILAAP

Ces rapports ont pour but de vérifier si la banque dispose de fonds propres et de liquidités suffisants, ce qui est le cas.

Les fonds propres de la banque lui permettent, en effet, de supporter tous les risques découlant de ses activités, et sa position de liquidité est nettement supérieure aux minima légaux et lui permet de faire face aux scénarios de stress.

Lors de l'évaluation des exigences de fonds propres, la qualité et la pertinence des modèles internes jouent un rôle important. La solvabilité dépend à la fois du montant des fonds propres et de la qualité (plus ou moins risquée) des actifs. Le niveau de risque est donc principalement basé sur la pondération du risque attribuée aux différents actifs. Cette pondération des risques est à son tour principalement le résultat des prédictions de défaut et de pertes potentielles faites par les modèles internes (IRB).

Le dispositif IRB est périodiquement examiné et validé par Crelan et l'organisme de réglementation.

La qualité de nos modèles et les risques qui en découlent montrent que la banque développe une approche très prudente du risque, grâce à laquelle nous avons un ratio de solvabilité CET1 largement supérieur à 21% fin 2020.

Qualité des données

La banque a lancé un projet d'envergure visant à améliorer significativement la qualité des données utilisées dans ses processus opérationnels ainsi que dans le reporting interne, externe et réglementaire.

Ce projet s'occupe de la gouvernance et de l'élaboration efficace, d'une part, et se concentre sur les données du portefeuille crédit afin de renforcer les processus de données, d'autre part.

Compliance

Moins de fraude aux paiements

Les fraudeurs ont également adapté leurs méthodes de travail à la nouvelle réalité de la crise du coronavirus et ont davantage utilisé le téléphone pour tenter de tromper les consommateurs à la maison. Dans ce contexte, la coupole bancaire, Febelfin, a mené une enquête de sensibilisation sur les mules financières à l'automne.



Normalement, Crelan vous envoie des e-mails uniquement pendant les jours ouvrables.

En 2020, les clients de Crelan ont été nettement mieux épargnés des dommages liés au phishing que l'année précédente. La sensibilisation continue et les mesures de prévention élaborées se sont avérées utiles à cet égard. Cependant, nous devons rester vigilants car les types de fraude changent constamment et les fraudeurs sont très déterminés dans leurs tentatives de tromper des clients.

Actualisation des données clients

En 2020, la loi de transposition de la cinquième directive européenne sur la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme est entrée en vigueur. Cette loi a conduit, entre autres, à une délimitation plus précise du groupe de clients ayant le statut de personnes politiquement exposées et à des modalités adaptées de consultation du registre des bénéficiaires effectifs des personnes morales et autres entités juridiques.

Dans l'approche de la lutte contre le blanchiment de capitaux, l'accent était mis en 2020 sur la mise à jour des données clients. L'objectif était de parvenir à une classification des risques plus précise et à un contrôle plus dense des opérations de paiement.

Lors de cette mise à jour, l'exactitude des données personnelles (adresse, numéro de téléphone...) est vérifiée et des informations supplémentaires sont obtenues sur la nature et l'objectif de la relation client et sur le schéma de transaction attendu.

Ce processus de mise à jour pour tous les clients a commencé au second semestre de 2020 et se poursuivra en 2021.

Protection des données

En 2020, les travaux se sont poursuivis sur des projets informatiques qui visent à renforcer encore la conformité du traitement des données avec les lignes directrices sur la protection de la vie privée et atténuent les risques d'atteinte à la vie privée.

La banque n'a signalé aucun problème significatif dans le domaine de la protection de la vie privée.

Le coronavirus a provoqué l'inquiétude chez certains clients

Au début de la première période de confinement, à partir de la mi-mars, un certain nombre de clients ont souhaité retirer d'importants avoirs en espèces. Les conseils dissuasifs n'ont pas réussi à convaincre plusieurs clients – principalement des personnes âgées – de garder leur fonds en compte tout au long de cette crise. Quelques mois plus tard, cependant, nous avons vu la majorité des retraits en espèces revenir. Peut-être parce qu'il est apparu clairement que la crise du coronavirus n'a pas exercé de pression sur le système financier.

Audit interne

La mission générale et les valeurs de l'Audit Interne sont décrites dans la Charte de l'Audit. Les rôles et responsabilités repris dans la Charte de l'Audit et dans la Charte du Comité d'Audit sont en concordance avec la loi relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.

L'Audit Interne fournit, au Conseil d'Administration, via le Comité d'Audit, et au Comité de Direction, d'une façon indépendante, une assurance raisonnable au sujet de la qualité et de l'efficacité des contrôles internes, de la gestion des risques, des systèmes et processus de bonne gouvernance de la banque.

Le rayon d'action de l'Audit Interne comprend l'ensemble du Groupe. Au sein du Groupe, la méthodologie en matière d'audit et le rapportage au Comité d'Audit ont été uniformisés.

Pour Europabank, les activités d'audit sont confiées entièrement à un service d'audit spécifique.

Dans le contexte d'une approche 'Risk Based Auditing', l'Audit Interne a aussi mis à jour, en 2019, "l'Univers Audit", suite aux nouvelles réglementations et aux activités nouvelles ou modifiées.

Les missions de l'Audit Interne, en 2020, portaient sur différents domaines parmi lesquels les modèles de crédit IRB, Compliance, les Crédits, l'IT...

L'Audit Interne assure également le suivi des

mesures correctives. L'état d'avancement des recommandations fait l'objet d'un suivi et d'un rapportage périodiques, tant au Comité de Direction qu'au Conseil d'Administration par l'intermédiaire du Comité d'Audit.

Inspection du Réseau

La direction Inspection contrôle le bon fonctionnement de agences indépendantes en collectant des informations à différents niveaux. Cette information lui permet de contrôler si la gestion de l'agence a lieu selon les exigences de la Banque.

D'une part, une équipe d'inspecteurs effectue des contrôles sur place, en agence, où a lieu une inspection globale inopinée de différents thèmes: précision de la trésorerie existante, exhaustivité de l'administration de l'agence, traitement des documents comptables, respect de la législation en matière de compliance et autre, traitement des dossiers crédits...

De plus, les inspecteurs visitent aussi les agences dans le cadre de contrôles de caisses, de contrôles de coffres-forts et du respect des dispositions législatives.

Il existe, d'autre part, au siège, un système de contrôle périodique de base où les opérations de trésorerie des agences sont contrôlées. L'approche structurée et la surveillance fréquente permettent de percevoir et de traiter rapidement les signaux perçus.

L'équipe de l'agence Gurdebeke - Van Hal à Tielt a organisé la vente de masques buccaux et a fait don des recettes à la fondation 'Me to you' qui lutte contre la leucémie.

M. Vindevogel de «Me to you» avec Carine et Ilse de l'agence.



À côté des contrôles de caisse dans les agences, des enquêtes de prévention de la fraude et des contrôles de la santé financière des agents sont effectués. Ces contrôles portent sur des questions très spécifiques comme le screening préalable de candidats agents et des candidats collaborateurs d'agence, le traitement des plaintes dans lesquelles intervient un agent ou un collaborateur d'agence, les confirmations de soldes, les contrôles après hold-up...

En plus, l'Inspection est responsable de la préparation, la mise à jour et la coordination de la Charte de Crelan, décrivant les principaux accords entre la Banque et les agences indépendantes. La Charte sert de référence importante pour arriver à une collaboration correcte entre l'agent et la Banque, de sorte que les dispositions légales et réglementaires soient respectées d'une part, et que, d'autre part, les clients soient servis correctement et efficacement.

La fréquence des contrôles et la nature des enquêtes et inspections sont dirigées à partir du modèle de qualité de l'Inspection. Les résultats des enquêtes fournissent un score de risque - divisé en cinq catégories de low à high risk - qui est attribué à chaque agence sur base de trois éléments:

la précision administrative et comptable, la santé financière et les violations de la Charte de Crelan.

La crise du COVID-19 a fortement influencé les visites d'inspection en 2020, qui ont été complétées par des contrôles supplémentaires à distance.

Le COK (Comité pour le suivi du modèle de qualité) suit, en première instance, les constatations des différents contrôles et détermine quelles actions correctives sont précisément nécessaires en réaction aux éventuels feux clignotants. Le COK traite en plus les plaintes lorsque l'implication de l'agent est mise en question et discute de toute anomalie identifiée par une autre direction, afin de décider de l'action appropriée à prendre envers l'agent.

En cas de dépassement de pouvoir ou lorsque les constatations concernent plusieurs domaines, le COK renvoie le dossier au BAC (Comité d'intermédiation et conseil), qui dispose d'un plus grand pouvoir de décision. Le BAC est composé de deux membres du Comité de Direction et de représentants de Compliance, de la Direction Commerciale, des Affaires Juridiques et de l'Inspection. Les résultats des discussions au comité BAC sont rapportés au Comité de Direction et au Comité d'Audit.

06

Crelan, une banque socialement engagée et durable

Un fonctionnement durable chez Crelan

La durabilité est devenue un automatisme

La durabilité est dans les gènes de Crelan. En raison de notre stratégie, de notre domaine d'activité et de notre taille limitée, notre fonctionnement est par définition déjà relativement durable.

Crelan est un acteur national qui se concentre sur les tâches essentielles de banquier, à savoir la conversion des fonds qui lui sont confiés par les épargnants et les investisseurs en crédits pour les familles et les entrepreneurs privés belges. En d'autres termes, Crelan ne tire pas de revenus de transactions spéculatives, mais soutient pleinement les initiatives locales de ses clients.

En tant que banque coopérative, Crelan n'est pas cotée en bourse. Comme toute entreprise, nous voulons nous développer et créer de la valeur ajoutée, mais nous pouvons le faire à notre propre rythme. Les décisions sont toujours prises dans une perspective à long terme et à partir d'une attitude prudente afin de préserver les intérêts de la

banque, de ses collaborateurs, de ses clients et de ses actionnaires coopérateurs.

La durabilité en pratique

Crelan s'efforce d'adopter une approche pragmatique de l'aspect de la durabilité en accordant une attention continue à la transition vers un mode de vie respectueux du climat.

Crelan traduit ce principe en une attention concrète pour:

- une durabilité continue de sa gamme de produits et de services;
- un service et des conseils honnêtes, compétents et personnalisés pour ses clients;
- une rémunération correcte pour ses actionnaires coopérateurs;
- un environnement de travail agréable et motivant pour ses collaborateurs;
- des investissements écologiques dans ses bâtiments et services facilitaires;
- le sponsoring de plusieurs champions talentueux



et la formation de jeunes athlètes en cyclo-cross, basket-ball et athlétisme;

- une contribution à la société dans laquelle elle est active par le biais de la Crelan Foundation;
- une participation au capital et un prêt à Incofin, un fonds spécialisé dans la microfinance dans les pays du tiers monde.

Pour des informations plus concrètes sur notre fonctionnement durable, nous invitons le lecteur à consulter notre rapport annuel de durabilité. Ces rapports peuvent être consultés sur le site internet de Crelan.

Sponsoring sportif

Crelan considère le sport comme un élément important d'un mode de vie sain et équilibré et comme un facteur de cohésion sociale rapprochant les gens. Le fair-play et l'esprit d'équipe sont des valeurs admirables que Crelan est heureux de soutenir.

Crelan est depuis longtemps active en tant que sponsor de plusieurs disciplines sportives. La banque choisit consciemment des disciplines où il y a une grande interaction entre les athlètes et les supporters. Les athlètes sponsorisés sont impliqués professionnellement dans leur discipline, visent des résultats et sont en même temps proches de leurs supporters. Ce sont des valeurs auxquelles Crelan s'identifie parfaitement.

Basket-ball

Crelan sur le parquet avec les Belgian Cats et les Belgian Lions !

Depuis mai 2019, Crelan soutient notre fierté nationale en basket-ball: les Belgian Cats et les Belgian Lions. En collaboration avec la Fédération Belge de Basket-ball, Crelan veut continuer à contribuer à construire le succès des Cats & Lions. Crelan investit également dans l'avenir et est le seul sponsor principal des Young Belgian Cats & Lions (U20) et de l'équipe nationale 3x3, la nouvelle version populaire 'street' du basketball classique. Le soutien professionnel des jeunes talents belges est ici d'une importance cruciale. Ces initiatives soulignent l'engagement à long terme de Crelan envers le basket-ball belge.



Cyclo-cross

Crelan est active en tant que sponsor dans le cyclisme depuis 2000, initialement sous le nom de Crédit Agricole. La philosophie a toujours été de donner aux jeunes talents du cyclisme belge la possibilité de se développer et d'être entourés dans leur équipe par quelques valeurs établies.

Crelan sponsorise désormais aussi la multiple championne de Belgique et du monde, Sanne Cant.

En septembre 2019, Crelan a annoncé devenir le sponsor principal de l'équipe féminine de cyclo-cross IKO-Crelan, avec la multiple championne belge et du monde, Sanne Cant, comme chef d'équipe. Outre le soutien à l'équipe Dames Elite, la banque s'engage également dans le programme de formation des équipes de jeunes U17 et U19, afin d'offrir aux jeunes talents belges du cyclo-cross toutes les chances pour leur avenir.

“Un bureau à domicile n’est peut-être pas un bureau rangé, mais en période de coronavirus, il est quand même important d’avoir son propre endroit à la maison pour travailler.”

Sandy De Leus
IT service manager



Athlétisme

Depuis 2011, Crelan est le partenaire fidèle de la famille Borlée, qui figure parmi les leaders mondiaux du 400m et du 4x400m. En tant qu’ambassadeurs de la marque Crelan, Kevin, Jonathan et Dylan sont restés extrêmement accessibles et

ouverts envers leurs supporters, même s’ils sont au sommet de l’athlétisme international depuis 10 ans. Et c’est justement ce que Crelan juge si important, à savoir fournir un service passionné et professionnel à ses clients dans une relation de confiance personnalisée.



07

Remerciements

En tant que fournisseur de services essentiels, il était important que nous restions disponibles pour nos clients et que nous puissions les recevoir en toute sécurité. Le conseil d'administration a suivi de près et soutenu les actions et les investissements nécessaires pour y parvenir, notamment le passage rapide à des périodes de télétravail à 100% par les collègues des sièges.

La solidarité peut faire une différence encore plus grande dans ces périodes. C'est pourquoi le conseil d'administration se réjouit également de l'excellent résultat de la Crelan Foundation* en 2020. Coïncidence ou non, 21 des 34 initiatives soutenues en 2020 étaient consacrées à la "santé".

Dans le même contexte, les membres non exécutifs des Conseils d'Administration ont jugé important de céder 10 % de leur rémunération annuelle au cours de cette année difficile et d'utiliser cette somme pour acheter des masques buccaux réutilisables pour les collaborateurs et leurs familles.

Le fait que Crelan soit encore en mesure de présenter de bons résultats dans ces circonstances n'est pas seulement le résultat d'une politique bien pensée, mais aussi des efforts et du dévouement de nos collaborateurs et de la confiance que nous accordent nos clients et nos actionnaires coopérateurs.

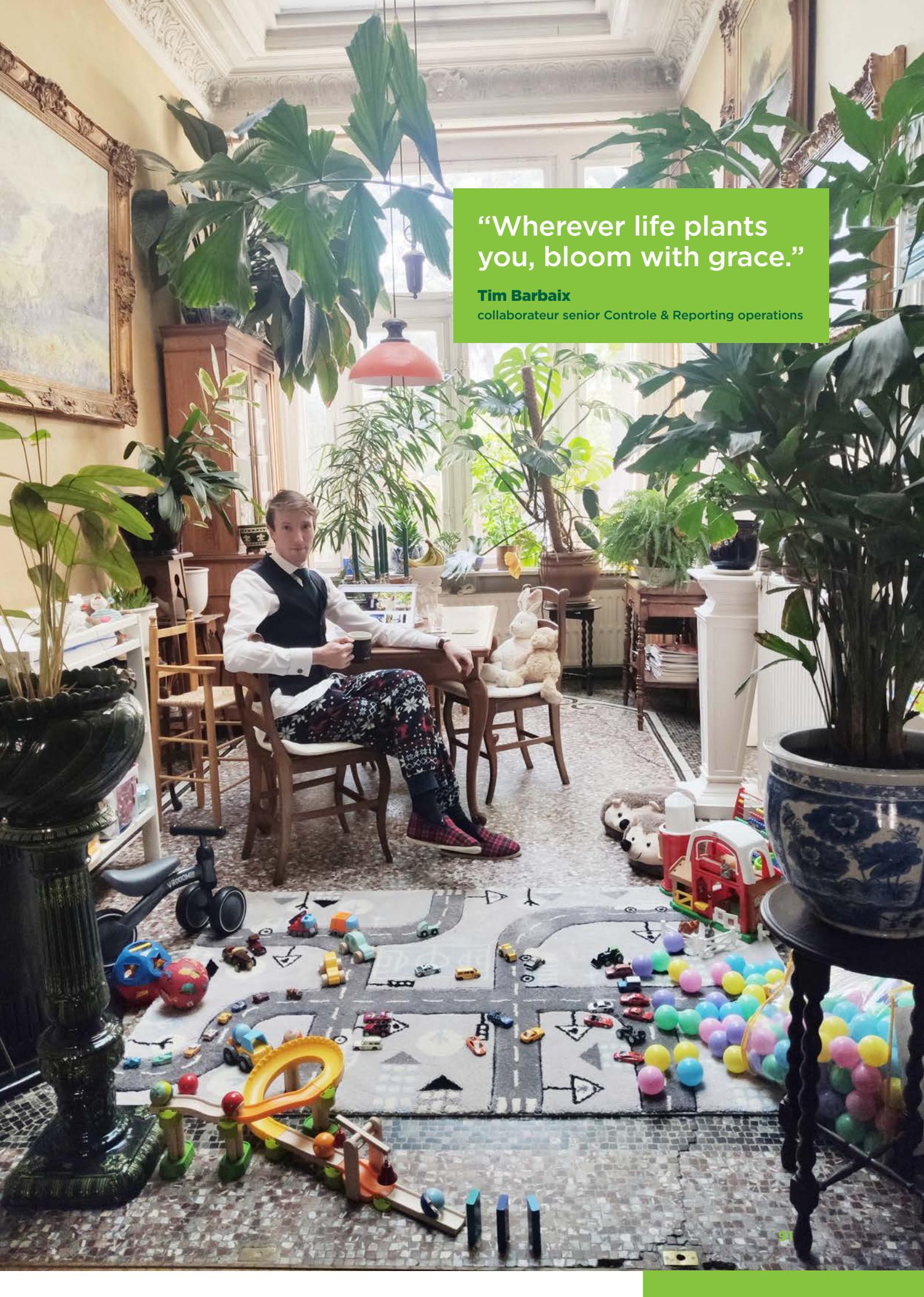
Au nom de tous les membres du Conseil d'Administration de la SC CrelanCo et de la SA Crelan, nous tenons à vous en remercier.

En 2021, nous souhaitons à tous la fin du coronavirus et un nouveau calendrier avec de nombreuses rencontres chaleureuses.

Luc Versele
Président du Conseil d'Administration
SA Crelan

Jean-Pierre Dubois
Président du Conseil d'Administration
SC CrelanCo

* De plus amples informations sur les initiatives de la Crelan Foundation sont disponibles dans le rapport 2020 sur la durabilité de Crelan et sur le site www.crelan.be.

A man with short brown hair, wearing a white shirt, a dark vest, and patterned trousers, sits at a wooden dining table. He is holding a dark mug. The room is filled with numerous large green plants in various pots. In the foreground, a large rug with a road pattern is covered with many colorful toys, including toy cars, a toy train, and colorful balls. A large potted plant in a blue and white patterned pot is on the right. The room has a classic, ornate interior with a chandelier and framed pictures on the walls.

“Wherever life plants
you, bloom with grace.”

Tim Barbaix

collaborateur senior Controle & Reporting operations





Le rapport annuel du Groupe Crelan est édité en français et en néerlandais. Il peut être consulté sur www.crelan.be. Il est réalisé par la Direction Secrétariat Général et Corporate Communication du Groupe Crelan.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à: Ortwijn De Vlieghe, Secrétaire-Général et directeur Corporate Communication, general.office@crelan.be.



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Groupe Crelan pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Groupe Crelan (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »). Ce rapport inclut notre opinion sur l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Consolidés », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 25 juin 2020, conformément à la proposition de l'organe de gestion émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Consolidés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Consolidés durant 4 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés de Groupe Crelan, comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les annexes, dont le total l'état de la situation financière consolidé s'élève à € 22.819.214.516 et dont l'état du résultat global consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 49.405.954.

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Informations Financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne (« IFRS ») et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISAs »). Les responsabilités qui

nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Consolidés de la période en cours.

Les points clés de l'audit ont été traités dans le contexte de notre audit des Comptes Consolidés pris dans leur ensemble aux fins de l'élaboration de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Risque de crédit lié au portefeuille de prêts

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2020, le portefeuille de prêts du Groupe Crelan représente € 17.952.199.198 (valeur brute, mesurée au coût amorti) et les réductions de valeur correspondantes s'élèvent à € 144.514.384.

Les réductions de valeur représentent la meilleure estimation du Groupe des pertes de crédit attendues, à la date de clôture. Elles sont calculées sur la base du risque de défaut sur différents horizons temporels, selon que le risque de crédit de l'emprunteur a augmenté de manière significative ou non depuis l'octroi du crédit:

- ▶ la réduction de valeur pour les expositions dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière significative (expositions dites "de stade 1") est basée sur des pertes de crédit attendues sur une période de 12 mois;
- ▶ la réduction de valeur pour les expositions ayant subi une augmentation significative du risque de crédit (expositions dites "de stade 2" et "stade 3") est basée sur les pertes de crédit attendues sur toute la durée de vie du crédit.

Les calculs de pertes de crédit attendues sont des estimations, pondérées en fonction de la probabilité, de la valeur actuelle des pertes pécuniaires, pour lesquelles il est fait usage de modèles, des scénarios sont appliqués, et il est tenu compte d'une part des pertes historiques, et d'autre part d'informations prospectives. Les inputs pour ces modèles sont notamment basés sur les pourcentages de pertes historiques, sur les conditions des crédits et sur les projections de flux de trésorerie, un jugement étant appliqué afin de déterminer les hypothèses utilisées pour calculer les réductions de valeur.

Les principaux domaines de jugement dans ce processus sont les suivants :

- ▶ les critères utilisés pour identifier les expositions présentant une augmentation significative du risque de crédit (et le «stade» correspondant)

- ▶ les hypothèses utilisées dans le modèle de perte de crédit attendue, telles que la situation financière de l'emprunteur (et sa probabilité de défaut correspondante) et la perte qui serait subie en cas de défaut (qui dépend elle-même de la valeur recouvrable attendue de la garantie, le cas échéant)
- ▶ la prise en compte d'informations prospectives
- ▶ Les ajustements manuels appliqués lorsque des paramètres ou des calculs basés sur ceux-ci ne sont pas considérés par la direction comme étant représentatifs du risque ou des conditions actuelles du portefeuille.

Les crédits et les réductions de valeur correspondantes étant significatifs pour le bilan et le résultat consolidés du Groupe, et étant donné le degré de jugement impliqué et l'incertitude y-relative quant à l'estimation des réductions de valeur, nous considérons qu'il s'agit là d'un point clé de l'audit.

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- ▶ Nous avons évalué et testé la conception et l'efficacité des contrôles au niveau de l'octroi du crédit, du processus de gestion du risque de crédit (y compris l'évaluation périodique des crédits, le suivi de la solvabilité des emprunteurs au moyen d'indicateurs tels que les dépassements d'échéance et les concessions accordées (« forbearance »), et la détermination du rating), du flux d'informations entre les systèmes source et le calculateur des pertes de crédit attendues, ainsi que le développement et le monitoring des modèles (en particulier, le processus de validation indépendante) ;
- ▶ Nous avons comparé l'inventaire des crédits sur lesquels les pertes de crédit attendues ont été calculées avec les emprunts inclus dans les comptes consolidés ;

- ▶ Pour les modèles de pertes de crédit attendues, nous avons fait appel à nos spécialistes pour évaluer le caractère approprié de la méthodologie de modélisation (à la lumière des exigences des normes IFRS).
- ▶ Pour les réductions de valeur sur crédits déterminées sur une base individuelle, nous avons sélectionné un échantillon de crédits et procédé à un examen détaillé des dossiers de crédit. Nous avons évalué si le Groupe
 - ▶ a appliqué sa politique en matière de risque de crédit ;
 - ▶ a correctement estimé la qualité et le « stade » du crédit, en particulier, et si une attention suffisante a été portée aux secteurs les plus touchés par la crise Covid-19 tels que les secteurs horeca, des voyages et de l'événementiel ; et
 - ▶ a correctement estimé la recouvrabilité du prêt et la réduction de valeur.
- ▶ Pour évaluer le caractère raisonnable des informations prospectives incorporées dans les modèles de pertes de crédit attendues, nous avons passé en revue les prévisions et les probabilités allouées aux différents scénarios envisagés, et nous les avons comparées avec des éléments probants (informations économiques externes...), le cas échéant. En particulier, nous avons vérifié si ces informations prospectives tiennent suffisamment compte des impacts de la crise du Covid-19 et sont en ligne avec les anticipations de PIB et de taux de chômage telles que publiées par les régulateurs.
- ▶ Pour évaluer la pertinence des ajustements manuels appliqués par la direction, nous avons considéré la possibilité que les dépréciations soient impactées par des événements ou des tendances qui ne sont pas pris en compte par les modèles du Groupe, ou par des limitations des données.

- ▶ Enfin, nous avons évalué si les informations fournies dans les comptes consolidés (notes 4.4 et 7.2) sont complètes, précises et conformes aux exigences des normes IFRS.

Evaluation des instruments dérivés et comptabilité de couverture

Description du point clé de l'audit

Le Groupe Crelan a conclu des swaps d'intérêt (IRS) et des options sur taux d'intérêt (caps et swaptions) afin de couvrir son risque d'intérêt. Ces dérivés sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultats.

Afin d'atténuer l'effet de cette réévaluation sur le compte de résultats, le Groupe Crelan a désigné la grande majorité de ces dérivés dans des relations de couverture du risque de taux d'intérêt de portefeuilles d'actifs ou de passifs financiers (« portfolio fair value hedging »), de telle sorte que les portefeuilles d'actifs financiers ou de passifs financiers couverts font également l'objet d'une réévaluation pour le risque couvert, enregistrée dans des lignes distinctes à l'actif ou au passif du bilan (« variation de la juste valeur des éléments couverts »).

Ces deux réévaluations (i.e. celle des dérivés de couverture, et celle des portefeuilles d'actifs ou passifs financiers couverts) se neutralisent au niveau du compte de résultats, n'y laissant comme effet net que l'éventuelle inefficacité de la relation de couverture.

Au 31 décembre 2019, les dérivés de couverture présentent des justes valeurs positives et négatives de respectivement € 20.321.360 et € -773.619.971, avant la compensation avec le « collateral » correspondant (voir note 4.16). Les réévaluations des portefeuilles d'actifs et de passifs financiers couverts s'élèvent à respectivement € 694.165.841 et € -9.383.220. Une inefficacité de € 5.608.224 (bénéfice) a été enregistrée en compte de résultats.

Le risque d'audit réside d'une part dans la valorisation de ces dérivés (au moyen de techniques d'évaluation complexes) et, d'autre part, dans l'application de la comptabilité de couverture (qui est très exigeante en terme de documentation, et se base notamment sur certaines hypothèses en matière de remboursements anticipés et de renégociations futures, pour certains types de prêts).

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- ▶ comparaison des justes valeurs des dérivés avec les valorisations communiquées par les contreparties, dans le cadre des conventions de « collateralisation ». Avec l'aide de nos propres spécialistes en évaluation, nous avons évalué l'adéquation des modèles d'évaluation des dérivés, comparé les paramètres utilisés (courbe de taux, courbe de volatilité) avec des données de marché, et recalculé les justes valeurs d'un échantillon de dérivés;
- ▶ appréciation du respect des conditions de compensation requises par IAS 32 et si cette compensation a été correctement calculée et présentée dans les Comptes Consolidés ;
- ▶ examen de la documentation de couverture existante afin d'évaluer si celle-ci était conforme aux exigences de la version « carved-out » de la norme IAS 39 telle qu'adoptée par l'Union Européenne, et revue des tests d'efficacité réalisés par le Groupe pour évaluer si les relations de couverture sont toujours efficaces et si la partie inefficace de la couverture a été calculée avec exactitude. Plus particulièrement, nous avons comparé le volume des dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture est appliquée avec le volume des prêts hypothécaires (et autres) couverts projeté sur les exercices à venir, compte tenu d'hypothèses de remboursements anticipés et de renégociations, afin d'identifier toute surcouverture éventuelle susceptible de compromettre en partie l'application de la comptabilité de couverture;
- ▶ examen du modèle de prévision des remboursements anticipés et des renégociations de prêts hypothécaires utilisé par le Groupe, et évaluation de son bon fonctionnement au cours des périodes récentes;
- ▶ test des feuilles de calcul utilisées par le Groupe pour gérer les modèles de couverture, afin de vérifier le caractère correct des écritures, et le traitement approprié des dérivés dont la valeur était non-nulle au moment de leur désignation comme instruments de couverture. Nous avons vérifié les rapprochements entre ces feuilles de calcul et, d'une part, les systèmes sources sous-jacents et, d'autre part, les Comptes Consolidés.

Enfin, nous avons évalué le caractère approprié des informations sur les instruments dérivés présentées dans les notes annexes aux Comptes Consolidés n° 4.12, 4.13.2, 4.16, 7.3.1 et 8.6.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément aux IFRS et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société et du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société et du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe ;
- ▶ l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- ▶ conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;
- ▶ évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Assumant l'entière responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.

Nous fournissons également au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, une déclaration précisant que nous nous sommes

conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et nous leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, de la déclaration non financière annexée à celui-ci, et des autres informations contenues dans le rapport annuel.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, la déclaration non financière annexée à celui-ci, les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport

de gestion concorde avec les Comptes Consolidés et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel comportent une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fautive ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non financière requise par l'article 3:32, § 2 du Code des sociétés et associations est reprise dans le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés. Pour l'établissement de cette information non financière, le Groupe ne s'est pas basé sur un cadre de référence européen ou international reconnu. En outre, nous n'exprimons aucune assurance raisonnable sur des éléments individuels repris dans cette information non financière.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Consolidés.

Autres mentions

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Bruxelles, le 12 avril 2021

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

**jean-francois
hubin** 
Digitaal ondertekend door jean-
francois hubin
DN: cn=jean-francois hubin,
email=jean-
francois.hubin@be.ey.com
Datum: 2021.04.12 19:43:55 +02'00'

Jean-François Hubin *
Partner
* Agissant au nom d'une SRL

21JFH0216